



**HAL**  
open science

## La Bretagne Linguistique

Nelly Blanchard, Ronan Calvez, Yves Le Berre, Daniel Le Bris, Jean Le Dû,  
Mannaig Thomas

► **To cite this version:**

Nelly Blanchard, Ronan Calvez, Yves Le Berre, Daniel Le Bris, Jean Le Dû, et al.. La Bretagne Linguistique. La Bretagne Linguistique, 16, pp.197, 2011. hal-01164163

**HAL Id: hal-01164163**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-01164163>**

Submitted on 31 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





16 | 2011

**Varia**

**Nelly Blanchard et Mannaig Thomas (dir.)**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1502>

DOI : [10.4000/lbl.1502](https://doi.org/10.4000/lbl.1502)

ISSN : 2727-9383

**Éditeur**

Université de Bretagne Occidentale – UBO

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 novembre 2011

ISBN : 978-2-901737-92-6

ISSN : 1270-2412

**Référence électronique**

Nelly Blanchard et Mannaig Thomas (dir.), *La Bretagne Linguistique*, 16 | 2011 [En ligne], mis en ligne le 01 mai 2021, consulté le 21 mai 2021. URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1502> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.1502>

---



*La Bretagne Linguistique* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.





# LA BRETAGNE LINGUISTIQUE



# LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

Volume 16

sous la direction de

Nelly Blanchard, Ronan Calvez, Yves Le Berre,  
Daniel Le Bris, Jean Le Dù, Mannaig Thomas

Centre de Recherche Bretonne et Celtique  
Université de Bretagne Occidentale, Brest  
Université Européenne de Bretagne

- 2011 -



Avec le soutien du Conseil général du Finistère  
et de Brest Métropole Océane

Responsable des publications du CRBC : Jean-Christophe Cassard

Secrétariat et mise en page : Claude Roy

Maquette de couverture : Gilles Couix

CRBC

20, rue Duquesne - CS 93837

29238 Brest Cedex 3

[www.univ-brest.fr/Recherche/Laboratoire/CRBC](http://www.univ-brest.fr/Recherche/Laboratoire/CRBC)

ISSN : 1270-2412  
ISBN : 978-2-901737-92-6

© Novembre 2011

Gaëlle VIOLLO\*

## **Ethnographie des transmissions familiales de la langue bretonne en Basse-Bretagne**

**L**a transmission est une notion centrale en anthropologie. Dans le cadre de ma recherche<sup>1</sup>, j'ai choisi de l'étudier à travers la pratique linguistique. Comment se transmet une langue dans la famille ? Avec qui ? Où ? Pourquoi ? Les réponses à ces questions sont d'autant plus complexes lorsqu'elles s'appliquent aux locuteurs des langues dites « minoritaires », « régionales ».

Ma thèse s'inscrit dans une démarche ethnologique, se caractérisant par un lieu, une démarche (un point de vue, un éclairage), une méthode spécifique, et une finalité analytique<sup>2</sup>.

J'ai opté pour deux lieux. Mon étude porte à la fois sur les transmissions familiales de la langue bretonne, en Basse-Bretagne, et sur celles de la langue française, en Saskatchewan, au Canada. Quelles sont les logiques sous-tendant la transmission familiale d'une langue, moins parlée, aujourd'hui, dans les sphères publique et privée ?

---

\* Doctorante en ethnologie, CRBC, UBO/ueb

1. Cette recherche doctorale a été financée par la Région Bretagne pour une durée de trois ans, et menée au sein du Centre de Recherche Bretonne et Celtique tout en étant rattachée à l'Université Européenne de Bretagne (UEB/UBO).

2. Mondher KILANI, *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Payot Lausanne, 1996 (1992), p. 33-34.

J'ai mené un premier terrain en Basse-Bretagne, où le nombre de locuteurs premiers du breton est en nette diminution depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un second a été entrepris en Saskatchewan, province anglophone du centre-ouest du Canada, où vivent des personnes ayant le français comme première langue. L'histoire du peuplement du pays explique ce phénomène. Là-bas, les locuteurs du français sont moins nombreux que ceux de l'anglais.

Ces deux enquêtes donnent un éclairage (réciproque) sur deux réalités appartenant à un même monde globalisé. D'une part, ce type de comparaison permet d'examiner et de saisir « les logiques locales qui se mettent en place en rapport avec les logiques globales de plus en plus envahissantes<sup>3</sup> ». D'autre part, il semble intéressant de placer en parallèle deux situations où le français n'est pas toujours « un voisin envahissant<sup>4</sup> ».

Ma méthode, ethnologique, a permis de recueillir la parole des individus, locuteurs (ou non) des langues concernées. Il m'a fallu concilier à la fois le point de vue extérieur du chercheur, qui se veut le plus objectif possible, et celui de l'acteur – de l'observé, de l'interlocuteur, de l'informateur – pour comprendre les mécanismes de l'intérieur. L'ethnologue doit, en effet, être en mesure de relever des indicateurs qui lui serviront à élaborer son propre regard. Par conséquent, sa tâche est aussi de capter les marqueurs des informateurs, autrement dit ce qui fait sens pour la population qu'il interroge.

J'ai conduit le terrain en Bretagne, de 2007 à 2009, principalement en réalisant une quarantaine d'entretiens. Les personnes interrogées appartenaient toutes à des familles dans lesquelles, historiquement, le breton est, était, parlé. J'ai rencontré des locuteurs du breton – des grands-parents, des parents, des enfants –, et des non-locuteurs. J'ai tenu d'autres entretiens avec les personnes en charge des politiques linguistiques à la Région Bretagne, ainsi que celles missionnées en faveur de la pratique du breton au sein du Conseil Général du Finistère<sup>5</sup>.

3. Mondher KILANI, *op. cit.*, 1996 (1992), p. 300.

4. Jean LE DÛ, « Un voisin envahissant : le français dans la langue bretonne », dans *Regards étonnés, de l'expression de l'altérité à la construction de l'identité*, Brest, Les Amis de Gaël Milin, 2003, p. 503-512.

5. Ces entretiens ont été menés avant les élections régionales du printemps 2010. De

Mes objectifs dans cet article sont de présenter ma façon d’aborder les transmissions familiales de la langue bretonne, et de partager mes premières analyses. L’étude au Canada, Saskatchewan, n’est pas relatée dans cet écrit.

J’introduirai la notion de trajectoire biographique me permettant d’aborder les transferts linguistiques intergénérationnels. Je l’illustrerai ensuite par un cas concret, celui de Marie, tiré de mon expérience de terrain en Bretagne. Puis, je proposerai une lecture analytique de la transmission à travers la dynamique « donner, recevoir, rendre ». Enfin, grâce à mon travail ethnographique et à l’examen des logiques présentes dans les transmissions familiales, j’en suggérerai une classification.

### **La transmission et la trajectoire biographique de l’objet**

L’idée souvent véhiculée par la transmission est celle d’une continuité entre les générations, et d’une reproduction fidèle de l’objet (matériel ou immatériel). La transmission adopte des parcours sinueux. Elle n’est pas seulement l’affaire des plus âgés dont la tâche serait de passer un objet à la génération suivante. Les plus jeunes jouent un rôle dans le mécanisme de passation intergénérationnelle. Ils peuvent même le déclencher lorsque leur regard se porte derrière eux, sur le vécu familial notamment. J’envisage la transmission comme un mécanisme fait de sélections, de choix. Par définition, des objets sont laissés pour mieux en transmettre d’autres. La transmission, tout en donnant une impression de continuité, est parcourue de discontinuités, voire de ruptures. Nombre d’études ont d’ailleurs « remis en cause l’idée d’une totalité sociale et culturelle qui se reproduirait à l’identique de génération en génération<sup>6</sup> ».

La difficulté, dans l’étude d’une transmission, réside dans son mécanisme, son processus impalpable qu’il faut saisir au vol. Parfois, malgré de nombreuses observations et entretiens, elle paraît encore

---

nouvelles rencontres seront organisées avec les personnes occupant désormais les postes concernés.

6. Catherine CHORON-BAIX, « Transmettre et perpétuer aujourd’hui », *Ethnologie Française*, n° 30, 2000, p. 357-360, p. 357.

fugace. Denis Chevallier et Isac Chiva titraient l'introduction de l'ouvrage *Savoir-faire et pouvoir transmettre*<sup>7</sup>, «L'introuvable objet de la transmission»<sup>8</sup>. Ils y décrivaient les difficultés de description et d'analyse :

«Comment, face à des manières de faire si diverses et complexes, isoler les modèles et comprendre les mécanismes de leur transfert et de leur acquisition, alors que ni les uns ni les autres ne sont explicites ou explicités par les intéressés eux-mêmes<sup>9</sup>?»

Les informateurs sont en effet rarement en mesure de produire un discours qui expliciterait les processus de transfert entre individus, entre générations. Lorsqu'il s'agit d'évoquer la transmission d'une langue, les personnes la décrivent souvent de manière vague : «Je ne leur ai pas parlé», «Je l'ai appris», «Je l'ai entendu chez les voisins». En effet,

«la pratique linguistique est difficilement mesurable et sa transmission l'est d'autant plus qu'il existe des degrés différents de transmission et de réception; il s'agit avant tout d'un processus qui se construit dans l'interaction et reste nécessairement évolutif, ce qui ne signifie pas que cette transmission ne peut, à un moment précis, être évaluée<sup>10</sup>.»

Dans le cadre de ma recherche, j'ai souligné que l'un des objectifs était de décrire, de comprendre les modes de transmission de la langue bretonne en Basse-Bretagne (France) d'abord, et de la langue française en Saskatchewan (Canada) ensuite. Dans les deux cas, la transmission n'est pas évidente : elle n'est plus systématique, automatique. Une hétérogénéité apparaît clairement selon les familles.

---

7. Denis CHEVALLIER, Isac CHIVA éd., *Savoir-faire et pouvoir transmettre*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (Collection Ethnologie de la France, cahier 6), 1996 (1991).

8. Denis CHEVALLIER, Isac CHIVA, «Introduction. L'introuvable objet de la transmission», dans D. CHEVALLIER, I. CHIVA éd., *op. cit.*, 1996 (1991), p. 1-12.

9. Denis CHEVALLIER, Isac CHIVA, *op. cit.*, 1996 (1991), p. 9.

10. Alexandra FILHON, *Langues d'ici et d'ailleurs : transmettre l'arabe et le berbère en France*, Paris, INED, 2009, p. 99.

Pour bien saisir les rouages du transfert linguistique, j'ai convoqué plusieurs bases théoriques.

Dans un premier temps, l'hypothèse était qu'à travers une histoire de vie, une histoire familiale, il était possible d'appréhender la (non)transmission de la langue. Les choix, les contextes seraient alors mis en lumière. Christine Deprez, dans une approche qu'elle nomme «(auto)biographique», et qui s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique met en avant l'importance du discours que les personnes tiennent sur la langue et sa pratique<sup>11</sup>. À travers le parcours de l'individu et de sa famille, la trajectoire de l'objet-langue prend place.

Alexandra Filhon traite, elle, de la transmission de l'arabe et du berbère dans des familles avant leur migration de leur pays d'origine et après leur établissement en France. Elle suit une démarche sociologique et met en évidence l'importance de la prise en compte des parcours de vie, marqués par la migration d'un pays à un autre. L'idée est que

«les transmissions familiales sont diverses, perceptibles ou non, souhaitées ou pas. [...] Si l'origine sociale des individus est un déterminant central dans la compréhension des héritages familiaux, seule l'analyse des parcours des individus permet d'appréhender plus finement les mécanismes de transmission ou de non-transmission<sup>12</sup>.»

Enfin, il m'a semblé opportun de prendre modèle sur des travaux ethnologiques déjà réalisés sur la transmission des objets ou des techniques, et notamment celui de Thierry Bonnot, *La vie des objets*<sup>13</sup>, inspiré par les écrits de Igor Kopytoff<sup>14</sup>. Dans cette étude, il décrit l'itinéraire biographique des poteries de grès, «ensemble

---

11. Christine DEPREZ, «Histoires de langues, histoires de vies, Modes d'expression de l'identité linguistique dans les histoires de vie des personnes bilingues», *Cahiers de Sociolinguistique* (PUR), n° 5, 2000, p. 167-174, p. 167.

12. Alexandra FILHON, *op. cit.*, 2009, p. 17-18.

13. Thierry BONNOT, *La vie des objets*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Collection Ethnologie de la France), 2002.

14. Igor KOPYTOFF, «The cultural Biography of Things : Commoditization as Process», in A. APPADURAI éd., *The Social Life of Things : Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p. 64-94.

d'objets a priori banals», produits dans des usines de Saône-et-Loire (désormais fermées), et « considérés aujourd'hui comme partie intégrante du patrimoine local<sup>15</sup> ». Son objectif est alors d'amener

« l'anthropologie à considérer l'objet dans sa trajectoire globale, de sa production à sa consommation, en passant par l'échange et sa distribution. [...] Tenter de saisir la biographie d'une chose équivaut donc à étudier l'histoire de ses singularisations successives, et des classifications et reclassements qu'elle subit selon les catégories socialement construites<sup>16</sup>. »

Les notions de parcours, de trajectoire et d'itinéraire semblent de bons outils pour retracer la place de l'idiome dans les familles, comprendre ses changements de statuts (langue du quotidien, langue connue sans être utilisée, langue oubliée, langue patrimoniale?) au sein des foyers. Ceci permet également de mieux saisir les différents sens donnés, à l'heure actuelle, à la langue bretonne ici et au français là-bas.

### **Ethnographie : le cas de Marie**

Je retracerai maintenant la trajectoire biographique du breton dans la famille de Marie, afin d'illustrer la complexité du processus de transmission familiale.

Marie, âgée d'une cinquantaine d'années, vit dans le pays d'Auray. « J'ai un peu entendu mes parents parler breton quand ils voulaient pas qu'on comprenne », dit-elle au début de la conversation. Elle m'explique que ses parents parlent breton, mais ne l'ont pas appris dans leur famille. Son père l'a davantage attrapé avec le voisinage et dans les bois (il est devenu ensuite menuisier). Sa mère l'a appris au catéchisme, même si cela paraît « paradoxal » dit-elle, et dans le bistrot familial. D'après Marie, ses parents jugent le breton inutile. Ses deux sœurs ne le connaissent pas.

Marie s'est initiée au breton, au lycée, en option sur l'heure des repas. Puis elle a suivi des cours du soir. Petit à petit, elle a fini par passer une licence de breton, par correspondance, à Rennes. Dès ce

---

15. Thierry BONNOT, *op. cit.*, 2002, p. 5.

16. Thierry BONNOT, *op. cit.*, 2002, p. 5.

début d'apprentissage, elle est allée parler breton avec sa grand-mère (et « ses copines »), avec laquelle elle a bavardé dans cette langue pendant vingt ans, jusqu'à la mort de l'aïeule.

Marie maîtrise couramment le breton. Elle enregistre aujourd'hui quelques émissions en langue bretonne sur la radio locale et intervient dans les écoles.

Marc, son mari, est issu d'une famille où le breton est connu, et a lui aussi fait la démarche de l'apprendre. « On ne s'est pas connu en breton, du coup on n'a jamais réussi à s'y mettre après ensemble. C'est-à-dire que s'il y a une tierce personne on parle breton, mais tous les deux non... ». Ils ont six enfants.

Tous deux ont choisi d'introduire le breton à la maison. Marie, plus que son époux, l'a mis en pratique avec ses enfants. À la naissance de leur première fille, elle ne se sentait pas tout à fait capable de lui transmettre. Elle trouve cela stupide aujourd'hui. Ils ont donc scolarisé leurs trois premiers enfants, à temps partiel, dans une école *Diwan*. Mais, son « désir » était de faire l'école à la maison. Finalement, pour leurs six enfants, elle a majoritairement pris en charge, à la maison et en breton, l'enseignement maternel et primaire. Au collège, puis au lycée, ils ont tous intégré des établissements *Diwan*.

Chez eux, ils emploient le français et le breton, selon les envies des uns et des autres. Il n'y a pas d'obligation.

Les enfants, plus jeunes, ont pu parler avec leur arrière grand-mère. En revanche, Marie, Marc, et les enfants communiquent en français avec les grands-parents, puisqu'ils ne souhaitent pas le faire en breton. Marie disait :

« Disons que quand ils sont très en forme, ils sortent deux ou trois petits trucs, surtout que mon père connaît énormément de choses, des phrases que je note tout de suite [...]. Les enfants ont essayé de leur parler, mais je pensais qu'ils auraient parlé aux enfants, mais là non plus ça n'a pas marché avec mes enfants. Parce qu'en fait moi j'ai parlé avec ma grand-mère. J'ai eu cette chance-là, d'ailleurs elle qui n'a pas transmis le breton à ses enfants, à ses filles. »

En m'évoquant la non-communication en breton entre ses parents et ses enfants, Marie précise : « Je ne désespère pas que cela se fasse un jour », autrement dit que son père utilise le breton avec



ses petits-enfants, comme elle a pu le faire avec sa propre grand-mère. Elle argumente, en remarquant qu'il s'intéresse beaucoup à ses émissions radiophoniques, à ses interventions en breton... Elle note aussi que, paradoxalement, il est assez fier qu'elle pratique le breton. Marie raconte qu'un jour, alors qu'il discutait avec quelqu'un, il la présenta en ces termes : « Ah bah c'est ma fille, et puis vous savez, elle parle breton !! »

### Donner, recevoir, rendre

Désormais, parler breton à ses enfants dès leur plus jeune âge n'est plus une évidence. Le faire est une démarche qui suscite réflexion et volonté.

Marcel Mauss, qualifié souvent comme le fondateur de l'anthropologie française, a mis en évidence, dans *Essai sur le don*<sup>17</sup>, que l'échange était réparti en trois obligations : l'obligation de donner, de recevoir et de rendre. Une invitation, par exemple, doit être acceptée, donc reçue, mais aussi, de manière implicite, elle devra être rendue, pour que les relations soient maintenues. Il montre ainsi que ces échanges permettent aux individus, aux groupes, de maintenir des liens entre eux. Marcel Mauss les qualifie de « faits sociaux totaux », « c'est-à-dire qu'ils mettent en branle dans certains cas la totalité de la société et de ses institutions [...], et dans d'autres cas, seulement un très grand nombre d'institutions, en particulier lorsque ces échanges et ces contrats concernent plutôt des individus<sup>18</sup> ». L'essai a beaucoup été repris et réinterprété, et notamment dans le domaine de la famille, dans les analyses des modes de transmissions intergénérationnelles.

Françoise Bloch et Monique Buisson, dans un article intitulé « La circulation du don entre générations, ou comment reçoit-on ? », pensent le lien familial comme une articulation entre le don et la dette. Elles exposent, en effet, que les rapports entre donataires et donateurs sont intimement liés aux capacités de chacun à recevoir, acte qui détermine *de facto* l'aptitude pour donner à son tour. En cas

---

17. Marcel MAUSS, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », dans *Sociologie et Anthropologie*, Paris, PUF (Quadrige), 2006 (1924), p. 145-279.

18. Marcel MAUSS, *op. cit.*, 2006 (1924), p. 274.

de non réception, il est alors impossible de (re)donner et une dette s'instaure<sup>19</sup>.

Anne Gotman traite plus spécifiquement de l'héritage. Elle explique que la réception de l'objet hérité est primordiale pour que celui-ci soit éventuellement redonné à la génération suivante<sup>20</sup>. En étudiant les phénomènes de dilapidation de l'héritage, l'auteure montre que le point crucial dans ce processus est celui de réception. Pour souscrire à l'héritage, il faut accepter de se positionner dans la lignée familiale, et «se reconnaître fils de...<sup>21</sup>». Si l'individu est d'accord pour le recevoir, celui-ci pourra être, par la suite, passé (et parfois enrichi) à la génération suivante. La séquence réception/appropriation est le temps décisif du mode de transmission par héritage.

À travers la description de la transmission du breton dans la filiation de Marie, je note que les points déterminants sont également liés à l'acte de réception de la langue. Si une transmission y est possible aujourd'hui, c'est que celle-ci a été activée par une volonté de recevoir la langue. Marie, ressentant un manque, a voulu apprendre le breton, en prenant des cours et en demandant à sa grand-mère de lui parler. Cette aïeule a accepté de donner ce qu'elle n'avait pas passé à ses filles. Ses sœurs, quant à elles, ne souhaitent pas recevoir la langue. La connaissance du breton, de leur côté, s'interrompt, pour l'instant.

Les parents de Marie ont comme une dette vis-à-vis d'elle en refusant, encore aujourd'hui, de transmettre leur breton.

Marie et Marc ont passé le breton à leurs enfants. La capacité et la volonté de ces derniers de communiquer dans cette langue avec leur progéniture dépendra très certainement de la manière dont ils ont reçu et se sont appropriés la langue. Ceci sera conditionné, en grande partie, par leur positionnement face à la filiation et à leur héritage parental.

---

19. Françoise BLOCH, Monique BUISSON, «La circulation du don entre générations, ou comment reçoit-on?», *Communications*, n° 59, 1994, p. 55-72.

20. Anne GOTMAN, *Hériter*, Paris, PUF, 1988, et «L'individu saisi par l'héritage», dans F. SINGLY (de), S. MESURE éd., *Le lien social*, Paris, PUF, 2001, p. 223-238.

21. Anne GOTMAN, *op. cit.*, 2001, p. 225.

Le processus de transmission n'est donc pas à envisager dans une logique descendante, des parents aux enfants, mais bien l'inverse. Mieux vaut la concevoir comme une dynamique allant du présent vers le passé et marquée par cette volonté des uns d'avoir un bien que leurs prédécesseurs ne leur ont pas donné.

### DES transmissions : UNE classification

Par l'itinéraire biographique de la langue dans les familles, et par la mise en évidence de la réception/appropriation comme point clef, j'ai pu établir une classification des différents modes de transmission. Elle est une manière d'ordonner le réel, et n'est en rien figée. Elle est à replacer à un moment donné, celui de la recherche.

Les critères retenus sont uniquement basés sur des cas que j'ai pu rencontrer. Je ne mentionne pas des situations pouvant exister, mais que je n'ai pas croisées et interrogées au cours du terrain. Quatre types de transmission ont été dégagés dans le cas breton. Dans cette typologie, trois générations sont d'emblée prises en compte : celle des grands-parents (60/80 ans), celle des enfants devenus parents (35/60), et celle des petits-enfants (moins de 35 ans).

Le premier est celui d'une **interruption de la transmission**.

Le breton, langue d'usage dans la famille, devient une langue d'adulte non parlée aux enfants, et donc non transmise. Le breton n'est plus utilisé au profit du français. Une ou deux générations sont en mesure de le parler : les plus anciennes. Les autres, au mieux, l'ont « dans l'oreille ». Dans la génération qui ne le connaît pas, personne ne fait la démarche de l'apprendre en dehors de la famille, même si elle regrette de ne pas le connaître, ou s'y intéresse.

Le deuxième est celui d'un **hiatus de la transmission**.

Un hiatus est un « espace entre deux choses, dans une chose<sup>22</sup> ». Il semble que ce terme soit approprié pour désigner le fait que la transmission de la langue bretonne se soit arrêtée pendant un temps donné. Une génération ne l'ayant pas reçue comme langue première décide de l'apprendre. Malgré cela, il n'y a pas d'échanges entre les apprenants et les locuteurs natifs d'une même famille. La langue est

---

22. *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1995.

donc connue par plusieurs générations de la filiation, sans que cela puisse créer un lien spécifique. La dette n'est pas comblée.

Le troisième cas est celui d'une **halte de la transmission** inter-générationnelle.

Une halte se définit comme étant, au sens figuré, «un moment de pause, une interruption momentanée au cours d'une action ou d'une évolution<sup>23</sup>». Dans mon étude, cette halte se caractérise par un arrêt de la transmission du breton, donc de son usage, des parents aux enfants. Il est suivi, plusieurs années après, par un apprentissage du breton d'une ou des générations ne l'ayant pas reçu dans la famille.

Cet apprentissage permettra de réintroduire le breton dans les échanges entre les générations, à la fois entre celles qui l'ont comme langue première et les autres, et de rétablir une transmission, partielle ou complète, avec les générations suivantes. La circulation de la langue se réamorçe. C'est le cas de Marie avec sa grand-mère.

Enfin, le dernier cas est celui du **regain de transmission** : le regain étant «le retour de... ce qui était compromis, ce qui avait disparu<sup>24</sup>». Un retour vers la langue bretonne s'opère grâce à un apprentissage ou à la scolarisation des enfants dans des classes bilingues... Par exemple, le breton a cessé d'être parlé, notamment par les grands-parents actuels et leurs petits-enfants peuvent être scolarisés dans des écoles bilingues français-breton ou dans des filières d'immersion. Les parents, eux, ne connaissent et ne comprennent pas le breton. Il n'est pas inséré dans la vie de famille et reste une connaissance sans pratique dans la parenté. L'appropriation de la langue par les enfants est ici importante pour que le breton bascule éventuellement du statut de langue scolaire à celui de langue familiale et sociale.

## Conclusion

J'ai suivi les parcours sinueux des transmissions familiales. J'ai tenté de saisir les moments d'interruption, les haltes et hiatus, les regains dans les transferts linguistiques. J'ai cherché à comprendre les motivations individuelles et familiales à parler breton aujourd'hui.

---

23. *Le Nouveau Petit Robert*, op. cit., 1995.

24. *Le Nouveau Petit Robert*, op. cit., 1995.

Comme nombre de transmissions, celle du breton n'est ni continue, ni linéaire, ni même seulement descendante. Elle est rythmée par des ruptures plus ou moins franches qui suscitent un désir de réception chez certains. Autant d'analyses et d'observations qui structurent mon regard d'ethnologue sur une pratique. Elles permettent également de réfléchir sur l'évolution de la place de l'idiome dans la société. Langue du passé, du présent, de l'avenir ? Dès lors, il est intéressant de relever l'inscription à la Constitution française, en juillet 2008, de l'article 75-1. Il stipule : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France<sup>25</sup>. »

Il me semble que l'étude des transmissions familiales de la langue bretonne m'autorise à soulever la question suivante : est-elle un patrimoine comme la Constitution le suggère ? Il faudra donc, sans doute, méditer les propos de Jean Pouillon :

« Laisser tomber une part de l'héritage, c'est choisir consciemment ou inconsciemment d'en maintenir une autre, car les sociétés qui se disent modernes ne sont pas des sociétés qui se défont de leur passé : elles le réaménagent en fonction de leurs besoins présents. Comme, en outre, elles sont complexes et conflictuelles, plusieurs types de réaménagement sont en concurrence, et des contemporains s'affrontent par passés interposés en se choisissant leurs ancêtres [...] : ce sont les fils qui engendrent leurs pères pour justifier les changements réels qu'ils apportent au système existant<sup>26</sup>. »

Restera alors, dans un temps futur, à évaluer les « réaménagements » que les acteurs auront effectués, ainsi que leurs impacts.

---

25. Constitution de la République française, Constitution du 4 octobre 1958, Article 75-1 introduit par l'article 40 de la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008.

26. Jean POUILLON, « Plus c'est la même chose, plus ça change », dans *Le cru et le su*, Paris, Seuil, 1993, p. 79-91, p. 86-87.

Cédric CHOPLIN\*

## ***Feiz ha Breiz* (1865-1884) ou la genèse d'une langue journalistique**

*F* *Feiz ha Breiz* est un hebdomadaire catholique et monarchiste publié entre 1865 et 1884. Il participe, de toute évidence, au mouvement des *Semaines Religieuses*, ces hebdomadaires catholiques assez bon marché qui, profitant de l'assouplissement des lois et règlements sur les journaux, fleurissaient dans chaque évêché à la fin du Second Empire. *Feiz ha Breiz* se distingue pourtant de ces journaux sur deux points : premièrement, et contrairement aux autres *Semaines Religieuses* rédigées presque exclusivement en français, *Feiz ha Breiz* est écrit en breton ; deuxièmement, *Feiz ha Breiz* ne se contente pas de traiter de la vie religieuse dans son diocèse. En effet, il s'agit de donner aux lecteurs bretonnants des nouvelles de tous les pays et de les instruire sur tout comme l'indique le sous-titre de la publication (*Kelou a bep bro ha kenteliou var pep tra, digasset bep sul da gement Christen a goms ar brezounek*).

Cette ambition d'informer et d'instruire les Bas-Bretons avait surtout une visée apologétique et politique puisqu'il s'agissait avant tout de défendre l'Église et les idées monarchistes et de détourner les catholiques des « idées impies et nouvelles » véhiculées par la presse en langue française, elle aussi en pleine expansion dans le Finistère.

---

\* Docteur en celtique, CRBC Rennes 2/ueb

L'idée de lancer la publication d'un hebdomadaire en breton pour défendre l'Église et le légitimisme s'était pour ainsi dire imposée d'elle-même à Léopold de Léséleuc, vicaire général, et à son évêque, M<sup>gr</sup> Sergent. En effet, il existait déjà une publication en français, *l'Impartial du Finistère*, qui défendait les mêmes idées et dont le propriétaire imprimeur, Arsène de Kerangal, se vit confier l'administration et l'impression de *Feiz ha Breiz*. De plus, comme l'ont montré les travaux de Fañch Broudic<sup>1</sup>, le breton était à l'époque la langue de communication ordinaire de l'immense majorité de la population.

## De la difficulté de créer un journal en breton en 1865

### «*Brezhoneg beleg*» contre réforme de *Le Gonidec*

Restait donc à définir dans quel breton serait rédigée la nouvelle publication. De façon à peine schématique, on pouvait alors discerner deux camps chez ceux qui se piquaient d'écrire en breton : les tenants de ce que l'on appelle le «*brezhoneg beleg*», breton de prêtre selon l'expression de Camille Le Mercier d'Erm, un galimatias franco-breton, semblaient irréductiblement opposés aux tenants de la réforme initiée par le Gonidec au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour aller vite, la réforme de *Le Gonidec* consistait à épurer le breton des emprunts trop visibles au français et à les remplacer soit par des mots plus anciens, plus «*celtiques*» mais sortis de l'usage quotidien, soit par des néologismes formés à partir de racines anciennes ou du gallois.

La question était d'autant plus sensible que la version bretonne des *Annales de la Propagation de la Foi* en avait déjà fait les frais. Quelque vingt ans plus tôt, en 1843, Monseigneur Graveran, évêque de Quimper et bretonnant accompli, convaincu de la réforme de *Le Gonidec*, avait confié à l'abbé Jean-Guillaume Henry, aumônier à l'hôpital de Quimperlé, la rédaction de la revue. Une bonne partie du clergé manifesta ouvertement son mécontentement face à ces nouveautés linguistiques. L'abbé Henry dut certes en rabattre un peu mais cela ne l'empêcha pas d'être évincé peu après la disparition de son

---

1. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien-Régime à nos jours*, PUR, 1995.

protecteur en 1855. Il est alors remplacé par le chanoine Alexandre, peu soupçonnable de purisme comme le montre cet exemple cité par Lukian Raoul : « *Ordrenanç. Desir consail Breuriez ar Feiz...* »<sup>2</sup>»

Dans cette première bataille, les tenants du « brezhoneg beleg » l'avaient donc emporté et si le tirage de *Lizirou Breuriez ar Feiz* augmenta, sa qualité littéraire déclina en proportion.

### **Le bretonisme**

Vingt ans plus tard, un changement de génération a eu lieu dans le clergé paroissial et la sympathie de la jeune génération, enflammée par la lecture du *Barzaz Breiz*, va au bretonisme. Nous retiendrons ici, comme définition du bretonisme, celle qu'en donne Michel Lagrée :

« Sous ce terme générique, je retiendrai ici l'ensemble des attitudes qui vont au-delà de l'utilisation de la langue comme simple outil de communication et confère à cette utilisation une signification idéologique avec la dimension d'un engagement. À l'usage simplement véhiculaire se superpose en effet une volonté commune d'apologie et de défense de la langue bretonne, dont l'intérêt pour mon propos tient aux liens, souvent étroits avec l'apologie et la défense de la foi catholique<sup>3</sup>. »

Kersalé, qui signe parfois du pseudonyme An Ermit, pose dans le numéro du 8 mai 1869 la question : « *Ha mad eo d'eomp-ni delc'her d'or brezouneq*<sup>4</sup> ? » Dans sa réponse, il développe ses arguments en faveur du breton et récite son credo bretoniste. Constatant l'affaiblissement de la foi en France d'une part et la vigueur de celle-ci en Bretagne d'autre part, il conclut que c'est la langue qui sert de rempart face aux idées nouvelles et impies. Un peu plus loin, il expose que la langue bretonne trouve son origine dans la destruction de Babel : l'origine de la langue bretonne est donc divine. *A contrario*, le français dérive du latin qui, comme le breton, est supposé d'origine babélique.

---

2. *Lizeroù Breuriez ar Feiz* n° 57, novembre 1853. Cité par Lukian RAOUL, *Un siècle de journalisme breton*, Le Guilvinec, Le Signor, 1981, p. 84.

3. Michel LAGRÉE, *Religion et cultures en Bretagne*, Paris, Fayard, 1992, p. 233.

4. « Est-il bon pour nous de conserver notre breton ? »



*Ar brezoneg a zo greet gan Doue ; eun tam dishevelebet eo, evid gwir, gan an dud, mes roudou dorn Doue evel-kent a jom anat enn-ha c'hoaz ; e lec'h ar galleg a zo greet gan an dud, voar eur font, evid gwir, deuet digan Doue, mes ar font-ze a zo re guzet hiryo evid beza remerket gan ar gomun.*

(F&B n° 223 08/05/1869)

(Le breton a été créé par Dieu. Il a été quelque peu déformé, par les hommes, c'est vrai ; mais la trace de la main de Dieu reste tout de même encore évidente en lui. Contrairement au français qui a été créé par l'homme sur une base divine, il est vrai ; mais cette base est aujourd'hui beaucoup trop cachée pour être remarquée par le commun des mortels.)

De ce fait, la corruption du breton par des mots français tient du blasphème et Kersalé ne se prive pas pour le dire :

*Respetit ivez ho prezoneg, na yit ket da gemmeska gan-t-ha kemment a c'heryou galleg, evel ma ra lod, evel ma ra eur braz euz ar re ac'hannoc'h hag a voar eun tam galleg benag : mall eo gan-t-ho, mar plij, diskouez ec'h ouzont eur gerig galleg benâg, hag e fourront anezho muia ma c'hellont en ho brezoneg. An dra-ze, va mignoned, a zo sklabeza, saotri yez kaer on Tadou.*

(Respectez aussi votre langue bretonne, n'allez pas la mélanger avec tant de mots français, comme le font certains, comme le fait la majorité d'entre vous qui savez un peu de français. Ils ont hâte, s'il vous plaît, de montrer qu'ils savent quelques mots et les fourrent tant qu'ils peuvent dans leur breton. Ceci, mes amis, c'est souiller, salir la belle langue de nos ancêtres.)

La cause bretoniste semblait donc entendue mais il ne faut pas se méprendre. En effet, bien que Kersalé ait été l'un des rédacteurs les plus fidèles du journal, il n'en était pas le rédacteur en chef.

### ***Goulven Morvan : un bretoniste pragmatique***

La rédaction du journal avait été confiée dès ses débuts à Goulven Morvan. Ce fils d'agriculteur analphabète de la Forêt-Landerneau dans le Léon était né en 1819. Ce n'est qu'à l'âge de 32 ans, en 1851, qu'il fut ordonné prêtre. Son initiation au bretonisme se fit au petit séminaire où, en sus d'un solide cursus en humanités, il suivit le cours d'Auguste Lamarque. Ce cours, d'après les recherches menées

par Ronan Calvez<sup>5</sup>, avait le *Barzaz Breiz* comme support principal. C'est probablement dans ce cours qu'il rencontra Gabriel Morvan, son condisciple de dix ans son cadet et qui plus tard le seconda avant de le remplacer à la tête de *Feiz ha Breiz*.

C'est là aussi qu'il rencontra Léopold de Léséleuc de Kerouara qui y était son professeur et qui le remarqua au point de s'en souvenir quand il recherchait un rédacteur en chef pour *Feiz ha Breiz*. Il avait toutes les qualités requises. Excellent bretonnant, travailleur, pragmatique et affable ; il saurait se faire apprécier de tous. Léopold de Léséleuc n'a pas dû être déçu.

Dans le premier éditorial de la sixième année de l'hebdomadaire (F&B n° 262 05/02/1870), Goulven Morvan après s'être félicité du succès de sa publication, expose non sans humour les dilemmes linguistiques auxquels il est confronté.

D'un côté, les tenants de l'orthographe de Le Gonidec le critiquent sévèrement :

*Ervez al liziri a resevomp a bep tu, e plij d'an darnvuia euz a lennerien ar gazeten, ken ar brezoneg a zo enhi, ken an traou a laker e brezonek. Mez etouez calz e caver ato hiniennou hag a zo diez ober ho lavar outho. Bez'ez euz unan bennag hag en em glem dre na laker ket er gazeten ar brezonek coz, ar geriou-ze eat da fall, da lavaret eo, ne dint mui comzet e corn ebet euz a Vreiz ; brezonek coz hag a zavas cri ha clem en he enep pa en em lakejot da scrifa lizerou Breuriez ar Feiz er brezonek-ze, en hevelep doare ma voue red he lezel a gostez, evit scrifa brezoneg evel a gomzer er vro. Ar re-ma en em glem c'hoaz dre ne scrifer ket tre ervez reiz pe giz scrifa an aotrou ar Gonidec.*

(D'après les lettres que nous recevons de toutes parts, le journal plaît à la majorité de ses lecteurs, tant par son breton que par les choses que l'on y raconte en breton. Mais parmi un grand nombre on en trouve toujours quelques-uns qu'il est difficile de contenter. Il y en a qui se plaignent que l'on n'y mette pas de vieux breton, ces mots tombés en désuétude, c'est-à-dire qui ne sont plus employés nulle part en Bretagne. Ce vieux breton contre lequel s'élevèrent cris et plaintes quand on se mit à rédiger *Lizerou Breuriez ar Feiz* dans ce breton. C'est ainsi que l'on

---

5. Ronan CALVEZ, « *Un paysanisme breton* » *Feiz ha Breiz et la société bretonne (1865-1875)*, Brest, Mémoire de maîtrise, 1993.

duit l'abandonner pour écrire le breton comme il se parle dans le pays. Les mêmes se plaignent parce que l'on n'écrit pas tout à fait selon l'orthographe de M. le Gonidec.

D'un autre côté les tenants du «brezhoneg beleg» ne sont pas non plus avares de reproches :

*Bez'ez euz hiniennou all hag a garfe e ve laket er gazeten, brezoneg evel a gaver en eul levr bennak moulet brema ez euz antercant pe driugent vloas, da lavaret eo, eur iez hag a zo an anter euz ar geriou enha gallek ; ha ne ket ar geriou epken, mes c'hoaz an dro a roet d'ar c'homzou, en hevelep doare ma ve red gouzout ar galleg evit gouzout petra a leveront. C'hoaz e falfe dezho e ve scrifet ar brezonek gant ar pezh a c'halvont ortograf latin.*

(Il y en a d'autres qui aimeraient que l'on mette dans le journal du breton comme on peut le trouver dans quelques livres imprimés il y a 50 ou 60 ans, c'est-à-dire dans une langue qui contient pour moitié des mots français. Et il ne s'agit pas que des mots puisque la syntaxe est telle qu'il est nécessaire de connaître le français pour pouvoir comprendre ce qu'ils disent. De plus il faudrait que nous écrivions le breton selon ce qu'ils appellent l'orthographe latine.)

Si Goulven Morvan ne prend même pas la peine de répondre aux tenants du «brezhoneg beleg», estimant que cette réponse était contenue dans sa présentation de leurs arguments; il répond de manière longue et nuancée aux tenants de Le Gonidec.

Tout d'abord, il les invite à constater que la différence entre l'orthographe de Le Gonidec et la sienne est mince. Il justifie ces différences par le fait que son lectorat est majoritairement constitué de ruraux, peu habitués à des lettres comme le W. Il précise aussi qu'il ne parle ici qu'en son nom puisque les collaborateurs réguliers ou occasionnels sont laissés libres d'utiliser l'orthographe qu'ils préfèrent. Ensuite, il leur explique sagement que bien qu'il apprécie les anciens mots qu'affectionnent tant les puristes, il n'entend pas faire la même erreur que *Lizerou Breuriez ar Feiz* à ses débuts.

*Me garfe ervad e teufe adarre da vad calz a gomzou a zo eat da fall, hag a zo digaset geriou galleg en ho leac'h. Me a zigas ive en dro meur a c'her evelse pa gaf din e cavan tro d'ho lacat*

*da dremen. Hogen kementse a deufe kentoc'h da benn dre al levriou. An den divar ar meaz, o lenn eul levr, n'her c'hompreno ket marteze ar vech kenta, mes al levr a jom etre he zaouarn, hag e compreno an eil pe an drede... pe an decved guech. Ne ket evelse evit eur gazeten; houma a rank beza comprenet ar vech kenta, ha zoken ep poan, anez e teufet buan da enoui oc'h he lenn. Comz a ran ama dreist oll euz ar goueriadet, euz an dud divar ar meaz. Ar re-ma n'int ket boas da studia, da bleustri evit gouzout a beleac'h e teu eur ger ha ne anavezont ket. Pa gavont eta geriou evelse, mar deo red dezho chom da zonjal ha da studia, setu evitho eun dra poaniusoc'h eget al labourou a reont en ho farkeier. Ar pennad lenn-ze a dle beza evitho eur blijadur, eun tremen amzer; rak Feiz-ha-Breiz a zo bet savet dreist pep tra evit ho c'helen, evit deski dezho aleiz a draou ha ne ouzont ket, hag a rafe gouscoude vad dezho da c'houzout.*

(J'aimerais beaucoup que soient réhabilités un grand nombre de ces mots oubliés qui sont remplacés par des mots français. J'en apporte moi-même quelques-uns quand je trouve l'occasion de les faire passer. Or, ceci se fera surtout grâce aux livres. Le campagnard, qui lit un livre, ne le comprendra peut-être pas du premier coup mais le livre reste entre ses mains et il le comprendra à la seconde, à la troisième... ou à la dixième fois. Il n'en va pas de même pour le journal car celui-ci doit être compris du premier coup et sans peine. Sinon, on s'ennuierait vite à le lire. Je parle surtout ici des paysans. Ceux-ci ne sont pas habitués à étudier, à chercher à savoir d'où vient un mot qu'ils ne connaissent pas. Quand ils trouvent de tels mots et s'ils doivent réfléchir ou étudier, voilà pour eux une tâche plus pénible que le travail qu'ils font dans leurs champs. Cet article doit être pour eux un plaisir, un passe-temps car *Feiz ha Breiz* a été créé avant tout pour les instruire, pour leur apprendre beaucoup de choses qu'ils ne savent pas et qu'il leur serait profitable pourtant de savoir.)

Goulven Morvan se positionne donc pour un purisme modéré. Son objectif en matière de langue est donc d'offrir à son lectorat peu instruit des textes de bonne qualité mais faciles à lire.

Nous avons vu que pendant les dix années durant lesquelles Goulven Morvan a été à la tête de *Feiz ha Breiz*, chacun des collaborateurs pouvait utiliser l'orthographe qui lui plaisait. Cette tolérance ouvrait au débat un espace que Kersalé ne manqua pas d'occuper en juin 1867. Bien qu'il expose les principes de sa « meilleure ortho-

graphie» pour le breton sous forme dialoguée et vivante tant que faire se peut, *Feiz ha Breiz* (Goulven Morvan ou Kersalé lui-même?) se fend d'une remarque en italique placée sous le titre de l'article :

*Ar pennad-ma na zell nemed ouz an dud desket pe gouizieg d.l.e. nemed ouz ar re a voar, ouspenn ar brezoneg, ar galleg ha yezou all.*

(Cet article ne s'adresse qu'aux gens instruits ou savants, c'est-à-dire seulement à ceux qui savent le français et d'autres langues en plus du breton.)

Dans ces articles des 22 et 29 juin, il explique en comparant avec les autres langues celtiques que «gant» doit s'écrire sans T, qu'il faut supprimer le P de la conjugaison à la première personne du pluriel, etc.

Dans le numéro du 27 août, ces deux articles reçoivent d'un La Villemarqué au faite de sa gloire une réponse élégante mais cinglante.

*Va Aotrou mad ha va mignon,  
Ann tabud etre Yann ha Per, hoc'h euz lekeat ker brao dre skrid, am euz lennet gant plijadur, evit-han da zellet hebken, eme-c'houi, ouz an dud desket pe gouizyeg.*

(Mon cher bon monsieur et ami,

J'ai lu avec grand plaisir le débat entre Yann et Pierre que vous avez si joliment écrit bien qu'il ne s'adresse, à ce que vous dites, qu'aux gens instruits ou savants.)

Après avoir écrit qu'il aurait préféré lire de sa plume une belle chanson dont il a le secret (à chacun son domaine), il passe à l'offensive dans une longue lettre où perce une modestie feinte.

*Nemed eleac'h rei ma mennoz-me, hag a zo netra, am euz losket ar gomz gant ar re ho deuz va c'hellenet, ha setu ar pez a lavar ann doktored-ze, abaoe hon amzer-ni beteg ann amzeriou pella, diwarbenn GANT ha diwarbenn OMP.*

(Mais au lieu de vous donner mon opinion personnelle, qui ne vaut rien, j'ai laissé la parole à ceux qui m'ont instruit. Et voici ce que disent ces savants depuis notre temps jusqu'aux temps les plus reculés au sujet de GANT et de OMP.)

C'est ainsi que sur deux colonnes entières, il ensevelit le malheureux dialogue entre Yann et Per sous des références de poids. Il est évident que si Kersalé a pu se sentir flatté de recevoir une réponse d'un homme aussi illustre que La Villemarqué, il a dû déchanter en la lisant. Quoi qu'il en soit, son article suivant (17 septembre 1867) sur l'orthographe du breton dans lequel il expose les sons que font les lettres G, S et W dans ses écrits tient en à peine dix lignes. Le 28 décembre 1867, *Feiz ha Breiz* publie une lettre de Kersalé à La Villemarqué. On y apprend que *Feiz ha Breiz* a refusé de publier une précédente lettre et estime ne pas avoir été créé pour abriter ce genre de débats savants. Kersalé pose donc une bonne dizaine de questions sur le breton à La Villemarqué et l'invite à lui répondre dans *l'Impartial du Finistère*. Ces questions portent essentiellement sur l'origine du breton et son orthographe. Le ton est nettement polémique puisque le registre employé est celui du gouren.

Même si la liberté reste de mise chez les collaborateurs du journal, on constate qu'au fil des ans s'élabore une « orthographe *Feiz ha Breiz* » plus ou moins respectée par tous. Dans deux articles (19 et 26 février 1876) le chanoine Gabriel Morvan, qui avec Nedélec a pris la suite de Goulven Morvan, explique que les collaborateurs du journal devront désormais se conformer à l'orthographe de Le Gonidec à quelques exceptions près dont il dresse la liste. En fait, il simplifie l'orthographe de Le Gonidec en lui ôtant les signes diacritiques incompréhensibles, corrige quelques incohérences et la « déléonise » quelque peu eu égard à ses lecteurs cornouaillais.

Quand Gabriel Milin, écrivain bien connu du public bretonnant, reprend le journal en 1883, il impose à tous ceux qui lui envoient des papiers d'écrire comme lui ou d'accepter de voir leurs écrits corrigés. Selon lui, il doit en être ainsi pour que le breton de ce journal soit uni comme sa foi.

L'orthographe est une chose, le style en est une autre.

### **Le style de *Feiz ha Breiz***

On peut s'étonner de prime abord d'entendre parler du style de *Feiz ha Breiz* comme s'il s'agissait là de quelque chose d'immuable malgré la succession des rédacteurs et des collaborateurs pendant dix-neuf ans. Il est vrai que certains articles sautent aux yeux du

lecteur en raison de traits dialectaux évidents ou d'un style d'écriture particulier. Mais s'ils sont si faciles à repérer, c'est bien parce que *Feiz ha Breiz* montre une unité de langue et de style. La raison en est assez simple. Premièrement, c'est le même homme (Goulven Morvan) qui a été à la tête du journal pendant les dix premières années, c'est-à-dire pendant plus de la moitié de son existence. De plus, il apparaît au détour de plusieurs articles que Goulven Morvan devait bien souvent remplir le journal tout seul ou avec une équipe de collaborateurs réguliers fort réduite. Le style de *Feiz ha Breiz* est donc avant tout le style de Goulven Morvan.

### *La suprématie du léonais*

En introduction à leur recueil de textes choisis dans *Feiz ha Breiz*<sup>6</sup>, Jean Le Dû et Yves Le Berre se sont livrés à une étude des traits dialectaux du breton de Goulven Morvan. Pour ce faire, ils ont constitué une liste de mots courants pouvant présenter des variations lexicales ou phonétiques présents dans les articles de Goulven Morvan et dans l'*Atlas Linguistique de Basse-Bretagne* de Pierre Le Roux. En traçant les isoglosses, il est apparu que la langue de *Feiz ha Breiz* est caractéristique du breton parlé dans un quadrilatère Landeda (point 3 de l'ALBB), Bohars (point 9), Trémaouézan (point 10) et Saint-Frégant. Or, La Forest-Landerneau est inscrite dans cet espace.

L'influence léonarde sur le breton de *Feiz ha Breiz* était d'autant plus forte que c'est sur ce breton que Le Gonidec avait basé ses travaux, que même un Cornouaillais comme La Villemarqué estimait ce parler plus pur et élégant.

Cependant, bien qu'étant léonard comme une bonne partie du clergé et des collaborateurs de *Feiz ha Breiz*, Goulven Morvan était installé dans la région de Quimper. Il était donc bien placé pour savoir quels traits de son breton pourraient être mal ou pas compris de son lectorat cornouaillais.

On peut donc conclure ici avec Jean Le Dû et Yves Le Berre que « c'est donc véritablement de sa langue maternelle que le directeur de *Feiz ha Breiz* a fait cet instrument de communication qu'il a poli au

---

6. Jean LE DÛ, Yves LE BERRE, *Textes choisis dans Feiz ha Breiz*, Studi n° 11, Brest, avril 1979.

cours des dix années pendant lesquelles il a été le principal rédacteur de cette revue. D'un parler authentique il a su faire une langue écrite susceptible d'être comprise dans une région très étendue, l'évêché de Quimper et de Léon».

La stabilité de la langue de *Feiz ha Breiz* s'explique aussi par le fait que tous les rédacteurs en chef qui ont succédé à Goulven Morvan étaient originaires du Léon ainsi que 46 % des collaborateurs attestés pour la période 1865-1875.

### *Décrire l'ailleurs*

Décrire des objets ou expliquer des concepts étrangers de manière aisément compréhensible n'est jamais chose aisée. Elle l'est d'autant moins quand on doit le faire à des gens peu instruits et dans une langue habituellement et depuis longtemps dédaignée des intellectuels. Or, ce sont ces derniers qui en général introduisent de nouveaux mots-concepts ou donnent à des mots usuels un nouveau sens dans leur domaine d'activité. Le breton, en l'occurrence n'avait que peu bénéficié de cet apport. On peut certes poser là un bémol en ce qui concerne le vocabulaire religieux mais le «brezhoneg beleg» était-il vraiment du breton en tant que langue de communication (*an examin a gonscience...*). La tâche des rédacteurs de *Feiz ha Breiz* s'avérait donc ardue.

Comment donc traduire dans une langue des concepts et des choses qui sont étrangers à son environnement habituel ? La première solution, la plus simple est évidemment l'emprunt qui n'est possible que si les deux langues ont un système phonologique assez proche ou au prix de modifications importantes de la prononciation. De plus, les emprunts se font souvent de façon indirecte, c'est-à-dire qu'ils passent par une tierce langue comme le français dans le cas de *Feiz ha Breiz*. Les rédacteurs ne citant que rarement leurs sources, il est bien souvent impossible de savoir si un article est une traduction ou un texte original en breton à l'instar de cette lettre envoyée par un missionnaire breton en Kabylie :

*Ouspen e caver eur benvec, hanvet Tobokolt, hag a zo henvel braz euz ar benvec na hanver ket e Breiz-Izel, hag a gaver peurvuia dindan ar gueleou. Ann Tobokolt a zo eur pot-pri eta; meur a vicher e renk ober; en em zervicha a reer outhan evit ober meur a dra.*



(On trouve un autre ustensile, appelé Tobokolt, qui ressemble énormément à un objet qu'on ne nomme pas en Bretagne et qu'on trouve le plus souvent sous les lits. Le Tobokolt est donc un pot de terre qui doit avoir plusieurs utilisations ; on s'en sert à divers usages<sup>7</sup>.)

L'autre technique pour nommer des objets exotiques est de recourir au néologisme et les rédacteurs de *Feiz ha Breiz* sont passés maîtres dans l'art de créer de nouveaux mots à partir de mots bien connus et courts. Ces néologismes, les plus faciles à saisir, comme « *liamfrouez* » (lien-fruit) pour liane ne sont généralement pas traduits en français (à quoi bon puisque le lecteur n'est pas supposé le savoir) et seul le contexte en explicite le sens :

*Gant eun taol bouc'hal e troc'haz eur scoden euz an doare liamfrouez a gaver er c'hoajou-ze, hag a zo ker stang ma reont eun doare rouejou, ha ne deus nemet ar c'houezidi hag a c'helfe en em denna dreizho. Al liamfrouez-ze a zo ker guen ha ker soubl hag eur gorden, hag ober a rer gantho eno kement a rer gant kerdin er broiou seven.*

(D'un coup de hache il coupa un bout de cette sorte de lianes que l'on trouve dans ces bois et qui sont si denses qu'elles forment comme des filets et que seuls les sauvages pourraient traverser. Ces lianes sont aussi blanches et souples qu'une corde et on les utilise tout à fait comme les cordes dans les pays civilisés<sup>8</sup>.)

Parfois, cependant, d'autres objets exotiques sont traduits et expliqués longuement, surtout si cette explication a aussi un objectif qui dépasse la simple définition :

*Ar c'hristen-ze, hanvet Yank, a voa bet barnet da zouguen evit bepret ar skeul-c'houzoug (la cangue). Ar re a lenn liziri Breuriez ar Feiz a voar petra eo ar skeul-c'houzoug. Bez'ez eo daou dam coat pe daou bost stag an eil oc'h eguile gant diou vaz evel eur c'hravaz pe eur brancardou. Etre an diou vaz e tremener ar penn, hag an daou bost a zisken var an diou scoas. Avehou eo henvel oc'h eur golo taol a ve graet eun toull er c'heiz anezhan evit tremen ar penn. Mar sonjer penaus ar skeul-c'houzoug a*

7. F&B n° 23 (7 juin 1879).

8. F&B n° 458 (8 novembre 1873).

*bouez avechou bete pevar ugent, bete kant lur, penaus an hini so laket ar skeul-ze dezhan ne all ket sevel he zaouarn d'he c'hinou, ne all ket sellet oc'h an douar, ne all ket gourvez...e c'heller gouzout eun dra bennag pebez merzerinti eo dougen ar skeulc'houzoug-ze.*

(Ce chrétien, appelé Yank, avait été condamné à porter à tout jamais l'échelle de cou (la cangue). Ceux qui lisent *Lizerou Breuriez ar Feiz* savent ce qu'est une échelle de cou. Elle consiste en deux morceaux de bois ou deux poteaux attachés l'un à l'autre par deux bâtons comme une civière ou des brancards. On passe la tête entre ses deux bâtons et les deux poteaux descendent sur les épaules. Elle ressemble parfois au plateau d'une table dans le centre duquel on a fait un trou pour passer la tête. Quand on sait que l'échelle de cou pèse parfois entre 80 et jusqu'à 100 livres, que celui qui doit la porter ne peut ni lever les mains à sa bouche, ni regarder par terre, ni s'allonger... On peut imaginer le martyre que constitue le port de cette échelle de cou<sup>9</sup>.)

Notons que par la suite, *Feiz ha Breiz* utilisera le mot «Kang, ar c'hang» passé en breton par l'intermédiaire du français concurrentement avec le néologisme skeul-c'houzoug / échelle de cou maintenant compris de tous<sup>10</sup>.



9. F&B n° 90 (20 octobre 1866).

10. Illustration : Martyre de Paul Khoan, Pierre Hiêu et Jean-Baptiste Thành (détail). *Les prisonniers comparaissent devant le préfet et refusent de fouler la croix*, 1837, anonyme vietnamien. Papier marouflé sur toile, collection Missions Étrangères de Paris. Avec leur aimable autorisation.

L'un des grands mérites de *Feiz ha Breiz*, qui entendait traiter de tout en breton est d'avoir donné aux écrivains, lexicologues et grammairiens bretons des méthodes et une base sur lesquelles ils peuvent s'appuyer encore aujourd'hui pour permettre au breton si ancien de rester un outil de communication performant dans un monde qui change si vite. Cette méthode consiste à vrai dire en peu de choses : pour qu'un néologisme soit acceptable, il doit être court (deux ou trois syllabes) et forgé à partir de mots connus. Autant «*rozellou-glav*» pour essuie-glaces aurait très bien pu se trouver sous la plume de Goulven Morvan, autant «*fiñskeudenni*» pour cinéma l'aurait très certainement laissé dubitatif. Il est important de noter que Goulven Morvan et ses disciples adaptent plus qu'ils ne traduisent. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'ils ne trouvent pas en breton de mot compréhensible équivalent à celui du texte original en français, ils utilisent une périphrase très pédagogique. Ainsi, les nomades sont des gens «qui vont d'un lieu à l'autre sans rester très longtemps quelque part<sup>11</sup>». Cette moindre utilisation des substantifs concoure évidemment à la vigueur du style de *Feiz ha Breiz*.

### *Un style alerte*

L'objectif des rédacteurs de *Feiz ha Breiz* est d'instruire les catholiques bas-bretons en les distrayant. La forme est donc très importante. Elle est d'autant plus importante que *Feiz ha Breiz* n'est pas illustré alors que des revues catholiques comme *L'Ouvrier* regorgent de gravures qui happent le lecteur.

À l'exception de l'éditorial, les articles sont donc le plus souvent présentés sous des formes qui plaisent au lectorat rural : le conte, la dispute ou la poésie chantée ou non. La conclusion est toujours très morale et simple. Le Breton a raison de tenir à sa langue, à ses traditions, à sa religion, à ses prêtres et à son roi (Henri V); l'ouvrier, le bourgeois voltairien, les protestants, les républicains et les savants athées sont fustigés ou tournés en ridicule.

La forme dialoguée est très souvent privilégiée et nous en avons vu un exemple avec Kersalé et la question de l'orthographe. Ainsi la rencontre entre l'évêque d'Alger et un marabout dans un hôpital de

---

11. Exemple cité par Jean LE DÛ, Yves LE BERRE, *Textes choisis dans Feiz ha Breiz*, op. cit.

campagne après une bataille permet à *Feiz ha Breiz* de donner sous une forme exotique et vivante un rappel du cours de catéchisme sur le dogme trinitaire. À la fin de ce dialogue, le marabout embrasse l'évêque avec effusion et le remercie de l'avoir éclairé<sup>12</sup>.

Après le départ de Goulven Morvan en 1875, *Feiz ha Breiz* prend un tour de plus en plus politique. Son contenu s'en trouve évidemment modifié avec un ton de plus en plus polémique. La virulence atteint parfois des sommets proprement inouïs les lendemains de défaites électorales. Dans le numéro 34 du 20 octobre 1877, Torr-He-Benn félicite les Léonards et les électeurs de l'arrondissement de Quimperlé qui ont « bien voté ». Il se tourne ensuite vers les autres et déclare :

*D'ar rest euz an Departamant ne velomp ket guelloc'h coumplimant da ober eget an hini a rea guechall sant Stephan d'ar Juzevien.*

*Pennou calet, discouarn potin, calounou dir ma'z oc'h, emezhan, c'hui zo bet enebourien hed ar veach da spered Doue ; an Den Just oc'h euz lakeat d'ar maro ; he lezen, douget beteg ennoc'h var diouaskel an elez hoc'h euz disprijet !*

*Setu aze ar c'homzou a garfemp hirio da gass beteg discouarn Kerneviz ha Tregeriz. Ar Juzevien a strake ho dent en ho fenn o clevet sant Stephan. Ne c'houlenomp ket muioc'h digant Kerneviz ha Tregeriz, nemed caout a raffé Doue din ac'hanomp euz an henor a reaz ar Juzevien da zant Stephan : d'hor laza a daoliou mein. An hanter vella euz al labour o deuz great. Pa girint e peurachuint anezhan, rag stanka hor ginou d'eomp, en dra vevimp, n'her graint biken. Torr he Benn.*

(Au reste du département nous ne voyons pas de meilleur compliment à faire que celui que fit autrefois saint Étienne aux Juifs.

Têtes dures, oreilles de fonte, cœurs d'acier que vous êtes, dit-il, vous avez de tout temps été les ennemis de l'esprit divin ; vous avez mis à mort l'Homme Juste ; sa loi, qui vous était apportée par les ailes des anges, vous l'avez méprisée !

Voici les paroles que nous aimerions envoyer aujourd'hui aux oreilles des Cornouaillais et des Trégorois. Les Juifs avaient les dents qui crissaient dans leur bouche en entendant saint Étienne.

---

12. F&B n° 36 (7 octobre 1865).

Nous n'en attendons pas plus des Cornouaillais et des Trégorois, à moins que Dieu ne nous trouve dignes de l'honneur que firent les juifs à saint Étienne : de nous lapider. Ils ont déjà fait plus que la moitié du travail. Ils l'achèveront quand ils voudront, car nous clouer le bec, ils ne le feront jamais tant que nous vivrons. (Torr-he Benn.)

On comprendra qu'un tel article n'a pas dû plaire à tous les lecteurs de *Feiz ha Breiz* et que certains collaborateurs de la revue aient pris leurs distances. Théophile de Pompéry qui avait écrit une série d'articles sur l'agriculture a dû apprécier modérément que *Feiz ha Breiz* appelle à voter contre lui parce que républicain.

Si Goulven Morvan ne faisait pas ouvertement de politique, ses successeurs remplissaient des pages relatant les débats à la Chambre. Le ton y est souvent vif et parfois injurieux : « *ar juzeo teurs Naquet, ar born Gambetta...* ». Les phrases sont souvent si longues et l'usage du point-virgule si courant que le lecteur peu habitué pourrait se perdre. On trouve là l'influence évidente de la solide culture latine de ces hommes d'Église. Un autre élément stable du style de *Feiz ha Breiz* est l'influence des Saintes Écritures. Des phrases entières des Pères de l'Église (Tertulien, Mélicon de Sardes, Clément d'Alexandrie, etc.) sont ainsi traduites et recyclées dans *Feiz ha Breiz*. Mélicon de Sardes est ainsi plagié dans un article narrant les agapes anthropophages d'un roi des îles Fidji<sup>13</sup>.

## Conclusion

En conclusion, après dix ans de succès, *Feiz ha Breiz* prend un tour de plus en plus violemment monarchiste alors que la population et donc son lectorat se laissent gagner peu à peu par les idées républicaines. La fin était prévisible et même la plume de talent qu'était Gabriel Milin n'y pouvait rien. Même si la qualité littéraire de ses articles est grande, le lecteur devait tout de même se lasser de le voir faire feu de tout bois contre le gouvernement impie et les républicains. Devenu au fil des ans un outil de propagande monarchiste, *Feiz ha Breiz* n'a même pas survécu un an à la mort du comte de

13. JMN, « Sakobau, an debrer tud », *Feiz ha Breiz* n° 10, 6 mars 1880.

Chambord (29 octobre 1883) qui laissait les légitimistes dans le plus grand désarroi.

Le bretonnant d'aujourd'hui constate que *Feiz ha Breiz* a joué un rôle très important dans l'histoire si houleuse de l'orthographe du breton. Il a aussi permis de confronter la réforme de Le Gonidec à la langue quotidienne du peuple. De cette confrontation rendue possible par la compétence et la personnalité d'hommes comme Goulven Morvan est née une synthèse dont les écrivains, journalistes, linguistes et enseignants bretonnants du XXI<sup>e</sup> siècle pourraient tirer grand profit. À un siècle et demi de distance et dans une situation sociolinguistique fort différente, son souci d'instruire et de distraire dans une langue élégante et vive nous offre un modèle : son art consommé du néologisme, ses explications limpides, son sens de l'humour et de la formule font de Goulven Morvan un auteur incontournable.

## Bibliographie

- BROUDIC Fañch, *La pratique du breton de l'Ancien-Régime à nos jours*, Rennes, PUR, 1995.
- CHOPLIN Cédric, *La représentation des peuples exotiques et des missions dans Feiz ha Breiz (1865-1884)*, Thèse de doctorat sous la direction de Gwendal Denis, Université Rennes 2, 2009.
- RAOUL Lukian, *Un siècle de journalisme breton*, Le Guilvinec, Le Signor, 1981.
- LAGRÉE Michel, *Religion et cultures en Bretagne. 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992.
- CALVEZ Ronan, «*Un paysanisme breton*» *Feiz ha Breiz et la société bretonne (1865-1875)*, Brest, Mémoire de maîtrise, 1993.
- LE DÛ Jean, LE BERRE Yves, *Textes choisis dans Feiz ha Breiz*, Brest, Studi n° 11, avril 1979.



Zoë BOUGHTON\*

## **La standardisation continue de la langue française : l'apport des perceptions et attitudes langagières <sup>1</sup>**

**L**a diminution de l'étendue de la variation diatopique dans le français métropolitain est attestée depuis plusieurs décennies. Mais quelle est l'interaction entre ce nivellement (ou standardisation) de la prononciation et la capacité des locuteurs à percevoir et à bien identifier les origines géographiques et sociales d'autrui ? Dans cet article, nous présentons et comparons des résultats de diverses expériences en dialectologie perceptive du français afin de mesurer la justesse de telles identifications ainsi que de montrer et d'analyser les croyances et les attitudes des informateurs envers la vitalité continue des accents dans le français parlé contemporain.

Nous abordons ainsi des questions plus générales de processus (observons-nous la standardisation des accents, le nivellement, la convergence ?) à travers des études plutôt qualitatives de la percep-

---

\* Senior Lecturer in French, Department of Modern Languages, University of Exeter

1. Je tiens à remercier les organisateurs du Séminaire de la Bretagne Linguistique de leur invitation à intervenir lors de la journée d'études de décembre 2009. Le présent article est une version révisée et raccourcie de Boughton 2006.



tion et par rapport à des études quantitatives de la production langagière, c'est-à-dire de la variation phonologique. Est-il exact de dire que la standardisation de la langue française progresse toujours ? Peut-on dire que ce que l'on observe dans le français hexagonal diffère significativement de ce qui paraît être le cas dans d'autres pays, notamment la Grande-Bretagne ?

Dans un article traitant des avis de locuteurs parisiens et provençaux au sujet de la variation régionale du français, Kuiper (2005) affirme que 'la perception, c'est la réalité'. Ici, nous visons donc aussi à examiner ce qui est signifié par ces termes 'perception' et 'réalité', par exemple en comparant des recherches antérieures de Kuiper (1999) avec une expérience d'identification d'accent effectuée à Rennes en Bretagne. Cette comparaison révèle une divergence intéressante entre ce que les locuteurs croient savoir de la variation dans le français, et ce qu'ils perçoivent réellement une fois confrontés à des échantillons de voix authentiques.

Dans une deuxième partie, nous traiterons la question de la capacité des auditeurs à identifier exactement les origines sociales et géographiques d'autres Français sur la seule base de leur discours en présentant quelques données qui résultent d'une autre expérience d'identification d'accents entreprise plus récemment dans la région des Pays de la Loire. En examinant les résultats, nous aborderons deux questions principales : premièrement, qu'est-ce que nous apprenons des capacités des locuteurs à percevoir et à identifier les accents des autres, et de leurs attitudes envers la variation dans le français parlé ; et deuxièmement, que pouvons-nous dire quant à l'ampleur du nivellement, et le progrès de la norme, dans le français parlé urbain du nord de la France ?

### **Contexte : l'étude perceptive de Rennes**

L'étude dans les Pays de la Loire, présentée ci-dessous, était conçue comme le développement d'un projet de recherche effectué à Rennes en 1997 et 1998 (Armstrong et Boughton, 1998 ; Boughton, 2001, 2003), ce dernier étant un des éléments d'une étude plus étendue examinant l'uniformisation phonologique dans le français

urbain septentrional (Boughton, 2003). Dans le contexte de cette étude, un grand corpus de français parlé était recueilli à Nancy (en Lorraine) et à Rennes (en Bretagne); l'âge et la stratification sociale des deux échantillons de 32 locuteurs interviewés dans chacune des deux villes (c'est-à-dire 64 locuteurs au total) sont indiqués dans le tableau 1.

Tableau 1 : Âge et structure des échantillons de locuteurs à Nancy et à Rennes

ÂGE/CLASSE	HOMMES		FEMMES	
	CO	CM	CO	CM
16–25	4 JHO	4 JHM	4 JFO	4 JFM
40–60	4 HAO	4 HAM	4 FAO	4 FAM

Légende : JHO = jeune homme, classe ouvrière; FAM = femme plus âgée, classe moyenne, etc.

Le but principal de ces enquêtes de terrain était de déterminer l'ampleur de la standardisation phonologique dans deux villes semblables du point de vue démographique mais éloignées l'une de l'autre sur le plan géographique. Cependant, après avoir terminé l'enquête à Nancy, nous avons décidé de tester nos propres impressions de manque d'un accent localisé marqué en demandant à un groupe de locuteurs français d'écouter et de juger des échantillons représentatifs du français parlé à Nancy. Ceci a été effectué à Rennes par l'inclusion d'une épreuve auditive à la fin des interviews, qui étaient par ailleurs typiques de la méthode d'enquête sociolinguistique variationniste développée notamment par William Labov (1966/2006, 1972). Quarante informateurs rennais, socialement stratifiés selon les indications déjà montrées dans le tableau 1, ont été invités à écouter des extraits d'environ une minute du discours spontané d'un sous-échantillon de huit des locuteurs nancéiens. Des enregistrements de ce sous-échantillon avaient été copiés sur cassette dans un ordre aléatoire et chaque extrait était représentatif d'une catégorie différente, c'est-à-dire un des jeunes hommes de la classe ouvrière, une des femmes plus âgées de la classe moyenne, etc. Après avoir écouté chaque extrait,

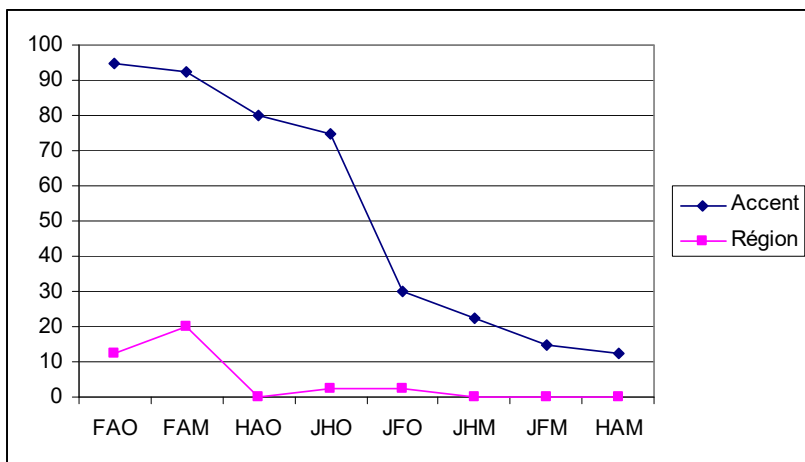
les auditeurs rennais ont répondu à quatre questions qui étaient formulées de façon assez ouverte afin de ne pas trop influencer les réactions possibles aux voix. Voici les quatre questions :

- A : À votre avis, est-ce que la personne qui parle a un accent ?  
 B : Est-ce que la personne appartient plutôt à la classe ouvrière ou à la classe moyenne ?  
 C : Est-ce que vous pouvez repérer la région d'origine de la personne ?  
 D : Est-ce que vous trouvez leur accent/façon de parler agréable ?

Puisque nous nous concentrons principalement sur l'identification régionale de l'accent, les réponses aux questions A et C sont montrées dans la figure 1.

(En résumé, la classe sociale était en général bien identifiée, et il y avait une corrélation inverse entre perception comme 'agréable' et saillance de l'accent.)

Figure 1 : Réponses affirmatives à la question A ('oui, la personne a un accent') et identifications régionales 'exactes' des huit locuteurs nancéiens



La figure 1 montre les pourcentages d'identifications régionales correctes des huit locuteurs nancéiens à côté des réponses affirmatives à la question A, 'À votre avis, est-ce que la personne qui parle a un accent?' Les locuteurs sont rangés le long de l'axe horizontal par ordre de diminution de la saillance de l'accent perçu de gauche à droite (ou de 'accent marqué' à 'accent neutre'). Le résultat évident démontré ici est que les auditeurs rennais ne pouvaient pas pour la plupart identifier l'origine régionale du sous-échantillon de locuteurs nancéiens, d'une façon plus ou moins indépendante de la perception d'un accent quelconque. Pour la plupart des huit locuteurs, la proportion d'identifications régionales correctes reste près de zéro, malgré une interprétation plutôt généreuse de ce qui était considéré comme 'correct' : si l'est de la France était mentionné dans une réponse, elle était classée comme précise, même si l'informateur devinait aussi le Québec, Paris, ou même Rennes, par exemple. La réponse la plus fréquente à la question C était de loin 'je ne sais pas' ou 'je n'ai aucune idée', qui représente en moyenne à peu près 61 % de toutes les réponses données.

Comment ce résultat peut-il être expliqué? Nous observons que peu de traits de prononciation localisés sont présents ; et même quand il y en a, peu d'informateurs ont eu la connaissance nécessaire pour leur permettre d'indiquer exactement leur origine. En effet, l'aspect régional n'a pas été souvent mentionné en réponse aux huit voix. Ceci suggère un manque général de conscience parmi le groupe d'auditeurs de traits localisés distinctifs de prononciation dans les extraits.

Pourtant, nous pouvons contraster ce manque apparent de conscience avec des résultats obtenus par Kuiper (1999) dans une étude de dialectologie perceptive qui a employé d'autres méthodes plus 'classiques' dans ce champ (voir Preston, 1989, 1999 ; Long et Preston, 2002) pour examiner les perceptions d'un groupe de 76 Parisiens envers le français régional. Il a donné à ses informateurs une carte de la France et leur a demandé soit d'encercler soit d'indiquer par écrit toutes les régions « où les gens ont une manière particulière de parler » (Kuiper, 1999 : 244). Une carte sommaire composée de toutes les réponses montre que l'Alsace-Lorraine termine à la

deuxième place parmi les régions les plus souvent indiquées (55/76 ou 72% de réponses). En ceci l'Alsace-Lorraine n'a été précédée que par la Provence (63/76), et était suivie, à la troisième place, par le Nord/Lille (44/76).

Les informateurs étaient ensuite invités à classer 24 variétés régionales de français selon le degré de différence par rapport à la norme, la perception comme 'correcte' et la perception comme 'agréable'. Le français de la Lorraine a reçu un classement très haut (ou plutôt bas) sur chacun des trois critères : 20<sup>e</sup> sur 24 pour le degré de différence à la norme, 21<sup>e</sup> pour la perception comme 'correct' et 22<sup>e</sup> pour la perception comme 'agréable'. Pour ce groupe de Parisiens donc, le français de la Lorraine se situe en bas de l'échelle perceptuelle, puisqu'ils le trouvent fortement divergent par rapport à la norme, ainsi qu'incorrect et désagréable.

Par contre, les résultats de notre étude à Rennes démontrent que quand une méthode différente est adoptée – à savoir quand on présente aux informateurs des échantillons authentiques du français de Lorraine (bien que ce soit un français lorrain urbain, et de substrat roman) –, ils perçoivent très peu de divergence, et ne peuvent pas, en général, associer les voix avec une région particulière même quand ils perçoivent de la divergence. Ainsi semble-t-il qu'il existe un espace intéressant et révélateur entre ces différents types de perceptions, obtenus à l'aide de différents outils expérimentaux, aussi bien qu'entre différents types de réalités.

## **L'étude perceptive des Pays de la Loire**

### *Hypothèse*

La motivation initiale pour l'étude dans la région des Pays de la Loire était de développer la recherche effectuée à Rennes ainsi que de mettre en évidence les faiblesses possibles de sa méthode. L'hypothèse principale, cependant, demeurerait la même : à cause du nivellement des traits de prononciation régionaux distinctifs, les auditeurs trouveront difficile la tâche d'identification exacte des origines géographiques des échantillons de variétés urbaines du français septentrional.

### **Méthode**

Cette fois, l'enquête de terrain était effectuée dans la région des Pays de la Loire, premièrement à La Baule (département de Loire-Atlantique) et ensuite dans le département du Maine-et-Loire, en 2002-2004 par Tracy Agnew.

Le groupe d'auditeurs comptait 32 personnes, 16 hommes et 16 femmes, socialement stratifiés par âge et classe sociale comme nous avons vu dans le tableau 1. Chacun des auditeurs était originaire d'un de ces deux départements des Pays de la Loire, ou y habitait depuis au moins dix ans.

Les lieux d'enquête étaient sélectionnés pour des raisons pratiques, mais il y a également un intérêt théorique dans leur proximité relative à Rennes (environ 130 kilomètres) comparée à leur distance de Nancy (environ 750 kilomètres). L'inclusion des échantillons de voix provenant des deux villes (plutôt que de Nancy seule comme dans l'étude de Rennes) ajoute un autre élément à l'hypothèse indiquée plus tôt : si les informateurs des Pays de la Loire ne peuvent pas distinguer les locuteurs de Nancy de ceux de Rennes, ceci confirmerait l'hypothèse que la prononciation du français septentrional est fortement nivelée.

La cassette était alors conçue pour examiner cette question : 32 extraits y étaient enregistrés dans un ordre aléatoire, avec seize locuteurs de Rennes et seize de Nancy suivant les indications du tableau 2. L'échantillon de locuteurs est donc multiplié par quatre en comparaison avec le groupe de huit locuteurs de Nancy qui figuraient dans l'étude antérieure de Rennes.

Tableau 2 : Locuteurs nancéiens et rennais échantillonnés dans l'étude perceptive des Pays de la Loire

	NANCY				RENNES			
	HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES	
ÂGE	CO	CM	CO	CM	CO	CM	CO	CM
16-25	2 JHO	2 JHM	2 JFO	2 JFM	2 JHO	2 JHM	2 JFO	2 JFM
40-60	2 HAO	2 HAM	2 FAO	2 FAM	2 HAO	2 HAM	2 FAO	2 FAM

Légende : JHO = jeune homme, classe ouvrière ; FAM = femme plus âgée, classe moyenne, etc.

Une autre différence par rapport à l'étude de Rennes se trouve dans le style de discours utilisé : cette fois, les extraits sont issus de lectures et non plus de passages spontanés de conversations<sup>2</sup>. Ceci assure l'uniformité de ce qui est dit, mais naturellement signifie que les locuteurs sont susceptibles de surveiller leur prononciation plus étroitement, ce qui pourrait aboutir à l'atténuation de traits localisés, s'il y en a.

Le temps moyen pris pour lire l'extrait est de 25 secondes. C'est moins que la moitié de la durée des extraits d'une minute utilisés dans l'étude de Rennes, mais néanmoins plus long que les 10-15 secondes que les informateurs de Harms (1961) ont trouvé suffisants pour leur permettre d'identifier le statut social d'autres locuteurs américains<sup>3</sup>. Cependant, le fait que les extraits soient plus longs que ce qui semble strictement nécessaire pourrait compenser les inconvénients potentiels de l'emploi d'échantillons de lecture plutôt que de conversation spontanée.

Les informateurs ont écouté la cassette, un extrait à la fois, et ont formulé leurs jugements en réponse à ces quatre questions :

1. Pouvez-vous identifier la région d'origine de cette personne ?
2. Cette façon de parler évoque-t-elle une ville particulière ou plutôt la campagne ?
3. Pouvez-vous identifier cette personne en termes d'origine sociale ou de catégorie socioprofessionnelle ?
4. Pouvez-vous indiquer les caractéristiques évoquées par cette façon de parler (p. ex. beau, laid, correct, accent des banlieues...)?

---

2. Le texte de l'extrait est comme suit (voir LEFEBVRE, 1991 : 65 ; cf. BOUGHTON, 2003 : 62) : *Tout à l'heure, le jeune homme va prendre le train. Il part. Il ne sait guère ce qui l'attend. À la gare, sur le quai, des cantines, des sacs militaires, des valises sont entassés pêle-mêle. Il rêve à l'été dernier quand il ramassait les meules de foin. Le soleil baignait la campagne d'une lumière dorée, et ça et là, des bouquets de saules offraient une ombre au bétail.*

3. Voir aussi BAUVOIS, 1996 (extraits de vingt secondes) et WOEHRLING et BOULA DE MAREÛIL, 2006 (extraits de neuf secondes).

Dans cet article, nous allons traiter seulement les réponses à la question 1. La formulation de cette question était identique dans l'étude de Rennes, mais ici les réponses possibles ont été contraintes : on a dit aux informateurs que les locuteurs venaient de la moitié nord de la France, et dix villes<sup>4</sup> ont été indiquées sur une carte comme exemples de lieux d'origine possibles, y compris Nancy et Rennes.

### ***Question 1 : Résultats et discussion***

Après chaque extrait, on demandait premièrement aux informateurs d'identifier la région d'origine du locuteur qu'ils venaient d'entendre (question 1). Ils ont noté différents types de réponses sur une feuille : soit villes particulières, soit régions, soit les deux à la fois. Il était donc nécessaire de classer les réponses afin de faciliter l'analyse des résultats<sup>5</sup>. Nous avons alors distingué six catégories :

- Nord (= N dans les figures 2 à 7 ; y compris les réponses de Lille, Rouen, Normandie, Picardie) ;
- Est (= E ; y compris les villes de Nancy, Strasbourg et Dijon) ;
- Ouest (= W ; avec réponses de Brest, Nantes, Rennes, Angers/Anjou, Loire Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe, Chartres, Pays de la Loire et *normal(e)* – parce qu'il nous semblait qu'en disant 'normal', l'auditeur laissait entendre qu'il ne remarquait aucune différence par rapport à sa propre variété, c'est-à-dire celle du Pays de la Loire) ;
- Centre (= C ; y compris Tours) ;
- Paris (= P ; ainsi que *région parisienne*) ;
- 'Ne sais pas' (= ? ; indiqué par un point d'interrogation ou une case vide sur le formulaire).

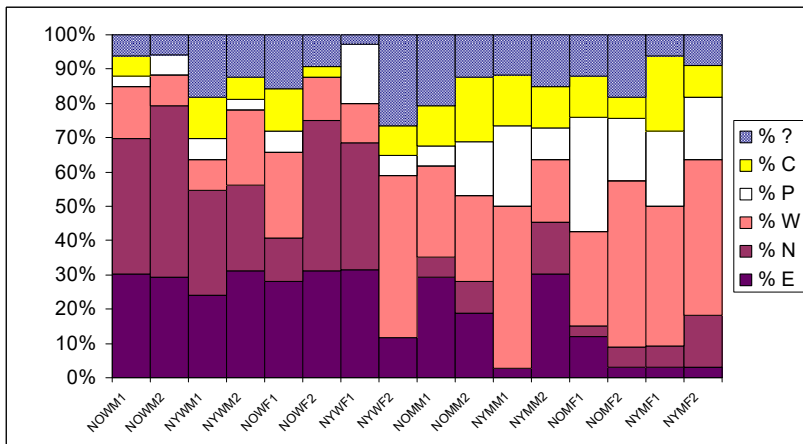
---

4. Les dix villes étaient Brest, Nantes, Rennes, Tours, Rouen, Paris, Lille, Nancy, Dijon et Strasbourg.

5. Quand les informateurs ont donné plus d'une réponse, par exemple 'centre ou ouest', les deux ont été comptées séparément, ce qui veut dire que le nombre total de réponses varie. Ceci explique pourquoi des pourcentages plutôt que des proportions ('x/32') sont indiqués dans les figures 2 à 7 ci-dessous.

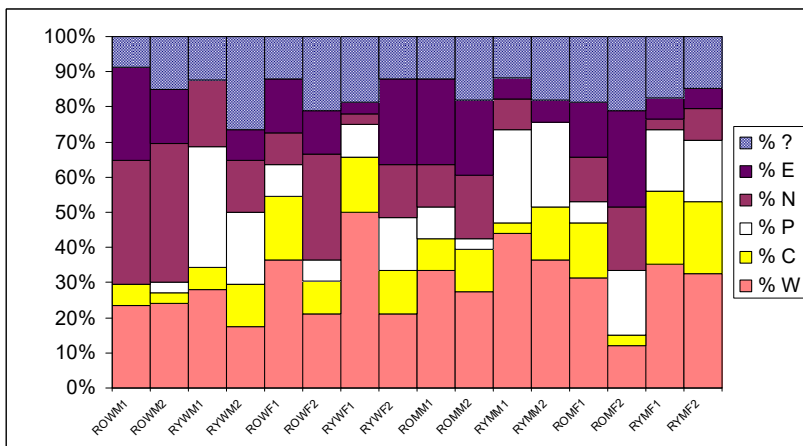


Figure 2 : Identifications régionales des locuteurs nancéiens par les auditeurs des Pays de la Loire



Légende : NOWM = Nancy Older Working-Class Male (Nancéien plus âgé, classe ouvrière) ; NYMF = Nancy Younger Middle-Class Female (jeune Nancéienne, classe moyenne), etc.

Figure 3 : Identifications régionales des locuteurs rennais par les auditeurs des Pays de la Loire



Légende : ROWM = Rennes Older Working-Class Male (Rennais plus âgé, classe ouvrière) ; RYMF = Rennes Younger Middle-Class Female (jeune Rennaise, classe moyenne), etc.

Les figures 2 et 3 montrent les proportions d'identifications régionales des locuteurs réparties selon les six catégories, et divisées en deux groupes par région d'origine : Nancy en figure 2 et Rennes en figure 3. Au sein de ces deux groupes, les locuteurs sont présentés selon le même ordre de catégories sociales de gauche à droite, et cet ordre se base sur deux hypothèses de travail. Premièrement, les représentants de la même catégorie (par exemple, les hommes nancéiens plus âgés de la classe ouvrière, numérotés 1 et 2) sont mis ensemble dans l'idée qu'ils seront perçus d'une façon similaire, et deuxièmement, la position des catégories de gauche à droite reflète la supposition que l'accent devient progressivement plus neutre ou standardisé. En d'autres termes, puisque nous supposons que la catégorie socioprofessionnelle sera le facteur le plus déterminant de la divergence de la prononciation, réelle et imaginée, les locuteurs représentatifs de la classe ouvrière sont groupés à gauche, et ceux de la classe moyenne à droite. Au sein de ces groupes divisés par classe, les hommes se trouvent à gauche (moins standard) et les femmes à droite (plus standard), et au sein des groupes d'hommes et de femmes, les locuteurs plus âgés sont situés à gauche des moins âgés. Cet ordre hypothétique des locuteurs par accent du moins au plus standard se fonde et sur les conclusions générales de la recherche sociolinguistique variationniste, et sur l'affirmation peu controversée de Carton et autres (1983 : 93) que le degré de standardisation de l'accent couvre un continuum dont les pôles sont âgé / rural / défavorisé / sédentaire (et masculin ?) d'un côté, et jeune / urbain ou citadin / favorisé (et féminin ?) de l'autre.

Pourtant, il faut remarquer que les six catégories régionales sont présentées dans un ordre différent de bas en haut dans les figures 2 et 3 : la proportion de réponses 'Est' se voit en bas des colonnes pour les locuteurs de Nancy pour faciliter la comparaison à l'intérieur de ce groupe ; de la même façon, 'Ouest' se trouve en bas des colonnes pour les locuteurs rennais. Revenant aux Nancéiens, 'Nord' est au-dessus de 'Est' parce que cette catégorie nous semblait la deuxième plus probable entre celles qui restaient ; 'Nord' est donc suivi de 'Ouest', 'Paris' et 'Centre'. Quant aux Rennais, 'Centre' et 'Paris' se situent au dessus de 'Ouest', parce que nous supposons que pour ce groupe de locuteurs, ces deux perceptions seraient plus probables que 'Nord' et 'Est', qui sont alors montrés en gris plus foncé vers le

haut. Sur les deux figures, la proportion de ‘ne sais pas’ peut se voir tout en haut, et on n’y observe pas de tendance nette (Nancy, 12,7% de ‘?’ en moyenne ; Rennes, 16,2%).

On observe dans la figure 2 que la proportion de réponses ‘Est’ pour les locuteurs nancéiens diminue de gauche à droite, ce qui indique une corrélation avec la classe sociale. Sept des huit locuteurs ouvriers, situés à gauche, sont perçus d’une façon similaire, chacun ayant reçu environ 30% de réponses ‘Est’. La deuxième jeune femme ouvrière (= NYWF2) semble être un locuteur de transition : à la droite de cette jeune femme, les proportions de ‘Est’ fluctuent, et puis se stabilisent près de zéro tout à fait à droite. Ce locuteur a reçu la plus grande proportion de ‘ne sais pas’ et un taux important de ‘Ouest’, indiquant qu’elle était difficile à localiser. En effet, elle marque un deuxième tournant, car elle fait partie du groupe de locuteurs de la classe moyenne à droite qui montrent une grande proportion de perceptions de ‘Ouest’, ‘Paris’ ou ‘Centre’. Ceci pourrait faire preuve de la tendance d’annexion observée dans des études précédentes, par laquelle les auditeurs s’approprient ceux dont la façon de parler semble similaire à la leur<sup>6</sup> comme étant originaires de la même région qu’eux-mêmes.

Le taux moyen général d’identifications ‘correctes’ des locuteurs nancéiens comme originaires de l’Est est de 20%. Par comparaison à la moyenne de 5% trouvée dans l’étude antérieure effectuée à Rennes, ceci semble être une amélioration marquée, résultant peut-être des renseignements supplémentaires donnés aux informateurs. Cependant, puisque les réponses sont groupées selon six catégories, le pur hasard donnerait une moyenne de 17% (cf. Woehrling et Boula de Mareüil, 2006). D’un plus grand intérêt est alors la relation entre classe sociale et perception de ‘Est’ : le taux moyen de ‘Est’ pour les locuteurs nancéiens ouvriers est de 27%, mais n’est que 13% pour les locuteurs de la classe moyenne. Ceci présente un contraste avec les perceptions de ‘Ouest’ : de 19% en moyenne pour les locuteurs ouvriers, augmentant jusqu’à 35% pour ceux de la classe moyenne. (La ville de Nancy, marquée sur la carte donnée aux informateurs en tant que renseignement contextuel, n’a reçu qu’un taux de 4,2% de réponses en moyenne.)

---

6. C’est-à-dire qu’ils n’observent aucune divergence saillante.

La figure 3 montre des tendances différentes. Le taux moyen général de perceptions ‘exactes’ des locuteurs Rennais comme originaires de ‘l’Ouest’ est de 30%, quelque peu plus élevé que pour les Nancéiens (bien que le taux moyen de réponses précisément de Rennes ne soit que de 4,3%). Ce résultat démontre que les auditeurs originaires du nord-ouest ont pu faire la différence entre les Rennais de l’ouest et les Nancéiens de l’est dans une certaine mesure, mais non pas de façon simple. La plus grande proportion globale d’identifications exactes pourrait renvoyer simplement à l’annexion<sup>7</sup> et en outre, les proportions de réponses dans les autres catégories révèlent une image complexe. Nous voyons encore quelques interactions entre identification ‘exacte’ et classe sociale, mais dans le sens contraire à celles observées pour les locuteurs nancéiens : le taux moyen de ‘Ouest’ pour les locuteurs ouvriers, situés à gauche, est de 28%, tandis qu’il est de 32% pour ceux de la classe moyenne, c’est-à-dire une modeste tendance à la hausse. Les perceptions de ‘Est’ présentent un deuxième contraste avec ce que nous avons observé pour les locuteurs de Nancy. Le taux moyen de perception des locuteurs Rennais de la classe ouvrière comme étant de ‘l’Est’ est de 13%, et de ceux de la classe moyenne, de 14% ; il y a donc très peu de différence quant aux groupes divisés par classe sociale. Il existe pourtant un contraste important par rapport à la classe quant aux perceptions de ‘Nord’ : la moyenne est de 21% pour les Rennais ouvriers, mais celle-ci tombe sensiblement à 10% pour le groupe de la classe moyenne. Nous voyons là un écart intéressant entre les Rennais divisés par classe sociale en ce qui concerne la perception d’être du Nord.

Une autre observation intéressante qu’on pourrait faire par rapport à la figure 3 concerne les parties blanches importantes pour les locuteurs ayant des taux relativement élevés de réponses de ‘Paris’ : à savoir, les jeunes hommes Rennais. En regardant les remarques des informateurs de plus près, nous avons trouvé que les connotations de ‘Paris’ ne sont pas les mêmes pour ces deux groupes : pour les jeunes hommes ouvriers, une réponse de ‘Paris’ indique la *banlieue parisienne*, tandis que pour les jeunes hommes de

---

7. Ce qui implique que les accents de ce groupe sont moins divergents en général ; voir Boughton, 2005, pour quelques preuves empiriques corroborantes.

la classe moyenne, 'Paris' signifie la *ville*, le français plus standard, probablement l'ascension sociale et la mobilité géographique et peut-être aussi l'accent 'branché' des médias. Ce qui est clair est que l'étiquette 'Paris' possède une signification sociale double, et donc pour ces jeunes hommes rennais, la divergence de l'accent est associée non pas à une différence sur le plan régional mais à des différences sociales.

Figure 4 : Graphique 'radar' représentant les identifications régionales des locuteurs nancéiens de classe ouvrière

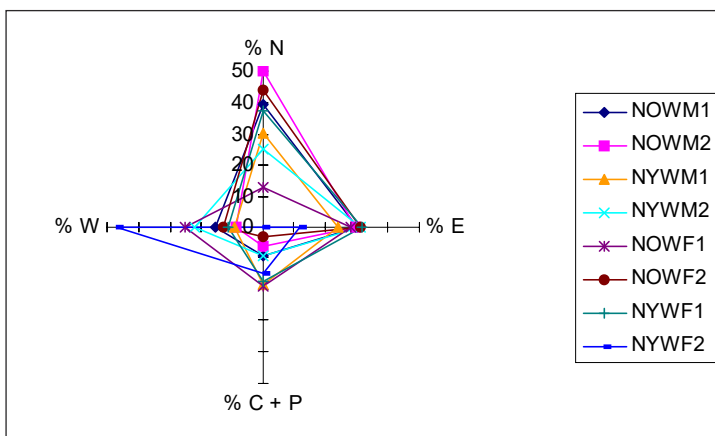


Figure 5 : Graphique 'radar' représentant les identifications régionales des locuteurs nancéiens de classe moyenne

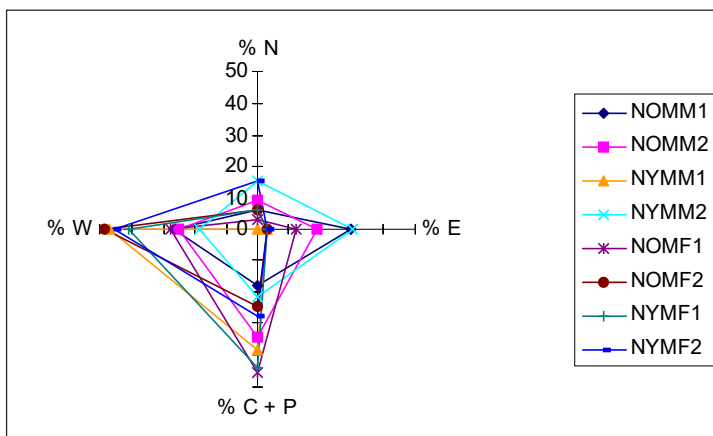


Figure 6 : Graphique 'radar' représentant les identifications régionales des locuteurs rennais de classe ouvrière

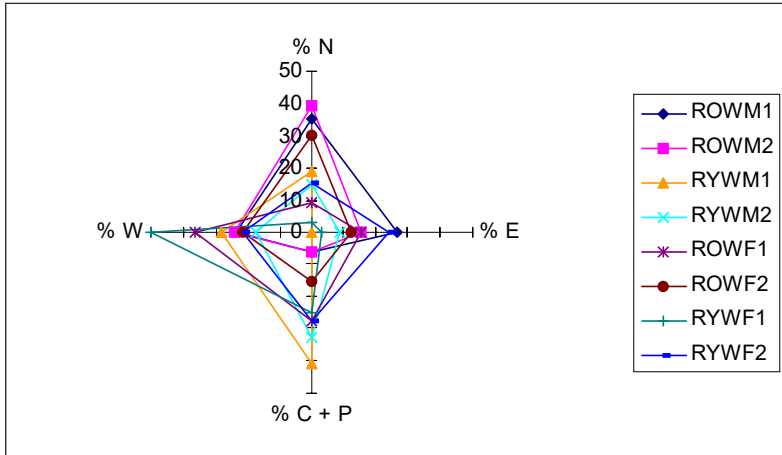
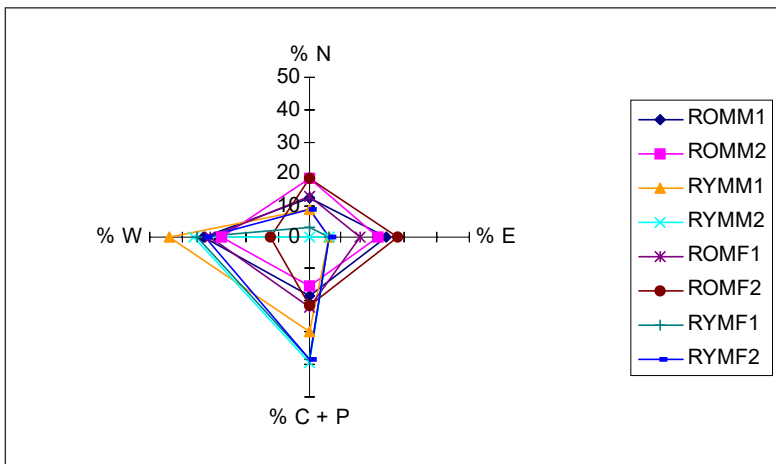


Figure 7 : Graphique 'radar' représentant les identifications régionales des locuteurs rennais de classe moyenne



Les figures 4 à 7 montrent encore une fois les réponses à la question 1, mais ici par des graphiques de type ‘radar’. Ceux-ci nous offrent la présentation visuelle peut-être la plus claire des perceptions régionales des groupes de locuteurs car on peut régler et étiqueter les axes pour refléter les quatre points cardinaux traditionnels. Au sein de chaque ‘toile’ radar, une ligne représente un seul locuteur et sert à joindre les points sur les axes qui sont placés selon le pourcentage d’une réponse particulière (par exemple, ‘Nord’) pour ce locuteur. Dans ces figures, les réponses de ‘Centre’ et ‘Paris’ ont été additionnées, d’autant plus que les deux semblent en général évoquer un manque de divergence, pour créer quatre ‘directions’ perceptives générales.

Les deux groupes régionaux de locuteurs sont encore une fois séparés et puis subdivisés par classe sociale : classe ouvrière en haut et classe moyenne en bas. Une comparaison des figures 4 et 5 (Nancy) avec les figures 6 et 7 (Rennes) montre des tendances similaires, mais pas identiques. Ceci implique que les auditeurs ont pu cerner des différences générales entre les groupes régionaux. En outre, au sein des groupes régionaux, les tendances observées par rapport aux classes sociales ne sont pas tout à fait les mêmes.

Quant à Nancy, les figures 4 et 5 sont presque des images inversées, ce qui souligne une différence nette liée à la classe sociale. La figure 4 (classe ouvrière) montre un effet d’entassement ou regroupement pour ‘Est’ ainsi qu’un fort attrait vers ‘Nord’ qui n’est pas observé pour les locuteurs de la classe moyenne (figure 5) ; inversement, la figure 5 montre que les locuteurs nancéiens de la classe moyenne sont fortement associés avec ‘Ouest’, ‘Centre’ et ‘Paris’, moins associés avec ‘Est’ et très peu avec ‘Nord’. C’est alors l’axe ‘Nord’ qui divise le plus les classes sociales. L’exception est encore une fois la jeune femme ouvrière ‘de transition’ (NYWF2) dont la ligne se distingue des autres dans la figure 4, sa forme étant beaucoup plus similaire à celles montrées dans la figure 5.

En ce qui concerne Rennes, les figures 6 et 7 démontrent encore une différence générale dans les perceptions des deux classes sociales, mais ici le contraste n’est pas aussi saisissant que pour les groupes par classe de Nancy. Ceci peut-être en raison du fait que

l'élément régional de leur accent, s'il y en a un (voir Boughton, 2005), n'est pas aussi divergent que chez les locuteurs de Nancy et donc ne sert pas d'indice perceptif supplémentaire pour différencier les classes sociales. Les deux groupes de classe rennais montrent des perceptions similaires, quoique mixtes, de 'Est'; le radar de la classe moyenne montre un attrait plus fort et un regroupement vers 'Ouest' et 'Centre' / 'Paris', bien que plusieurs locuteurs ouvriers soient perçus d'une façon similaire et, qui plus est, les locuteurs nancéiens de classe moyenne sont plus fortement associés aux axes 'standard' de 'Ouest' et 'Centre' / 'Paris' que ceux de Rennes. Ce qui divise le plus les groupes sociaux rennais, c'est la forte association des locuteurs ouvriers avec 'Nord', une catégorie qui comprend les réponses de Lille, Rouen, Normandie et Picardie, qui se trouvent toutes à une distance importante de Rennes.

## Conclusion

Les résultats présentés ci-dessus démontrent que bien que les informateurs des Pays de la Loire n'ont pas très bien réussi à identifier exactement les régions d'origine des échantillons, ils ont néanmoins pu déceler quelques différences entre les locuteurs de Nancy et ceux de Rennes. Ceci est assez impressionnant étant donné la nature des stimuli – 32 extraits de lecture identiques de 25 secondes dans un ordre aléatoire – et suggère peut-être que l'effet du style de discours échantillonné a relativement peu d'importance (observé également par Woehrling et Boula de Mareüil, 2006). Cependant, nous avons vu aussi de claires preuves d'annexion incorrecte (voir par exemple le taux de 'Ouest' pour Nancy) quand peu, ou aucune, divergence n'a été perçue, et de la dépendance déplacée vis-à-vis de stéréotypes dépassés (par exemple, que 'Nord' signifie 'classe ouvrière') quand les auditeurs ont remarqué quelques différences d'accent. Dans l'ensemble, les résultats suggèrent deux axes régionaux-perceptifs majeurs : 'Nord / Est' évoquant une divergence d'accent régionale-sociale, et 'Ouest / Centre / Paris' lié à la convergence et donc à la neutralité d'accent (standardisé).

Tout au long de cette étude, nous avons vu des écarts entre des réalités empiriques (comme par exemple l'origine géographique réelle des locuteurs) et des représentations fondées au moins en partie



sur des stéréotypes sociaux (cf. Davies, 1994 ; Hauchecorne et Ball, 1997). Dans quelle mesure peut-on donc affirmer que ‘la perception, c’est la réalité’? Kuiper (2005 : 28) remarque que les perceptions populaires ou ‘folk’, c’est-à-dire des non-linguistes (Niedzielski et Preston, 2000), peuvent avoir ‘peu de fondement dans la réalité empirique’, mais sont néanmoins réelles psychologiquement et peuvent alors avoir un impact considérable sur les attitudes langagières, la sécurité et l’insécurité linguistique, peut-être alors sur le comportement linguistique et même la constitution de la norme. Nous pouvons ajouter que l’utilisation de stimuli authentiques, à savoir d’extraits de voix, dans la recherche perceptive peut non seulement dévoiler des écarts entre des degrés de divergence linguistique réelle et imaginée, mais pourrait aussi servir à ébranler des stéréotypes potentiellement nuisibles.

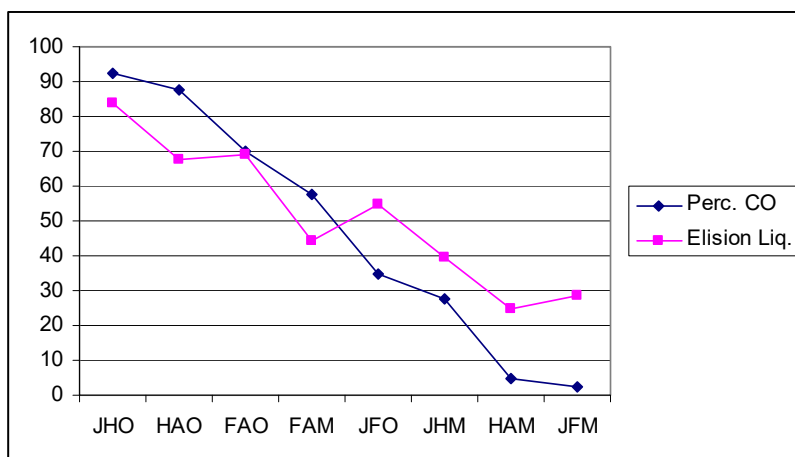
Bon nombre des informateurs ne l’ont simplement pas cru quand on leur a dit après l’épreuve auditive que les locuteurs étaient originaires de Nancy et de Rennes, et il a fallu du temps pour persuader certains d’entre eux, parfois jusqu’à trente minutes. Comme l’a dit un des auditeurs, ‘on ne peut pas résumer la personnalité, l’origine d’une personne avec la voix, juste avec son timbre de voix ; peut-être il y a cinquante ans mais plus maintenant’.

De ce point de vue, quelques-uns des écarts entre les réalités empiriques et perceptives dont nous avons discuté ici nous révèlent une partie du passé de la langue, mais d’autres, tels que les différences dans les perceptions des locuteurs plus âgés et celles des jeunes, peuvent donner des indications de sa trajectoire future.

### *Lien perception–production?*

Au cours de nos recherches, nous avons également étudié le comportement langagier des locuteurs dont nous avons vu les perceptions ci-dessus, un aspect particulier étant la variation dans la production des groupes finaux consonne + liquide (par exemple *table* > *tab*’, *quatre* > *quat*’). La figure 8 montre les taux d’élision de ces liquides trouvés pour les huit locuteurs de Nancy qui figuraient dans l’étude perceptive de Rennes, ainsi que les taux de perception de ces mêmes locuteurs comme étant d’origine ouvrière.

Figure 8 : Perception d'origine ouvrière et taux d'élimination de liquides en groupes finaux des huit locuteurs nancéiens de l'étude perceptive de Rennes



Ce que l'on peut souligner ici est que même si on observe le nivellement des accents sur le plan diatopique, de tels résultats laissent voir que les différences sur le plan diastratique peuvent néanmoins persister et, en outre, pourraient avoir une fonction diagnostique importante dans la perception de la variation sociolinguistique.

## Bibliographie

- ARMSTRONG Nigel et BOUGHTON Zoë, « Identification and evaluation responses to a French accent: some results and issues of methodology », *Revue Parole*, 5/6, 1998, p. 27-60.
- BAUVOIS Cécile, « Parle-moi, et je te dirai peut-être d'où tu es », *Revue de Phonétique Appliquée*, 121, 1996, p. 291-309.
- BOUGHTON Zoë, « Methodological approaches to the study of French accent identification », dans M.-A. HINTZE, T. POOLEY et A. JUDGE éd., *French Accents: Phonological and Sociolinguistic Perspectives*, London, AFLS/CILT, 2001, p. 218-239.

- BOUGHTON Zoë, *Phonological variation in contemporary standard French: a tale of two cities*, thèse de doctorat, University of Newcastle upon Tyne, 2003.
- BOUGHTON Zoë, «Accent levelling and accent localisation in northern French: comparing Nancy and Rennes», *Journal of French Language Studies*, 15, 2005, p. 235-256.
- BOUGHTON Zoë, «When perception isn't reality: accent identification and perceptual dialectology in French», *Journal of French Language Studies*, 16, 2006, p. 277-304.
- CARTON Fernand, ROSSI Mario, AUTESSERRE Denis et LÉON Pierre, *Les Accents des Français*, Paris, Hachette, 1983.
- DAVIES Winifred, «Dialect and standard in speakers' perceptions: delayed reactions to linguistic reality in a German city», dans M. PARRY, W. DAVIES et R. TEMPLE éd., *The Changing Voices of Europe*, Cardiff, UWP/MHRA, 1994, p. 295-309.
- HARMS Leroy, «Listener judgements of status cues in speech», *Quarterly Journal of Speech*, 47, 1961, p. 164-168.
- HAUCHECORNE Fabrice et BALL Rodney, «L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique», *Langage et Société*, 82, 1997, p. 5-25.
- KUIPER Laurence, «Variation and the norm: Parisian perceptions of regional French», dans D. PRESTON éd., *Handbook of Perceptual Dialectology*, tome 1, Amsterdam, John Benjamins, 1999, p. 243-262.
- KUIPER Laurence, «Perception is reality: Parisian and Provençal perceptions of regional varieties of French», *Journal of Sociolinguistics*, 9/1, 2005, p. 28-52.
- LABOV William, *The Social Stratification of English in New York City*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics, 1966 / 2<sup>e</sup> édition, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- LABOV William, *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.
- LEFEBVRE Anne, *Le français de la région lilloise*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.
- LONG Daniel et PRESTON Dennis éd., *Handbook of Perceptual Dialectology*, tome 2, Amsterdam, John Benjamins, 2002.
- NIEDZIELSKI Nancy et PRESTON Dennis, *Folk Linguistics*, Berlin, Mouton de Gruyter, 2000.
- PRESTON Dennis, *Perceptual Dialectology*, Dordrecht, Foris, 1989.
- PRESTON Dennis, «A language attitude approach to the perception of

regional variety», dans D. PRESTON éd., *Handbook of Perceptual Dialectology*, tome 1, Amsterdam, John Benjamins, 1999, p. 359-373.

WOEHLING Cécile et BOULA DE MAREÛIL Philippe, «Identification d'accents régionaux en français : perception et catégorisation», *Bulletin PFC*, 6, 2006, p. 89-103.



Jean LE DÛ\*

## **Un atlas linguistique du créole des Petites Antilles (ALPA)**

**J'** ai assuré durant les années 1990 à la Faculté des Lettres de l'Université des Antilles et de la Guyane (campus de Schœlcher, Martinique), à l'invitation de Jean Bernabé, une introduction à la dialectologie et à la géolinguistique dans le cadre de la licence de créole. Comme il n'y avait pas de géolinguiste dans l'équipe, Jean Bernabé m'a proposé en 1998 de prendre en charge la réalisation d'un atlas de l'espace créolophone antillais. J'ai alors rédigé un questionnaire que j'ai revu avec l'aide du créoliste Robert Damoiseau, qui a organisé la campagne d'enquêtes. En 1999, j'ai formé des étudiants volontaires au travail de terrain et à la notation des données en phonétique. J'avais envisagé, au départ, d'inclure la Guyane dans l'atlas, mais il s'est avéré que nous n'avions pas les moyens d'y réaliser des enquêtes. Étant donné l'étendue de la zone et les énormes difficultés de déplacement, il semble préférable d'organiser un chantier propre à cette région. La zone retenue constitue une unité géographique, historique et humaine remarquable. Une enquête de contrôle a cependant été réalisée sur le continent sud-américain par Jo-Anne Ferreira, une collègue linguiste de l'Université des Indes Occidentales (*Uni-*

---

\* Professeur émérite de celtique, CRBC, UBO/ueb

versity of the West-Indies). Elle y a interrogé des Indiens *karipúna* et *Garibi-Marworno* qui ont comme langue maternelle le créole (*kheuol*, *patoa*) vivant dans la région d'Oiapoque, une petite ville limitrophe située dans l'État d'Amapá, au Brésil. Elle n'a malheureusement pas eu le temps de transcrire les données d'une autre enquête réalisée dans la presqu'île de Paria, au Venezuela, où le créole, jadis introduit de Trinité, est en voie d'abandon.

### Présentation du terrain d'enquête

Les Petites Antilles (par opposition aux Grandes Antilles : Cuba, la Jamaïque, Hispaniola – Haïti et Saint-Domingue –, Porto Rico), orientées sur un axe nord-sud, reçoivent régulièrement les vents alizés du nord-est, d'où leur nom « Îles du vent » (les « Îles au vent », principalement néerlandaises, suivent une orientation parallèle à la côte du continent).

Les « côtes au vent », du côté atlantique, sont constamment agitées, tandis que les côtes caraïbes, dites « sous le vent », sont abritées<sup>1</sup>. Le climat tropical connaît deux saisons : la période cyclonique ou « hivernage », de juin à décembre, humide et chaude, et la période du « carême », de décembre à juin, sèche et plus fraîche.

Politiquement, cinq pays sont concernés : la France, trois pays du Commonwealth – la Dominique, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago – et le Brésil. Faute de moyens, il n'a pas été possible d'enquêter à Saint-Vincent-et-Grenadines ni à la Grenade, où subsisteraient des traces de créole français<sup>2</sup>. D'autres créoles français d'Amérique se parlent aussi en Louisiane, en Haïti et dans quelques poches disséminées dans divers pays, par exemple au Panamá<sup>3</sup>.

- 
1. Les Anglais considèrent que Saint-Martin, Saint-Barthélemy et la Guadeloupe font partie des îles sous le vent (Leeward Islands), parce qu'elles ne sont pas directement exposées aux alizés (*trade winds*).
  2. Je n'ai jamais reçu de réponse à mes demandes de renseignements adressés à divers organismes de ces pays : il est probable que l'état du créole ne fait pas partie de leurs préoccupations premières.
  3. Le 16 août 2005 un avion provenant du Panamá avec à bord 152 passagers martiniquais s'est écrasé au Venezuela. Ces gens venaient de rendre visite à la diaspora martiniquaise descendant de personnes qui avaient émigré au XIX<sup>e</sup> siècle pour participer à la construction du Canal. La plupart ne parlent plus le créole, mais ont conservé des traditions de leur pays d'origine.

## Le peuplement des Isles

### *Les Français*

Les Français, arrivés au XVII<sup>e</sup> siècle, ont trouvé sur place les Caraïbes<sup>4</sup>, une population autochtone qui a disparu sous l'effet des maladies importées et surtout en raison du travail forcé<sup>5</sup>. Ils ont laissé des mots en créole et en français (ananas, hamac, tabac, etc.).

Ceux des colons qui ont payé leur voyage deviennent des « maîtres de case ». Ils font venir de métropole de la main-d'œuvre, les « engagés », qui devaient travailler pendant trente-six mois pour eux afin de rembourser leur voyage aller et retour. Ces gens miséreux s'expatriaient en raison des famines ou de la grande pauvreté qui les frappait. Ils étaient majoritairement originaires de l'ouest et du nord-ouest de la France<sup>6</sup>, particulièrement du Poitou, d'Aunis et de Saintonge, mais aussi d'Anjou, Bretagne, Normandie, Île de France, etc. Il s'agissait essentiellement de ruraux, mais on trouvait également parmi eux des artisans (charpentiers, menuisiers, forgerons, etc.). L'origine de ces gens est importante pour comprendre la genèse du créole : ils ne parlaient pas le français que nous connaissons actuellement mais des « patois » variés, parlés locaux qui ont subsisté longtemps et ont été en grande partie étudiés dans l'*Atlas Linguistique de la France* de Gilliéron et Edmont et dans les atlas linguistiques et ethnographiques régionaux du XX<sup>e</sup> siècle.

### *L'esclavage*

On trouve des Noirs dès les débuts dans l'économie dite « d'habitation », au temps où la culture du tabac ne demandait pas trop de main-d'œuvre : ils étaient à ce stade en nombre inférieur aux Blancs.

---

4. Amérindiens originaires du bassin de l'Orénoque arrivés vers le X<sup>e</sup> siècle.

5. Il en reste une réserve à la Dominique, de langue créole, métissée de noirs. Mythe de la lutte contre les Arawaks, dont ils auraient massacré et mangé les hommes (caniba = cannibale) et épousé les femmes, qui parlaient une langue différente. Justification de la colonisation.

6. Gabriel DEBIEN, *Les engagés pour les Antilles (1634-1715)*, Société de l'histoire des colonies françaises, Paris, 1952.



L'économie dite de « plantation » étant très gourmande en main-d'œuvre, des esclaves sont importés d'Afrique pour la faire fructifier. À partir de 1680, les armateurs de bateaux trouveront cette activité plus rentable... Le « commerce triangulaire » devient au XVIII<sup>e</sup> siècle une source immense de profit pour les armateurs et épargnants européens ainsi que pour leurs fournisseurs africains : des navires partent de Bordeaux, de Nantes, etc. chargés de verroterie, d'alcool, d'armes qu'ils échangent dans les comptoirs d'Afrique contre des esclaves fournis par des chefs locaux<sup>7</sup>. (À Abomey, au Bénin, on peut voir exposés au musée des canons dont le prix est évalué au nombre d'esclaves qu'ils ont coûté.) Ces navires vont alors en Amérique échanger leur cargaison humaine contre des produits locaux (sucre, tabac, coton, métaux précieux) qu'ils retournent vendre en Europe. Tout cela sera géré par le *Code noir* promulgué en 1685 par Louis XIV : on y précise que *Les esclaves sont des biens meubles*, ce qui n'empêche pas leur conversion forcée au christianisme !

L'esclavage a été aboli le 4 février 1794 grâce à l'action de l'abbé Grégoire, puis restauré par Napoléon en 1802 : Grégoire<sup>8</sup> a continué son action anti-esclavagiste avec son appel *De la traite et de l'esclavage des Noirs et des Blancs*. Le deuxième décret d'abolition de l'esclavage a été signé le 27 en 1848 par le poète Lamartine sous l'impulsion de Victor Schœlcher.

### ***Les travailleurs volontaires***

Les esclaves affranchis quittent alors les plantations. Pour les remplacer, on fait venir des travailleurs africains « volontaires » du Congo (les « Nègres Congo »). À partir de 1861, est organisée une immigration indienne (appelés « coolies » en Martinique, « malabars » à la Guadeloupe). À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des commerçants chinois, libanais, syriens arrivent à leur tour.

Les langues africaines ont été abandonnées par les esclaves, mais sans doute pas aussi rapidement qu'on a pu le penser. Cependant,

---

7. On comprend le sentiment de rancœur des Antillais à l'égard des Africains...

8. Cet humaniste a également milité pour que les Juifs se voient accordée la citoyenneté française. Il est haï par des défenseurs des langues régionales à cause de son *Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française*.

toutes ces personnes d'origines géographiques différentes avaient besoin d'un parler commun, le créole. Des souvenirs d'Afrique ont subsisté : la musique, la danse, quelques mots et aussi des pratiques religieuses qui ont survécu à la christianisation forcée en donnant naissance au quimbois (nom antillais du vaudou), religion syncrétique. Toute la vie des habitations tournait autour du travail, dans un cadre nouveau, sans vrai contact avec les maîtres blancs ni avec les autres communautés d'esclaves.

### **Inventaire des îles enquêtées**

Voici une brève description des îles dans lesquelles s'est déroulée l'enquête :

– Saint-Martin (pt 01, 35 000 habitants) est située à 230 km au nord-ouest de la Guadeloupe et à 25 km au nord de Saint-Barthélemy. Elle est partagée entre la France (partie nord) et les Pays-Bas (partie sud, Sint-Maarten en néerlandais) depuis 1648, et l'anglais y sert de langue véhiculaire. La partie française est une Collectivité d'Outre-mer (COM) depuis 2007.

– Saint-Barthélemy (pt 02, 8 000 habitants) est située à 200 km au nord-ouest de la Guadeloupe et à 25 km au sud de Saint-Martin. Conquise par la France en 1648, elle fut suédoise de 1784 à 1876, avant de revenir à la France. Surtout connue pour son tourisme de luxe, elle est COM depuis 2007. Dans la partie au vent on parle créole tandis que dans la partie sous le vent subsiste un « patois » archaïque (Calvet et Chaudenson, 1998) qui, note l'enquêtrice Madjanie Leprix, est parlé par la vieille génération, qui est réticente à l'utiliser devant des étrangers. Elle en a relevé quelques phrases : *Vèy, lapli ki va tonbé* «regarde (veille), il va pleuvoir»; *Di mwé sak ta vu* «dis-moi ce que tu as vu». L'influence du créole s'y fait sentir : *Léswa j'manj pa empil* «le soir je ne mange pas beaucoup».

– La Guadeloupe (pts 03-07, 09-15, 451 000 habitants) est la réunion de Basse-Terre à l'ouest et Grande-Terre à l'est, reliées par un pont. Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle devint française en 1635. Département français d'outre-mer (DOM) depuis 1946, la Guadeloupe a le statut de DROM (Département et Région d'Outre-mer) depuis 2003. Ses dépendances administratives actuelles sont réduites à Marie-Galante, la Désirade et les Saintes.

– La Désirade (pt 08, 1 595 hab.) est une île calcaire, aride de forme allongée (11 km sur 2 km).

– La Dominique (pts 19-26, 72 000 habitants), Dominica en anglais, est située entre la Guadeloupe et la Martinique. Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle est d’abord peuplée par des Français mais devient anglaise par le traité de Paris (1763). Membre du Commonwealth et des Nations Unies, elle est indépendante depuis 1978. Elle est la seule des îles à conserver une petite population d’origine caraïbe, souvent métissée.

– Marie-Galante (pt 16, 13 500 habitants) est située à 25 km au sud-est de l’île de Basse-Terre. Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle est partagée entre trois communes. Formée d’un plateau calcaire, elle a une forme circulaire.

– Les Saintes (pts 17-18) constituent un archipel dont deux îles sont peuplées : Terre-de-Bas (1 030 hab.) et Terre-de-Haut (5 km<sup>2</sup>, 1 800 habitants). Découvertes par Christophe Colomb en 1493, françaises depuis 1648, elles sont peuplées majoritairement de descendants de Bretons, Charentais et Normands. Le créole y a un aspect particulier dont le trait le plus immédiatement observable est la préservation de voyelles arrondies : [kœ] ‘cœur’ au lieu de [kø].

– La Martinique (pts 27-38, 400 000 habitants). Découverte par Christophe Colomb en 1502, elle devient française en 1635 et est réunie à la Couronne en 1674. De 1794 à 1802, l’île est sous occupation anglaise, puis à nouveau de 1809 à 1814, avant de redevenir française en 1815. Érigée en DOM en 1946, l’île devient en 2003 un DROM.

– Sainte-Lucie (pts 39-46, 173 000 habitants) s’appelle en anglais Saint Lucia. Elle est située entre la Martinique au nord et Saint-Vincent-et-les-Grenadines au sud. Après l’établissement d’une colonie française en 1635, l’île a fait l’objet de rivalités constantes entre Français et Anglais jusqu’en 1814, quand le traité de Paris l’a rattachée à l’Angleterre. Membre du Commonwealth, Sainte-Lucie est indépendante depuis 1979.

– L’île de la Trinité (Trinidad) (pt 47, environ 1 million d’habitants) fait partie de l’État de Trinidad-and-Tobago, capitale Port-of-Spain. Situé au nord de l’embouchure de l’Orénoque, elle est à 11 km des côtes du Venezuela. Découverte par Christophe Colomb en 1493, elle est devenue une possession espagnole. Au moment

de la Révolution française, de nombreuses familles françaises s’y sont installées avec leurs esclaves, y introduisant le français et le créole, qui est devenu pour un siècle la véritable *lingua franca* de l’île – qui n’a pourtant jamais été une possession française. En 1802, l’île devient officiellement anglaise, et s’unit à Tobago pour constituer en 1962 un État indépendant membre du Commonwealth. L’esclavage étant aboli en 1838, on fait venir entre 1845 et 1917 plus de 150 000 Indiens pour les remplacer, ce qui fait que les populations d’origine indienne et africaine sont à peu près à égalité. Le créole français, de même que le bhojpuri (langue de l’Inde) sont en voie d’abandon, tandis que l’espagnol serait encore utilisé par quelques pêcheurs. L’anglais et un créole anglais sont parlés de nos jours par la grande majorité de la population. On trouve cependant un nombre non négligeable de locuteurs de créole français, mais la plupart sont assez âgés (un locuteur natif de 26 ans, Marvel Henry, m’a aidé dans l’interprétation de certaines données).

– La péninsule de Paria a été peuplée par des immigrants de la Trinité fuyant les tracasseries du pouvoir anglais. Ils y ont introduit le créole (patuá), jadis florissant mais aujourd’hui en voie de disparition au profit de l’espagnol.

– Oiapoque, ville de l’État de l’Amapá (Brésil) fait face à la ville française de Saint-Georges-de-l’Oyapock en Guyane. Le créole est la langue maternelle de groupes indiens (Karipúna et Galibi-Marwono) et sert aussi de langue véhiculaire (Calvet, 2009).

## Présentation linguistique

### *Les pidgins*

Il y a souvent dans le grand public et aussi chez certains linguistes confusion entre pidgins et créoles. Les pidgins sont par définition des parlers transitoires servant à la communication entre groupes humains ne partageant aucune langue commune. Ils ne sont pas langues maternelles, bien que certains le soient devenus, par exemple le *tok pisin*, actuellement langue officielle en Papouasie-Nouvelle Guinée. Le mot viendrait de *business* prononcé à la chinoise (contacts entre anglophones et sinophones). On connaît la *lingua franca* (langue franque) de Méditerranée (ou *sabir*) utilisée jusqu’au XIX<sup>e</sup> siècle par les populations de toutes origines, le *Russenorsk* qui a

servi aux échanges entre pêcheurs norvégiens et commerçants russes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles jusqu'à la Révolution d'octobre. On peut considérer que ces façons de parler sont nées entre communautés de statut égal.

### *Théories sur la naissance du créole*

Les créoles, en revanche, sont apparus dans des conditions de domination. Je ne parlerai que du créole français des Antilles, but de la recherche que je présente ici. Cette langue, issue du français des immigrants, s'est individualisée à partir du XVII<sup>e</sup> et surtout du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les plantations coloniales (Chaudenson, 2000).

La tendance – toujours dominante – est de considérer les créoles comme des langues à part, différentes des langues «naturelles», d'où la science qui s'appelle la créolistique (*creolistics* apparaît en anglais vers 1960 et créolistique en français vers 1980). Ces langues constituent pour certains théoriciens du langage un terrain d'expérimentation. Leur localisation dans des territoires exotiques n'est sans doute pas pour rien dans leur succès. Ce point de vue, dit exceptionnaliste, est rejeté par un certain nombre de spécialistes (DeGraff, 2005).

On sait que le problème des origines a toujours joué un rôle important dans le développement de la linguistique, nous sommes bien placés pour le savoir, avec l'éternel questionnement sur l'origine insulaire ou continentale du breton...

Je ne mentionnerai que quelques-unes des nombreuses théories qui donnent lieu à des discussions et à des confrontations incroyablement animées entre spécialistes.

1. La théorie monogénétique : Hugo Schuchardt, considéré comme le créateur des études créoles (et basques), a avancé l'idée que tous les créoles viendraient d'une même source, le pidgin portugais parlé sur les côtes d'Afrique et répandu ensuite dans les diverses colonies par les Portugais, grands organisateurs de la traite des Noirs à travers le monde, avec relexification. D'autres tenants d'une théorie monogénétique ont proposé que la *lingua franca* de Méditerranée serait à la base des créoles.

2. La théorie substratiste : d'autres chercheurs croient à la forte influence du substrat de langues africaines. Ainsi Claire Lefèvre

(1999), qui soutient que le haïtien serait une relexification du fongbe, langue du Bénin et du Togo actuels.

3. La théorie innéiste : le linguiste Derek Bickerton considère qu'il existe un « bioprogramme » – une prédisposition génétique à la parole – qui se manifeste au moment où des enfants font du pidgin leur langue maternelle en la simplifiant et en l'adaptant à leur capacité universelle de parler. Ainsi s'expliquerait la ressemblance structurale entre tous les créoles. Ces langues jeunes seraient donc les manifestations proches des débuts de l'humanité. Une objection vient immédiatement à l'esprit : la société dans laquelle le créole a pris naissance était composée de personnes jeunes, mais ne comportait ni enfants, ni vieillards...

4. La théorie gradualiste : pour Robert Chaudenson, la créolisation est une approximation d'approximations de variétés de français populaires du XVII<sup>e</sup> siècle. Le langage des sociétés d'habitation, ayant cédé la place aux sociétés de plantation, a subi une série de changements de la part des esclaves : ce sont les plus anciens esclaves, ayant désormais peu de contacts avec les Blancs, qui enseignaient la langue aux nouveaux venus, les bossales. Salikoko Mufwene (2003) pense que les créoles devraient être considérés comme des continuations des langues à partir desquelles ils se sont développés et que leur étude ressortit de la linguistique historique.

5. La théorie du prototype créole : défendue par McWhorter et Parkvall (1998, 2002), elle argue qu'un certain nombre de faits de simplification, individuellement présents dans d'autres langues, ne se trouvent réunis que dans les créoles, ce qui s'expliquerait par un stade préalable de pidgin : absence de flexion, absence de tons lexicaux, dérivation sémantiquement transparente...

### ***Situation sociolinguistique du créole antillais***

Étant donné la situation sociale des locuteurs, on trouve encore des monoglottes, surtout dans les îles ex-anglaises, économiquement moins développées. Dans les îles françaises, la tendance est au rapprochement vers la langue nationale – on parle alors de décréolisation – ce qui s'observe aussi dans les parlers régionaux comme le gallo. Ce phénomène est particulièrement marqué en Martinique. Dans une

interview publiée sur le site *Montray Kreyol*<sup>9</sup>, Madjanie Leprix – qui a réalisé à elle seule la moitié des enquêtes pour l’*Atlas Linguistique des Petites Antilles* – affirme que :

«Vous comprenez bien qu’avec un père agriculteur né dans les années 30, et lui-même fils d’agriculteur, la langue qui primait à la maison était celle de la société de l’époque, autrement dit, celle de la société d’habitation. Quand je retourne au pays me ressourcer, je deviens un autre Moi. Autrement dit, en Martinique, mis à part au travail et avec quelques rares ami(e)s, je m’exprime essentiellement en langue française. En Guadeloupe, c’est le processus inverse. Je respire et vis pleinement le créole. Je n’échange que très, très rarement en français.»

Plus qu’en Guadeloupe, les parents tendent à exclure l’usage du créole de la maison, ce qui fait que cette langue ne s’acquiert apparemment plus chez les enfants qu’au contact des groupes de pairs. C’est ce qu’a montré Christian March dans sa thèse (March, 1996) sur le discours des mères martiniquaises. On oppose basilecte, la forme de créole la plus éloignée du standard, à l’acrolecte, le plus proche du standard, et au mésolecte, variété intermédiaire.

Sainte-Lucie, comme la Dominique, vit une situation de diglossie créole/anglais, cette dernière langue prenant une place de plus en plus grande chez les jeunes.

La zone antillaise est un vrai laboratoire du point de vue scientifique : un créole français est parlé dans une série d’îles voisines dont deux ont pour langue officielle le français, trois autres l’anglais (et naguère l’espagnol à Trinité) et enfin le portugais. Comme la diglossie est par nature inséparable de la situation des créoles – l’unilinguisme de beaucoup de Haïtiens étant une affaire de sous-développement – cette exposition à une langue-toit autre que le français, si elle entraîne quelques calques et emprunts, favorise un conservatisme du vieux fonds lexical. Les îles françaises sont, en effet, exposées directement au français par l’école et les médias, ce qui amène à un renouvellement du lexique. La comparaison des données permet donc une datation relative – nous en verrons des exemples plus bas – en séparant les emprunts français récents du fonds lexical le plus

---

9. <https://www.montraykreyol.org/article/madjanie-leprix-sur-amina>

ancien. De façon générale, les locuteurs du créole sont en majorité des ruraux. Depuis les années 1950, les parents des centres urbains, soucieux de voir leurs enfants s'exprimer en anglais, la langue officielle, qui est perçue comme un moyen de mobilité sociale, ont découragé l'utilisation du créole. De plus en plus de Sainte-Luciens ont l'anglais comme langue maternelle. En outre, l'influence de l'anglais est plus marquée aujourd'hui dans le vocabulaire technique et les expressions de la vie quotidienne. Les divergences se renforcent ainsi progressivement entre le créole de Sainte-Lucie et celui de la Martinique, lui-même très marqué par le français moderne.

### *Quelques notions de base sur la langue*

Je ne dirai que quelques mots sur la langue elle-même, en m'attachant aux faits qui m'ont frappé quand j'ai commencé à l'étudier.

La langue est appelée « patois » par ses locuteurs, même dans les pays de langue anglaise et espagnole<sup>10</sup>. Bien qu'incompréhensible pour un francophone, elle est fortement apparentée au français du point de vue lexical. L'article français et le partitif d'origine sont souvent amalgamés au nom : *lapòt* 'porte', *diri* 'riz', *dlo* 'eau'...

Du point de vue phonétique, il n'y a pas de voyelles arrondies (*mi* 'mûr', *flè* 'fleur', *blé* 'bleu'); les voyelles sont nasales devant les consonnes nasales (*flann* 'flamme', *menm* 'même') comme en breton.

Du point de vue morphologique, on constate que pratiquement tous les éléments sont invariables. Pour le groupe nominal, il existe un article indéfini *on* ou *an*; l'article défini est postposé : *dlo la* 'l'eau'. Le pluriel se forme avec *se ... la* (*se flè la* 'les fleurs'), et le démonstratif en ajoutant une particule (*se flè tala* 'ces fleurs-là').

Le groupe verbal se caractérise par une conjugaison à l'aide de particules (un peu comme le futur de l'anglais shall et will) : *mwen di* 'j'ai dit', *mwen ka di* 'je dis', *mwen ké di* 'je dirai', *mwen té di* 'je disais', *mwen té ka di* 'j'étais en train de dire', *mwen té ké di* 'je dirais'...

---

10. L'origine du mot créole est discutée : s'applique-t-il aux seuls Blancs ? à tout ce qui est né dans les Isles, y compris les Noirs et même les animaux plantes et objets ? Il a été repris par un mouvement de la « créolité » avec Jean Bernabé, Raphaël Confiant, Patrick Chamoiseau, etc.



## Présentation de l'ALPA

### *Questionnaire*

Le questionnaire comprend 467 questions organisées en rubriques (météo, nature, espace, vie sociale, etc.). Il comprend des mots isolés (ananas, bicyclette), des courtes phrases (il fait chaud), quelques phrases plus longues (le voleur a sauté par-dessus le mur) et quelques questions ouvertes (phénotypes, sortes de crabes, etc.).

### *Enquêteurs et transcriptions*

Les enquêtes et les transcriptions phonétiques ont toutes été effectuées par des étudiants de créole de l'UAG, à l'exception de Vieux-Fort, en Guadeloupe, faite par le professeur Robert Damoiseau et de Trinité par Jo-Anne Ferreira. Une fois le nombre de 48 points définitifs retenu, j'ai récupéré l'ensemble des transcriptions et saisi moi-même l'intégralité des données sous Excel, constituant ainsi une banque de données de près de 40 000 lignes.

### *Les informateurs*

On a interrogé 92 informateurs, dont 60 hommes et 32 femmes. On est frappé par l'usage très répandu des surnoms : « A. V. dit Tarzan », « J.-L. A. dit Armand ». Nous avons des renseignements biographiques assez complets sur chacun d'entre eux, sauf pour la Dominique, où les enquêteurs ont travaillé dans l'urgence et se sont parfois trouvés confrontés à plusieurs locuteurs assez bavards. Le degré d'instruction des personnes interrogées est principalement primaire, mais on trouve également quelques enseignants et fonctionnaires. Parmi les personnes nées jusque dans les années 1930 on compte plusieurs analphabètes (5 en Guadeloupe, par exemple) qui n'ont jamais fréquenté l'école. Nombre d'entre eux sont unilingues ou ont des difficultés à s'exprimer en français. Les plus jeunes ont un niveau d'instruction supérieur, certains ayant des CAP, un BTS ou des diplômes universitaires. La plupart sont agriculteurs, ouvriers agricoles, pêcheurs, maçons, charpentiers, cuisiniers, manutentionnaires... mais un certain nombre, surtout dans les îles ex-anglaises, a exercé des professions parfois assez prestigieuses.

### *Cartographie*

Le fond de cartes de base a été dessiné par Gilles Couix de l'UBO, puis revu au fur et à mesure de l'avancée du travail par Guylaine Brun-Trigaud, dialectologue romaniste du labo Bases et corpus de Nice où elle participe au projet THESOC<sup>11</sup>. Nous avons décidé de présenter les faits bruts à la Gilliéron, mais d'y adjoindre des explications étymologiques, phonétiques et grammaticales ainsi qu'une première d'interprétation des faits. Des photos ont été incluses pour les notions exotiques (aux yeux des Européens). Un premier tri nous a permis de choisir parmi les données celles qui gagnent à être cartographiées. L'exercice impose des limites dans le nombre de caractères pouvant figurer sur les cartes, qui, en outre, doivent rester lisibles. Les données trop uniformes ou fragmentaires sont intégralement conservées pour être publiées sous forme de listes commentées. Nous publierons l'atlas en deux volumes comprenant 300 cartes chacun.

Les cartes sont faites grâce à un logiciel réalisé par des étudiants de l'École Nationale des Télécommunications de Brest dirigés par Ioannis Kanellos et Ludovic Tanguy. Il a ensuite été mis en forme par François Legras en vue de l'interprétation du *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne* (Le Dû, 2001). Enfin, Guillaume Salou, étudiant en informatique à Brest, l'a transformé pour les besoins du CD *Ichthyonymie bretonne* (I. Le Berre et J. Le Dû, 2010), et ensuite pour ceux de l'ALPA. Ce logiciel permet de tracer les cartes phonétiques, mais également des cartes interprétatives en couleur : l'utilisateur a la possibilité de répartir les données à sa guise, ce qui permet très rapidement de vérifier des hypothèses quant à la répartition des faits sur le terrain (Le Dû et alii, 1999).

---

11. Thesaurus occitan.

## Présentation de quelques cartes

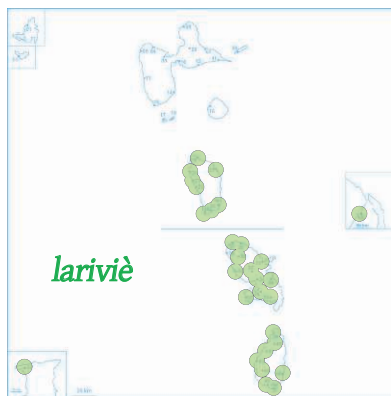


Fig. 1 : 'rivière' se dit [larivjɛ] – avec l'article français agglutiné – partout sauf en Guadeloupe où l'on utilise le mot [rivjɛ] ('La rivière' se dit [larivjɛ (l) a] avec l'article postposé). Cette île semble avoir un lexique plus « moderne » que les autres îles, ce qui reste à expliquer (différence de peuplement, dates différentes d'arrivée des colons, renouvellement du peuplement ?).

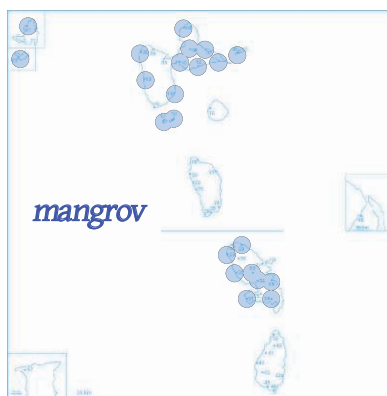


Fig. 2 : Pour 'mangrove' on a le mot français dans les îles françaises, tandis que dans les îles ex-anglaises on relève souvent des dérivés de *mangue* ou de *palétuvier*. On a souvent cette opposition entre îles françaises et îles ex-anglaises.

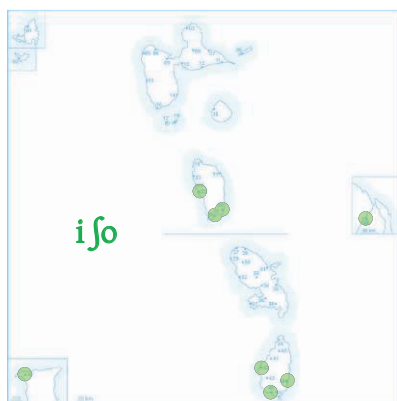


Fig. 3 : 'Il fait chaud' a pour forme simple [i fo] 'litt. 'il chaud'. Les îles françaises ont tendance à calquer le français 'il fait chaud' en disant par exemple [i ka fɛ fo].

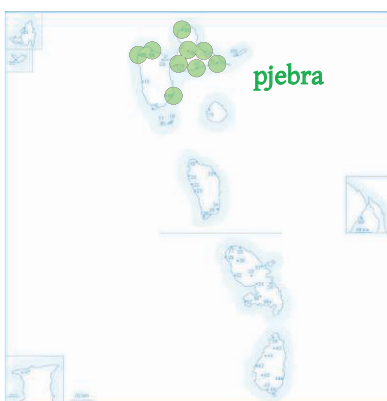


Fig. 4 : 'arbre' se dit généralement [pjebwa] (litt. *pied-bois*). En Guadeloupe, la confusion courante [w] / [r] entraîne des faux rétablissements : ainsi, dans certains points, [bwa] signifie 'bras' et [bra] 'bois' !

## Conclusion

Ce travail est la première tentative d'étude géolinguistique de cette région. Il a été réalisé avec des moyens modestes, et il est évident qu'il ne constitue qu'un début. Le questionnaire, limité à des notions élémentaires, ne se préoccupe pas de relever des données ethnographiques, dont le recueil nécessiterait un investissement bien plus grand en personnel spécialisé. L'exemple de ce qui a été fait pour la Réunion montre que le champ d'étude est vaste...

L'analyse et l'interprétation des données figurant sur les cartes ne sont qu'une première approche, fort modeste. Il faudra reprendre ces données et les interpréter de diverses manières : comparaison des diverses configurations cartographiques, recours à l'histoire humaine et économique de la région pour tenter de reconstituer la genèse de la situation dialectale actuelle, etc.

Les enquêtes devraient être étendues à des zones non encore explorées de ce point de vue. Si nous disposons de l'Atlas détaillé d'Haïti (Fattier, 2000), nous n'avons rien (en-dehors de nos données sur Oïapoque) concernant le continent sud-américain : le créole de Guyane devrait être étudié de façon approfondie, mais aussi les poches créolophones des pays voisins. La Louisiane représente un terrain complexe qui doit être exploré de ce point de vue en priorité, étant donné l'état d'abandon rapide de la langue. Tout cela permettrait une comparaison sur une vaste échelle nécessitant la mise en route d'un programme plurinational ambitieux.

Notre longue fréquentation des atlas nous a appris que ceux des lecteurs qui sont eux-mêmes des locuteurs d'une variété des parlers explorés se précipitent sur le point le plus proche de leur zone et critiquent sévèrement les données qui y figurent. Il faut beaucoup de temps et de patience pour admettre que tous les mots existants n'ont pas été relevés, et que l'ouvrage comporte parfois des inexactitudes ou même des erreurs. Un atlas linguistique n'est pas un concentré de monographies locales (celles-ci doivent venir en complément) : il constitue avant tout un balayage – certes peut-être imparfait, mais minutieux – de toute une région. Nous sommes à chaque fois émerveillés, en arrivant au stade de l'interprétation, de voir se

dessiner des zones cohérentes au sein d'un ensemble qui paraît, au premier abord, un fourre-tout dans lequel des variantes apparemment aléatoires semblent semées au hasard.

## Bibliographie

- CALVET Louis-Jean & CHAUDENSON Robert, *Saint-Barthélemy : une énigme linguistique*, Paris, CIRELFA, Agence de la Francophonie, 1998.
- CHAUDENSON Robert, *Des Iles, des Hommes, des Langues*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- DEGRAFF Michel, "Linguists' most dangerous myth. The fallacy of Creole Exceptionalism", *Language in Society*, 34.4, 2005.
- FATTIER Dominique, *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'ATLAS linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, ANRT, 1998.
- Le DÙ Jean, LEGRAS François, KANELLOS Ioannis, TANGUY Ludovic, «Assistance informatique à l'interprétation des données en cartographie linguistique – informatisation anthropocentrée du Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne», *Géolinguistique*, 8, Centre de dialectologie, Université Grenoble 3, 1999, p. 181-196.
- LE DÙ Jean, *Nouvel Atlas Linguistique de la Basse-Bretagne*, CRBC, Brest, mai 2001, 2 vol., 1999.
- LE DÙ Jean, BRUN-TRIGAUD Guylaine, *Atlas linguistique des Petites Antilles* (vol. 1), Paris, CTHS, 2011.
- LEFEBVRE Claire, "Substratum Semantics in the Verbal Lexicon of Haitian Creole", *Studies in Language*, 23 (1), 1999, p. 61-103.
- McWHORTER John H., "Identifying the creole prototype : Vindicating a typological classe", *Language* 74, 1998, p. 788-818.
- McWHORTER John H. et PARKVALL Mikael, «Pas tout à fait du français : une étude créole», *Études Créoles*, vol. XXV, n° 2, 2002, p. 179-231.
- MARCH Christian, *Le discours des mères martiniquaises, diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan – Sémantiques, 1996.
- MUFWENE Salikoko, "Genetic linguistics and genetic creolistics, short note", *Journal of Pidgin and Creole Languages* 18, 2003, p. 273-288.

Richard Glyn ROBERTS\*

## La Critique textuelle en rupture avec la grille épistémologique : esquisse d'une analyse des recueils de proverbes gallois du Moyen Âge

Au cours des années vingt, l'érudit polonais Joseph Morawski a consacré toute une série d'études aux recueils d'anciens proverbes français<sup>1</sup>. Pareillement en Galles, les colosses de l'érudition galloise de l'entre-deux-guerres – Ifor Williams, Henry Lewis, T. H. Parry-Williams – commençaient à éditer les recueils de proverbes gallois du Moyen Âge ainsi que des textes d'intérêt parémiologique tels que le poème didactique *Englynion y Clyweit* et les traductions galloises de *Salomon et Marcolfus*<sup>2</sup>. Depuis lors l'étude des

---

\* University College Dublin

1. Joseph MORAWSKI, «Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés», *Romania* 48 (1922), p. 481-558 ; *id.*, «Locutions et proverbes obscurs», *Romania* 50, 1924, p. 499-514 ; *id.*, *Les diz et proverbes des sages*, Paris, PUF, 1924 ; *id.*, *Proverbes français antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1925 ; *id.*, «Trente-six locutions tirées du ms. 550 de la Bibl. Sainte-Geneviève», *Romania* 54 (1928), p. 480-484.
2. Ifor WILLIAMS et T. H. PARRY-WILLIAMS, «Englynion y Clyweit», *BBCS* 3, 1926-1927, p. 4-21 ; Ifor WILLIAMS, «Hen Ddiarhebbion», *BBCS* 3, 1926-1927, p. 22-31 ; Henry LEWIS, «Salomon et Marcolfus», *BBCS* 3, 1926-27, p. 161-176, 272-285 ; *id.*, «Diarhebbion ym Mheniarth 17», *BBCS* 4, 1927-1929, p. 1-17 ; *id.*, «Selyf a Marcholffus», *BBCS* 6, 1931-1933, p. 314-323.

proverbes en ancien français a été approfondie par leur élucidation dans un cadre comparatif aussi bien que par leur contextualisation, d'une manière systématique, dans la littérature française de l'époque<sup>3</sup>. Par contre, les études parémiologiques galloises n'ont guère progressé et le plus copieux recueil, celui du célèbre *Livre Rouge de Hergest*, demeure jusqu'à présent inédit<sup>4</sup>.

Les sources pour l'étude des proverbes gallois antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle se ramènent essentiellement à quatre recueils, dont deux ne sont conservés que dans un seul manuscrit :

- Peniarth 29 (*Le Livre Noir de Chirk*). Ms. juridique du XIII<sup>e</sup> siècle, au milieu duquel est inséré un recueil de 88 proverbes copiés par une main légèrement plus récente que celle du texte principal du manuscrit<sup>5</sup>.
- Peniarth 2 (*Le Livre Blanc de Rhydderch*). Ms. exécuté vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, contenant un bon nombre de textes gallois en prose, parmi lesquels un recueil de 217 proverbes rangés par ordre alphabétique des initiales<sup>6</sup>.
- Jesus College 111 (*Le Livre Rouge de Hergest*). Ms. copié peu après 1382 par des scribes multiples, contient une vaste anthologie de textes gallois en prose et en vers. Il renferme deux recueils de proverbes d'une ampleur plus imposante, rangés par ordre des lettres initiales, l'un comprenant 615 proverbes, l'autre en contenant 1085. Les deux recueils sont conservés aussi dans Wynnstay 36, qui est un manuscrit contemporain du *Livre Rouge*. Il subsiste également des versions partielles du recueil le plus grand, dont la plus significative est celle

---

3. Une étude fondamentale du contexte littéraire a été livrée par E. SCHULZE-BUSACKER : *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Âge français*, Paris, Champion, 1985. L'ampleur de l'aspect comparatif s'est imposé grâce aux travaux de S. SINGER, culminant dans l'édition, par le Kuratorium Singer de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, du monumental *Thesaurus Proverbiorum Medii Aevi*, Berlin, De Gruyter, 1995-2000

4. Édition en préparation par l'auteur.

5. Édité par WILLIAMS, «Hen Ddiarhebion».

6. Édité par E. PHILLIMORE, «A fragment from Hengwrt MS. No. 202», *Y Cymmrodor* 7, 1896, p. 89-154.

conservée dans Peniarth 17, manuscrit qui date de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

La plupart des proverbes que renferment ces recueils peuvent se classer en quatre groupes principaux selon leur origine :

- Proverbes locaux.
- Axiomes de droit.
- Proverbes qui remontent à la poésie ancienne, c'est-à-dire des citations du *Hengerdd*.
- Proverbes traduits.

Ce classement implique qu'un proverbe quelconque a un contexte antérieur à son incorporation dans les recueils. C'est un point capital de l'exégèse parémiologique. Car, au-delà de l'analyse purement linguistique des éléments lexicaux et syntaxiques, la pleine signification d'un proverbe demeure opaque et ne se révèle que par son emploi dans un contexte particulier. Pour cette raison, l'élucidation d'un proverbe exige un travail de contextualisation qui fait surgir ce contexte perdu et remet le proverbe dans ses conditions d'usage à l'époque. Pour les trois premiers groupes ci-dessus la contextualisation procède des textes gallois, littéraires ou autres, qui contiennent les proverbes en question. En voici quelques exemples qui illustrent l'approche :

- *Hir hun uaelg6n yn egl6ys ros* (Le long sommeil de Maelgwn à l'église de Rhos)<sup>7</sup>.

Ce proverbe trouve son origine dans une anecdote qui raconte la mort du roi Maelgwn Gwynedd, un personnage historique qui figure également dans la légende (dans *Ystoria Taliesin* notamment) et la pseudo-histoire. Selon les *Annales Cambriae*, il mourut aux environs de 547. Ayant cherché refuge dans l'église de Rhos lors d'une épidémie de «la peste jaune», le roi aurait contracté la maladie en regardant par la porte entrouverte de l'église. Il avait tellement l'air de dormir lorsqu'il disparut que nul n'osait le réveiller. Le proverbe est bien attesté dans la littérature du Moyen Âge et de la Renaissance. Les *cywyddwyr*, poètes du Moyen Âge tardif, le citent souvent dans leurs élégies composées à la mort d'un mécène parmi la noblesse

---

7. J111, col. 1069.



mais l'exemple qui suit est moins typique, donc plus fascinant. Il vient d'un poème de demande dans lequel le poète exige l'octroi d'un lit de la part de quatre femmes nobles. Le poète en question, Lewys Glyn Cothi, détourne la signification usuelle du proverbe puisqu'il ne s'agit plus de mourir comme si on somnolait mais de dormir comme si on était mort. On comprend que le lit qu'il désire est un modèle hyperconfortable :

*Ar hwnnw pan fo hirnos  
Y gwneir hun Maelgwn yn Rhos*<sup>8</sup>.

(Sur celui-là quand la nuit est longue/ On dort comme Maelgwn à Rhos.)

William Salesbury, humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle et traducteur du Nouveau Testament, en fournit un autre exemple. Salesbury a fait publier, en 1547, le recueil de proverbes compilé par le poète Gruffudd Hiraethog mais l'extrait ci-dessous vient de son herbier médicinal, là où il traite des effets de la belladone :

*Ac od yfir pwys pedwar dram peri cyscy hûn Vaelgwn yn eglwys Rôs a wna*<sup>9</sup>.

(Et si on boit le poids de quatre drachmes elle [la belladone] fait somnoler le sommeil de Maelgwn à l'église de Rhos.)

- *Telittor gbedy hala6c 16* (On paie après un serment souillé)<sup>10</sup>.

L'emploi de la forme *telittor*, vieille forme impersonnelle du verbe *talu* (payer) au présent de l'indicatif, suggère qu'il s'agit d'un proverbe fort ancien mais la signification exacte de ce brocard est parfaitement impénétrable hors contexte. C'est vers les codes de lois gallois, que la tradition attribue à l'initiative du roi Hywel Dda, qu'il faut tourner notre regard afin de restituer le proverbe dans sa singularité historique. Il est cité dans le contexte particulier de *llwgr yd*, c'est-à-dire du blé abîmé par un animal ou des animaux :

8. Dafydd JOHNSTON, *Gwaith Lewys Glyn Cothi*, Caerdydd, Gwasg Prifysgol Cymru, 1995, n° 186, lignes 53-4.

9. Iwan Rhys EDGAR, *Llysieulyfr Salesbury*, Caerdydd, Gwasg Prifysgol Cymru, 1997, p. 135.

10. J111, col. 1083.

*Or llygrir yt y neb dyn yn emyl trefgord, ac na chaffo y perchenhawc daly vn llwdyn arnaw, kymeret ef y creir a doet y'r tref, ac or tygant lw diarnabot, talent y rify llwdyn ; a'r gyfreith honno a elwir «telhitor gwedy halawc lw»<sup>11</sup>.*

(Si le blé d'un homme est abîmé à proximité d'un hameau et le propriétaire ne prend pas un animal, qu'il prenne la relique et vienne au hameau et s'ils [les habitants] prêtent un serment d'ignorance, ils paient d'après le nombre d'animaux ; et cette loi est appelée «On paie après un serment souillé».)

Malgré le fait que les habitants du hameau, interrogés par le plaignant, jurent qu'ils ne savent rien de ce qui s'est passé, il est certain que l'animal coupable est venu du hameau et, par conséquent, qu'il y a un parjure parmi ceux qui ont prêté serment. Leur serment est ainsi «souillé» et ne vaut rien.

- *Gnabt ffo ar ffraeth* (Fuir est l'habitude du bavard)<sup>12</sup>.

Jenny Rowland, leur éditrice la plus récente, a montré que les cycles de poèmes qui racontent les sagas de Llywarch Hen, Heledd et Urien, sont extrêmement riches en aphorismes et proverbes. Le proverbe en question fait partie d'une strophe du cycle de Llywarch Hen, dans lequel Llywarch, vieux et malin, incite son fils à faire des vœux audacieux qui deviennent de plus en plus téméraires au fur et à mesure que le dialogue entre le père et son fils progresse. Dans le contexte héroïque du poème, les vantardises de Gwên ont la valeur des serments et il meurt défendant le gué contre l'avancée des Saxons. C'est Gwên qui parle le premier :

*Ny chollaf dy wyneb trin wosep wr  
pan wisc glew yr ystre.  
porthaf gnif kynn mudif lle<sup>13</sup>.*

(Je ne perdrai pas ton honneur, homme prêt à la bataille /  
Quand les braves s'arment pour la frontière. / Je supporterai  
l'épreuve [du combat] avant de céder du terrain.)

11.. S. J. WILLIAMS et E. POWELL, *Llyfr Blegywryd*, Caerdydd, Gwasg Prifysgol Cymru, 1942, p. 86.

12. J111, col. 1066.

13. Jenny ROWLAND, *Early Welsh Saga Poetry*, Cambridge, D. S. Brewer, 1990, p. 405.

Llywarch lui rétorque en concluant ses propos sceptiques, délibérément provocants, avec le proverbe en question :

*Redegawc tonn ar hyt traeth.  
ech adaf torrit aruaeth.  
kat [agdo] gnawt ffo ar ffraeth*<sup>14</sup>.

(La vague court le long de la grève / une intention est vite rompue / mince protection au combat – fuir est l'habitude du bavard.)

Les proverbes traduits forment le dernier groupe de proverbes gallois selon le classement indiqué ci-dessus. Ils constituent aussi la clé de l'analyse du contexte, non des proverbes individuels, mais des recueils tout entiers. La question de leur provenance s'impose.

\*

Une provenance celtique s'exclut aussitôt puisque aucun texte médiéval correspondant aux recueils de proverbes gallois n'est conservé en breton ni en irlandais. En plus, les recueils de proverbes en moyen anglais sont rarissimes et d'un contenu maigre à côté de ceux en gallois, bien que l'emploi des proverbes soit très répandu dans la littérature anglaise avant 1500. Pourtant, entre les recueils gallois et français du Moyen Âge il existe un parallélisme de date et de composition qui mérite d'être exploré.

La tradition parémiologique française naît en pays anglo-normand aux environs de 1150 avec la traduction du *livre des Proverbes* par Sanson de Nantuil et l'apparition, un peu plus tard, des *Proverbia magistri Serlonis*. Ensuite, vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, un clerc inconnu à la cour de Philippe de Flandre compose les *Proverbes au vilain*, une pièce à proverbes qui a exercé une influence capitale sur les recueils ultérieurs. Des recueils proprement dits, il y en a 27 qui sont antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle, renfermant chacun entre 47 et 1 300 proverbes. Pour la plupart, les manuscrits qui renferment ces recueils français datent du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècle et ils sont ainsi contemporains des recueils gallois.

La concordance temporelle des deux traditions manuscrites laisse supposer une liaison entre l'activité parémiologique en Galles

---

14. *Ib.*, p. 405.

et celle qui fleurissait dans le milieu littéraire français, en France et en Angleterre. Cette conclusion est renforcée par les correspondances nombreuses entre les recueils au niveau du contenu. En fait, dans les recueils français et gallois médiévaux maints proverbes sont attestés dont il n'existe pas d'exemples connus en anglais ou en latin (les versions latines traduites du français mises à part). Bref, l'évidence s'accorde avec ce que l'on sait de la manière dont l'influence littéraire française s'est fait sentir en Galles au cours du Moyen Âge tardif<sup>15</sup>. Au même titre que les adaptations galloises du *Pèlerinage de Charlemagne* ou de *La Chanson de Roland*, les proverbes gallois empruntés au français (et l'idée même d'en faire des recueils) sont autant d'exemples de l'activité traductrice galloise au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle. Par conséquent, quand des exemples en contexte de ce dernier groupe de proverbes manquent en gallois – ce qui est souvent le cas – le parémiologue peut avancer dans son travail en contemplant le contexte des proverbes français correspondants.

\*

*Les Proverbes au vilain*, un texte qui remonte à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, présentent une forme novatrice de composition proverbiale qui rompt avec la tradition parémiologique précédente<sup>16</sup>. Chaque strophe de ce recueil de proverbes en rimes est composée d'une partie narrative suivie d'un proverbe qui la glose. Si le proverbe cité à la fin de la strophe résume la leçon de la partie narrative, cette dernière éclaircit réciproquement le sens du proverbe et, puisque cette pièce à proverbes en renferme plusieurs qui sont passés en gallois mais qui ne sont pas conservés dans des textes gallois en dehors des recueils, c'est une composition indispensable afin de dégager la signification exacte des proverbes en question :

- *Gorllyfnu penn y ki tra eler heibya*<sup>17</sup>.  
*Tant doit len blandi(e)r le chin que len soit passé*<sup>18</sup>.

15. Voir Ceridwen LLOYD-MORGAN, «L'évolution du conte gallois au Moyen Âge : tradition celtique et tradition française», dans *Regards étonnés. Mélanges offerts au Professeur Gaël Milin*, Brest, Les Amis de Gaël Milin, 2003, p. 213-225.

16. Sur ce texte voir E. SCHULZE-BUSACKER, «Les "Proverbes au Vilain"», *Proverbium* 6 (1989), p. 113-127.

17. J111, col. 1064.

18. MORAWSKI, *Proverbes français, op. cit.*, 2292.

C'est un éloge du pragmatisme :

*Cil qui son prou veut faire  
De felon deputaire,  
Fous est, s'il ne l'atrait.  
En lui doit le suen metre  
Et largement prametre,  
Tant que il en ait fait  
Tant doit on le chien blandir que on ait la voie passee,  
ce dit li vilains<sup>19</sup>.*

- *Caeu tin wedy brammv<sup>20</sup>.  
Tart main a cul, quant pez est hors<sup>21</sup>.*

Un appel à la prudence :

*Maint ome ai je vëu,  
Des que il ot perdu,  
Qui ne voust mais jouer ;  
Aussi avient souvent  
Que feme se repent  
De soi despuceler.  
Tart est mains a cul, quant li pez est hors,  
ce dit li vilains<sup>22</sup>.*

- *Pan vynno dyn lad y gi kyndared a yrr arna6<sup>23</sup>.  
Qui son chien viaut tuer la rage li met sus<sup>24</sup>.*

Un exposé de la rationalité hypocrite :

*Qui delivrer se veut  
Dou serjant dont se deut,  
Blasme li brasse et muet ;  
Dit qu'il li a enblé  
Quanqu'il a asenblé,  
Si li tout ce qu'il puet.*

19. Adolf TOBLER, *Li Proverbe au Vilain*, Leipzig, S. Hirzel, 1895, 144.

20. J111, col. 1060.

21. MORAWSKI, *Proverbes français*, op. cit., 2309.

22. TOBLER, *Li Proverbe au Vilain*, op. cit., 261.

23. J111, col. 1081.

24. MORAWSKI, *Proverbes français*, op. cit., 2146.

*Qui son chien veut tïer, la rage li met sus,  
ce dit li vilains*<sup>25</sup>.

- *Cos tin taeabç ef a gach yth uos*<sup>26</sup>.  
*Gratez al vilein la coille, e il vous chiera en la palme*<sup>27</sup>.  
*Oigniez a mastin le cul, il vous chiera en la paume*<sup>28</sup>.  
*Claw a churl by the arse and he shits in one's hand*<sup>29</sup>.

La charité vue d'un œil cynique :

*Soi mëisme deçoit  
Et damage i reçoit,  
Qui trop felon enoure ;  
Car quant plus l'aime et sert,  
Damages en apert  
L'en vient en petit d'oure.  
Oigniez a mastin le cul, il vous chiëra en la paume,  
ce dit li vilains*<sup>30</sup>.

\*

Bien sûr, l'évidence qui subsiste de la tradition française n'est pas toujours si obligeante et l'on arrive parfois à des impasses :

- *A uo aml y uel dodet ar y iwt*<sup>31</sup>.  
*Qui plenté a deu miel en sa pois le met*<sup>32</sup>.
- *Ar ny wano yn draen ny wan yn gyff*<sup>33</sup>.  
*Qui ne point en cime ne point en racine*<sup>34</sup>.

25. TOBLER, *Li Proverbe au Vilain*, *op. cit.*, 118.

26. J111, col. 1061.

27. MORAWSKI, *Proverbes français*, *op. cit.*, 834.

28. MORAWSKI, *Proverbes français*, *op. cit.*, 1430.

29. B. J. et H. WHITING, *Proverbs, Sentences and Proverbial Phrases from English Writings Mainly before 1500*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1968, C264. Cette version anglaise du proverbe date du XVI<sup>e</sup> siècle.

30. TOBLER, *Li Proverbe au Vilain*, *op. cit.*, 247.

31. J111, col. 1057.

32. MORAWSKI, *Proverbes français*, *op. cit.*, 2076.

33. J111, col. 1057.

34. MORAWSKI, *Proverbes français*, *op. cit.*, 2035.

Dans les deux cas il semble certain que le proverbe gallois est traduit du français mais, en l'absence d'un contexte concret, le sens métaphorique véritable nous échappe.

\*

Ma volonté de présenter mes recherches parémiologiques à un auditoire de celtologues francophones s'explique en premier lieu par le fait qu'elles portent sur un point de jonction entre les cultures galloise et française du Moyen Âge qui est largement ignoré mais non dépourvu d'intérêt. Ensuite viennent les considérations théoriques, puisque ces recherches n'ont pas tardé à m'imposer la nécessité d'une archéologie, dans le sens foucauldien, des études celtiques afin d'examiner de près les fondements épistémologiques de la discipline.

Michel de Certeau résume ainsi (« à titre d'hypothèse ») la structuration, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de l'ethnologie comme discipline scientifique en antinomie à l'historiographie :

Quatre notions semblent organiser le champ scientifique dont le statut se fixe au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui reçoit d'Ampère son nom d'*ethnologie* : l'*oralité* (communication propre à la société sauvage, ou primitive, ou traditionnelle), la *spatialité* (ou tableau synchronique d'un système sans histoire), l'*altérité* (la différence que pose une coupure culturelle), l'*inconscience* (statut de phénomènes collectifs référés à une signification qui leur est étrangère et n'est donnée qu'à un savoir venu d'ailleurs)... il a également son corollaire avec l'historiographie moderne, dont la construction met en jeu, à la même époque, quatre notions opposées : l'*écriture*, la *temporalité*, l'*identité* et la *conscience*<sup>35</sup>.

Les réflexions du grand épistémologue pourraient servir comme point de départ propice pour une histoire intellectuelle des études celtiques. À l'origine, et au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les études celtiques portaient tous les traits de l'ethnologie. Arnold, Renan et les grands philologues germanophones cultivaient une image généralement anhistorique des pays celtes, en amassaient des connaissances, portaient sur eux un regard d'étranger. Ce n'est que vers la fin du siècle que les études celtiques sont devenues histoire, à partir du

---

35. Michel de CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 245-46.

progrès du nationalisme politique dans les pays celtes. Au pays de Galles, en Bretagne, et surtout en Irlande, les celtologues de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant contribuaient (souvent à leur insu ou même parfois contre leur gré) à la construction et la consolidation de l'identité nationale. Pourtant la discipline n'est jamais débarrassée totalement de son héritage ethnologique et la grille épistémologique des études celtiques a encore tendance à se structurer conformément au quadrilatère ethnologique tel qu'il est décrit par de Certeau<sup>36</sup>.

Quand elle se heurte à l'évidence textuelle galloise du Moyen Âge tardif, soit cette grille épistémologique mène à des conclusions fragmentaires (voire trompeuses), soit elle s'effondre. L'analyse des recueils de proverbes en est un exemple représentatif. En les regardant à travers le prisme des études celtiques, on s'attendrait à des formules «traditionnelles», transmises à l'oral, qui reflètent le caractère gallois et ainsi de suite. Au contraire, les proverbes en question sont des textes écrits, dont l'interprétation ne saurait se limiter au milieu géographique celtique, et qui n'ont rien d'exotique puisque leurs auteurs consciemment faisaient partie intégrante de la culture européenne de l'époque.

---

36. Voir les exemples présentés dans Richard Glyn ROBERTS, «Achau Llafaredd», *Dwned* 15, 2009, p. 33-56.





Gilles GOYAT\*

## **La langue bretonne dans la Mission de folklore musical de Basse-Bretagne de 1939**

**A**u cours des années 1930, les arts traditionnels semblent susciter l'intérêt de certaines institutions nationales qui ressentent la nécessité d'organiser «une recherche musicale ethnologique» basée sur des données recueillies directement sur le terrain. Suite à l'arrivée au pouvoir du Front populaire, le Musée national des Arts et Traditions populaires est créé en 1937. Son premier directeur, l'ethnologue George Henri Rivière, passionné de musique, organise le premier Congrès international de folklore l'année même de la création du musée, et peu après, prend la décision d'envoyer une Mission de folklore musical en Basse-Bretagne.

### **La préparation**

Pourquoi avoir choisi la Basse-Bretagne ?

En 1939, la population française reste majoritairement rurale ; néanmoins, plusieurs facteurs montrent l'urgence de collecter certains éléments de sa culture traditionnelle. G. H. Rivière est aussi un « amoureux » de la Bretagne, dont le peintre Henri Rivière (1864-

---

\* Doctorant, CRBC Rennes 2/ueb

1951), son oncle, lui avait fait découvrir toute la beauté, et il semble bien que ce soit lui qui ait choisi de commencer les enquêtes par la Basse-Bretagne. Celle-ci rassemble, en effet, plusieurs caractéristiques qui en font un terrain d'expérimentation quasi idéal : « Personnalité ethnique originale ; limites géographiques définies (la mer sur trois côtés ; une frontière linguistique pour le quatrième) ; isolement relatif au cours de l'histoire favorisant la conservation d'états anciens ; tradition populaire encore vivante ou présente aux mémoires ; riche folklore musical<sup>1</sup>. »

L'équipe de la Mission comprendra une musicologue, Claudie Marcel-Dubois, qui travaille au musée, et aussi un linguiste : il faut que « l'indispensable collaborateur linguiste soit du pays et soit doté de toute la formation scientifique nécessaire, une formation consacrée par les diplômes dans sa spécialité<sup>2</sup> ». G. H. Rivière s'adresse alors aux professeurs de celtique de Paris, M. Vendryès et M<sup>me</sup> Sjoestedt Jonval, qui lui recommandent François Falc'hun, le seul étudiant de l'École Pratique des Hautes Études préparant le diplôme de l'Institut de phonétique qui soit bretonnant de langue maternelle. Ce linguiste doit être capable de noter en phonétique les textes chantés dans les différents parlers ; c'est pourquoi G. H. Rivière lui conseille de rendre préalablement visite à Pierre Le Roux, l'auteur de *l'Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*.

Pour préparer cette Mission, « un questionnaire dont le préambule expliquait le but et les méthodes de la mission projetée, fut expédié dans toutes les communes de Basse-Bretagne, aux prêtres, aux instituteurs et aux personnalités connues pour s'intéresser au folklore<sup>3</sup> ». Mais sur un millier de questionnaires expédiés, seulement 106 furent renvoyés. Après dépouillement des réponses, un fichier des informateurs par commune fut dressé, et l'itinéraire de la Mission, tracé dans ses grandes lignes.

Le but premier de la Mission est la prospection de la musique et de la danse populaires, et non la langue en elle-même. La Mission

1. Jean-Michel GUILCHER, *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Paris, école pratique des hautes études, 1963 (première édition), p. 8.

2. George Henri Rivière, lettre du 21 juin 1939 à Xavier de Langlais, archive MBB 39 B2 D3.

3. François FALC'HUN, « Une Mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *Conférences universitaires de Bretagne*, Paris, Les Belles-Lettres, 1943, p. 122.

utilisera les techniques les plus modernes disponibles à l'époque : enregistreur de disques, appareil photographique et caméra.

Parmi ceux qui n'avaient pas répondu au questionnaire figurent plusieurs membres du mouvement culturel breton, qui se méfient de cette initiative prise à Paris et prônent le boycottage. C'est le cas, par exemple, de l'abbé Jean-Marie Perrot, recteur de Scrinac et dirigeant du *Bleun-Brug*, le mouvement culturel catholique bretonnant, qui explique son point de vue dans la réponse qu'il adresse le 30 juin, en breton, directement à François Falc'hun : « *Ma n'em eus ket respontet kentoc'h eo dre ma 'm eus disfiziañs eus kement tra a ra ar c'houarnamant e Breiz... Daou-ugent vloaz a zo ma c'houlennomp diganti ar brezoneg er skol, ha daou-ugent vloaz a zo e vezomp kaset da gaoc'hkezeka.* » (Si je n'ai pas répondu plus tôt, c'est parce que je me méfie de tout ce que fait le gouvernement en Bretagne... Cela fait quarante ans que nous lui demandons l'enseignement du breton à l'école, et cela fait quarante ans qu'il nous envoie paître)<sup>4</sup>. Peu après, François Falc'hun a la confirmation qu'« un mot d'ordre venu de Paris, et répandu déjà dans les milieux du *Bleun-Brug*, recommandait l'abstention, la non-collaboration à notre mission<sup>5</sup> ».

Finalement, suite aux interventions personnelles de militants convaincus de l'intérêt de la Mission et à la publication de plusieurs communiqués de presse, dont ceux des *Semaine(s) religieuse(s)* des évêchés de Quimper, Vannes et Saint-Brieuc, ces défenseurs de l'enseignement de la langue bretonne se ravisent et l'abbé Perrot, comme plusieurs autres, finit par aider activement la Mission.

## Le déroulement

Le terrain fut préalablement préparé par des correspondants locaux : des prêtres, comme l'abbé Louis Le Cam, recteur de Brandérion ou l'abbé Jean-Marie Perrot, mentionné ci-dessus, des instituteurs publics comme Jean Delalande (Kerlann) à Saint-Guérolé-Penmarc'h, ou les frères Goraguer à Plogastel-Saint-Germain, ou encore des personnalités comme le peintre Xavier de Langlais à Surzur ou Yves Le Goff (Yeun ar Gow), notaire à Gouézec... « Ils

4. Jean-Marie Perrot, lettre du 30 juin 1939 à F. Falc'hun.

5. Archives François Falc'hun, Centre de recherche bretonne et celtique, Brest, FAL1 M75, p. 1.

usèrent de toute leur influence, parcourant souvent la campagne pour nous recruter des chanteurs<sup>6</sup>. »

Du 8 au 15 juillet, avant que ne débute la Mission, François Falc'hun fait, grâce à l'entremise de Loeiz Herrieu, un stage linguistique à Brandérion, afin de se familiariser avec le breton vannetais « qu'[il] lisait sans l'avoir jamais entendu parler<sup>7</sup> ». Un mois plus tôt, il avait reçu de L. Herrieu la réponse suivante : « Je crois avoir trouvé ce qu'il vous faut : mon ami et collaborateur M. l'abbé Le Cam, recteur de Brandérion par Hennebont, (ancien officier de la Grande Guerre, Légion d'honneur, camarade de J. P. Calloc'h, auteur de plusieurs ouvrages sur la région et folkloriste lui-même) veut bien vous offrir l'hospitalité. Vous trouverez chez lui, en plus de l'accueil cordial du meilleur des confrères, toutes les facilités pour vous mettre au courant de la prononciation du vannetais. L'abbé Le Cam est, en effet, de l'Arvor du pays de Vannes. Il vous renseignera donc sur la prononciation de la partie maritime du Pays. Son vicaire, un de mes bons amis et collaborateurs, est du Bas-Vannetais et vous sera précieux pour la prononciation de l'Argoed. En vous aidant de mon *Breton Usuel*, il vous sera possible de vous assimiler assez (*sic*) la prononciation du vannetais pour pouvoir accomplir votre mission<sup>8</sup>. » Mais ce court séjour ne fut évidemment pas suffisant pour lui permettre de parvenir à une parfaite compréhension des parlers vannetais.

Le 15 juillet, François Falc'hun se rend à Surzur où il retrouve les deux autres membres de la Mission (Claudie Marcel-Dubois et Jeannine Auboyer, technicienne et preneuse de vues, aussi chargée de la tenue du journal de route); celles-ci se déplacent dans une petite automobile transportant aussi le matériel d'enregistrement, y compris les accumulateurs indispensables dans les maisons pas encore reliées au réseau d'électricité, le tout pesant environ 200 kg ! François Falc'hun les suit à bicyclette; quand la distance est importante et que c'est possible, il charge son vélo dans le train ou dans le car.

La Mission parcourt le sud de la Basse-Bretagne de Surzur à Plozévet, avec des détours dans l'Argoat (voir : Itinéraire et calen-

---

6. François FALC'HUN, « Une Mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 126.

7. François FALC'HUN, *ibid.*, p. 124.

8. Loeiz Herrieu, lettre du 29 mai 1939 à F. Falc'hun.

drier de la Mission, ci-dessous); mais plusieurs localités prévues n'ont pas été visitées, faute de temps. Partout l'accueil est cordial; contrairement à Pierre Le Roux et à Loeiz Herrieu lors de leurs enquêtes linguistiques quelques années auparavant, ils n'essuient pas de rebuffades.

Une partie du succès de la Mission est due aux enregistrements sonores qu'ils réalisent : la possibilité de réentendre sa voix en a encouragé plus d'un et plus d'une à chanter devant le microphone. Collectage approfondi en pays vannetais, principalement à Surzur et Brandérion, sondages plus superficiels en Cornouaille.

La mobilisation générale ayant été décrétée, la Mission est interrompue le 26 août, sans avoir pu mener son programme à terme. L'équipe est rappelée à Paris.

### **La collecte**

198 chansons de longueur variable ont été recueillies, de 118 informateurs différents, et enregistrées sur 93 disques de 25 cm de diamètre. Parfois, plusieurs chansons très courtes ont été gravées sur une même face de disque. De plus, 437 clichés ont été pris, et 12 films muets de quelques minutes chacun, tournés, montrant des danses traditionnelles des terroirs visités.

Sur les quelque 200 chansons (seules les chansons de tradition orale étaient recherchées), quelques-unes semblent inédites, mais la plupart sont déjà connues grâce aux collections publiées, surtout celles de Luzel, et celles de Loeiz Herrieu pour le Vannetais.

Pendant l'enregistrement, F. Falc'hun transcrit les paroles en utilisant les signes phonétiques de l'alphabet dit des romanistes (encore appelé « notation Rousselot »), qui est également celui employé par P. Le Roux dans l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*. Mais il lui arrive parfois d'employer aussi quelques symboles de l'alphabet dit des comparatistes (Bœhmer). C'est évidemment à C. Marcel-Dubois qu'il revient de noter les mélodies.

Bien que le but de la Mission soit de collecter le répertoire des chansons, tant les paroles que les mélodies, elle renseigne aussi F. Falc'hun sur les caractéristiques des différents parlers rencontrés. Il faut noter à ce sujet que, pour la première fois, une même mission de collectage s'intéresse à la fois au Vannetais et aux pays de

Cornouaille, Léon et Trégor d'une part, et que paroles et mélodies sont notées, et aussi enregistrées, simultanément, d'autre part, ce qui constitue un progrès certain par rapport aux pratiques antérieures : « Pour ne parler que du point de vue linguistique, tout le monde sait combien nos signes phonétiques, si précis soient-ils, sont loin de reproduire les mille nuances de la langue parlée, ces intonations, cette nonchalance ou cette vivacité, ce timbre de voix, cette fermeté ou cette mollesse des articulations qui indiquent à elles seules le lieu d'origine, l'âge, le sexe, et jusqu'au tempérament du sujet parlant. Les notations phonétiques ne nous montrent qu'un squelette.

De plus, il est des phonèmes, des sons, qu'on est bien embarrassé pour noter. Sur mes cahiers, je vois tel mot prononcé trois fois, dont une consonne a été transcrite la première fois par [l], la deuxième par [d], et la troisième par [r]. Le chanteur n'avait sans doute prononcé aucun de ces trois phonèmes, mais quelque chose qui tient des trois à la fois. Et ce n'est là qu'un exemple entre cent. Ce sera une aubaine pour un linguiste que d'entendre à volonté ces phonèmes intermédiaires, que présentent peu de langues, et qui expliquent bien des évolutions au premier abord déconcertantes, comme le passage direct de [d] à [r] aux environs de Surzur, ou de [r] à [d] à Pleyben<sup>9</sup>. »

Mais parce que le niveau de la langue utilisée dans les chansons est plus élevé que celui du parler courant, et pour « d'autres causes d'altérations propres à la langue chantée en tant que telle, les textes de chansons ne pourront être utilisés qu'avec discernement dans les études de dialectologie<sup>10</sup> ». F. Falc'hun fait aussi remarquer que : « Les chansons voyagent beaucoup. Chaque chanteur les chante dans son parler, mais il y a des particularités dialectales qui sont conservées par la rime ou des nécessités métriques. Ces mots dialectaux ne sont pas toujours compris, sont parfois déformés et rendus méconnaissables<sup>11</sup>. »

La Mission a aussi montré qu'il a existé autrefois un répertoire de chansons commun à toute la Basse-Bretagne. [...] Quantité de

9. Archives François Falc'hun, Centre de recherche bretonne et celtique, Brest, FAL2 M92, p. 5-6.

10. François FALC'HUN, « Une Mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 129-130.

11. Archives François Falc'hun, Centre de recherche bretonne et celtique, Brest, FAL2 M92, p. 6.

thèmes recueillis par Luzel dans le Tréguier l'ont été par nous en Cornouaille ou au pays de Vannes ; quelques-uns figuraient déjà au *Barzaz-Breiz*. [...] Les difficultés du dialecte vannetais, qui arrêtaient tant d'enquêteurs KLT (Cornouaille-Léon-Trégor), ne constituaient donc pas une gêne pour la migration des chansons, ni peut-être des chanteurs eux-mêmes autrefois<sup>12</sup> ».

Une autre conclusion importante est que : « La frontière linguistique elle-même ne joue pas le rôle de cloison étanche, et ce ne sera pas le moindre résultat de la mission de 1939 que de poser nettement le problème des relations du folklore oral de Basse-Bretagne avec celui de la Haute-Bretagne<sup>13</sup>. »

### Les suites de la Mission

Le premier rapport scientifique sur la Mission, comprenant trois parties, la musique, les images et le breton, est rédigé en décembre 1939 : « La mission rapporte plus de quatre cents pages qui représentent un intérêt linguistique de tout premier ordre. Pour la première fois, on possède des notations phonétiques d'une certaine étendue concernant le parler de vingt-cinq localités bretonnantes. C'est un apport inappréciable pour la dialectologie bretonne, et pour l'étude des particularités de la langue chantée par rapport à la langue parlée<sup>14</sup>. »

Un plan de travail prévoyant le traitement des données du terrain est mis au point en septembre 1941. Des copies des disques sont réalisées, et une fiche de synthèse est établie pour chaque chant.

F. Falc'hun vérifie, grâce aux disques, les transcriptions phonétiques faites « à la volée » et les recopie. Il réalise les traductions françaises des chansons. Les disques et les photos sont inventoriés, mais pas les films, et la danse est, de ce fait, délaissée.

---

12. François FALC'HUN, « Une Mission de folklore musical en Basse-Bretagne », *op. cit.*, p. 127.

13. François FALC'HUN, *ibid.*, p. 128.

14. François FALC'HUN, « Rapport sur une mission sur le folklore musical en Basse-Bretagne », 12 décembre 1939, *Les archives de la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne*, Paris, CTHS et Rennes, Dastum, 2009, p. 365.



### *Articles et conférences*

Dès septembre 1940, des conférences sont données et des articles, écrits sur la Mission. Nous ne mentionnerons que ceux qui traitent de la langue. En mars 1942, F. Falc'hun rédige un article sur «Le tailleur berné», qu'il considère comme le meilleur chant rapporté par la Mission. En novembre de la même année a lieu une remise solennelle des copies de l'ensemble des photos et des disques de la Mission à la Faculté des Lettres de Rennes ; à cette occasion, F. Falc'hun prononce une conférence sur la Mission, qui sera publiée l'année suivante dans les *Conférences universitaires de Bretagne*, dont sont extraites plusieurs citations de cet article.

En octobre 1943, C. Marcel-Dubois et F. Falc'hun font ensemble une conférence intitulée «Une chanson de Basse-Bretagne» à l'École du Louvre, à Paris.

En juillet 1949 et en juillet 1954, C. Marcel-Dubois donne des conférences sur «La chanson en Basse-Bretagne» à Quimper, dans la cadre des Fêtes de Cornouaille.

### *Tentatives de publication et enfin, publication tardive*

En 1941, C. Marcel-Dubois songe à faire des matériaux musicaux recueillis le sujet d'une thèse de musicologie, mais y renonce finalement.

En 1943, l'édition d'un volume de 985 pages portant le titre «Matériaux d'une Mission de folklore musical» n'aboutit pas parce que les documents, tant linguistiques que musicaux, ne sont pas prêts.

La publication est ensuite différée en raison de la guerre, de ses suites, puis de la préparation des thèses de doctorat de F. Falc'hun, du refus de sa thèse principale en septembre 1944, et aussi de ses graves problèmes de santé, dont l'ablation d'un poumon en 1947 est une des conséquences. Il doit ensuite préparer une nouvelle thèse principale, ce qui lui prend plusieurs années de travail. G. H. Rivière fait alors appel, avec l'accord de F. Falc'hun, à l'un des étudiants de celui-ci, Pierre Denis, pour aider à la copie au propre des textes bretons, en vue de leur publication. En fait, seules les chansons vannetaises avaient été recopiées au propre, en notation phonétique et en orthographe traditionnelle, et étaient prêtes pour l'édition. Plus

tard, trois nouvelles tentatives de publication (1962, 1972 et 2001) échouent pour des raisons diverses.

Les documents, sonores, visuels et écrits, n'ont finalement été publiés qu'en novembre 2009, sous forme numérique, sur le DVD-Rom joint au volume *Les archives de la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939*, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Mission et du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de François Falc'hun.

\*

ITINÉRAIRE ET CALENDRIER DE LA MISSION DE FOLKLORE MUSICAL  
EN BASSE-BRETAGNE DE 1939

• Juillet (Morbihan)

15 : arrivée à Surzur

16-19, 21 : Surzur et environs

20, 24 : La Tour-du-Parc

22 : Sarzeau et presqu'île de Rhuys

23 : Theix

27-28, 30-31 : Brandérion

• Août (Finistère, sauf les lieux marqués (56), qui sont dans le Morbihan)

1<sup>er</sup> : voyage de Brandérion (56) à Penmarc'h

3-4 : Penmarc'h

6 : Plozévet

7 : Plogastel-Saint-Germain

8 : Plonéis

10 : Quimper (hospice)

11 : voyage à Gourin (56)

12 : Carhaix (hospice) et Le Saint (56)

13 : journée occupée par la moisson

14 : Le Faouët (56)

15 : pardon de Quelven (en Guern, 56)

16 : Saint-Goazec

17 : Châteauneuf-du-Faou

- 18, 20 : Gouézec  
 19 : Pleyben (pas de collectage)  
 21 : les membres de la Mission assistent à un mariage à Plomodiern  
 22 : Hanvec, Le Faou  
 23 : Scignac  
 24 : Le Cloître-Pleyben  
 25 : La Feuillée  
 26 : voyage de Châteauneuf-du-Faou à Pont-Aven. Fin de la Mission.

- Communes qui devaient être prospectées, mais ne l'ont finalement pas été :

Côtes-du-Nord : Belle-Isle-en-Terre et environs, Saint-Nicolas-du-Pélem et environs.

Finistère : Plougasnou et environs, Lanildut et environs, Ouessant et Molène, Scaër et environs.

Morbihan : Carnac, Auray et Sainte-Anne d'Auray, Pontivy et environs.

## Bibliographie

- FALC'HUN François, «Une Mission de Folklore musical en Basse-Bretagne», 1943, *Conférences universitaires de Bretagne*, Paris, Les Belles Lettres, 1943, p. 115-137.
- GUILCHER Jean-Michel, *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Paris, École pratique des hautes études, 1963 (première édition).
- LE GONIDEC Marie-Barbara (dir.), *Les archives de la Mission de folklore musical en Basse-Bretagne de 1939*, Paris, éditions du CTHS et Rennes, Dastum, 2009.
- LE DÛ Jean, «François Falc'hun, 1909-1991», dans BRUN-TRIGAUD Guylaine, LE BERRE Yves et LE DÛ Jean, *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont, Du temps dans l'espace*, Paris, éditions du CTHS, 2005, p. 11-17.

Jean-Claude LE RUYET\*

## Effet Buben, liaison et modèles orthographiques bretons

L'effet Buben<sup>1</sup> est l'influence que l'écrit en tant que tel exerce sur la façon dont le lecteur oralise sa langue. J'évoquerai ma tentative de mesurer l'effet Buben dans les filières bilingues actuelles (immersion/parité) et comment on peut envisager l'adaptation orthographique du breton, ces deux points envisagés selon un aspect singulier : celui de la liaison.

Pourquoi la liaison ? Curieusement, le sujet intéresse peu en français<sup>2</sup>, et en breton encore moins. Pour le breton, sur une quarantaine d'ouvrages d'enseignement de la langue que j'ai analysés, 52 %

---

\* Docteur en breton (2009), Rennes 2/ueb

1. L'expression est semble-t-il de Jean-Pierre Chevrot, d'après l'ouvrage de Vladimir BUBEN, *L'influence de l'orthographe sur la prononciation du français contemporain*, Bratislava, s. n., 1935.
2. Jules Grévisse y consacre 0.23 % de son monumental *Bon usage*. John Ågren fut semble-t-il le premier à y consacrer une étude approfondie (1973). Pierre Encrevé a renouvelé l'intérêt pour ce sujet. Mais selon Sandra Caetano, Sandra Santiago et Sofia Alves, « l'un des aspects problématiques de l'apprentissage du français parlé est la liaison, car c'est un phénomène qui a tendance à être peu considéré par les grammairiens et les professeurs » (<https://studylibfr.com/doc/2654707/l-importance-de-la-liaison-dans-la-langue-parlee>).

n'en parlent pas du tout (cf. tableau 1). Seuls quelques-uns mettent le problème à sa juste place. Il s'agirait donc d'abord de rappeler l'existence des liaisons, ensuite de montrer que le système du breton est inverse de celui du français (langue-substrat, ne l'oublions pas, de presque tous les apprenants aujourd'hui, ainsi que de la presque totalité des professeurs) et, troisièmement, de mettre la question de l'écriture de la finale en breton dans une perspective nouvelle (ou renouvelée) : celle de l'effet Buben, que j'ai tenté de cerner.

Tableau 1. **Place des liaisons dans les ouvrages d'enseignement du breton**

LIAISONS et livres d'enseignement	Aucune mention	Indiquées uniquement dans les notations phonétiques	Signalées par quelques lignes seulement	Signalées (de quelques lignes à une page)	Souci pédagogique évident tout le long du livre	Total
Nombre d'ouvrages analysés	21	2	5	6	6	40
%	52,5%	5%	12,5%	15%	15%	100%

J'ai inclus la question des liaisons dans un corpus de quatre règles de prononciation. Ces règles sont bien sûr connues mais la paternité de la formulation de ce corpus revient à Albert Boché qui, à ma connaissance, l'a précisé (oralement) vers le milieu des années 1990. Ces quatre règles pourraient, si elles étaient adoptées et enseignées systématiquement, constituer un cadre dont le but est de conserver au breton, en contact étroit avec le substrat français, ces caractéristiques particulières que sont :

Règle 1 : l'accent tonique.

Règle 2 : la longueur de la voyelle sous l'accent.

Règle 3 : l'assourdissement des consonnes en finale absolue.

Règle 4 enfin : les liaisons.

Pour revenir aux liaisons, j'ai mis en évidence l'influence de l'orthographe sur leur réalisation dans les filières bilingues, du CE2 au lycée, et même chez les adultes-apprenants. Cela à partir de fiches doubles, sur la première les items s'achevant tous par des consonnes douces, sur la seconde par des consonnes dures. Les consonnes sur lesquelles j'ai travaillé sont essentiellement les consonnes corrélatives, ensemble constitué des paires suivantes ; **p/b, t/d, k/g, s/z,**

**ch/j, f/v.** Je ne parlerai ici que des jonctions où l'une ou l'autre de ces consonnes corrélatives se trouve en contact avec une voyelle, une liquide ou une semi-consonne (**w, y**), laissant délibérément de côté le traitement de **h** et **c'h**.

Exemples :

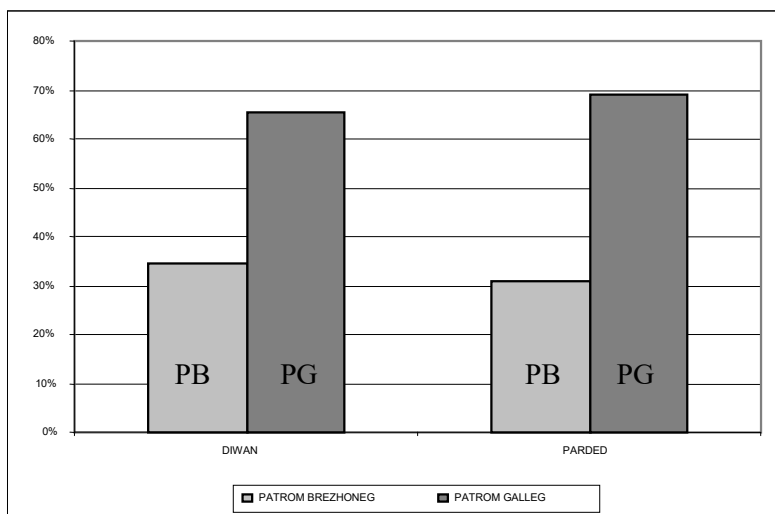
Fiches A1/A2 : liaison devant voyelles (ex : **evit<sup>^</sup> d an dud** ; **deus<sup>^</sup> z amañ** ; **prop<sup>^</sup> b eo**).

Fiches B1/B2 : liaison devant **l, m, n, r** (ex : **Konk<sup>^</sup> g-Leon** ; **tok<sup>^</sup> g ruz** ; **chañch<sup>^</sup> j roched**).

Les graphiques ci-dessous donnent une image de la situation dans les écoles :

Graphique 1. Fiche A2. Total élèves.

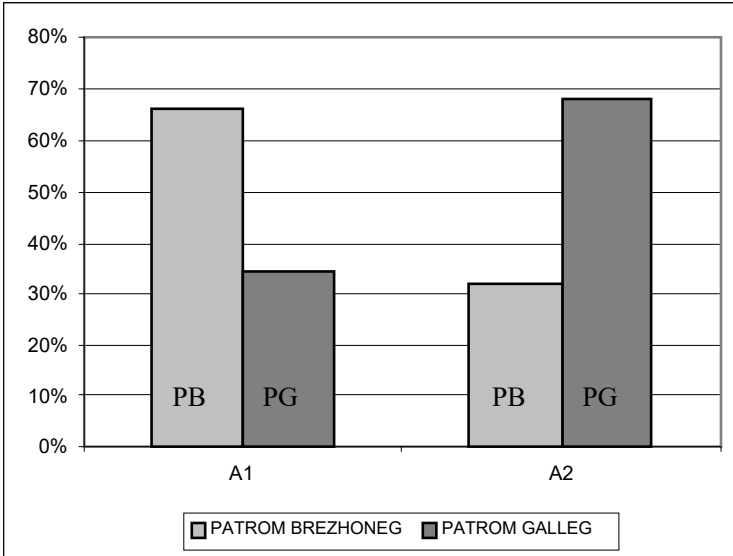
**Réalisation des liaisons devant voyelle quand la consonne finale est sourde.  
Comparaison Immersion (Diwan) et Parité horaire  
(Public et privé catholique)**



PB = modèle breton  
PG = modèle français

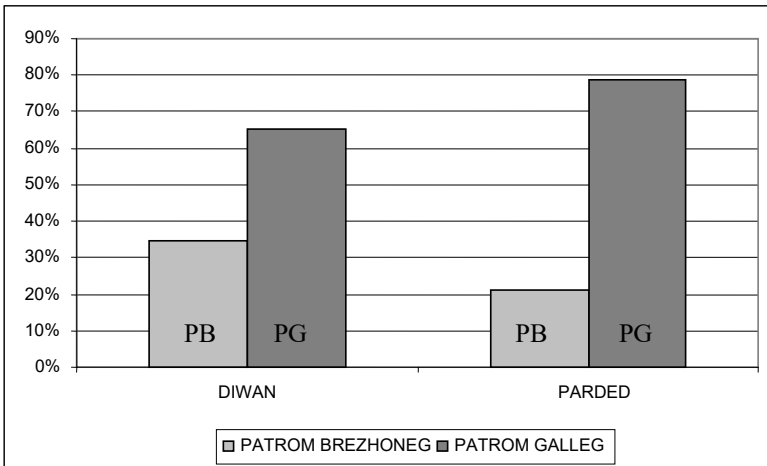
Graphique 2. Fiches A1/A2. Total élèves.

**Réalisation des liaisons devant voyelle en fonction de la consonne finale.**  
 Fiche A1 : consonnes finales douces. Fiche A2 : consonnes finales dures.



Graphique 3. Fiche B2. Total élèves.

**Réalisation des liaisons devant l, m, n, r quand la consonne finale est sourde.**  
**Comparaison Immersion (Diwan) et Parité horaire (Public et privé catholique).**



Les résultats, globalement, présentent trois composantes :

1) Devant voyelle notamment (et dans le cas le plus défavorable, c'est-à-dire avec A2, fiche sur laquelle les consonnes finales sont sourdes > graphique 1), il reste un reliquat du système breton des liaisons à hauteur de 30% environ.

2) L'effet Buben de son côté aurait également une incidence similaire d'un tiers sur la réalisation des liaisons, ce qui est énorme (graphique 2).

3) Cela s'ajoute à l'influence du substrat, non contrecarré par un enseignement volontariste de la question. C'est à ce défaut d'enseignement qu'on peut imputer le dernier tiers. Ainsi donc, de la sorte, environ 60% des liaisons sont réalisées selon le modèle français, quel que soit le système bilingue porteur, immersion (Diwan) ou parité horaire (filiales publiques et catholiques).

Faut-il remédier à cette érosion? Après tout, cela peut être un choix que de laisser le breton s'aligner sur le modèle phonologique du français, sur son modèle syntaxique et prosodique aussi, cela demande moins d'efforts à tout le monde.

Si l'on opte pour la remédiation, la première chose est d'alerter les enseignants quant au problème dont on parle, alerter aussi les auteurs de manuels, ouvrages pédagogiques, grammaires<sup>3</sup>, car on ne peut plus guère se fier à l'environnement pour corriger les variantes, ou plutôt les déviations par rapport au modèle breton. C'est une révolution que l'on devra opérer, si l'on se réfère à une grammaire récente parue en 2008, qui consacre 18 pages aux mutations (9% de l'ouvrage) mais pas un seul mot aux liaisons. Osons parier sur une certaine efficacité de l'école si le problème y est pris à bras-le-corps.

Mais une autre piste s'offre à nous, liée à l'effet Buben, piste qui nous ramène à de vieilles querelles orthographiques. Mais, au lieu de vouloir rallumer de vieux feux inutiles, cette question peut

---

3. Les ouvrages de TES, maison officielle de diffusion d'ouvrages pédagogiques, dépendante du CRDP, ne sont pas non plus très sensibles à la question. Si la méthode de Mark Kerrain (1997) en parle au fil des pages, la grammaire (collective) de 2009 à destination des collèves et lycées n'en souffle mot.



être considérée d'un point de vue pragmatique, d'autant qu'elle fait référence au premier point d'accord obtenu par la commission orthographique des années 1971-1976. Or elle concerne directement les liaisons. Il s'agit d'appliquer à tous les mots la règle de la dérivation pour l'écriture de la consonne finale. Peu connaissent l'erreur de Pierre Le Goff et Augustin Guillevic, commise dans leur *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes* (1902), sur les conseils de Joseph Loth, erreur reprise inlassablement<sup>4</sup> et encore en application dans le système orthographique majoritaire, le seul à être employé dans les écoles bilingues maintenant, depuis la décision compréhensible mais néanmoins arbitraire prise il y a peu par les trois Inspecteurs de l'Education Nationale ayant compétence dans l'enseignement bilingue. Selon ces auteurs vannetais, Pierre Le Goff et Augustin Guillevic, si l'on doit écrire les substantifs en fonction de la dérivation, en revanche toutes «*les autres espèces de mots*» s'écrivent avec une consonne dure.

À l'époque de Guillevic et Le Goff on ne connaissait pas encore la différence entre les suffixes neutres (la classe la plus nombreuse) et les suffixes durcissants (au nombre de neuf), différence mise en évidence par François Falc'hun cinquante ans plus tard et intégrée par l'Universitaire-55 et par l'Interdialectal-75<sup>5</sup>. Or le principe de la dérivation, appliqué à tous les mots bretons à partir de l'ajout d'un suffixe neutre, ne laisse que peu d'entre eux avec une finale dure. En effet, plus de 85 % des mots bretons se terminent par une douce dans ce cas.

On peut en déduire que les liaisons bretonnes, qui obéissent à la règle de l'adoucissement général devant voyelle, mais aussi devant les liquides **l**, **m**, **n**, **r** et devant les semi-voyelles **w** et **y**, seraient facilitées, compte tenu de l'effet Buben, par la présence plus nombreuse sinon générale de consonnes douces en finale.

---

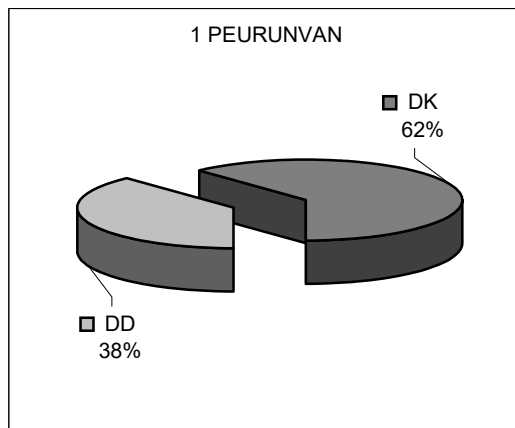
4. Par Emgleo ar Skrivagnerien (1907), Louis le Clerc (1908), Roparz Hemon (1928, 1942) notamment.

5. J'ai adjoint à chaque orthographe les deux derniers chiffres de leur date de création, ainsi Peurunvan-41 (1941), Skolveureg-55 (1955) et Etrerannyezhel-75 (1975).

J'ai essayé de déterminer le taux de consonnes douces survenant à la jonction devant les éléments précités dans différents modèles orthographiques existants ou possibles. Plus le taux de consonnes douces est grand, plus il est permis d'attendre de liaisons «à la bretonne» en vertu de l'effet Buben. À l'inverse, bien sûr, plus le taux de consonnes dures est grand, plus grand est aussi le risque d'obtenir des liaisons «à la française». Voici les graphiques dans l'ordre du taux croissant de consonnes douces :

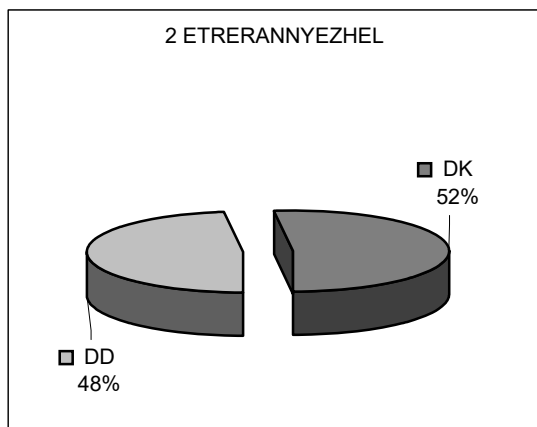
1. Peurunvan-41 (cf. graphique 4).
2. Interdialectal-75 (cf. graphique 5).
3. Synthèse (qui correspond à l'Universitaire-55 pour les finales) (cf. graphique 6).
4. Synthèse + (= Synthèse avec **ked** au lieu de **ket**) (cf. graphique 7).
5. Synthèse ++ (= Synthèse + avec participe passé en **-ed**) (cf. graphique 8).

Graphique 4. PEURUNVAN-41  
Fréquence des consonnes finales en jonction  
devant un élément adoucissant

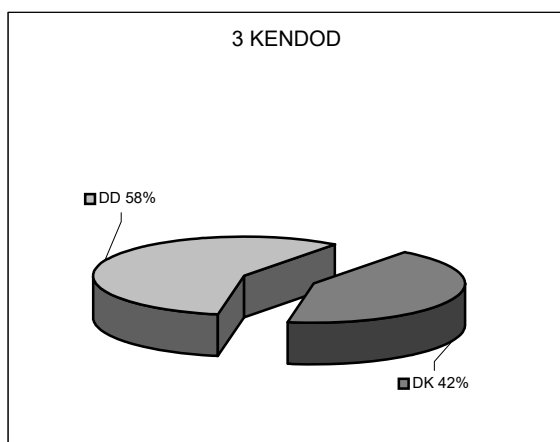


DD = dibennoù dous, *consonnes finales douces*  
DK = dibennoù kaled, *consonnes finales dures*

Graphique 5. **INTERDIALECTAL-75** (avec emploi des deux S)  
**Fréquence des consonnes finales en jonction devant un élément adoucissant.**  
 (beaucoup de mots s'écrivent avec -s ou -ss en finale)



Graphique 6. **SYNTHÈSE** (= Interdialectal sans les deux S)  
**Fréquence des consonnes finales en jonction devant un élément adoucissant.**  
 (ce modèle correspond globalement à celui de l'Universitaire-55  
 quant à l'écriture des consonnes finales)



On voit que le système présentant le plus de difficultés est le *Peurunvan-41* (fort taux de consonnes dures : seulement 38% de douces), suivi d'assez près par l'*Interdialectal-75* (48% de douces), en raison de l'adoption des deux **s**, point qui infère des orthographes comme **bras, lous, nos**, etc., finales perçues comme dures, mêmes si elles correspondent à un **s** doux. Le niveau 3 correspond exactement à l'Universitaire-55 en ce qui concerne les finales. Je l'ai appelé différemment cependant (*Synthèse*) parce que j'y ai conservé le ZH et le C'H que l'on trouve à la fois dans le *Peurunvan-41* et dans l'*Interdialectal-75*, traits absents du système Universitaire-55. C'est ce niveau 3 qui obtient le taux maximum de finales douces (58%), qui est donc le plus facilitant en termes d'apprentissage (quant à la réalisation des liaisons s'entend).

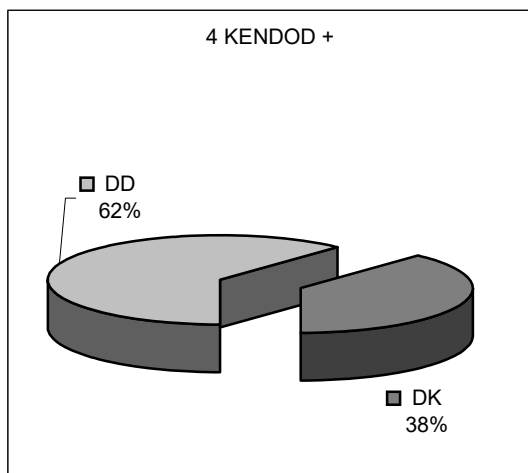
Par curiosité, j'ai ajouté deux autres niveaux, tenant compte de propositions diverses comme l'écriture de **ked**<sup>6</sup>, particule de grande fréquence, pour le niveau 4 (*Synthèse* +) ou l'écriture en **-ed**<sup>7</sup> du participe passé pour le niveau 5 (*Synthèse* ++). Voici l'évolution du taux de consonnes douces en finale en fonction de ces deux extensions (graphique 7 avec **ked** et graphique 8 avec participe passé en **-ed**) :

---

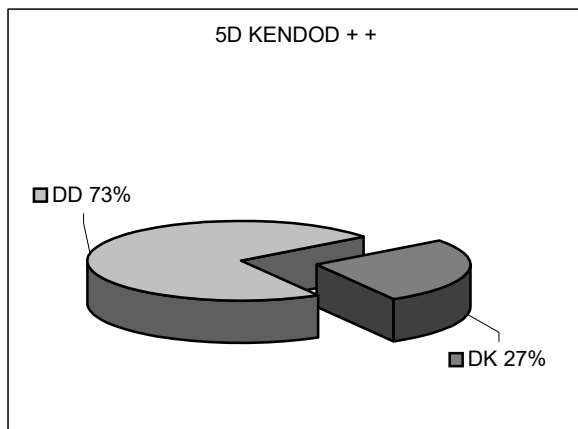
6. L'orthographe **ked** est en plein accord avec la prononciation de ce mot quand il est accentué (**e** long), ce qui arrive rarement, mais l'est dans la réponse négative à une question : **Braw eo an amzer ? Ked** ['ke:t].

7. C'est logiquement **-ed** qu'il faudrait écrire au participe passé (comme en anglais!), si on lui applique également la règle de la dérivation, cf. **karedig, kouskedig**, dérivés du participe passé où le **-d** final de **kared/kousked** se fait bien entendre...

Graphique 7. **SYNTHÈSE +** (= Synthèse avec **KED** au lieu de **KET**).  
**Fréquence des consonnes finales en jonction devant un élément adoucissant**  
 (La fréquence de la particule négative augmente sensiblement  
 à elle seule le taux des consonnes douces DD)



Graphique 8. **SYNTHÈSE ++** (= Synthèse + avec participe passé en **-ED**)  
**Fréquence des consonnes finales en jonction devant un élément adoucissant**  
 (Hypothèse basée sur le fait que le participe passé breton  
 est logiquement en **-ED**, cf. **karedig**)



Modifier la consonne finale ne présente pas une grande difficulté lexicographique : il y aurait moins de mots dans les dictionnaires (suppression des doublets comme \***bras**<sup>8</sup>, \***brezhonek**, \***mut** au profit des seuls **braz**, **brezhoneg**, **mud**) et mise en accord de mots comme **evid** avec la suite **evidon**, **evidout**, **evidimp**, **evidoc’h** en dépit de **eviti**, **evitañ**, **evite**, modifiés par les suffixes durcissants **-(h)i**, **-(h)añ** et **-(h)è**). Adopter **ked** ou le participe passé en **-ed** (comme en anglais) n’est qu’une question de décision.

Je vois trois avantages à cet ajustage de notre outil orthographique :

1) Outre la diminution des entrées, simplification du listing dans le dictionnaire : les familles de mots seraient enfin réunies, sauf naturellement les dérivés construits avec des suffixes durcissants qui resteraient à part (ex : **braz**, **brazadur**, **brazentez**, **brazez**, **brazig**... mais **brasaad**, **brasad** ! **brasâdur**<sup>9</sup>, **brasañ**, **brasoc’h**...)

2) Tenant compte de la réalité de l’effet Buben, cette décision faciliterait la réalisation automatique des liaisons dans le sens du système originel breton. Bien qu’insuffisant à lui tout seul, ce dispositif orthographique cohérent, pour peu qu’il soit adjoint à une didactique appropriée, donnerait le maximum de chances au système éducatif pour freiner l’influence du français et, pourquoi pas, inverser la tendance. Entre les différents niveaux présentés, le choix est bien sûr possible en fonction des objectifs envisagés.

3) Enfin, cette mesure qui avait obtenu l’accord général<sup>10</sup> dans les années 1970, touche à un point capital, puisque le Peurunvan-41 induit des prononciations fausses quant à la longueur de la voyelle

---

8. Noter cependant le maintien de **bras** (a bref), *pâte à crêpe* (W), qui s’opposerait donc à **braz** (a long). On peut aussi signaler le doublet **mad/mat** entendu dans la langue. Celle-ci qui joue de l’opposition de longueur pour distinguer l’adjectif de l’adverbe comme ici : **mad eo an aval-mañ** [’ma :t]/ **me ’m eus labouret mat** [’mat] (Jean-Yves PLOURIN, 2000).

9. Il peut être intéressant de signaler par un â (suggestion d’A. Boché) les mots dérivés sur un suffixe durcissant. Dans certains cas d’ailleurs coexistent les deux formes, par exemple à partir de **glaz** les deux verbes **glazañ** (-añ suffixe neutre) et **glasaad** (-(h)aad suffixe durcissant) qui donnent respectivement **glazadur verdure** et **glasâdur verdissement**.

10. Cf. Liste des points d’accord de la commission orthographique, *Skol Vreiz*, ancienne série, n° 37, Juillet-Septembre 1974, p. 7.

dans certains mots, comme les adjectifs monosyllabiques (**blot**, **sot**, **gwak**<sup>11</sup>) ou les mots accentués sur la dernière syllabe (**fallakr**, **perak**). On pourrait enfin rendre visible à l'écrit la nuance manifestée dans la langue entre des paires telles que **mad** et **mat**, la longueur de la voyelle étant pertinente ici : **aval-douar mad** (pommes de terre bonnes au goût) # **aval-douar mat** (pommes de terre de bonne qualité : aspect, taille, conservation, qualités gustatives) (cf. note n° 9). Cela pourrait aussi permettre de se passer de ces pièges inutiles que présentent certains mots à jonction interne comme \***raklavar** ou \***drouklaouen** qui sont à prononcer **raglavar** et **drouglaouen** et, évidemment, à écrire de la sorte.

Pour le reste, il ne s'agit plus guère que de points de détail (concernant un certain nombre de mots pris en particulier). Le Peurunvan-41 ainsi *relooké* présenterait l'avantage d'être l'outil cohérent dont la langue bretonne a besoin au moment où elle commence à devenir visible dans l'espace social. Juste remplacer -41 par un autre chiffre... Serions-nous plus timorés que l'Académie française ?

## Bibliographie

- ÅGREN John, *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique : fréquences et facteurs*, Uppsala-Stockholm, Almqvist och Wiksell, 1973.
- BUBEN Vladimir, *L'influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava, s. n., 1935.

---

11. Contrairement à ce que laisse penser l'orthographe, ces trois mots monosyllabiques ont tous une voyelle longue, qui serait facilement détectable si la consonne qui suit était douce, en conformité avec la dérivation normale avec un suffixe neutre : **blod/blodenn** ; **sod/sodez** ; **gwag/gwagenn**). C'est la même chose pour les mots accentués sur la dernière syllabe : **fallagr/fallagriez** ; **perag/peragiñ**). Finis sur ce point les pièges orthographiques (« *pejoù an doare-skrivañ* ») déplorés par les auteurs de *Yezhadur* (TES, 2009, p. 153).

- CHALM Eugène, *La grammaire bretonne pour tous*, Lannion, An Alarc'h Embannadurioù, 2008.
- CHEVROT Jean-Pierre, MALDEREZ Isabelle, «L'effet Buben : de la linguistique diachronique à l'approche cognitive (et retour)», *Langue Française*, vol. 24, n° 1, 1999, p. 104-125.
- ENCREVÉ Pierre, *La liaison avec et sans enchaînement*, Paris, Seuil, 1988.
- FALC'HUN François, *Le système consonantique du breton, avec une étude comparative de phonétique expérimentale*, Rennes, Plihon, 1951.
- FALC'HUN François, *L'orthographe universitaire de la langue bretonne*, Brest, Emgleo Breiz, 1956, p. 17-18.
- GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Paris, Gembloux-Duculot, 1986.
- GUILLEVIC Augustin & LE GOFF Pierre, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes* [1901], Brest, Ar skol Vreiz, 1986.
- HEMON Roparz, *Précis de grammaire bretonne*, Brest, s. n., 1928.
- HEMON Roparz, *An doare-skriva nevez*, Rennes, s. n., 1942.
- KERRAIN Mark, *Ni a gomz brezhoneg*, Saint-Brieuc, TES, 1997.
- LE CLERC Louis, *Grammaire bretonne du Dialecte de Tréguier*, Prudhomme, Saint-Brieuc [1908], 3<sup>e</sup> édit., Brest, Ar Skol Vreiz - Emgleo Breiz, 1986.
- LE RUYET Jean-Claude, *Komz, liamm ha norm, studiadenn brezantet e stern ur c'horpus peder reolenn-sanañ evid brezhoneg ar skolioù*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, 2009.
- MORVANNOU Fañch, *Initiation au breton sans peine*, s. l., Assimil, 1979.
- PLOURIN Jean-Yves, *Initiation au breton familial et argotique*, Crozon, éditions Armeline, 2000, p. 12-13.
- TES (Ti Embann ar Skolioù), *Yezhadur*, Saint-Brieuc, TES, 2009.





Anne-Marie QUÉRÉ\*

## Remarques sur le breton parlé à Plaudren

**P**laudren est une commune rurale de 1 600 habitants, située à 16 km au nord de Vannes, au bord des Landes de Lanvaux, à la frontière de la zone bretonnante. Les communes limitrophes, Plumelec au nord et Trédion à l'est, sont en pays gallo.

Le breton de Plaudren est celui de ma famille paternelle, celui que j'entendais dans mon enfance, chez mes grands-parents, chez mes oncles et tantes cultivateurs. Moi-même, je n'ai pas été élevée en breton, mais j'ai aimé répéter des phrases, des proverbes, des chansons, noter les tournures que nous entendions dans la bouche de nos parents. Ce n'est pas « ce breton-là » que j'ai appris dans les stages et autres cours du soir, mais c'est celui que j'avais dans la tête et dans le cœur, si différent du « breton du Finistère ». J'ai réalisé mon premier enregistrement en 1979, auprès de mon père (né en 1912). Bien plus tard, alors que je suivais les cours de dialectologie de Jean Le Dû, à Brest, j'ai voulu naturellement travailler sur le vannetais et j'ai eu l'occasion d'enregistrer certains des derniers bretonnants naturels de la commune de Plaudren, essentiellement des gens de ma famille, ce qui a beaucoup facilité les choses.

Aujourd'hui, la pratique du breton y est très faible. La transmission s'est arrêtée après la Seconde Guerre mondiale : ainsi mes

---

\* Professeur d'histoire-géographie et breton en lycée

cousins, ceux de mon âge, qui ont toujours vécu à Plaudren, ne connaissent pas le breton. La disparition progressive des anciens, l'arrivée de nouvelles familles venues s'installer dans les nouveaux lotissements tout en travaillant à Vannes font que l'on n'entend plus parler breton spontanément à Plaudren.

Le corpus dont je dispose est le résultat d'enregistrements réalisés auprès de plusieurs personnes de ma famille qui, pour la plupart, sont nées et ont toujours vécu à Plaudren. Ce corpus comprend deux types d'entretien :

– des entretiens en continu, des “histoires de vie” auprès d'informateurs nés avant la Première Guerre mondiale ;

– des phrases à traduire auprès d'informateurs plus jeunes, nés dans les années 1920 et 1930 :

soit dans le cadre du projet du *Nouvel Atlas Linguistique de Basse-Bretagne*,

soit, de manière plus informelle, en soumettant à mes informateurs des phrases variées, relevées parfois dans la grammaire de Francis Favereau, ou encore des phrases du *Breton usuel indispensable aux touristes, commerçants, hommes d'affaires* de Loeiz Herrieu (1934).

Je poursuivais ces enquêtes uniquement pour le plaisir, sans intention de communiquer ou de formuler quelque conclusion que ce soit, lorsque Jean Le Dù m'a invitée à présenter ce parler de Plaudren. J'ai donc choisi de confronter ce que j'ai pu observer aux différentes grammaires, particulièrement celle de Francis Favereau, *Grammaire du breton contemporain* (1997) et celle de A. Guillevic et P. Le Goff, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes* (1902), mais aussi aux articles de Jean-Pierre Ledunois « Grammaire et dialectologie » (*Bretagne Linguistique 13*) et de Jean-Yves Plourin « La phrase bretonne comprenant le verbe être au présent de l'indicatif » (*Bretagne linguistique 11*) ; ces « Remarques sur le breton parlé à Plaudren » sont donc des remarques grammaticales qui porteront sur les points suivants :

- les conjugaisons et leur importance respective dans le parler de Plaudren ;
- les formes du verbe être : l'utilisation de *ema* et *vez*.

Je précise, que, pour la transcription des exemples, j'utilise l'orthographe fixée par Guillevic et Le Goff dans leur grammaire (opus cité).

### **Les conjugaisons et leur importance respective dans le parler de Plaudren**

On sait qu'il existe trois façons de conjuguer un verbe en breton : mon propos est d'envisager leur importance respective dans le parler de Plaudren, et par conséquent la place du verbe dans les indépendantes et les principales. Pour cela, j'ai choisi de confronter mes observations aux règles énoncées par les grammairiens.

#### *Ce que disent les grammairiens*

Pour Guillevic et Le Goff (opus cité p. 38), il y a en breton deux conjugaisons des verbes : la conjugaison personnelle, où la forme du verbe varie suivant le nombre et la personne du sujet, et la conjugaison impersonnelle, où le verbe n'a qu'une seule forme à chaque temps, celle de la troisième personne du singulier... La conjugaison personnelle s'emploie après la négation et les conjonctions de subordination, après le complément direct, l'attribut, et ordinairement après l'adverbe, le complément indirect et les propositions subordonnées.

Je n'ai pas relevé dans la grammaire en question d'indication sur l'importance respective de ces deux conjugaisons. Néanmoins, dans un chapitre intitulé « Syntaxe du verbe » (p. 88) les auteurs notent que « après un adverbe, un complément indirect ou circonstanciel, une courte proposition subordonnée... on peut continuer par le sujet » et donc utiliser la conjugaison impersonnelle.

Exemples :

*Liès me ouil / Souvent je pleure*

*De Zoé me gan melodi / Je chante les louanges de Dieu*

*Mar det, hui e vou lahet / Si vous y allez, vous serez tué*

Quant à la conjugaison que l'on appelle « périphrastique », les auteurs l'évoquent rapidement dans le cadre du paragraphe intitulé « conjugaison impersonnelle » : « on emploie aux temps simples le verbe *gobér* (faire) précédé de l'infinitif : *kañnein e hran* (je chante) ».

Pour Francis Favereau, la conjugaison périphrastique, c'est-à-dire la structure à infinitif en tête «est assez largement usitée... puisqu'on l'emploie dans quelque 6% du total des indépendantes ou des principales ici considérées (Poher).»

La conjugaison impersonnelle s'emploie lorsque le sujet est exprimé et mis en relief suivant l'ordre SVO (p. 190). Cette structure qui met le sujet en tête se retrouve dans 25% des cas (p. 296). Un peu plus loin (p. 298), il note que cet emploi du sujet en tête, notamment d'un pronom personnel sujet, «varie beaucoup en fonction des parlers, voire des générations : il reste plus emphatique, car plus rare, en KLT qu'en vannetais (où l'on admet bien plus souvent le sujet en tête, sous l'influence du français voisin, dit-on)».

La conjugaison personnelle s'emploie «lorsque le sujet n'est exprimé que par la marque de personne, après la négation, après un COD ou un COI, l'attribut ou l'adverbe ; cette conjugaison se retrouve donc largement majoritaire dans le corpus du Poher».

On retrouve cette conjugaison dans le cas des structures dépendantes ou indépendantes après *ha* ou *hag* (p. 290).

Pour Jean-Pierre Ledunois, la conjugaison est dite nominale «lorsque la personne apparaît en tête du syntagme verbal», strictement verbale «lorsque la personne apparaît à l'intérieur du verbe sous forme de désinence», périphrastique «lorsque la personne apparaît à l'intérieur d'un auxiliaire».

Il a répertorié tous les verbes de l'enregistrement des *Histoires en breton vannetais*. Dans ce corpus, la conjugaison nominale est largement majoritaire (60% des cas), beaucoup plus fréquente que dans le breton du Poher : «la conjugaison nominale domine en vannetais».

### ***Et à Plaudren***

- La conjugaison périphrastique :

Je n'ai relevé que deux fois la conjugaison dite périphrastique : une fois dans le corpus "en continu" : *tostad e ra en noz* / la nuit arrive ; une fois dans le cadre des traductions soumises à mes informateurs : *berr e en deieù, komansein e ra hiraat* / les jours sont courts, mais ils commencent à rallonger.

- La conjugaison impersonnelle :

La conjugaison impersonnelle (nominale selon J.-P. Ledunois) est la plus employée, que ce soit dans les récits en continu ou dans les phrases à traduire. La plupart du temps, donc, la personne apparaît en tête du syntagme verbal, le COD et le COI sont alors relégués après le verbe, comme en français.

Exemples dans les récits en continu : il s'agit de récits de vie, des souvenirs de l'ancien temps autour du travail, des fêtes, etc.

Germaine P., née en 1913 à Plaudren où elle tenait un café avec son mari, forgeron, évoque son enfance :

*Ha ni e hoarié... Marcel ag André e hoarié genemb, ér prat... Hanéh e hré ér vouillen, haneh e hré pon-eu. Me Marcel fôte ket jamez kousi é zorneù ha mé laré d'hou : te vou beleg té. Ni o aval berdir...*

(Et nous, on jouait... Marcel et André jouaient avec nous dans le pré... Il faisait des ponts dans le ruisseau. Mais Marcel ne voulait jamais se salir les mains et je lui disais : toi tu seras curé. On était comme des frères...)

*Mes desket galleg get unan, ur voazinez o etalomb, er Hoh Prat ; mes desket galleg geti ; hag hé gonzé galleg dein, pe ouïé ket breton...à la fin, mé zeské, mé zivizé avaldi ; geti mé teské galleg...*

(J'ai appris le français avec une voisine ; et elle me parlait français puisqu'elle ne savait pas le breton... à la fin, j'apprenais, je parlais comme elle ; c'est avec elle que j'apprenais le français.)

- Exemples de phrases soumises à la traduction :

Mes informateurs sont des personnes nées en 1920, 1926 et 1932, des gens de ma famille que je connais bien. Je les avais sollicités dans le cadre des enquêtes élaborées pour le *Nouvel Atlas Linguistique de Basse-Bretagne* et lorsque cette enquête a marqué une pause pour l'exploitation des données, j'ai décidé de poursuivre mes investigations. J'ai relevé des exemples dans la grammaire de Francis Favereau (opus cité), en les modifiant parfois pour les adapter au contexte. Ce que j'ai obtenu est bien évidemment très éloigné du parler du Poher, et confirme les remarques que l'on peut faire sur l'utilisation de la conjugaison impersonnelle :

*En dud e ge pell ar droed gueharall (à Plaudren)*

‘Les gens allaient loin à pied autrefois’

*Pell’h ae an dud war an troad (FF p. 291)*

*Diskiñ ‘rae ar vugale gante (FF p. 302)*

‘Les enfants apprenaient grâce à eux (aux instituteurs)’

*Ar vugale a zeske get er mestr skol (Plaudren)*

*Tapet ‘n ‘eus hennezh ahanon (FF p. 291)*

‘Celui-là, il m’a bien eu’

*Hane de me bet prop (Plaudren)*

*Gant ar saout ‘veze laezh (FF p. 291 )*

‘Les vaches donnaient du lait autrefois’

*Er seu e re leah guerahal*

Ajoutons quelques exemples entendus :

*En dud fatek fonab a bermen*

‘Les gens se fatiguent vite aujourd’hui’

*Hi gemere soegn hag he broh velouz*

‘Elle prenait soin de sa robe de velours’

*Te oui asset*

‘Tu le sais bien pourtant’

*Ni e grolle guerahal*

‘Tu parles si on dansait autrefois’

Cette conjugaison impersonnelle est donc largement utilisée dans les principales et indépendantes, même lorsque le sujet n’est pas en tête de phrase, après un COI, un adverbe, ou une subordonnée. Ceci est conforme à ce que l’on peut lire dans la grammaire du vannetais (opus cité p. 88).

Après un COI ou un adverbe (les exemples qui suivent sont extraits des récits “en continu”) :

*Mar e huéh er vaouez ieùank e ouilé*

‘Parfois, la jeune mariée pleurait’

*Geti me teské galleg*

‘C’est avec elle que j’apprenais le breton’

*Er Hoh Prat, me gozé galleg, get Memé.*

‘Au Vieux Pré, je parlais français avec Mémé’

*Hanter hant vléad zo bermen, me oé get ma zud en ur penhér, anauet « er Hoh Prat »*

‘Il y a maintenant cinquante ans, je vivais avec mes parents dans une ferme appelée « Le Vieux Pré »’

*De bemzeg vlé, de houel Yann, gouléet on bet get ur mestr, e bro Kergonan, parrez Plaurén*

‘À 15 ans, j’ai été embauché par un paysan de Kergonan à Plaudren’

*Er hué kentan, me laro hoah dis, ur pennad a mem buhé*

‘La prochaine fois, je te raconterai encore une partie de ma vie’

*Arhoah, mem brereg a breno un oto*

‘Demain, mon beau-frère achètera une voiture’

J’ai relevé une fois la structure *adv+v+ s* :

*Arse e evo he hafé bemdé get un dapenn lagout a-barh*

‘Comme ça elle boira tous les jours son café avec la goutte dedans’

Après une subordonnée, dans le cas où la principale suit une subordonnée, je n’ai jamais relevé la structure SUB+e+V; le sujet reste en tête de la principale.

Dans les réponses au questionnaire élaboré dans le cadre du *Nouvel Atlas Linguistique de Basse Bretagne* :

*P’on klañ, me chom é ma gulé*

‘Quand je suis malade, je reste au lit’

*Pa vein prest, me gei genis*

‘Quand je serai prêt, j’irai avec toi’



*Pa mes hoar, me ga de gerhed*  
 ‘Quand j’ai le temps, je vais marcher’

*Pa sonen, rah en dud e grolle*  
 ‘Quand je chantais, tout le monde dansait’

Dans les récits “en continu” :

*Agost ma ous aman, te chomo da zèbein genem*  
 ‘Puisque tu es là, tu vas rester manger avec nous’

*Ha ma kargen ket mat, me zad e skoé un taul ar er pen de  
 mem bah, mem freilh*  
 ‘Et si je ne chargeais pas bien, mon père donnait un coup  
 sur le bout de mon bâton, mon fléau’

J’ai relevé une seule fois dans un enregistrement réalisé en 1981,  
 auprès de mon père (né en 1912) :

*Ma karez bermen, éh an d’achiù aveid hiniù*  
 ‘Si tu veux maintenant, je vais m’arrêter pour aujourd’hui’

- La conjugaison personnelle, “strictement verbale” :

Donc comme la plupart du temps, on utilise la forme impersonnelle avec sujet devant le verbe, je n’ai pratiquement jamais rencontré cette conjugaison personnelle dans le cadre de structures où le verbe suit un COD, un COI, un attribut ou un adverbe, à la forme affirmative bien sûr. Dans ce cas le verbe est en première position ou précédé de *ha* ou *hag*.

Le verbe est en première position, dans les exemples ci-dessous qui sont extraits des récits de vie de mes informateurs. Ceci est dû peut-être au fait qu’il s’agisse des verbes “forts” – *bezañ, mont, dont, gallout, rankout* – dont parle Francis Favereau (opus cité p. 318) :

*É ta ar gouiañ*  
 ‘L’hiver arrive’

*E oé rah en dud er prad aveid er foen. E oé er mestr, un den  
 iuel ha nerhus*  
 ‘Il y avait beaucoup de monde dans le pré pour le foin. Il y  
 avait le patron, un homme grand et fort’

*On oeit a nezé da Gerare de huéh vlé betag pearzek vlé*  
 ‘Je suis donc allé à Kerarhaye de six à quatorze ans’

Après *ha* ou *hag* le verbe est à la conjugaison personnelle. Francis Favereau (opus cité p. 293) note que cette structure (avec verbe conjugué) est la plus courante, tant dans le corpus étudié du Poher ou en breton *fañch*, que dans le breton spontané (notamment des médias), ou même en breton écrit. C’est ce que j’ai observé lorsque j’ai proposé à mes informateurs des phrases commençant par *et* ou *donc* ; mais uniquement si le sujet est un pronom personnel à la 3<sup>e</sup> personne du singulier ou du pluriel :

*Ha gomanse troein en dro di*  
 ‘Et il commençait à lui tourner autour’

*Hag é zè geti ér gér*  
 ‘Et il revenait avec elle à la maison’

*Ha lennent passab*  
 ‘Et ils lisaient beaucoup’.

Mais :

*Ha me houlenou getou*  
 ‘Et je le lui demanderai’

Donc, la conjugaison personnelle – à l’affirmatif, bien sûr – est peu employée et c’est la conjugaison impersonnelle qui domine largement ici à Plaudren, même si la phrase commence par un autre élément que le sujet. Le verbe n’est donc pas forcément en deuxième position, ce qui est conforme à la règle énoncée par Guillevic et Le Goff (opus cité p. 88). Mais selon Loeiz Herrieu, tout cela n’est pas très « celtique » et il note dans son *Manuel de breton usuel* (Éditions Dihunamb, 1934, Lorient) p. 20 : « On doit éviter le plus possible d’employer la conjugaison impersonnelle qui enlève à la phrase son cachet breton » ou encore « la phrase bretonne ne peut se construire élégamment sur le modèle de la phrase française où le sujet précède le verbe »...

## Le verbe être : l'emploi de *emañ* et *bez*

### *Emañ*

Jean-Yves Plourin dans son article « la phrase bretonne comprenant le verbe être au présent de l'indicatif » (opus cité) note, à propos de *ema*, que :

– « le vannetais, comme le Trégor et la Haute-Cornouaille n'utilise que des formes anciennes, les troisièmes personnes du singulier et du pluriel » (p. 284 )

– « l'état temporaire est signalé... avec une fréquence supérieure à la moyenne dans le sud-est, par EMA » (p. 286) : *ema prest* / il est prêt.

Il relève aussi un exemple de la grammaire de Guillevic et Le Goff : *Me gréd é ma klañ* / Je crois qu'il est malade. Ces auteurs signalent que l'on peut dire aussi bien *rak ma mant klañ* que *rak man dint klañ*.

– « La situation dans l'espace est nécessairement un événement provisoire » : *Ema Yann ba'r gêr*.

– « L'action ponctuelle envisagée comme inachevée s'exprime à l'aide de la tournure progressive » : *Ema Yann o tont* / Jean vient.

- Et à Plaudren :

Dans le corpus dont je dispose, la forme *ema* est très peu utilisée. À Plaudren, comme dans le reste du Vannetais, on n'utilise que des troisièmes personnes du singulier et du pluriel. Ainsi, on dit :

– *Emen ous-te ? On er gêr*

– Où es tu ? Je suis à la maison

– *Emen ema ? Ema er gêr*

– Où est-il ? Il est à la maison.

– *On é tēbein, ous é tēbein, ema é tēbein*

– Je suis en train de manger, tu es en train de manger, il est en train de manger.

Pour signaler « l'état temporaire », j'ai relevé deux fois l'utilisation de *ema* :

– *Hiniù ema klañ*

– Aujourd'hui, il est malade

- *Kasimant sur ema vrai*
- C’est probablement vrai

et aussi :

- *Mes me on okupet a mamm, gui m’en dé klañ*
- Je me suis occupée de ma mère depuis qu’elle est malade.

Cela confirmerait ce que dit Jean-Yves Plourin : «Le locuteur a donc le choix, selon le contexte et l’opinion qu’il veut exprimer.»

- L’utilisation de la forme *bez* :

Cette forme est pratiquement absente de mon corpus, que ce soit pour exprimer la fréquence, l’habitude :

*Me oé lies klañ*

‘J’étais souvent malade’

*Pen dé tennet er guin, faote en ived*

‘Quand le vin est tiré, il faut le boire’

*P’o en assemblée, ne renteein ket er gêr irok hueh er*

‘Quand il y avait une fête, je ne rentrais pas à la maison avant 6 heures’

ou pour exprimer l’indéfini “on” et donc l’idée de généralisation :

*Guérahall, ni drohe er bléad get ur falz*

‘À cette époque-là, on coupait le blé à la faucille’

*Arlerh ma nes dornet, ni zèbé ioh ensemble*

‘Après le battage, on mangeait tous ensemble’

*Pa dén e sell a dreist er hé, den e uel asset e bark e zo sal*

‘Quand on regarde par-dessus la haie, on voit bien que son champ est sale’.

Cependant, j’ai rencontré cette forme fréquentative dans une chanson, qui m’a été chantée par une de mes informatrices :

*Ha pe ver get er pred, nitra ne dalv ur lomig a sistr*

‘Et quand on se met à table, rien ne vaut un verre de cidre’

ou encore dans un proverbe :

*Pe vé laket gouil é Leah, é dro a-benn*

‘Quand on met du ferment dans le lait, ça tourne, tout de suite’.

Pour conclure, le parler de Plaudren se rattache bien aux parlers du Haut-Vannetais. Mais la situation géographique de la commune – à la frontière du pays gallo – permet peut-être d’expliquer l’influence du français sur la syntaxe. Ceci pourrait être approfondi en poursuivant l’enquête sur certains points de grammaire et sur le lexique et aussi en menant des comparaisons avec le parler des communes voisines du canton de Grandchamp.

Yves LE BERRE\*

## **La force et l'élégance. Les litotes dans la *Passion bretonne* de 1530**

**P**our Littré la litote est une «figure de rhétorique consistant à se servir d'une expression qui dit moins pour faire entendre plus». Et il cite l'exemple de Chimène, disant au Cid : «Va, je ne te hais point» pour lui signifier qu'elle l'aime, quoiqu'il vienne de tuer Don Diègue, son père. Pour Robert, c'est une «figure de rhétorique qui consiste à atténuer l'expression de sa pensée pour faire entendre le plus en disant le moins». Il donne comme exemple le même demi-alexandrin de Corneille. Le *Dictionnaire de linguistique* de Dubois *et alia* n'en dit pas plus. Si l'on se fie à ces seules sources lexicographiques, on a le sentiment que la litote est une figure assez rare relevant de la rhétorique littéraire.

En réalité l'usage de la litote est extrêmement vivant et particulièrement répandu dans notre oralité quotidienne. Le *Robert* cite tout de même deux de ces litotes non littéraires : «ce n'est pas mauvais», «c'est pas dégueulasse», pour «c'est très bon». Écoutons-nous un peu parler et nous collectionnerons sans peine des centaines de litotes familières, parfois très familières : «c'est pas un con» 'il est très intelligent', «sans blague!» 'je parle tout à fait sérieuse-

---

\* Professeur émérite de celtique, CRBC, UBO/ueb

ment', «ç'est pas une lumière!» 'il est vraiment bête', «il s'prend pas pour une merde» 'il se croit un génie', «c'est pas la joie» 'c'est bien triste', «ça tourne pas rond» 'je me sens très mal', «c'est pas la mer à boire» 'c'est très facile', «c'est pas sa fête» 'il passe un mauvais moment', «ça va pas être triste» 'cela promet d'être terrible' etc. etc. La présence d'éléments scatologiques et l'ellipse constante de la négation devant le verbe situent ces expressions sur un barreau assez élevé de l'échelle de la parité.

D'autres litotes usuelles se rencontrent aussi en grande quantité à des niveaux de langue plus soutenus : «elle n'a plus toute sa tête» pour 'elle est complètement gâteuse', «il n'est sans doute pas très expérimenté» pour 'il n'y connaît absolument rien'. Et cela même en situation très disparitaire. Je relève par exemple dans des instructions officielles destinées aux enseignants des collègues : «l'ignorance du passé n'est guère propice à l'exercice d'une liberté bien comprise» et «la culture scolaire n'est pas étrangère à ses<sup>1</sup> préoccupations». Mais on conviendra que ces expressions, étroitement apparentées à l'euphémisme et relevant du *politiquement correct*, forment un groupe d'usage un peu à part. L'immense majorité des autres (les premières citées) sont les manifestations d'un réel foisonnement créatif, d'un grand jeu langagier dont il serait intéressant de savoir s'il existe au même degré et avec la même constance dans d'autres langues. L'*understatement* anglais lui est assurément apparenté. On entend en breton : «N'eo ked 'n hanter douz eur genaoueg» 'ce n'est pas la moitié d'un imbécile', soit 'il est drôlement malin'.

Quoique tous les exemples cités jusqu'à présent soient à la forme négative, la négation n'est pas un constituant obligatoire de la litote. Si l'on demande à un père comment son fils joue au football et qu'il répond «il se défend»; si on lui demande encore «ta fille fait-elle des progrès au piano?» et qu'il répond «elle se débrouille», on comprendra que le fils est un dieu du stade et la fille une future Marguerite Long. C'est même, me semble-t-il, ce type de litotes qui répond le mieux à la définition courante «qui dit moins pour faire entendre plus».

\*

---

1. Il s'agit de l'élève de collègue.

J'ai entrepris il y a deux ans de refaire la transcription et la traduction des cinq textes du premier volume jamais imprimé en breton, en 1530, qui contient une *Passion*, une *Résurrection* et trois poèmes spirituels : *Tremenuan an Ytron Guerches Maria*, *Pemzec leuenez Maria* et *Buhez Mabden*. Au cours de ce travail je me suis heurté à des difficultés de compréhension provoquées par des séries d'expressions souvent récurrentes. Mes prédécesseurs, Hersart de La Villemarqué, Joseph Loth, Émile Ernault et Roparz Hemon, les ont généralement considérées comme des formules presque vides de sens que les auteurs de ces textes utilisaient un peu au hasard comme « chevilles » leur permettant de bâtir des vers réguliers. J'ai eu l'idée de regrouper ces expressions pour essayer d'y trouver des similarités et des oppositions qui m'aideraient à préciser éventuellement leur sens. Un grand nombre d'entre elles se sont trouvées relever de la catégorie rhétorique de la litote.

Ce qu'elles ont en commun est d'utiliser la négation du contraire plutôt que l'affirmation simple. Je trouve par exemple dans le volume de 1530 les couples suivants :

- *Na lagaff tam (Buhez Mabden 5958)* 'je ne mens nullement' vs *Guiryonez a compsez rez splann (Passion 210)* 'tu dis l'entière vérité' ;
- *nen nachaf quet (Passion 81)* 'je ne le nie point' vs *Me lauar deoch flam ma mam quer (Passion 780)* 'Je vous affirme, ma chère mère' ;
- *Na doutet quet (Passion 321)* 'n'en doutez pas' vs *Credet dif (Passion 52)* 'croyez-moi'.

\*

J'ai d'abord effectué, non sans peine, un inventaire aussi complet que possible des litotes émaillant les 6 104 vers du corpus. Mais d'une part je suis à peu près sûr de n'avoir pas effectué un travail vraiment exhaustif, d'autre part il n'est pas impossible qu'on puisse contester à certaines expressions retenues dans l'inventaire la qualité de litote.

En effet de nombreuses litotes sont si courantes qu'on ne les identifie plus comme telles qu'après réflexion : *hep sy* 'sans défaut', soit 'assurément', par exemple. Quelques autres, construites autour d'un verbe ou d'un verbe-nom, ne se comprennent que comme



métaphores relevant de la langue mondaine : *hep goulenn quen* ‘sans en demander davantage’ qualifiant le verbe « obéir » pour signifier ‘ponctuellement’, *hep sellet (poan)* ‘sans considérer (la peine)’, pour qualifier un acte exécuté ‘avec bienveillance’. D’autres encore sont à la limite de l’antiphrase ou de l’euphémisme, ou encore de l’hyperbole, et il est difficile de décider de leur identité. Lorsque dans la *Passion* Judas s’avance sur la scène pour nous dire sa honte d’avoir livré Jésus au Sanhédrin, il ne cherche pas à nous tromper sur sa véritable nature : *Byzcoaz ne voe den ma quen drouc (Passion 1779)* ‘il n’y eut jamais homme aussi méchant que moi’, soit ‘je suis le plus méchant des hommes’ ; cet aveu est assurément une hyperbole (d’autres traîtres de l’histoire, ne lui en déplaise, doivent bien le dépasser en malignité), mais le fait qu’il soit exprimé de façon négative suffit-il à en faire également une litote ? Il me semble que c’est le cas, mais je conçois qu’on puisse en douter.

Pour réaliser cet inventaire je me suis servi du dictionnaire alphabétique des mots des cinq textes, dictionnaire que j’avais déjà composé tout en travaillant à leur traduction<sup>2</sup>. J’en ai extrait tous les *hep* ‘sans’ (négation du nom) et les *ne* et *na* (négations du verbe) avec leurs contextes. J’ai éliminé les simples négations sans intention rhétorique<sup>3</sup>, ne gardant que les items qui me paraissaient en manifester une. Tel qu’il est constitué aujourd’hui, cet inventaire contient 548 litotes. Une litote apparaît donc tous les 11 vers en moyenne dans l’ensemble du corpus, ce qui suffit largement à en faire un véritable phénomène stylistique et rhétorique digne d’être étudié pour lui-même.

J’ai ensuite analysé cette collection selon différents critères : la forme que revêtent les différentes expressions et la façon dont elles s’insèrent dans le flux syntaxique, la manière dont elles « font litote » et leur contenu de sens ; leur distribution entre catégories et entre les cinq textes ; leurs caractères sociolinguistiques et leur visée énonciative. J’essaie enfin de faire en conclusion la synthèse des enseignements glanés tout au long de l’analyse.

2. En partie grâce au logiciel d’indexation *Kwic-Magic*.

3. *Rac nen quirif muy bizhuyquen* (v. 2388) ‘car je ne l’aimerai plus jamais’ dit la femme de Pilate parlant de son époux.

## Syntaxe de la litote

Accidents volontairement provoqués dans le déroulement du discours, un peu comme une syncope ou un contretemps dans un flux rythmique régulier, les litotes peuvent revêtir plusieurs aspects selon la nature du segment de syntaxe sur lequel elles sont destinées à attirer l'attention.

### *La litote développée en phrase ou en proposition relative*

Une centaine de litotes contiennent en elles-mêmes l'élément sémantique qu'elles mettent en relief :

Pendant le repas chez Simon, Marthe dit à son frère Lazare : *Nouz guellaff plean ouz louenhat* 'je ne vous vois pas pleinement vous réjouir', soit 'vous avez l'air tout triste' (*Passion* 124);

Tout en marchant vers Emmaüs, Cléophas et Luc parlent de Jésus : *Nedoa nygun dezan vnuan* 'Aucun n'était son égal', soit 'il les surpassait tous' (*Résurrection* 4159);

Le Christ annonce à sa mère les moments difficiles qu'elle devra traverser avant d'être couronnée aux cieux : *Hoguen tribuill, ma ytron quer, a vezo ne vezo dister* 'Toutefois, ma chère Dame, il y aura des épreuves qui ne seront pas de peu d'importance', soit 'qui seront terribles' (*Tremenuan* 4960-4961);

Jésus rassasie cinq mille personnes avec cinq pains seulement : *Nemet dou pesq ne crespas quen* 'Si ce n'est deux poissons, il ne multiplia pas autre chose', soit 'en tout et pour tout' (*Pemzec Leuenez* 5705);

Fût-il un grand de ce monde, l'homme qui porte le plus léger fardeau de péché *nedeu quet nepret dipreder* 'n'est certes jamais sans souci', soit 'est toujours en grand danger (de damnation)' (*Buhez Maden*, 5931).

### *La litote proposition incisive*

Quand elle se présente sous la forme d'une proposition complète et autonome, la litote flanque un autre segment de phrase qu'elle met en relief, en quelque sorte par surlignage :

Judas médite de trahir son maître : *Hac en rento, ne vezo quen, dezo seder* 'et je le leur livrerai sans faute, il n'en sera pas autrement', soit 'j'y suis bien déterminé' (*Passion* 299-300);

Marie rend grâces à son fils d'avoir racheté l'humanité, désormais *frealset net ne fel netra* 'tout entière libérée, il ne s'en faut de rien', soit 'parfaitement' (*Résurrection* 3684)

Aux noces de Cana, *hennez nendeu queffrin, an map man dre amour [a] dour a guere guin* 'cet enfant, cela n'est pas secret, fit d'eau du vin, par amour', soit 'changea l'eau en vin, l'histoire est bien connue' (*Tremenuan* 5463);

Le jour du Jugement, Dieu descendra sur terre accompagné d'anges *jnummerabl nedynt fablou* 'innombrables, ce ne sont pas fables', soit 'littéralement innombrables' (*Buhez Mabden* 6011).

### **La litote extension du groupe nominal**

Toujours introduites par la préposition *hep* 'sans' suivie d'un nom ou d'un verbe-nom, elles ont une fonction qualificative et apparaissent comme des variantes morphologiques des adjectifs préfixés en di- (*dinam, dynoas*, dans les exemples ci-dessous).

Reprochant aux Juifs leur ingratitude envers Jésus, Marie rappelle les services *a gueureu douz re hep merit* 'qu'il rendit à des gens sans mérite' soit 'qui en étaient indignes' (*Passion* 2657);

Jésus, ressuscité dans toute sa gloire, rappelle que *enouf hep muy ezedi an squient* 'en moi sans plus réside la connaissance', soit 'en moi seul' (*Résurrection* 3570);

Peu avant qu'elle ne meure, Gabriel vient rendre visite *dan guerches hep si maria* 'à la vierge sans défaut, Marie', soit 'immaculée' (*Tremenuan* 4987);

Le pécheur s'adresse lui aussi à la *guerches dinam hep tam pechet* 'vierge sans tache et sans aucun péché' (*Pemzec Leuenez* 5640). La litote est ici redondante.

Dieu maudit le méchant : *Eat oas dynoas hep quen lastez* 'tu étais parti innocent, sans autre souillure' (*Buhez Mabden* 6061). La litote est ici aussi redondante.

### **Morphologie de la litote**

Quand elle est développée en phrase ou en proposition relative, la litote relève simplement de la syntaxe de la phrase négative.

Lorsqu'elle apparaît sous la forme d'une proposition incise ou d'une extension du groupe nominal, la litote s'annonce par deux

entrées différentes : soit les deux négations du verbe (*ne* et *na*), soit la négation du nom (la préposition *hep*).

### ***Ne ou na + verbe (+ COD)***

Judas, dit le démon, tu n'as plus rien à faire sur la terre ; après ta trahison, *nez priso den* 'Nul ne te prisera', soit 'tous te haïront' (*Passion* 1250) ;

Quand adviendra le dernier jour, chacun sera jugé selon ses mérites : *Me ho cafo vndro ne mano penn* 'Je les retrouverai tous, il ne demeurera personne', soit 'tous sans exception seront présents' (*Résurrection* 3603) ;

A qui célébrera sincèrement la fête de l'Assomption, *An roe hep mar quet ne falho* 'Le Seigneur ne fera certes pas défaut' soit 'sera secourable' (*Tremenuan* 5593) ;

Les avaricieux se croient éternels, mais *ho vost ho stat pell ne pado* 'leur vanité, leur gloire, ça ne durera pas longtemps', soit 'seront éphémères' (*Buhez Mabden* 5841).

### ***Ne ou na + copule (+ attribut)***

Le diable a visité l'épouse de Pilate pendant son sommeil : *Guelet emeux ha nendoux sy* 'j'ai vu, et il n'y a pas de défaut...' , soit 'incontestablement' (*Passion* 2378) ;

La Madeleine pleure son *maestr doucc ha huec nendeu quen* 'maître doux et aimable, qui n'est plus', soit 'qui est mort' (*Résurrection* 3780) ;

Marie rappelle à Jean que Jésus l'a confiée à lui : *Ha ne voe hep mar diuar goap* 'et ce ne fut certes pas par plaisanterie', soit 'impérativement' (*Tremenuan* 5169) ;

Même si les puissants ont de la peine à admettre qu'ils perdront tout en mourant, *na lagaff tam cleu flam aman* 'je ne mens nullement, écoute-moi bien', soit 'c'est la pure vérité' (*Buhez Mabden* 5958).

### ***Hep + nom***

Jésus explique à sa mère qu'il doit mourir : *So dif ret hep quet contredit* 'cela m'est sans nul contredit nécessaire', soit 'inéluçtablement' (*Passion* 408) ;

Nicodème demande à Joseph d'Arimathie d'expliquer comment

Jésus l'a délivré de prison; Joseph accepte de le faire *hep nep finction, autronez* 'sans nulle dissimulation, Messeigneurs', soit 'très franchement' (*Résurrection* 4680);

Lorsque Gabriel vient lui annoncer sa mort proche, *Mary hep gront a respontas* 'Marie répondit sans protestation', soit 'bénignement' (*Tremenuan* 5112);

Marie a porté l'enfant Jésus dans ses entrailles *nau miz hep dif-forch* 'neuf mois sans séparation', soit 'constamment pendant neuf mois' (*Pemzec Leuenez* 5658);

Lorsque nous mourrons, puissions-nous obtenir *an gracc man hep huanat* 'cette grâce sans soupir', soit 'pleine et entière' (*Buhez Mabden* 6094).

### ***Hep + verbe-nom (+ COD)***

Bourrelé de remords, Judas veut restituer les trente deniers *dan princet hep quet arretaf* 'aux pontifes, sans s'attarder du tout' ou 'sans hésiter', soit 'sur-le-champ' ou 'résolument' (*Passion* 1748);

Accusé de lèse-Sanhédrin, Joseph d'Arimatee croupit trois jours au fond d'une oubliette, *hep guelet gleur* 'sans voir leur', soit 'dans une complète obscurité' (*Résurrection* 4700);

Juste avant la mort de Marie, Pierre prêchait à Antioche lorsqu'il fut miraculeusement transporté à Jérusalem: *ez duiz aman hep dale tam* 'j'arrivai ici sans nullement tarder', soit 'subitement' (*Tremenuan* 5058);

Le pécheur prie Marie d'intercéder auprès de son fils afin *ez pardonno hep quet fellell* 'qu'il lui pardonne, sans nullement y manquer', soit 'à coup sûr' (*Pemzec Leuenez* 5676);

Nous, les hommes, nous livrons au péché *hep sellet quen* 'sans y regarder autrement', soit 'à la légère' ou 'volontiers' (*Buhez Mabden* 5882).

### ***Hep + copule + attribut***

Jésus envoie Jean et Pierre préparer la Pâque; quand ils seront en présence du patron de l'auberge, *lyuyrit scaff hep bezaff ven* 'dites(-lui) vivement, sans être vains', soit 'succinctement' (*Passion* 956);

Si Jésus ne se sacrifie pas, l'humanité demeurera *hep bezaf quet*

*frealset tam* ‘sans être du tout soulagée le moins’, soit ‘dans les souffrances les plus terribles’ (*Résurrection* 3518).

### *Les extensions*

Ces bases récurrentes *hep* + nom ou verbe-nom et *na, ne* + verbe ou copule peuvent recevoir des extensions variées qui en amplifient le caractère affirmatif. Ces extensions peuvent même être associées dans la même expression.

- *quet* placé à gauche du nom ou du verbe-nom : *hep quet sy* ‘sans nul défaut’, soit ‘assurément’; *hep quet mar* ‘sans aucun doute’; *hep quet felllell* ‘sans nullement faillir’, soit ‘à coup sûr’; *hep quet chom* ‘sans demeurer du tout’, soit ‘sur-le-champ’;

- *quet* placé à droite du nom ou du verbe-nom : *hep dout quet* ‘sans doute aucun’; *hep nech quet* ‘sans contrariété aucune’, soit ‘bénignement’; *hep dale quet* ‘sans tarder un instant’; *hep lacat quet contredy* ‘sans formuler la moindre objection’, soit ‘de très bon gré’;

- *quet a* (partitif) placé à gauche du nom : *hep quet a abec* ‘sans aucune raison’, *hep quet a reuil* ‘sans nulle joie’;

- *quen* toujours placé à gauche d’un nom : *hep quen mez* ‘sans autre objection’, soit ‘assurément’; *hep quen lastez* ‘sans autre souillure’, soit ‘immaculé’;

- *quen* placé à droite d’un pronom : *hep netra quen* ‘sans rien d’autre’, soit ‘en tout et pour tout’;

- *quen* toujours placé à droite d’un verbe-nom : *hep sellet quen* ‘sans y regarder autrement’, soit ‘avec bienveillance’; *hep sezlou quen* ‘sans écouter autre chose’, soit ‘en se hâtant’;

- *nep* placé à gauche d’un nom : *hep nep goap* ‘sans aucune plaisanterie’, soit ‘assurément’; *hep nep blam* ‘sans aucun défaut’, soit ‘immaculé’;

- *tam, tro, pret, vn pret, pas, affet, a se* ou *muy* placés à droite d’un nom ou d’un verbe-nom : *hep amouc muy* ‘sans plus de retard’, soit ‘sur-le-champ’, *hep tardaf pret* ‘sans tarder un instant’, soit ‘immédiatement’;

- *affet, dre affet, apret* ou *en bet* placé à droite d’un nom ou d’un pronom : *Gant ioae hep abaff dre affet* ‘avec une joie en vérité sans embarras’, soit ‘l’air tout réjoui’; *Hep goap apret* ‘sans aucunement plaisanter’, soit ‘très sérieusement’;

- *tam* placé à gauche ou à droite d'un nom : *hep tam pechet* 'sans une once de péché', soit 'immaculé', *hep nech tam* 'sans la moindre contrariété', soit 'bénignement' ;
- un qualificatif placé à droite du nom : *hep guer gou* 'sans mot mensonger', soit 'véritablement' ; *hep buez glan* 'tout à fait sans vie', soit 'raide mort' ;
- une seconde litote enchaînée : *hep mar na sy* 'sans doute ni défaut', soit 'très certainement'.

### Les deux modalités de la litote

En y regardant de plus près, le corpus des litotes n'est pas aussi homogène qu'il y paraît dans son fonctionnement. Deux modalités assez différentes du « faire litote » s'y distinguent.

#### *La négation simple*

Certaines d'entre elles procèdent par la simple négation d'une qualité axiologiquement neutre ou positive, un fait naturel ou une vertu, par exemple :

Si les apôtres savaient lequel d'entre eux doit trahir le Christ, *ez ve hep truez labezet* 'il serait lapidé sans pitié' (*Passion* 1187) ;

Thomas s'adresse au Christ ressuscité : *Huy so hep diuez na dezrou* 'vous êtes sans fin ni commencement', soit 'vous êtes éternel' (*Résurrection* 4831) ;

Lorsque Thomas rejoint les autres apôtres après avoir vu la Vierge montant aux cieux, son visage exprime une joie *nen doae berr quentel eguelet* 'qu'on lui avait vue il n'y avait pas peu de temps', soit 'qu'on ne lui avait pas vue depuis longtemps' (*Tremenuan* 5309) ;

Le récitant annonce qu'il va énoncer la septième joie de Marie : *An seizuet teuell quet nem deur* 'il ne me convient point de taire la septième', soit 'je veux réciter la septième' (*Pemzec Leuenez* 5687) ;

La mère de Dieu est *da pep hep span glan roanes* 'de chacun sans cesse sainte reine', soit 'sainte reine des hommes pour l'éternité' (*Buhez Mabden* 6008).

#### *La négation double*

Les autres procèdent par la négation d'une qualité axiologiquement négative, un défaut, un manque ou un vice, par exemple :

La prophétie annonçant le sacrifice de Jésus est *scryuet hep gou en lefrou bras* ‘écrite sans mensonge dans de grands livres’, soit ‘fidèlement consignée dans des livres vénérables’ (*Passion* 579) ;

Le Christ ressuscité s’adresse à Joseph : *nendouf pas fantasy* ‘je ne suis pas une illusion’, soit ‘je suis bien réel’ (*Résurrection* 3701) ;

Jésus annonce à sa mère qu’elle montera aux cieux *hac eno ez vech hep nep mez* ‘vous y serez sans nulle peine’, soit ‘vous y demeurerez quîètement’ (*Tremenuan* 4908) ;

Lorsque tu seras damné, *a huen eno nez vezo mez* ‘étendu sur le dos, alors, tu n’auras plus d’objection’, soit ‘alors, gisant, tu seras impuissant’ (*Buhez Mabden* 5889).

Au lieu d’exprimer directement la qualité : *ha so bizhuyquen da menell* (v. 1144) ‘qui doit demeurer éternellement’, *an bresel calet meurbet fier* (v. 697) ‘la guerre rude, fort cruelle’, *maru gant riou* (v. 1580) ‘mort de froid’, ces litotes nous font passer par la négation du contraire. Ce faisant, elles confèrent à l’expression une énergie supplémentaire : troublant un instant l’esprit et l’obligeant à «retourner» l’expression pour la comprendre, elles placent la qualification sous une lumière plus vive et lui donnent une certaine emphase<sup>4</sup>.

## Sémantique et sémiologie

Même si en principe n’importe quel élément du discours peut être exprimé sous la forme d’une litote, le classement des items du corpus fait apparaître de grandes différences entre des thèmes particulièrement perméables à la litote et d’autres qui le sont beaucoup moins. Je propose ci-dessous une tentative de classement regroupant par séries les litotes portant sur le même thème. Chaque série s’ouvre par un mot ou une expression résumant ce thème ; une traduction littérale permet d’estimer le degré d’idiomatisme ou de métaphorisation de chaque litote.

---

4. Elles troublent l’esprit parfois plus qu’un instant. En témoigne la faute récurrente en français : «Vous n’êtes pas sans ignorer...» (négation triple), pour «vous n’êtes pas sans savoir» (négation double).



*L'appel insistant à la confiance en la vérité énoncée*

Affirmer : NE [NACH-] 'ne pas nier'.

Assurément : HEP ABAFF 'sans embarras'; HEP ABUS 'sans tromperie'; HEP AUIS 'sans illusion'; HEP BEZAF BREF 'sans être bref?'; HEP CHOM 'sans demeurer'; HEP COMPS GOU 'sans dire de mensonge'; HEP CONTREDY 'sans contredit'; HEP DOUT 'sans doute'; HEP ENOE 'sans ennui'; HEP EXCES 'sans faute'; HEP FAE 'sans faille'; HEP FAUT 'sans faute'; HEP FAZIAFF 'sans faire d'erreur'; HEP FELLELL 'sans manquer'; HEP FINCTION 'sans mensonge'; HEP GAES 'sans moquerie'; HEP GOALL 'sans faute'; HEP GOAP 'sans plaisanterie'; HEP GOU 'sans mentir'; HEP GUER BREF 'sans mot bref?'; HEP LACAT SY 'sans admettre de défaut'; HEP MAR 'sans doute'; HEP MEZ 'sans objection'; HEP NECH 'sans gêne'; HEP NOAS 'sans querelle'; HEP OBER RUS 'sans faire de plaisanterie'; HEP QUEN SON 'sans autre souci'; HEP QUEN TRA 'sans autre chose'; HEP SAFAR 'sans conteste?'; HEP SY 'sans défaut'; HEPTRETE 'sans négociation'; HEPTRIG 'sans tromperie'; NEDEU BOURT 'ce n'est pas mensonge'; NEDEUX DOUT 'il n'y a pas de doute'; NEDEU GOU 'ce n'est pas mensonge'; NEDEU QUEN 'il n'en va pas autrement'; NEDEUX GOAT 'ce n'est pas d'objection';

NEDEUX MAR 'il n'y a pas de doute'; NENDEU GOAP 'ce n'est pas plaisanterie'; NENDEUX SY 'il n'y a pas de défaut'; NEDOUF FLATER 'je ne suis pas menteur'; NEDYNT FABLOU 'ce ne sont pas fables'; NE [FALL-] 'ne pas manquer'; NE [GRA-] DOUT 'ne pas douter'; NE [GRA-] GOAP 'ne pas plaisanter'; NE [GRA-] LE 'ne pas faire offense?'; NE [GRA-] QUEN 'ne pas faire autre chose'; NE [GRA-] SY 'ne pas supposer un défaut'; NE [LAQU-] SY 'ne pas admettre d'erreur'; NE VEZO MUY 'tu n'en auras pas davantage'.

<sup>5</sup>Nonnem doutomp tam autramant 'Nous n'avons aucun doute à ce sujet' = 'nous sommes péremptoires'; Na lagaff tam 'Je ne mens nullement' = 'je l'affirme';

Au complet : NE [FELL-] VNAN 'il n'en manque pas un'.

---

5. Je ne donne en capitales que les formules les plus stéréotypées; les autres sont notées en minuscules, ce qui permet de distinguer les deux grandes catégories de litotes relativement à la syntaxe.

Au plus haut point : HEP PREZEC MUY ‘sans en dire davantage’.

Notoirement : NENDEU QUEFFRIN ‘ce n’est pas secret’.

### ***Le rappel à la règle sociale ou morale***

Inconsidérément : HEPEZOM ‘sans nécessité’; HEPMECHER ‘sans besoin’; HEP RET ‘sans nécessité’.

Indigne(ment) : HEP GONIT ‘sans bénéfice’; HEP MERIT ‘sans mérite’.

Indûment : HEP ABEC ‘sans cause’; HEP DELLIT ‘sans mérite’; HEP UTILITE ‘sans utilité’

ne falhe ez ve quet dissimulet ‘il ne faudrait pas que cela soit celé’ = ‘tous doivent le savoir’; Rac ne ve seant nep andret ‘Il ne serait nullement séant’; ne ve quet raeson ‘il ne serait pas juste’; Ne ve quet se enor deoch ‘Il ne serait pas honorable pour vous’; Hennez ne ve quet competant ‘Il ne serait pas convenable’; Ne ve quet raeson consonant ‘Ce ne serait pas raison convenable’; ne allhe ez ve quen ‘il ne pourrait en être autrement’ = ‘c’était nécessaire’; Ne falhe quet ez grahet quen ‘Il n’eût pas fallu que vous agissiez autrement’; Hennez ne apparchant nep andret ‘Il ne t’appartient pas de’; Ne ve quet raeson deboner ‘Il n’y aurait aucune bonne raison’; rac nedoa seant ‘car ce n’était pas convenable’; na fallo quet ‘qu’il n’y manque pas’; Gourchemenn doe ne delchsot quet ‘vous n’avez pas observé le commandement’; Ha ne voe hep mar diuar goap ‘Ce ne fut certes pas pour plaiser’.

### ***Le refus poli***

Refuser : NE [TEUR-] ‘il ne convient pas’; Nep e pep guys dre coantis na pris quet ‘Ceux qui ne daignent pas’; En effet ma ne queritu ‘Si vous ne voulez pas’; Pan nozeux difme autreet ‘Vous n’avez pas octroyé’; Nozeux nep guys oboysset ‘Vous n’avez aucunement accédé’;

Ne reit diffime dre nep eur ‘Vous ne m’accordez pas’; rac ne pris quet credet lauaret guer ‘Il ne daigne pas s’exprimer’; Malchus a ne prisez te trauell ‘ne daignes-tu pas’; Ma ne queret hep contredy ‘Vous ne consentez pas’; Nendeu ma spy muy e cruciffiaf ‘Mon intention n’est pas de le crucifier’.

### *L'expression d'un sentiment fort*

Désirer ardemment : NE [SONG-] QUEN 'ne pas penser à autre chose'.

Divers : Eguyt an boet nem em hetaf 'En ce qui concerne la nourriture, je ne me réjouis pas' = 'la nourriture me dégoûte'; Nouz guellaff plean ouz louenhat 'Je ne vous vois pas pleinement vous réjouir' = 'vous avez l'air tout triste'; Ha nep huy en goar no carquet 'Qui ne vous aiment pas' = 'qui vous haïssent'; Dalchet dren bro nez priso den 'Nul ne te prisera' = 'Tous te haïront'; An re nen care 'Ceux qui ne l'aimaient pas' = 'Ceux qui le détestaient'; Da contenanc ne auanc den 'Ton allure ne reconforte personne' = 'tu es horrible'; Na vech quet car Cesar ny en goar acc 'Vous ne seriez pas l'ami' = 'Vous seriez l'ennemi'; Nonobstant nedouf quet hetus 'Je n'en suis pas heureux' = 'cela me déplaît'; Ha bizhuyquen ne louenhaf 'Je ne me réjouirai plus jamais' = 'je vivrai dans un perpétuel chagrin'; Na ioa ne graf nen guelaf beu 'Je ne connaîtrai pas la joie' = 'je serai malheureux'; Nonn em cafemp quet en seder 'Nous n'étions pas gaillards' = 'nous étions paralysés'; Nendoann quet quen ferm dan termen 'Je n'ai pas été très ferme' = 'j'ai été lâche'; Na nedomp quet bezet enn andret sur 'Nous n'avons pas été assurés' = 'nous avons failli'; Rac bizhuyquen dre den ne louenhif 'Je ne me réjouirai plus jamais' = 'je vivrai dans un perpétuel chagrin'; Ha nedeux queuzet nemedouf 'Il n'y a que moi de chagriné' = 'je suis le plus malheureux des hommes'.

### *L'expression d'un état ou d'une attitude*

Bénignement : HEP ALLAS 'sans plainte'; HEP ESTRENUA 'sans dureté'; HEP GRONT 'sans protestation'; HEP HUANAT 'sans soupir'; HEP REFFUS 'sans refus'; HEP SELLET 'sans y regarder'; HEP SELLET POAN 'sans considérer la peine'; HEP VILENY 'sans bassesse'.

Cruel(ement) : HEP DIFFRAE 'sans soulagement'; HEP ESPERN 'sans ménagement'; HEP FLAIG 'sans mollesse'; HEP QUERNEZ 'sans témoignage d'affection'; HEP SOULACC 'sans consolation'; HEP TRUEZ 'sans pitié'; Ez tourmanter na no esperner quet 'on ne les épargnera pas'.

Effrontément : HEP DOEN PRIS ‘sans considérer la valeur’; HEP OBER CAS ‘sans faire cas’.

En harmonie : No deuoep nepret contredy ‘Qui ne furent jamais en désaccord’.

Franchement : HEP DIGAREZ ‘sans circonlocutions’; NE [COMS-] VAEN ‘ne pas parler pour ne rien dire’.

Hardiment : HEP DOUGAF MES ‘sans craindre la honte’; HEP DOUGANCC ‘sans crainte’; HEP DOUGIAF GOUR ‘sans craindre personne’; HEP ESTON ‘sans ébranlement’; HEP SPONT ‘sans crainte’; Ne dougeas nygun a nep tu ‘Il ne se soucia de personne’.

Heureux, heureusement : HEP POAN ‘sans peine’.

Immaculé : HEP BLAM ‘sans faute’; HEP CLEFUET ‘sans faute’; HEP LASTEZ ‘sans souillure’; HEP ORDUR ‘sans saleté’; HEP PECHET ‘sans péché’; HEP TACHENN ‘sans tache’; HEP TORFET ‘sans forfait’.

Indemne : HEP GOA ‘sans mal’; HEP TRAUPELL ‘sans torture’.

Indifférent : HEP BOUT BUANCEC ‘sans être accablé’; HEP COMPASSION ‘sans compassion’.

Innocent : HEP OBER BREIG ‘sans avoir fait de tort’; HEP OBER DROUC ‘sans faire de mal’; HEP OBER EXCES ‘sans commettre de faute’; HEP PECHIFF ‘sans pécher’; So merch ha mam ne voe blamet ‘Qui ne fut en faute’.

Quiet, quîètement : HEP ANES ‘sans malaise’; HEP BRUT ‘sans bruit’; HEP ESMAE ‘sans trouble’; Nep aoun nouz bezet, Noz bezet aoun quet ‘N’ayez nulle crainte’.

Résolu(ment) : HEP ARRETAF ‘sans hésiter’; HEP CRETHAT ‘sans retenue?’; HEP DEBAT ‘sans contestation’; HEP DEBATAF ‘sans contester’; HEP DECLINAF ‘sans se dérober’; HEP FLAIG ‘sans mollesse’; HEP LACAT CONTREDY ‘sans admettre de contestation’; HEP SEZLOU QUEN ‘sans écouter autre chose’; HEP TERRIF ‘sans contrevenir’; NE [MENN-] QUEN ‘ne pas vouloir autre chose’.

Spontanément : HEP REQUETIF ‘sans être requis’.

*Autour du temps*

Brièvement : HEP BEZAFF VEN ‘sans être vain’.

Comptant : HEP REIF TERMEN ‘sans accorder de délai’.

Constamment : HEP DIFFORCH ‘sans séparation’; HEP REPOS ‘sans repos’; HEP SQUET ‘sans cesse?’; Her dre beuif ne seczif dez ‘Je ne cesserai pas un seul jour’.

Éternel : HEP DIUEZ NA DEZROU ‘sans fin ni début’; Bizhuyquen finuez nouz bezo ‘Vous n’aurez jamais de fin’.

Longtemps : Nen doae berr quentel eguelet ‘Il n’y avait pas peu de temps’; Ho vost ho stat pell ne pado ‘Ne dureront pas longtemps’ = ‘seront éphémères’.

Perpétuel(lement)

HEP DIANC ‘sans échappatoire’.

HEP DYSTENN ‘sans relâche’;

HEP FINUEZ ‘sans fin’.

HEP SPAN ‘sans écart’.

Sur-le-champ : HEPAMOUC ‘sans retard’; HEP DALE ‘sans tarder’; HEP DIFFERAFF ‘sans différer’; HEP EHANAFF ‘sans prendre de repos’; HEP REMET ‘sans remise’; HEP REMU ‘sans délai’; HEP TARDAFF ‘sans tarder’; NE [CHOM-] PELL ‘ne pas demeurer longtemps’.

*L’expression emphatique d’une restriction*

Discrètement : HEP CAQUET ‘sans bavardage’.

Dans l’obscurité : HEP GUELET GLEUR ‘sans voir lueur’.

D’une seule pièce : HEP GRY ‘sans couture’.

Mort : HEP BUEZ ‘sans vie’; NENDEU QUEN ‘qui n’est plus’; Breman pa nac eu ‘Il n’est plus’.

Nu : HEP BARR DILLAT sans aucun vêtement.

Pour toute pitance : HEP QUEN REFECTION ‘sans autre repas’.

Seulement : HEP MUY ‘sans plus’; HEP QUEN ‘sans autre’; An oll ma holl ioa nemoa muy ‘Je n’en avais pas davantage’ = ‘il était mon unique joie’; Nep dif ayoa na nemoa muy ‘Je n’en avais pas davantage’ = ‘je n’avais que lui’; Pelech ezout ha na ve quen ‘Il

n’y aurait pas autre chose’ = ‘cela seulement’; Nemet dou pesq ne cresquas quen ‘Il ne multiplia pas autre chose’ = ‘en tout et pour tout’.

### *L’expression emphatique d’un absolu*

Incroyable(ment) : NE [CRED-] DEN ‘nul ne le croit’.

Inéluçtable(ment) : HEP BOUT FREALSET ‘sans être soulagé’; HEP BEZAFRECONCILIET ‘sans être réconcilié’; HEP BOUT REDIMET ‘sans être racheté’; HEP CAFOUT REPETANCC ‘sans avoir de recours’; NE [GALL-] MUY (QUEN) ‘n’en pouvoir mais?’.

Inerte : HEP NERZ ‘sans énergie’.

Irrévocablement : HEP QUEMERET AZRECTET ‘sans éprouver de repentir’; NE [FALL-] QUEN (MUY) ‘ne pas falloir autrement’.

Semblable : HEP DIFFERANCC ‘sans différence’.

Universellement : HEP CHENCHAFF DEN ‘sans délaissier quiconque’; HEP EXCEPTAFF DEN ‘sans excepter quiconque’; Me ho cafo vndro ne mano penn ‘Il ne restera personne’; Nedo a nygun dezan vnuan ‘Aucun ne l’égalait’; Ne guell nep quentel fellell tro ‘Elle ne peut jamais faillir’; Nedeux a nep re a ve glan ‘Il n’existe personne qui soit pur’.

Divers : Nendouf pas fantasy ‘Je ne suis pas une illusion’ = ‘je suis bien réel’; Na oar nep tro nes vezo mez ‘Tu n’auras jamais rien de fâcheux’ = ‘tu seras en parfaite sécurité’; A huen eno nez vezo mez ‘Tu n’y pourras plus rien’ = ‘tu seras impuissant’; Nedeu quet nepret dipreder ‘Il n’est jamais sans souci’ = ‘il est toujours en grand danger’.

### *L’expression emphatique d’une qualité*

HEP REUIL ‘sans joie’; Nedeuz pez anezy dien ‘Il n’y a rien d’intact en elle’ = ‘elle ne vaut plus rien’; Gant an mann han nerz hep terzyen ‘la force sans fièvre?’; A vezo ne vezo dister ‘Qui ne seront pas négligeables’ = ‘qui seront terribles’; Acc an gracc man hep huanat ‘La grâce sans soupir’.

### Divers

Quet e techet ne gallaff tro ‘Je ne puis l’éviter’ = ‘j’y suis résolu’; Gant an princet nedy quet cuyt ‘Tu ne partiras pas libre’ = ‘tu auras affaire à eux’; Cofes a gris ne nachis quet ‘Je n’ai pas nié’ = ‘j’ai tout avoué’; No deueux quet dellezet quen ‘Ils n’ont pas mérité autre chose’ = ‘c’est bien fait pour eux’; Ha dre na grae brut ‘Il ne disait mot’ = ‘il restait silencieux’; Nep stat ouz e coufhat na teu ‘Qui ne sort nul instant de sa pensée’ = ‘qui l’obsède’; Ne leso quet da monet pell ‘Ne te laissera pas aller loin’ = ‘te stoppera net’; Ne galsech quet ma muy hetaf

‘Vous ne sauriez me réjouir davantage’ = ‘vous me comblez’; Ne fell quet bezaf non sauant ‘Il ne faut pas être ignorant’ = ‘il faut absolument savoir’; Ez chomif na ne flachif quet ‘Je ne bougerai pas’ = ‘je demeurerai’; Ned eu quet expres am deseu ‘Cela n’est pas assuré’ = ‘je pense qu’au contraire...’; Ne quelhet netra ma credet ‘Vous n’y perdrez rien’ = ‘vous serez grassement payée’; Na ne mena quet arretaf ‘Je ne veux pas tarder’ = ‘je me hâte’; Bizhuyquen tristez nembez muy ‘Je n’ai plus jamais de tristesse’ = ‘je suis au comble de la joie’; An roe hep mar quet ne falho ‘Ne fera pas défaut’ = ‘sera secourable’.

### La distribution

J’ai relevé dans l’ensemble du corpus 252 litotes différentes, moyennant les réserves déjà exprimées sur l’exactitude de mon décompte. 191 de ces litotes, soit plus de 75 %, ne figurent qu’une seule fois dans les 6104 vers considérés. Les 61 autres y figurent de 2 à 50 fois chacune. Au total leur taux de récurrence moyen est à peine supérieur à 2 (2,17). Quoique toutes les supposées « chevilles » dont la doxa fait l’une des plaies de la littérature bretonne de cette époque ne soient pas des litotes, ce nombre suffit déjà à montrer que l’immense majorité des litotes ne sauraient en aucun cas être considérées comme des chevilles à peu près vides de sens. La plus récurrente de toutes, *hep sy* ‘assurément’, ne figure elle-même que dans un vers sur cent vingt-deux.

### *La distribution entre séries formelles*

Ces différents groupes établis sur la base de la forme, de la modalité rhétorique ou de l'insertion syntaxique ont des « comportements » lexicométriques assez contrastés.

- Les litotes en *hep* + *nom* à simple négation

29 litotes sont formées de la préposition *hep* suivie d'un nom axiologiquement neutre. Leurs soixante-trois occurrences leur confèrent un taux de récurrence moyen (2,17). La mieux représentée est *hep muy* 'seulement', présente à seize exemplaires.

- Les litotes en *hep* + *nom* à double négation

Les litotes formées de la préposition *hep* suivie d'un nom axiologiquement négatif, au nombre de 60, sont deux fois plus nombreuses que les précédentes. Leurs 219 occurrences leur confèrent un taux de récurrence très supérieur : 3,65. Cette série n'est pas loin de fournir la moitié du total des litotes relevées dans les cinq textes : 40% à elle seule. Les plus récurrentes d'entre elles sont *hep sy* (50 occ.) déjà citée, *hep mar* 'sans doute' (30 occ.) et *hep gou* 'sans mensonge' (22 occ.).

- Les litotes en *hep* + *bezaf* (ou *bout*) + *attribut*

Cette série contient un tout petit nombre de litotes (7), toutes représentées une seule fois, à une exception près qui apparaît deux fois : *hep bout frealset*, *hep bezaf frealset*. Son taux de récurrence est évidemment tout proche de 1.

- Les litotes en *hep* + *verbe-nom* (+ *COD*)

Trente-cinq litotes débutant par *hep* sont suivies d'un verbe-nom (autre que *bezaf* ou *bout*), éventuellement complété par un COD. On les rencontre soixante dix-neuf fois au fil des vers. Les plus courantes sont *hep arretaf* 'sans hésiter', 'sans perdre de temps' selon le contexte (13 occ.), *hep dale* 'sans tarder' (9 occ.), *hep fellell* 'sans manquer' (8 occ.) et *hep tardaf* 'sans tarder' (7 occ.). Leur taux de récurrence moyen est de 2,26.

Ces quatre séries en *hep* additionnées représentent plus des deux



tiers de l'ensemble des litotes du corpus (67,15 %). Nombre de leurs ressortissants étaient tellement intégrés à la langue de la prédication (voire à la langue courante) qu'ils n'étaient probablement pas plus sentis comme des litotes que leurs équivalents français d'aujourd'hui 'sans doute' ou 'sans arrêt'.

- Les litotes en *ne* + [BEZ-] + attribut

Quinze litotes dont le taux de récurrence est légèrement supérieur à 2 (31 occ.) s'ouvrent par une négation suivie de la copule [BEZ-]. Elles apparaissent souvent comme de simples variantes de celles qui sont formées de *hep* + nom. Ainsi *nedeu sy* (8 occ.), *nedeu gou* (4 occ.), *nedeux mar* (2 occ.) sont-elles les équivalents exacts de *hep sy*, *hep gou*, *hep mar* 'assurément'.

- Les litotes en *ne* + verbe (+ COD)

Presque aussi récurrentes que les litotes du 5.1.2. (taux de récurrence 3,47), les 17 litotes formées d'un verbe (autre que [BEZ-]) à la forme négative éventuellement suivi d'un COD apparaissent 59 fois dans le corpus. Elles aussi se présentent parfois comme des formes un peu plus développées que les litotes en *hep* + nom : *hep sy* = *nedeu sy* = *ne graf sy*; *hep dout* = *nedeux dout* = *ne graf dout* 'assurément'. Cette plasticité morphologico-syntaxique permettait sans doute d'éviter la répétition de formules trop semblables.

- Les litotes phrases

Ces 90 litotes développées en phrases ou en propositions relatives ne se répètent jamais, parce qu'elles ne constituent pas des séries de formules plus ou moins stéréotypées. Intégrées au flux narratif ou à la parole des personnages, elles sont aussi les plus rhétoriques de toutes : si le Christ a résolu de se sacrifier, *ne deu eguyt vnan na dou, hoguen tribut an holl tudou* 'ce n'est pas pour une ou deux personnes, mais pour payer la rançon de toute l'humanité' (*Passion* 1410-1411).

### ***La distribution entre textes***

Les litotes sont loin d'être réparties également entre les cinq textes. La *Passion*, qui représente 63 % du volume, ne contient que

53 % du répertoire général des litotes (une pour douze vers); tandis que le *Tremenuan*, qui n'en représente que 12,5 %, contient plus de 18 % de ce répertoire (une pour sept ou huit vers). La *Résurrection* et *Buhez Mabden* sont à peu près au même niveau que la *Passion* (une litote pour douze vers), tandis que les *Pemzec Leuenez* se situent à un niveau intermédiaire (une litote pour dix vers).

Deux litotes seulement figurent dans les cinq textes : *hep sy* (50 occ.) et *hep mar* (30 occ.). Il est vrai que ce sont également les plus récurrentes de toutes, les deux seules que l'on peut à l'occasion soupçonner d'avoir une fonction de « remplissage » du vers. Elles sont avec quelques autres (*hep gou*, *hep dout* etc.), me semble-t-il, comme les échos intertextuels des « en vérité » qui reviennent si souvent dans les évangiles.

À l'inverse 114 litotes ne figurent que dans un seul des cinq textes. La plupart d'entre elles (105) sont des exemplaires uniques, mais quatre d'entre elles apparaissent deux fois, deux apparaissent trois fois, une quatre fois et une cinq fois.

Enfin la série formelle *hep bezaf* (ou *bout*) + *attribut* tout entière, vingt-trois des cinquante *hep* + *verbe-nom*, neuf des vingt-sept *ne* + *verbe* (+ *COD*) et d'autres encore disséminées dans toutes les séries ne sont présentes que dans les *Passion* et *Résurrection*. Ce qui pourrait constituer un indice confirmant que les deux textes ont été écrits par le même auteur. En revanche l'auteur du *Tremenuan* est le seul qui utilise d'assez nombreuses litotes originales comme *hep abaff* (4 occ.), *hep gront* (3 occ.), *hep trig* (3 occ.) etc., ce qui me fait penser qu'il n'a composé aucun des quatre autres textes. De même l'auteur de *Buhez Mabden* semble-t-il « signer » son œuvre par plusieurs litotes qui n'appartiennent qu'à lui : *hep crethat* 'imprudemment' (1 occ.), *hep sezlou quen* 'diligemment' (1 occ.), *nedynt fablou* 'en vérité' (1 occ.), *nedeux goat* 'assurément' (1 occ.) etc. Les *Pemzec Leuenez* sont, elles, trop brèves et contiennent trop peu de litotes pour faire apparaître de telles marques d'auteur.

- *La Passion*

*La Passion* (3482 vers) contient 163 litotes différentes totalisant 289 occurrences. 68 d'entre elles ne figurent dans aucun des quatre autres textes. Toutes les séries formelles sont représentées.

- *La Résurrection*

*La Résurrection* (1355 vers) contient 83 litotes différentes totalisant 113 occurrences. Toutes les séries sont représentées.

- *Tremenuan an ytron guerchez Maria*

Le *Tremenuan* (764 vers) contient 43 litotes différentes, totalisant 101 occurrences, presque autant que dans la *Résurrection* qui est presque deux fois plus longue. Cette disproportion, due pour une bonne part à la présence de 27 *hep sy* et de 12 *hep mar* ‘assurément’ (la moitié de tous ceux qui figurent dans l’ensemble du volume) fait de l’auteur de ce texte notre champion de la litote ; on peut dire de lui qu’il en use souvent et en abuse parfois. Toutes les séries sont représentées, sauf *hep + bezaf + attribut*.

- *Pemzec Leuenez Maria*

Les *Pemzec Leuenez* (144 vers) contiennent 13 litotes différentes totalisant 15 occurrences. Toutes les séries sont représentées, sauf *hep + bezaf + attribut* et *ne + [BEZ-] + attribut*. Leur auteur n’utilise donc jamais la copule pour former ses litotes. Cela pourrait être également comme une signature (probablement inconsciente), mais en quelque sorte par défaut.

- *Buhez Mabden*

*Buhez Mabden* (359 vers) contient 27 litotes différentes totalisant 30 occurrences. Toutes les séries formelles sont représentées, sauf *hep + bezaf + attribut*.

## Rhétorique et stylistique de la litote

La multiplicité des formes sémantiquement équivalentes de la litote : *Hep sy = hep quet sy = hep quet a sy = hep lacat sy = nedeux sy = nendeu quet sy = ne graf sy = oar nep sy = hep mar na sy* ‘assurément’ fait apparaître une sorte de continuum, de l’expression la plus élémentaire *hep + nom* à la phrase complète *ne allhe ez ve quen* ‘il ne saurait en être autrement’.

Ainsi se dégagent deux pôles, celui qui porte les formules lapidaires et celui qui produit les formulations syntaxiquement le plus

développées ; entre les deux toute une gradation d’expressions intermédiaires. J’ai évidemment choisi à dessein l’exemple de la litote la plus récurrente et la plus variable du corpus pour illustrer mon propos. Chaque litote répertoriée ne présente pas de réalisations de toutes ses capacités de variabilité, mais toutes sont théoriquement possibles. On peut imaginer à partir de ce seul répertoire l’immense réservoir de litotes potentielles dans lequel les auteurs du temps pouvaient puiser à leur guise, choisissant celle qui convenait le mieux à leur intention présente et au contexte considéré.

J’ai essayé de montrer dans la quatrième partie quels étaient les contextes (une dizaine) les plus favorables à l’apparition de litotes. La question des intentions de leurs auteurs est plus complexe.

### *La rhétorique*

Toutes les litotes produisent un effet de surlignage : insistant sur la véracité de ce qui est énoncé, sur son intensité, sur son urgence.

Les litotes à négation simple expriment avec une emphase tragique ou ironique selon le cas davantage que ce qu’elles semblent dire si on les entend littéralement : *Neonn en bet man pe en manyer an seurt anquen ez soutenher* (*Passion* 660-661) ‘Je ne sais vraiment pas comment un tel chagrin sera supportable’ ; *Ne dougiaf pezh hoz holl drouguez vn guez dour* (*Résurrection* 3409-3410) ‘toute votre méchanceté ne me fait pas plus peur qu’une goutte d’eau’ ou encore *Eat ouch hoz hent ; en pourentez ne telet dram fezh vn guez guyn* (*Résurrection* 4109-4110) que j’ai traduit ‘Vous n’avez pas trop mal réussi ; en fait de pauvreté on peut, ma foi, trouver pire que vous’, et que je comprends littéralement : ‘Vous avez fait votre chemin ; en tant que pauvre vous ne valez pas, par ma foi, un coup de vin’. Ces trois expressions parmi d’autres nous disent respectivement en réalité : ‘je sais très bien qu’il est impossible de supporter une telle douleur’, ‘je suis parfaitement assuré d’être hors d’atteinte de vos attaques’ et ‘ne vous plaignez pas, vous êtes un commerçant aisé’. Elles apparaissent dans les dialogues avec un tel naturel qu’une lecture attentive et répétée est nécessaire pour les identifier, surtout si elles sont de forme lapidaire comme celles en *hep + nom* qui passent fugitivement, comme de simples qualificatifs dans le fil d’un discours.

*Hep* est la négation du nom; *nendeu* (avec ses variantes temporelles et modales) est la négation du qualificatif; *ne* et *na* sont les négations du verbe. Tous ces éléments négatifs sont souvent unis par la syntaxe à d'autres éléments (noms, qualificatifs et verbes) qui contiennent eux-mêmes l'idée d'une négation, d'un manque ou d'un défaut. Ces litotes, que j'ai nommées ci-dessus «à négation double» (3.2.) présentent une construction rhétorique particulièrement intéressante, relevant de l'expression littéraire la plus élaborée.

En français *haïr*, c'est 'ne pas aimer'; *ne pas haïr*, c'est donc 'aimer'; *Je ne te hais point* signifie par conséquent 'je t'aime'. En breton *nach* 'nier', c'est 'ne pas reconnaître'; *ne pas nier*, c'est donc 'reconnaître'; *nen nachaff quet* (*Passion* 674) 'je ne le nie point' signifierait par conséquent 'je le reconnais, je l'avoue'.

Mais à ce stade on voit bien que la charge sémantique de la litote n'est pas épuisée. L'énergie produite par la «cassure» de la double négation projette rhétoriquement la litote bien au-delà de sa simple résolution arithmétique – «moins par moins égale plus», produisant paradoxalement un effet supplémentaire d'emphase. Lorsque Chimène dit au Cid qu'elle devrait haïr le meurtrier de son père, mais qu'elle ne le fait pas, elle avoue en réalité qu'elle l'aime à la passion. De même lorsque Marie-Madeleine hésite longuement sur le parti à prendre pour retrouver le Christ et qu'elle finit par conclure : *me goar perif ne fillif quet* (*Résurrection* 3845) 'je sais ce que je vais faire, je n'y manquerai point', elle affirme en réalité que sa décision est définitive et irrévocable.

Le rôle que jouent ces litotes dans l'élaboration du sens d'une phrase quelconque ne peut ainsi se comprendre que dans le triple saut qu'opère l'esprit pour les intégrer dans leur contexte.

1. Le sens littéral : *hep sy* 'sans défaut', *hep bourt* 'sans blague', *nen deu queffrin* 'ce n'est pas secret', *nen nachaff quet* 'je ne le nie pas' etc.

2. Le renversement du sens littéral, c'est-à-dire la transformation de la double négation en affirmation : *hep sy* 'assurément', *hep bourt* 'c'est vrai', *nendeu queffrin* 'c'est bien connu', *nen nachaff quet* 'je l'affirme'.

3. L'amplification rhétorique de l'affirmation : *hep sy* 'nul ne saurait en douter', *hep bourt* 'c'est indéniable', *nendeu queffrin* 'personne ne l'ignore', *nen nachaff quet* 'on ne me fera pas dire le

contraire’, dans laquelle on retrouve la double négation, dotée cette fois d’une valeur absolue.

### *La stylistique*

Nous avons jusqu’à présent examiné les litotes du répertoire comme autant d’unités isolées. Replacées dans leur contexte syntaxique, elles apparaissent souvent associées à des formules synonymes, soit par redondance :

*Hep poan nac anes nac esmae* ‘sans souci, ni trouble, ni crainte’ = ‘dans la quiétude la plus parfaite’ (*Passion* 77) ;

*Pas an drase ne falhe ez ve quet dissimulet na nachet* ‘cela ne devrait en aucun cas être ni celé ni nié’ = ‘cela doit être su de tous’ (*Passion* 135) ;

*Hep vtilite na mecher* ‘sans utilité ni besoin’ = ‘gratuitement’ (*Passion* 237) ;

*Hep chenchaff nac exceptaff den* ‘sans omettre ni excepter quiconque’ = ‘universellement’ (*Passion* 1354) ;

*Hep mar na gou* ‘sans doute ni mensonge’ = ‘incontestablement’ (*Pemzec Leuenez* 5607),

soit par effet de miroir avec une formulation qui exprime la même idée sans revêtir la forme de la litote :

*Chetu y glan* ⇔ *ne fell vnan* ‘les voici tous ⇔ il n’en manque pas un’ (*Passion* 1458) ;

*Ne deuz mar en bet* ⇔ *credet plen* ‘cela ne fait aucun doute ⇔ croyez-moi bien’ (*Passion* 1659) ;

*noaz pill* ⇔ *hep barr dillat* ‘tout nu ⇔ sans le moindre vêtement’ (*Passion* 2775) ;

*Cofes a gris* ⇔ *ne nachis quet* ‘J’ai avoué ⇔ je n’ai pas nié’ (*Passion* 1865) ;

*Ez chomif* ⇔ *na ne flachif quet* ‘Je demeurerai ⇔ et ne bougerai pas’ (*Résurrection* 3895) ;

*Ezuihet egal hualet* ⇔ *hep differancc a tra en bet* ‘vous deviendrez exactement semblables ⇔ sans la moindre différence’ (*Buhez Mabden* 5803-5804).

## Synthèse

La litote n'est que l'un des nombreux tropes qu'en bons lecteurs de la poésie et de la prose latines classiques nos auteurs bretons des quinzième et seizième siècles utilisent couramment : comparaison, métaphore, allégorie, personnification, apostrophe, fausse question, question oratoire, fausse question interro-négative, interjection, redondance du pronom, métonymie, synecdoque, métaalépe, ironie, périphrase, hyperbole, accumulation, euphémisme, gradation, hyperbate, redondance, tautologie et peut-être d'autres encore que je n'ai pas identifiés. Elle tient une place de choix dans un arsenal rhétorique dont l'abondance et la précision suffisent à montrer que ses utilisateurs ne sauraient en aucun cas être de médiocres tâcherons du mètre, comme on l'a longtemps cru et répété. Ce n'est que dans le cadre de cette culture rhétorique incontestable que nous pouvons essayer de comprendre le rôle particulier qui est dévolu par eux à la litote.

La litote oblige l'expression à faire un détour : elle nie pour mieux affirmer, elle dit le moins pour faire entendre le plus. L'extrême plasticité de sa morphologie et de sa syntaxe lui permet le plus souvent d'éviter la lourdeur et la monotonie du stéréotype. Ses deux modalités d'énonciation, la négation simple et la négation double, lui permettent de doser l'impact de son irruption dans le discours. L'étendue de ses champs d'application lui permet de placer ses « boucles » négatives à peu près partout où le besoin s'en fait sentir. Enfin, de la même façon qu'une main de Botticelli se reconnaît au premier coup d'oeil, qu'une phrase musicale de Monteverdi s'identifie dès la première mesure, certaines d'entre elles semblent jouir de la préférence de tel ou tel auteur, faire figure de marques de son « style » personnel.

Ainsi que nous l'avons vu en introduction à propos du français, tous les niveaux de langue du breton peuvent produire des litotes, du plus familier : *nedeu bourt* 'c'est pas des blagues' (un peu surprenant dans la bouche du Christ) au plus distingué : *nedeux queuzet nemedouf* 'je suis le plus malheureux des hommes'.

Les litotes ont un dernier caractère un peu troublant : l'ambiguïté de leur destinataire. Nous avons vu qu'un très grand nombre d'entre elles, particulièrement les plus récurrentes, attirent l'attention sur la vérité de ce qui est dit (*hep sy, hep mar, hep dout...*), sur la nécessité

(*hep fellell, hep debataf, hep declinaff...*) et sur l'urgence (*hep dale, hep arretaf, hep tardaff...*) de ce qui est à faire, et aussi sur l'intensité des sentiments (*ne songiaff quen, nep no car quet, nez priso den...*). Au sein d'un corpus très majoritairement dramatique, chacune d'entre elles est adressée par un personnage à un autre personnage dans un contexte particulier qui lui donne son sens<sup>6</sup>. Mais si on les prend dans leur masse, elles forment ce que les musiciens nomment un *ostinato*<sup>7</sup> et leur fonction conative, considérée de ce point de vue, devient évidente. Indirectement adressées par l'auteur au lecteur ou au spectateur, elles martèlent sans relâche, dans le filigrane des dialogues entre personnages, les vertus exigées du bon chrétien, celles-là même qu'exposent séparément ces personnages : la croyance en la vérité absolue des articles de la foi, la nécessité et l'urgence de se préparer au trépas et au jugement, le zèle dans l'observance des règles morales et sociales. Elles jouent par conséquent un rôle pastoral discret, en quelque sorte « subliminal ».

À la différence des véritables chevilles, dont je ne cherche pas à nier l'existence dans cette littérature, chaque litote possède une valeur sémantique particulière, même s'il est vrai que selon le contexte cette valeur est susceptible de varier quelque peu, et même si à l'occasion l'usage de la litote est assurément commode pour le versificateur obligé de suivre des règles prosodiques extrêmement contraignantes.

Dans la foule des tropes utilisés dans la *Passion* et les quatre autres textes qui lui furent associés en 1530, la litote se distingue ainsi par la force de son appel à la conscience du sens et par l'élégance des multiples détours de son expression.

---

6. Seules celles qui figurent dans les interventions du héraut, dans le cadre de la prière (*Pemzec Leuenez*) ou dans celui de la quasi-prédication (*Buhez Mabden*) s'adressent directement à l'auditoire.

7. « Formule rythmique, mélodique ou harmonique accompagnant de manière immuable les différents éléments thématiques durant tout le morceau » (Wikipedia, *ostinato*). Les exemples le plus fréquemment cités d'*ostinato* sont le *Canon* de Johann Pachelbel et le *Boléro* de Maurice Ravel.





Sébastien CARNEY\*

## Célestin Lainé et le breton : la langue pour le combat

Célestin Lainé et le breton : l'association ne coule pas de source pour qui connaît un peu le personnage. De ce militant nationaliste breton on sait surtout qu'il fit en 1932 exploser à Rennes le monument symbolisant le rattachement de la Bretagne à la France ; et qu'il leva dès avant la Seconde Guerre mondiale une petite armée bretonne, plus tard baptisée « Bezen Perrot », après la mort de l'abbé du même nom en 1943. Cette armée participa activement aux côtés des troupes allemandes à plusieurs opérations meurtrières contre la Résistance, ce qui valut à Lainé ainsi qu'à certains de ses hommes d'être condamnés à mort par contumace pour intelligence avec l'ennemi en 1946. Dans la précipitation de l'action, la fureur des explosions, des coups de feu et des cris, on entend mal le breton s'exprimer, si ce n'est – l'anecdote a été maintes fois rebattue – à l'étonnement des Résistants et populations civiles bretonnes entendant ceux qu'ils prenaient à leur uniforme pour des « soldats allemands » parler le breton entre eux<sup>1</sup>.

---

\* Doctorant en histoire, CRBC, UBO/ueb

1. Kristian HAMON, *Le Bezen Perrot. 1944, des nationalistes bretons sous l'uniforme allemand*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2004, p. 101. Françoise MORVAN, *Miliciens contre maquisards. Enquête sur un épisode de la Résistance en Centre-Bretagne*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2010, p. 65, 131, 133, 166.

Lainé a écrit, dans diverses publications, une centaine d'articles, dont un quart en breton, ou français et breton. On ne peut pas appeler cela une œuvre, or ceux qui l'ont connu savaient que Lainé écrivait énormément, au point que Per Denez demande en 1999 à Alan Heussaff, ancien du *Bezen*, si l'on peut espérer trouver quelque pièce d'intérêt dans les archives de l'ancien chef<sup>2</sup>. En vain.

L'arrivée récente au CRBC d'archives personnelles de Célestin Lainé, conservées et léguées au Centre par Louis Feutren, un de ses anciens soldats exilé avec lui en Irlande, permet d'envisager le personnage sous un angle différent<sup>3</sup>. Ces archives ont été produites entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et 1983, année de la mort de Lainé, entre-temps naturalisé irlandais sous le nom de Neven Henaff. Une exploration, toujours en cours, de ce fonds important permet de dresser un premier constat : les rapports entre Lainé et la langue bretonne ne sont pas anecdotiques. Celui qui se voulait prêtre et soldat d'une nouvelle foi celtique – druide en un mot – a peu publié, mais abondamment écrit, théorisé, en français, en breton, mais aussi en anglais, et en allemand à l'occasion. La langue bretonne a été au cœur de son combat, mais il s'agit moins, comme ce fut le cas pour d'autres militants de sa génération, d'un combat pour la langue, que d'une langue pour le combat. C'est ce que je vais exposer ici.

\*

Célestin Lainé est né le 25 octobre 1908, quai de la Fosse, à Nantes<sup>4</sup>. Son père, originaire de Saint-Lunaire, en Haute-Bretagne, est marin au commerce, souvent embarqué. La famille s'installe bientôt à Brest, ce qui permet à sa mère native de Ploudalmézeau de se rapprocher de ses parents. Évoluant dans le milieu petit bourgeois de la Place du Château qui fréquente l'école Jean-Macé, se promène sur le Cours d'Ajot, va à l'église Saint-Louis et lit la *Dépêche de*

---

2. Institut de Documentation Bretonne et Européenne, Fonds Fouéré, Carton «Archives de Alan Heussaff» – lettre de Per Denez à Alan Heussaff, 14 janvier 1999.

3. Sébastien CARNEY, «Fonds Célestin Lainé», *Le CRBC. 40 ans au service de la recherche sur le Bretagne et les pays celtiques*, Brest, CRBC-UBO, 2009, p. 35-37.

4. Sauf exception mentionnée, les informations relatives à l'enfance de Célestin Lainé viennent de CRBC, Fonds Lainé, CL1 T2 – autobiographie 1946.

*Brest*, Lainé dit avoir reçu une éducation rigoureuse. C'est un élève brillant, «français et catholique toujours», évidemment anti-allemand pendant la Grande Guerre et quelques années encore après 1918. Sa découverte de la langue bretonne, que sa mère connaît mais ne parle pas à la maison, a lieu pendant les vacances, qu'il passe à Ploudalmézeau ou à Portsall, chez ses grands-parents et ses cousins. À vrai dire, il découvre à la fois la langue et le milieu dans lequel elle est parlée. Et pour cet enfant de la III<sup>e</sup> République, l'une ne va pas sans l'autre, et l'expérience est un peu douloureuse. Célestin, qui est déjà un enfant malingre, timide, manquant de confiance en lui, ne peut communiquer avec personne, même pas les membres de sa famille. «Le lundi, écrit-il, qui est le jour de foire et de marché à Ploudalmézeau, ce langage intrigant envahissait si totalement la maison et la famille que je me sentais isolé et réduit à la seule société de mes frères». Sa mère, une fille Kerjean, parle elle-même ce «langage incompréhensible» avec les autres. Lainé trouve alors refuge auprès de son grand-père. Ancien marin, laïcard intransigeant, ce grand-père est aussi mécréant qu'ennemi du breton, bien que lui-même bretonnant. Le breton est la «forteresse des gens d'Église» répète-t-il au petit Célestin<sup>5</sup>. C'est aussi la langue des ignorants, des ploucs et des cochons : il défend donc qu'on parle breton à ses petits-enfants de la ville, et à ceux-ci il interdit de jouer avec les autres enfants du village. Le grand-père n'a appris le français que vers ses 12 ans, et a regretté toute sa vie de ne pas bien le connaître. De fait, Lainé remarque bien le fossé qui le sépare de ses cousins de la côte dont la pauvreté le frappe. Aussi, l'isolement de Lainé n'est plus seulement linguistique, mais social :

«Mes frères et moi, ne parlant pas le breton, ne pouvaient pratiquement parler à personne de la famille pauvre, la quasi-totalité. C'était senti comme très bien. Nous étions de l'Olympe silencieux et destinés, tout le monde le savait, aux plus grands honneurs. Et tout le monde s'en réjouissait et y eut concouru, car c'eût été une porte ouverte pour eux. Et de plus, pour vous-même, la conscience que vous ne réussissez rien "pour vous" qui ne soit aussi "pour la famille" – somme toute une vive conscience collective. C'était un succès pour la famille. On nous priait,

---

5. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M12 – fragments autobiographiques, 1953.

comme on prie en latin, on ne nous parlait pas, et nous ne pouvions répondre non plus que les dieux. Moi, j'en ai souffert – de cette apothéose familiale<sup>6</sup>.»

Le monde du petit Célestin se divise donc en trois catégories de Français : «les Français ignorants parlaient le breton et s'habillaient de même. Ils étaient la majorité à Ploudalmézeau et la minorité à Brest; c'étaient les paysans, les pêcheurs, les bonnes et les domestiques», puis viennent, dans la hiérarchie, les bilingues, et enfin «les français supérieurs», ceux qu'on avait empêché d'apprendre le breton. Sa famille elle-même a intégré ce clivage social lié à la langue, et Lainé le comprend très bien :

«J'étais peiné de ne pouvoir guère communiquer avec eux, car mon breton les effrayait encore plus que mon français. Non pas qu'ils ne le comprissent pas, mais parce que cela, dans leur idée, offensait ma majesté. C'était quelque chose de monstrueux et d'abaissant, comme un dieu qui se fait homme<sup>7</sup>.»

Cette vision bipolaire partagée par Lainé et ses cousins est conforme à celle que partage la Basse-Bretagne au début du XX<sup>e</sup> siècle, laquelle sépare d'un côté le breton, la campagne, la misère, et de l'autre le français, la ville, le progrès<sup>8</sup>. Lainé sait donc très tôt quel est le chemin de la déchéance, de même que le catéchisme lui a appris quel est celui de l'enfer. Pendant son adolescence, Célestin explore ces chemins vertigineux, sans jamais se laisser basculer.

En effet, dans les années 1920, Lainé vit une série d'événements qui le troublent énormément. Prenant le train pour la première fois, il rejoint avec sa mère, son père alors en escale à Bayonne. Au carré de l'*Orconera*, les familles du capitaine Lainé, de son second et de son mécanicien se retrouvent dans la bonne humeur. En guise de plaisanterie, le capitaine s'exclame que la Bretagne devrait être indépendante. Tout le monde de rire, sauf le très français Célestin, alors prix d'excellence pour sa valeur morale, et dont le patriotisme est ici égratigné.

6. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M12 – fragments autobiographiques, 1953.

7. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M12 – fragments autobiographiques, 1953.

8. Sur ce schéma diglossique, voir Ronan CALVEZ, *La radio en langue bretonne. Roparz Hemon et Pierre-Jakez Hélias*, Rennes, PUR/CBRC, 2000, p. 31-32.

L'été arrive, il découvre dans le grenier de ses tantes le dictionnaire Breton-Français de Troude, qui aurait appartenu à son arrière grand-père. Le fait qu'une langue inculte ait un dictionnaire ne laisse de le surprendre. C'est vraisemblablement le même été que la famille reprend le train, pour Rouen cette fois-ci. Au retour, passant la nuit dans la gare de Serquigny, on subit les vociférations d'un « éthylique endiable », débraillé, sale, portant une casquette de marin et un sac de matelot, accompagné d'une petite fille d'à peine 10 ans. La scène fait grande impression sur le sage Célestin qui se souvient en détail de cet homme qui :

«...pérorait, gesticulait et ne cessa crier jusqu'à l'arrivée du train : "Je suis Breton, moi ! Je suis de Saint-Malo ! Breton et pas Français ! Breton et pas Français !" Un employé de gare, candide bretonnant exilé, tentait en vain de converser avec lui en breton. L'homme lui tapait sur l'épaule : "Oui mon pote ! Tu es breton, toi aussi ? C'est bien, ça ! Moi je suis de Saint-Malo ! *I don't speak brezonek*, mais je suis Breton quand même, Breton et pas Français<sup>9</sup> !"»

Dans ses mémoires, se qualifiant d'« enfant de chœur bien élevé recueillant pieusement l'évangile de l'ivrogne », Lainé écrit que c'est à ce moment-là qu'il s'est lui aussi senti « Breton et pas Français ». Cela ressemble à une invention, si ce n'était le dialogue, trop beau pour être faux, et on imagine sans peine l'impact de la scène sur un jeune adolescent en plein questionnement identitaire. Ce marin de Saint-Malo n'est pas sans rappeler son capitaine de père, mais plus loin encore, l'apparition nocturne de cette loque marine renvoie à un vieux fantôme familial, un autre Célestin, le grand-père Lainé, disparu en mer quand son fils avait l'âge de la fillette.

Dans le même temps, Lainé, alors en proie à une crise mystique importante, réfléchit à une vocation ecclésiastique, qu'il rejette finalement. Cette rupture progressive avec la foi chrétienne – au profit de son identité bretonne – semble avoir été aussi longue que difficile<sup>10</sup>. En 1922, Lainé semble se chercher, il est perméable à

9. CRBC, Fonds Lainé, CL1 T2 – autobiographie 1946, p. 9.

10. CRBC, Fonds Lainé, CL3 C171 – lettres d'Albert Lainé à Louis Feutren, 20 février 1984.

toute sortes de signes nouveaux, et à certaines lectures, aux livres scientifiques, aux romans d'aventure. L'un d'entre eux, *L'île du Solitaire*<sup>11</sup>, raconte l'histoire d'un scientifique qui ambitionne d'imposer sa volonté au monde. Le jeune lecteur, pour qui la Bretagne semble être un véritable projet, imagine de son côté ériger un État breton à l'aide d'une armée bretonne devenue surpuissante grâce à la science. Désormais, Célestin se consacre donc à ses études, et à l'apprentissage du breton.

En octobre 1923, sa professeur d'espagnol demande à la classe qui connaît le breton : à peine un quart le parle, ce qui le chagrine, d'autant que l'enseignante apprécie que l'on parle cette langue. Il se demande alors comment apprendre le breton, fait part de son désir à sa mère, laquelle lui donne 5 francs pour aller à la librairie Derrien, rue de Siam, acheter un livre. L'achat prend l'allure d'une aventure magique et mystérieuse :

« Il commençait à faire sombre. Je bondis jusqu'à la librairie Derrien avec la crainte qu'ils n'aient déjà fermé. Mais pas encore ! Tout soufflant, j'exposai ma requête à la vieille dame. Mais oui, elle avait cela ! D'un recoin obscur et poussiéreux elle extirpa non seulement un, mais deux, mais trois, mais beaucoup de bouquins de différents types. Je choisis un exemplaire du Vallée et comme il ne coûtait que trois francs cinquante, je m'enhardis à acquérir, en sus des instructions maternelles, un vénérable *Divizou Gallek ha Brezonek* qui ne coûtait alors que dix sous...

Je rentrai triomphant avec mon butin<sup>12</sup>. »

Butin qu'il abandonne provisoirement devant la charge de travail que nécessite le baccalauréat, qu'il obtient avec la mention « assez bien ». Il met l'été et ses vacances à Ploudalmézeau à profit pour engranger du vocabulaire breton, puis à la rentrée, valide l'examen d'entrée en classe de Mathématiques élémentaires, tout en s'inscrivant au cours de Philosophie. C'est en novembre 1924 qu'il entend parler d'une revue publiée par une ligue de Rennes, il s'agit de *Breiz Atao*. L'achat de son premier exemplaire de la revue prend la tournure d'un récit initiatique :

11. Maurice CHAMPAGNE, *L'île du solitaire*, Paris, Librairie Delagrave, 1924.

12. CRBC, Fonds Lainé, CL1 T2 – autobiographie 1946, p. 12.

«La librairie Robert était une minuscule boutique attenant ou presque à la Brasserie de la Marine. Jamais auparavant je ne l'avais remarquée. Tiens, tiens ! Un carton à la vitre : “On trouve de tout en Bretagne, même des Bretons. On les reconnaît à ce qu'ils lisent *Breiz Atao*”. Aucun doute, c'est là. J'entre le cœur battant et je fais ma demande de mon ton le plus naturel qui dans la circonstance, était aussi le plus artificiel. Le petit vieux me répond affirmativement, atteint un numéro, le roule en toute quiétude et l'enveloppe d'un papier blanc. Me voici à la rue, mon rouleau à la main. Je ne vois plus ni le ciel ni la terre mais seulement ce rouleau blanc qui me possède des pieds à la tête. Jamais aucune fée n'a senti autant de pouvoir dans la baguette qu'elle tenait à la main. Tant de pouvoir et aussi tant d'anxiété : ce qui est écrit là-dedans, est-ce bien ce que je veux ? Ces gens de Rennes où l'on ne parle plus le breton, ces gens de Rennes qui veulent une Bretagne libre, entendent-ils bien par là une Bretagne faisant bonne place à la langue bretonne ? Je veux être fixé tout de suite mais je ne puis tout de même pas déflorer le rouleau dans la rue, devant ces passants étrangers. Non, non ! À la maison, seul ! Pas de spectateurs contraints de mes triomphes ou désillusions. (...) J'entends mes sabots qui claquent sur les dalles de granit. Je courais donc depuis un instant déjà ? Je me lance dans la rue du Château. J'ai des ailes. En franchissant la rue Traverse je m'entends dire : “Mon Dieu ! Si c'est ce que je pense, alors c'est toute ma vie que je tiens là entre mes mains...” Ai-je parlé ou a-t-on parlé ? Je ne sais. Mais maintenant c'est moi<sup>13</sup> qui réponds avec ferveur : “Oui, c'est vrai ! C'est toute ma vie qui est là entre mes mains !” Je vole dans les airs. D'une haleine je franchis les quatre étages qui conduisent à la chambre-mansarde que je partage avec mon frère Francis. Je m'installe dans ma fenêtre à moi. La mer, Plougastell et l'île Ronde, le Menez Hom, mon pays est là luisant et dégagé, devant moi, avec moi. Il est la seule compagnie que je tolère à une heure aussi solennelle. Tremblant et fiévreux, je déploie respectueusement le rouleau en murmurant des prières machinales. Voilà la couverture, noir et vert sur fond blanc<sup>14</sup>. Je la tourne. Mon cœur saute dans ma poitrine... ça y est ! Ça y est : du breton dès la première page ! Rien à craindre désormais ! Je

---

13. C'est Lainé qui souligne.

14. C'est le n° 12(72) du 1<sup>er</sup> décembre 1924 dont la couverture est décrite ici. Par contre, c'est dans le numéro précédent que l'on trouve du breton dès la première page.



n'essaie pas de le lire, ce serait trop long. Je saute aux articles en français... C'est cela! Exactement cela. D'un bout à l'autre ! Dieu soit loué!

Le tonnerre eut pu tomber que je n'en aurai fait aucun cas. Mais il y eut plus fort que le tonnerre : un ordre maternel bref et comminatoire m'enjoignit de descendre pour manger et m'arracher à ma lecture. Toutefois il ne put m'empêcher qu'avant le soir je ne l'eusse bien réitérée cinq ou six fois.

Voilà comment, à l'âge de seize ans révolus, je fis la connaissance de *Breiz Atao*<sup>15</sup>. »

On est ici en terrain désormais familier : c'est encore dans un petit endroit mystérieux qu'une personne âgée délivre l'ouvrage – la « baguette » – magique. La nouveauté réside dans l'aspect sexué de la révélation. Ce qu'on en retiendra c'est le parallèle entre *Breiz Atao*, la langue bretonne, et sa virilité que Célestin découvre. C'est ce que confirme le caractère guerrier de son adhésion à l'*Unvaniez Yaouankiz Vreiz*, qu'il rejoint « comme un volontaire qui s'engage pour la durée de la guerre (...) résolu à lui offrir sans barguigner au moins une ou deux pintes de (son) sang<sup>16</sup> ». Désormais, il reçoit *Breiz Atao* au grand dam de ses parents, et travaille le Vallée une demi-heure par soir, avant de s'endormir. Les gens de l'*U.Y.V.* le dirigent vers Youen Drezen, alors rédacteur au *Courrier du Finistère*. C'est avec plaisir qu'il fréquente Drezen, qui lui conseille l'achat d'*Emgann Kergidu*, du *Barzaz Breiz*, et de l'*Histoire de notre Bretagne*, de M<sup>me</sup> du Guerny, laquelle attise fortement sa francophobie. Drezen le présente à Roparz Hemon, alors jeune professeur d'anglais. Hemon lui offre *La vie de Salain* de Tanguy Malmanche, en français. L'ouvrage lui fait très grande impression. Il rencontre enfin Jakez Riou. Avec eux il commente les articles de *Breiz Atao*, évoque les combats de l'*U.Y.V.*, mais les trois compères échangent en breton, tout en s'adressant en français à Lainé, lequel en est très vexé<sup>17</sup>.

Au mois de juillet 1925, il se rend à Rennes passer ses examens : il obtient la mention bien à Mathélem, assez bien en Philosophie. Il a par contre moins de succès lors de ses visites rue du Vau Saint-

15. CRBC, Fonds Lainé, CL1 T2 – autobiographie 1946, p. 14-15.

16. *Id.*, p. 15.

17. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M1 – autobiographie 1941.

Germain, où est domiciliée l'*U.Y.V.*, chez Debauvais, toujours absent. Il a aussi moins de succès à la maison où il se sent devenir étranger à la famille. Les disputes se multiplient avec sa mère qui s'inquiète de l'avenir de son fils influencé par ses lectures bretonnes choquantes. En 1926 il obtient malgré tout le prix d'excellence de la classe de Flotte et est admis commissaire dans la promotion 1926 de l'École Navale. Mais la fièvre typhoïde met fin à sa carrière maritime, et tue sa mère, en septembre 1926.

En février 1927 il s'inscrit à la faculté des sciences de Rennes. Là il suit les cours de celtique peu fréquentés de Le Roux à la faculté des Lettres<sup>18</sup>, cherche à se faire des amis au Cercle Saint-Yves des étudiants catholiques, rencontre Morvan Marchal auprès duquel il éprouve ses convictions religieuses. L'*U.Y.V.* le déçoit : les glorieux combats qu'il avait imaginés se résument à verser une petite cotisation, vendre un journal, porter un insigne et assister aux réunions d'une section fantomatique. Aux vacances 1927, il rencontre l'abbé Perrot par l'entremise d'un ami du cercle Saint-Yves, originaire de Plouguerneau. C'est assurément qu'il fréquente l'abbé, en qui, dans sa solitude, il trouve un père. Le même été a lieu le Congrès de Rosporden où est fondé le Parti Autonomiste Breton. Lainé s'y rend avec Hemon, rencontre Yann Sohier avec lequel il peint des drapeaux – le *Gwenn ha Du* de Marchal – et adhère au tout nouveau parti. Lainé entre au P.A.B. comme on entre en religion. Le nouveau membre de la communauté se plie à une règle – des statuts –, se réunit à intervalles réguliers avec ses frères – les réunions hebdomadaires de la section – et enfin change de nom. Bretonnisant son état-civil, il devient Gwenael An Henaff. Le procédé est tellement courant dans le mouvement breton<sup>19</sup> qu'on n'y prêterait guère attention. Cependant, dans ce cas précis où il ne s'agit pas d'accumuler les signatures dans quelque publication, c'est bel et bien une démarche à caractère religieux à laquelle se livre Lainé. L'exhortation au sacrifice prônée par le parti passe, comme au monastère, par le reniement de soi, de

---

18. Pierre LE ROUX est connu pour avoir publié, entre autres, un *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Rennes-Paris, Plihon et Hommay, Honoré Champion, 1924. Voir François FALC'HUN, *Nécrologie : Pierre Le Roux*, s.n., 1976.

19. Jean MALO RENAULT, *Les pseudonymes des Bretons, 16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Volume I, Brest, Ar Skol Vreiz, 1994, p. 16.

son identité propre, au profit d'une autre, communautaire<sup>20</sup>. Et pour Lainé, la conversion n'est pas vraiment simple. De son propre aveu, le nom de Gwenael ne lui convient pas<sup>21</sup>, d'ailleurs il signe plutôt G. ou Gw. Son entourage l'appelle Nael, un surnom dont Olier Mordrel revendique la paternité<sup>22</sup>. Il changera encore de prénom quelques années plus tard.

Au printemps 1928, il valide avec succès sa licence de mathématiques. Dans le même temps, sa connaissance du breton a bien progressé grâce à un ami qui lui parle exclusivement en breton et exige qu'il lui réponde de même, à sa fréquentation des cours de celtique où ses copies font bonne impression, et à sa lecture assidue des récits épiques irlandais publiés dans *Gwalarn*. Roparz Hemon lui parle alors du *Simbol*<sup>23</sup>, auquel Lainé s'inscrit et est admis par ses amis Hemon, Riou et Drezen<sup>24</sup>. C'est une grande fierté pour lui de porter uniquement l'insigne du *Simbol*, qu'il préfère à l'*hévoud*<sup>25</sup> du P.A.B., bien plus facile à obtenir. Le même été il éprouve son breton avec Perrot et une équipe de pèlerins plouguernéens, sur la route de Sainte-Anne d'Auray. Arrive la rentrée, la fin des pèlerinages, des congrès et autres fêtes celtiques, Célestin part à Paris préparer un diplôme de chimie générale à la Sorbonne : il est reçu avec la mention «assez bien». Là, il chante en breton au cercle celtique de Mr Régnier, suit les cours hebdomadaires de l'abbé Léon, à la Sorbonne. Il participe à la fondation d'une section de la Fédération des Étudiants Bretons dont il devient secrétaire. Avec ses camarades il rédige une affiche bilingue, collée illégalement de nuit et aussitôt recouverte par d'autres, timbrées celles-là. Il aurait également dessiné la célèbre carte postale de propagande intitulée «*Ablamour m'en deus komzet brezoneg*<sup>26</sup>». Les réunions de la section le déçoivent :

20. Danielle RIVES, «Mourir au monde et renaître au divin : le nom en religion», dans Agnès FINE (dir.), *États civils en questions. Papiers, identités, sentiment de soi*, Paris, Édition du CTHS, 2008, p. 179-201.

21. CRBC, Fonds Lainé – CL1 M15.

22. Olier MORDREL, *Breiz Atao. Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, Alain Moreau, 1973, p. 204.

23. Association créée par Roparz Hemon, s'attachant à l'enseignement du breton.

24. Voir *Gwalarn*, n° 19, gouere 1929, p. 102.

25. Croix gammée, insigne du parti.

26. En français, «Parce qu'il a parlé breton». Ce dessin est publié le 7 octobre 1928 dans *Breiz Atao*. Lainé en revendique la réalisation (CL3 C163 – brouillon

un Duhamel, craignant la mauvaise publicité que cela pourrait lui faire, aurait refusé de participer à une conférence publique. Lainé se concentre alors sur ses études et ses cours de breton. En 1929 il entre à Centrale, d'où il ressort ingénieur diplômé deux ans plus tard. À la Sorbonne, il remplace quelques mois l'abbé Léon dans ses cours. En été 1931, il est examinateur pour le *Simbol* aux assises linguistiques de la première école d'été de Saint-Goazec.

Ces dix années de la vie de Lainé permettent de constater plusieurs choses. D'une part on l'a vu rompre avec les ambitions familiales francophiles, avec ses parents, au point que, devenu vieux, il se sentira responsable, par son engagement breton, de la mort de sa mère<sup>27</sup>. Ses convictions religieuses commencent à s'effriter peu à peu. Sa vie de militant se résume à de multiples déceptions. Ses succès sont ailleurs. Il est intéressant de constater comment Lainé clôt simultanément ses études, ainsi que son apprentissage du breton : il devient ingénieur en même temps que professeur, au point d'être bientôt considéré comme un excellent bretonnant<sup>28</sup>. C'est assez logiquement que ces deux domaines – science et Bretagne, ou plutôt science et breton – se rejoignent, dès 1932, dans l'action de *Gwenn ha Du*, et la rédaction de *Mentoniez*.

\*

Dès la fin des années 20, Lainé entame la rédaction d'un ouvrage de géométrie, dont il livre les premiers traits dans *Gwalarn*<sup>29</sup>. Ce faisant, il rejoint avec son collègue Berthou – lequel s'intéresse à l'électricité et la chimie<sup>30</sup> – une élite de jeunes bretonnants célébrée

---

de lettre de Célestin Lainé à Caouissin, février 1971), alors qu'Olier Mordrel l'attribue à Yann Sohier (O. MORDREL, *Breiz Atao. Histoire et actualité du mouvement breton*, op. cit., p. 118), ce dont doute fortement la fille de ce dernier.

27. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M16 – fragments autobiographiques 1963, «Tokyo, April 29 1963 - souvenirs» et CL1 M28 – fragments autobiographiques.
28. IDBE, archives Fouéré, Carton A.B.E.S., Organisation intérieure, action extérieure, actions parlementaires, professions de foi (législatives), 1935. Lettre de Robert Audic à Yann Fouéré, 28 février 1937.
29. H..., «Ur pennad mentoniez», *Gwalarn*, n° 17, printemps 1929, p. 87-91 (attribué à Lainé dans l'index du n° 131).
30. Gw. BERTOU, «Eur pennad strilhouriez», *Gwalarn*, n° 17, printemps 1929, p. 87-91 ; et Gwilherm BERTHOU, «Tredan ha Gwagennou», *Gwalarn*, n° 20, 1930, p. 77-87.

par Debauvais, qui déplore toutefois son faible effectif<sup>31</sup>. La rédaction de l'ouvrage est achevée alors qu'il travaille comme chimiste à Loos, dans le Pas-de-Calais, entre 1932 et 1934<sup>32</sup>. À la fin de l'année 1934, *Gwalarn* annonce «une grande nouveauté. Le premier d'une série de livres savants en breton<sup>33</sup>». La parution de *Mentoniez*<sup>34</sup> est saluée comme un événement historique.

*«Mar deo gwir e pouez an darvoudou speredel muioc'h eget an darvoudou politikel e buhez eur bobl, eun darvoud bras zo en em c'hoarveset en istor Breiz e miz du 1934. Er miz-se eo bet embannet eul levr hag a ro kement a lañs hag a sked d'hor yez vroadel ma kredan e vo eñvoret da viken gant hor gourbivien, evel Geriaduriou Ar Gonideg ha "Barzaz Breiz" Kermarker. (...)*

*Diaes e vo d'ar re n'o deus ket c'hoaz al levr kompren al levnezh hag al lorc'h a zo ennoun pa gomzan anezañ<sup>35</sup>. »*

(S'il est vrai que les événements spirituels pèsent davantage dans la vie d'un peuple que les événements politiques, il s'est produit en Bretagne un grand événement en novembre 1934. Ce mois-là a été publié un livre qui donne tant d'élan et d'éclat à notre langue nationale que je crois que nos militants s'en rappelleront à jamais, à l'instar des Dictionnaires de Gonidec et du «Barzaz Breiz» de La Villemarqué. (...)

Ceux qui ne possèdent pas encore le livre auront du mal à comprendre la joie et la fierté qui sont les miennes quand j'en parle.)

Lainé est félicité par un instituteur<sup>36</sup>. «On peut même dire que le vocabulaire de la géométrie est actuellement plus scientifique en breton qu'en français», écrit François Kervella, paraphrasant Lainé lui-même<sup>37</sup>. Un autre lecteur prétend même que l'acquisition de la

31. F. DEBAUVAIS, «Hag ar brezoneg ?», *Breiz Atao*, n° 87, 8 février 1930, p. 1.

32. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M1 – autobiographie 1941.

33. Non signé, publicité, *Gwalarn*, n° 71, octobre 1934, p. 64. «Eun nevesenti vras. An hini kenta eus eur rummad levriou gouiziegezh e brezoneg». Une cinquantaine d'ouvrages était prévue.

34. C.L. KERJEAN, *Mentoniez*, Brest, Gwalarn, 1934.

35. Non signé, «Mentoniez», *Gwalarn*, n° 73, décembre 1934, p. 55-56.

36. Non signé, «Atao diwar-benn ar "Ventoniez"», *Gwalarn*, n° 77, avril 1935, p. 54.

37. D.K., «Les livres. Mentoniez», *Breiz Atao*, n° 212, 2 décembre 1934, p. 3, et C.L. KERJEAN, *Mentoniez*, Brest, Gwalarn, 1934, «Adskrid ha Geriadur», p. 1.

géométrie lui est plus facile et plus distincte en breton : qu'attend-on pour diffuser ce livre dans les écoles, demande-t-il<sup>38</sup> ?

Effectivement, le livre est assez bien conçu. Même si la maquette est austère, et le contenu assez aride, on ne peut que remarquer le souci pédagogique affiché par l'ouvrage, lequel, vraisemblablement inspiré de ceux que Lainé a utilisés dans son propre cursus, est clairement découpé en chapitres thématiques, compte de nombreuses figures numérotées et expliquées, des définitions, des exercices, et enfin un livret de vocabulaire dépliant de façon à être consulté en regard du texte. On remarque aussi que c'est du nom de Kerjean, celui de sa mère et de ses grands-parents, qui lui ont payé ses études à Centrale, que Lainé, se désignant comme scientifique et breton dans l'avant-propos du lexique<sup>39</sup>, signe *Mentioniez*. Faut-il voir une tentative de réconcilier les ambitions sociales de la famille avec son intérêt pour la cause bretonne ? Le mouvement – se souciant davantage de son propre avenir que du passé de ses militants – ne se pose pas ce genre de questions. Roparz Hemon explique :

« *Kement-se a dle lakaat lorc'h er vrezonegerien. Gwaz a se da dud ar rummad koz ha n'int ket evit kompren talvoudegez seurt labouriou, ha d'ar c'hallegerien a chom sabatuet ganto. N'eo ket evit ar re-se e labouromp. Evit ar re yaouank eo, evit Breiz a vo, ha nann evit Breiz a zo na Breiz a zo bet. Ne reomp forz eus ar rebechou (nemet graet e vefent gant tud doujus, gouiziek hag ampart). Touet hon eus adsevel hor yezh hag hor bro, ha kemer a reomp an hent eeun evit hen ober<sup>40</sup>. »*

(Une telle chose doit remplir les bretonnants de fierté. Tant pis pour les gens de la vieille génération qui ne peuvent comprendre la signification de ces travaux, et pour les francisants qui en restent stupéfaits. Ce n'est pas pour eux que nous travaillons. C'est pour les jeunes, pour la Bretagne à venir, et non pour la Bretagne actuelle ni la Bretagne passée. Nous ne nous soucions guère des reproches (à moins qu'ils ne soient le fait de person-

38. Non signé, «Ar “Mentioniez”», *Gwalarn*, n° 75, mars 1935, p. 49-50 : «Aesoc'h, ha fraesoc'h eget e galleg e teu traou ar mentioniez e brezoneg. Petra a c'hortozer da lakaat al levr-se er skolioù ? ».

39. C.L. KERJEAN, *Mentioniez*, Brest, *Gwalarn*, 1934, «Adskrid ha Geriadur», p. 1.

40. Non signé, «Ar “Mentioniez”», *Gwalarn*, n° 75, mars 1935, p. 49-50.

nes respectueuses, savantes et compétentes). Nous avons juré de relever notre langue et notre pays, et nous empruntons la route directe pour y parvenir.)

Malgré les ambitions pédagogiques, la question est bel et bien de savoir à qui s'adresse un tel livre : « Pourquoi un tel manuel pour quelques dizaines de lecteurs qui seront capables d'en tirer profit ? » demande Kervella :

« C'est qu'avant tout ce livre est un acte de foi en l'avenir de la langue bretonne. Peu importe qu'il n'y ait pour le moment que quelques personnes à s'intéresser à la géométrie en breton. On ne vise pas ici à l'étude de cette science, on vise à montrer que le breton pourra servir, le moment venu à enseigner toutes branches du savoir humain<sup>41</sup>. »

L'affaire est claire, *Mentoniez* n'a pas été écrit pour être lu, ni utilisé, ni même compris : il s'agit d'un « acte de foi en l'avenir de la langue bretonne ». Cet acte de foi passe par l'élaboration d'un vocabulaire nouveau, d'une liturgie scientifique nouvelle en langue bretonne. Lainé, conscient d'avoir été confronté à un vide lexical, se défend d'avoir recours à des « créations erronées de l'impétuosité des érudits<sup>42</sup> », mais bel et bien à des mots véritablement populaires, répondant à de véritables besoins. Ce vocabulaire nouveau a été validé par Roparz Hemon, lequel a testé l'authenticité raciale de chacun d'entre eux<sup>43</sup>. Il s'agit de proposer un breton dont les générations passées n'aient pas honte, et dont celles qui suivent puissent être fières : « un breton celtique ». Aussi, à chaque fois que cela a été possible, Lainé s'est servi de mots anciens, communément utilisés. Dans cet esprit, cercle devient *kelc'h* et ligne devient *linenn*, ainsi que chaque bretonnant contemporain l'entend. Pour autant, le contenu reste difficilement compréhensible, comme le fait remarquer Yves Le Moal, dans son journal *Breiz* : « ... *digoromp al leor, forz e pe bajenn : p76 : Adwirienn. - Kreizserzennou tuiou pep tric'horn a*

41. D.K., « Les livres. Mentoniez », *Breiz Atao*, n° 212, 2 décembre 1934, p. 3.

42. « krouaduriou faltazi diroll ar Ouizieien », C.L. KERJEAN, *Mentoniez*, Brest, Gwalarn, 1934, « Adskrid ha Geriadur », p. 1.

43. « ... n'eus ket unan eus ar gerioù nevez-mañ a vefe bet embannet hep beza bet digantañ eun destenn a ouenn vat », C.L. KERJEAN, *op. cit.*, p. 1.

*gej en eur poent a zo kreizenn ar c'helc'h a dremen dre e dri beg.* (Corollaire : les perpendiculaires au milieu des côtés d'un triangle se rencontrent en un point qui est le centre du cercle qui passe par les trois angles)<sup>44</sup>. » Prétendu populaire, le breton défendu par Lainé dans son ouvrage, doit surtout être une langue fidèle au supposé génie de la race. Ainsi, quelques mois après la parution de *Mentoniez*, Lainé propose dans *Gwalarn* quelques modifications de vocabulaire, apportées après concertation avec Hemon, François Vallée et Raymond Delaporte. Les mots d'origine trop commune, latine ou grecque, en un mot française, ont été remplacés par des mots plus précis, celtiques. Boule n'est plus *boull*, mais *pellenn*, par exemple<sup>45</sup>. Ce faisant, Lainé s'inscrit clairement, et sans surprise, dans l'école gwalarlarnienne, telle qu'elle s'est définie dans son manifeste, en 1925 : « réaction de la jeunesse cultivée contre les modes surannées et la fausse paysannerie », laisser le soin à l'élite de créer une littérature bretonne qui s'efforce « de puiser sa sève dans le génie de la race<sup>46</sup> ». À ce stade, on ne distingue pas forcément très bien ce qui est fait pour le breton de ce qui l'est contre le français.

On sait comment l'attentat de 1932 contre la statue de Boucher célébrant l'union de la Bretagne à la France permit de relancer une action bretonne engluée dans ses divisions et ses soucis financiers. On sait aussi comment la société secrète *Gwenn ha Du*, zone grise du drapeau blanc et noir, fit sensation à cette occasion. On oublie par contre, derrière les boîtes de Gloria piégées, les rails coupés et les articles dans *Déetective*, que ce petit groupe d'activistes dirigés par Lainé communiquait aussi en breton, et plaçait la langue bretonne au cœur de ses revendications<sup>47</sup>. Ainsi, le 1<sup>er</sup> mars 1936, *Breiz Atao*

44. « Ouvrons le livre à n'importe quelle page : p76... ». E.A.M., « Mentoniez », *Breiz*, n° 384, 2 décembre 1934, p. 1. Ce passage n'est pas repris dans la recension de l'article d'Yves LE MOAL dans non signé, « Al levr "Mentoniez" », *Gwalarn*, n° 74, janvier 1935, p. 54-55.

45. C.L. KERJEAN, « Diwar-benn "Mentoniez" ha Yez ar Skiantou », *Gwalarn*, n° 80, juillet 1935, p. 53-56.

46. Roparz HEMON et Olivier MORDREL, « Gwalarn », *Breiz Atao*, n° 2 (74), 1<sup>er</sup> février 1925, p. 524.

47. Indirectement cependant, l'attentat de Rennes contribua à la cause de l'enseignement du breton. Une chanson sur feuille volante, intitulée *Kanaouenn war sujed torfed roazon* (chanson sur le thème du crime de Rennes), fut publiée et vendue



publie une lettre datée du 15 février dans laquelle *Gwenn ha Du* pose un ultimatum au gouvernement français quant à l'enseignement du breton :

« 15 a viz C'houevrer 1936

65 vloaz 'zo, eman ar Vretoned o c'houlenn o yez da veza desket er skoliou. Abaoe daou vloaz, 120 Kuzul-kêr, 27 Kevredad-gouizieien ha tri C'huzul-Meur Goueled-Breiz a-unvouez, o deus diskouezet sklaer o mennad dre vouezia a-du ganti.

*E mis mae 1935, Gouarnamant Bro-C'hall en deus nac'het krenn rei e c'houlenn da Guzul-Meur ar Morbihan, ha d'ar 16 a viz kerzu 1935 en deus graet skouarn vouzar ous galvadenn daou gannad breton e Kambr ar Gannaded.*

*Ar SEIZVET gwech eo d'ar C'hallaoued, abaoe 20 vloaz, ober seurt dinac'h-gwir da Vreiz, ha teuret ken gwas dismegans warni.*

*N'hon eus fizians ebet ken er Gouarnamant da rei d'imp hor gwir dre gaer.*

*Dre heg e fell d'imp breman hel lakaat da anzav hor gwiriou.*

*Ne c'houzanvimp ket mui e talvezfe hor skoliou da zeski d'hor bugale kasaat o yez, ober fae war o zadou-koz ha kaout mez gant o gouenn.*

*Eur miz, adalek hizio, a askouezomp gant an Ao. GUERNUT, rener ar Geleñnadurez, da lakaat kelenn ar brezoneg a-berz-stad e holl skoliou Goueled-Breiz.*

*Dre urz :*

*GWENN HA DU»*

Traduction :

Voici 65 ans que les Bretons demandent l'enseignement de leur langue dans les écoles. Depuis deux ans, 120 Conseils Municipaux, 27 Sociétés Savantes et les trois Conseils Généraux de la Bretagne bretonnante à l'unanimité des voix, ont manifesté clairement par leurs votes leur volonté de l'obtenir.

Au mois de mai 1935, le Gouvernement français a refusé nettement de donner satisfaction à la demande du Conseil Général du Morbihan, et le 16 décembre 1935 il est resté sourd à l'intervention de deux députés bretons à la Chambre des Députés.

---

au profit d'*Ober*, association dirigée par Marc'harit Gourlaouen dispensant des cours de breton par correspondance.

C'est la septième fois que les Français, depuis 20 ans, renouvellent ce déni de justice à la Bretagne et lui font cet inqualifiable affront.

Nous ne croyons plus que ce Gouvernement reconnaîtra notre droit de bon gré.

Nous entendons désormais lui en imposer la reconnaissance par la force.

Nous ne supporterons plus que nos écoles servent à apprendre à nos enfants la haine de leur langue, le mépris de leurs ancêtres et la honte de leur race.

Nous accordons un mois, à dater d'aujourd'hui, à M. Guernut, Ministre de l'Éducation Nationale, pour organiser l'enseignement officiel du breton dans tous les établissements scolaires de la Bretagne bretonnante.

Par ordre :

BLANC-et-NOIR<sup>48</sup>.

Le communiqué fait ici clairement référence aux interventions de l'abbé Desgranges et des députés Trémintin et Inizan à l'Assemblée nationale en 1935, ainsi qu'à l'action d'*Ar Brezoneg er Skol*, alors toute jeune association créée par Yann Fouéré. Ce dernier, à force de courriers, de déclarations, de vœux, dépense une énergie considérable afin de tisser un réseau de personnalités favorables à l'enseignement du breton. *Breiz Atao* souligne d'ailleurs le danger de confusions possibles entre l'action des deux groupes, l'un clandestin et violent, l'autre légal et pacifique. L'action de *Gwenn ha Du* «...dérangerait la politique des promoteurs de *Brezoneg er Skol* et retarderait l'admission de la langue bretonne dans nos écoles», prévient *Breiz Atao*, qui cautionnera malgré tout les attentats consécutifs au non respect de l'ultimatum.

Deux ans plus tard, ce sont les tensions internationales, autour de la crise des Sudètes, qui conduisent Lainé et son équipe à écrire des slogans sur les murs de Bretagne, à l'exemple de Flor(imont) Grammens, activiste flamand populaire dans le mouvement breton dès 1938<sup>49</sup>. Grammens se fit une solide réputation de barbouilleur

48. Gwenn ha Du, «Lettre du 15 février 1936», *Breiz Atao*, n° 244, 1<sup>er</sup> mars 1936, p. 2. La traduction est proposée par *Breiz Atao*.

49. Anonyme, «Les exploits du barbouilleur Grammens», *Peuples et Frontières*, n° 8, 15 janvier 1938, p. 201-202.

de panneaux de signalisation, qu'il voulait voir rédigés en flamand. Or, contrairement à lui, l'action des barbouilleurs bretons ne se place pas sur le plan linguistique mais politique. Les slogans sont d'ailleurs pour la plupart rédigés en français : « La France est foutue », « Les Français dehors », « Contre la guerre, Bretagne libre et neutre », peut-on lire un peu partout en Bretagne. « *Breiz Atao* », lit-on en breton<sup>50</sup>. Les barbouilleurs, dont Lainé, sont arrêtés et jugés. C'est au cours du procès, auquel Lainé aurait voulu l'y faire entendre, que le breton reparait.

Le 22 juin 1938, les barbouilleurs bretons sont jugés à Rennes. Lainé fait sensation en refusant de s'exprimer autrement qu'en breton. Une déclaration, dans laquelle il endosse toute la responsabilité des barbouillages, doit être lue par son avocat :

« Je suis Breton et j'ai résolu de ne répondre que dans ma langue nationale pour attirer l'attention sur la manière dont notre langue bretonne est traitée en Bretagne, dans notre pays, du fait de la domination et des lois françaises. (...) L'instruction ayant refusé de m'entendre jusqu'ici, je me vois réduit à faire lire par mon avocat cette traduction française de la déclaration que j'aurais faite si les autorités françaises avaient consenti à entendre ma langue nationale. Il m'aurait été très honorable d'être jugé et condamné sans avoir même été entendu parce que les lois françaises ne veulent pas admettre l'existence officielle de notre langue bretonne ; aussi est-ce uniquement la préoccupation du sort de mes jeunes camarades ici présents qui me décide à faire lire cette traduction française, ce dont je prie tous les Bretons de m'excuser<sup>51</sup>. »

Le procédé n'est pas nouveau, là encore Lainé s'inspire du modèle d'activistes étrangers : en 1937, les nationalistes gallois Saunders Lewis, Lewis Valentine, et D.-J. Williams passent en jugement après avoir incendié une base anglaise. Pendant le procès, ils veulent parler gallois, on le leur refuse. Lainé connaît bien les faits, pour avoir lui-même couvert l'événement dans la revue *Peuples et*

50. Après le procès, les formules sont plus radicales : « *Ar vretoned mestr en o bro* », ou encore « la France aux juifs, la Bretagne aux bretons ».

51. C. LAINÉ, « Déclaration de Lainé », *Breiz Atao*, n° 305, 26 juin 1938, p. 1.

*Frontière*<sup>52</sup>. Leur exemple lui permet de devenir celui que *Breiz Atao* présente comme « le premier Breton qui refusa de parler français aux juges étrangers<sup>53</sup> ». Véritable icône de la presse nationaliste de la fin des années 30, Lainé ne cherche pourtant pas le vedettariat. Peut-être vise-t-il bien plus haut. « En me conduisant ainsi j'ai été le défenseur de tous les paysans et ouvriers bretons qui sont traités comme des inférieurs parce qu'ils ne connaissent que la langue qu'ils ont apprise dans les bras de leurs mères », écrit-il en septembre 1938<sup>54</sup>. Il y a peut-être dans ces lignes une pensée pour sa grand-mère Kerjean, décédée au début de l'année, et un véritable engagement pour la langue bretonne. Mais il y a là une prétention christique assez nette. Au sujet des nationalistes gallois, Lainé écrivait déjà :

« Les hommes qui sont assez braves pour risquer une situation considérable, leur liberté et leur vie, n'ont pas besoin d'autre approbation que celle de leur conscience, n'ont pas besoin d'autre juge que Dieu<sup>55</sup>. »

Son refus de s'exprimer autrement qu'en breton ferait alors de cette langue non pas le but mais l'outil d'un combat. Ce n'est pas pour mais par le breton que lutte Lainé. Par ailleurs, le breton est, en ce qui le concerne, le vecteur de ce qu'il souhaite être sa passion de soldat christique. C'est ce que tendent à prouver ses écrits des années 1930-1940.

Contrairement à l'image que l'on se fait du personnage, Lainé a aussi donné dans la poésie. Certains de ses poèmes ont même été publiés, sous le pseudonyme d'Urien Riwallon, dans *Gwalarn*. Lainé y fait part de sa tristesse consécutive à une rupture avec un ami, vraisemblablement en désaccord avec ses activités bretonnes<sup>56</sup>. Peut-être songe-t-il à sa mère, en proposant un voyage vers Tir Na N-og, le paradis des Celtes :

52. ALLBROGAT, « L'incendie de l'école de bombardement à Penrhos », *Peuples et Frontières*, n° 3, 1<sup>er</sup> avril 1937, p. 51-54.

53. C. LAINÉ, « Lettre du 18 août 1938 », *Breiz Atao*, n° 309, 21 août 1938, p. 4 : « Ar c'hentan Breizad a nac'has komz gallek ouz barnerien an estren ».

54. C. LAINÉ, « Discours de C. Lainé », *Breiz Atao*, n° 310, 4 septembre 1938, p. 3.

55. ALLBROGAT, « L'incendie de l'école de bombardement à Penrhos », art. cit.

56. U.R., « A Gile ! », *Gwalarn*, n° 80, juillet 1935, p. 47.

« <i>Er vro na anavez</i> <i>Na kozni na kleñved</i> <i>Na tra divalo,</i> <i>Na maro</i> <sup>57</sup> .»	(Au pays qui ne connaît ni vieillesse ni maladie ni vilaine chose, ni mort.)
---	---

Lainé se veut également chevalier, héritier des guerriers celtes. Plusieurs poèmes exploitent la veine soldatesque, comme cette octosyllabique «Vérité celtique» créée le 26 mars 1942, laquelle témoigne d'un effort de versification :

« <i>Gwirionez keltiek</i>	(Vérité celtique
<i>Hoc'h enebour a ziskarit</i>	Votre ennemi vous abattez
<i>Neuze keneil a gavit</i>	Alors vous trouvez compagnon
<i>Ha tonkadur a sevenit.</i>	Et vous réalisez la destinée.
<i>Kasaomp hor gall milliget</i>	Haïssons notre Français maudit
<i>Neuze karomp hor c'hileed</i>	Alors aimons nos comparses
<i>Atao meulomp hon tremened</i>	Toujours louons nos trépassés.
<i>C'hoant hag ober, rez e vezimp</i>	Désir et action, nous serons loyaux
<i>En eur c'hoantaat, sklaer e welimp</i>	En désirant, nous verrons clairement
<i>En eur ober, trec'h e vezimp</i> <sup>58</sup> .»	En faisant, nous serons victorieux.)

Lainé se fait soldat, chef, prophète :

« <i>Ma youl hini eur meurriad eo</i> <i>E dolzenn bouezusañ</i> <i>Me an hini e lak da vont</i> <i>E youl a zo ac'hanon</i> <sup>59</sup> .»	(Ma volonté c'est celle d'une tribu Son éminence principale C'est moi qui la fait aller Je suis sa force.)
--	---

Sa poésie, en fait, est le reflet de ses tourments. À ce titre, deux textes méritent d'être confrontés<sup>60</sup>. Le premier, intitulé *Nedeleg hag ar soudard*, en français «Noël et le soldat», confronte la veillée de Noël d'un intérieur bourgeois, douillet et confortable, à celle d'un

57. U.R., «TIR NA n-OG», *Gwalarn*, n° 80, juillet 1935, p. 45-46.

58. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M329 – poèmes et chants, janvier/mars 1942.

59. Dans *Kanaouenn den an dud*, CL2 M32 – notes, souvenirs, réflexions, janvier 1942.

60. Urien RIWALLON, «Nedeleg hag ar Soudard» et «Pedenn ar Varc'hegourien», *Gwalarn*, n° 66, mai 1934, p. 34-38.

soldat solitaire – le narrateur – que le bonheur du travail accompli réchauffe dans la nuit froide d'un pays étranger. Le soir de Noël permet aussi de mettre en scène une imitation christique :

<i>«Ha d'an eur a c'hanas</i>	(Et à l'heure qui engendra
<i>An hini a roas e vuhez</i>	Celui qui donna sa vie
<i>Dre garantez,</i>	Par amour,
<i>E vezo gantañ en iliz.</i>	Il <sup>61</sup> sera avec lui dans l'église.
<i>Ha kor an ograou</i>	Et le chœur des orgues
<i>A gano evitañ nemetken</i>	Chantera pour lui seulement
<i>Trec'h an emrouïsted</i>	La victoire du dévouement
<i>Hag ar garantez.»</i>	Et de l'amour.)

La thématique guerrière du soldat christique – abondamment réactivée pendant la Grande Guerre – n'est pas surprenante dans les années 30, mais elle permet ici de mettre en évidence, encore en 1934, la foi catholique de Lainé, qui transpire aussi dans le second poème : une « Prière des chevaliers<sup>62</sup> ». Un chef, soldat lui-même, « porte-parole » (*komzer*), s'adresse à sa troupe, dont les hommes ont comme lui abandonné famille, biens et honneurs, pour l'avenir de la Bretagne :

*«Komzer :*                   *Astennet omp war c'horre an douar,*  
                                  *Ni hag hon eus karet hon Nesa,*  
                                  *Bevet, stourmet, ha marvet evitañ.*  
                                  *Mes hor Skouer e ren en Neñv,*  
                                  *Hag hor galvo stok d'e galon,*  
                                  *ha n'hor bo ket ar pep gwella ?*

*Ar re all :*                    *– Hor bo ar pep gwella. »*

(Porte-parole :            Nous sommes face à terre,  
                                  Nous qui avons aimé notre Prochain,  
                                  Vécu, lutté, jusqu'à mourir pour lui.

61. Il s'agit du soldat.

62. Une traduction partielle de ce poème est proposée dans Francis FAVEREAU, *Anthologie de la littérature bretonne au XX<sup>e</sup> siècle*, tome 2, « Breiz Atao et les autres en littérature, 1919/1944 », Morlaix, Skol Vreizh, 2003, p. 499. Le second poème est également publié après guerre dans *Al Liamm*, n° 41, novembre-décembre 1953, p. 121-122, et simultanément dans *Barzhaz*, Al Liamm-Tir na N-Og, 1953, p. 121-122.

Mais notre Exemple règne au Ciel  
 Et nous appellera auprès de son cœur,  
 Et n'en aurons-nous pas le meilleur?

Les autres : – En aurons le meilleur (*sic.*)

Pour autant, ces prières ne doivent pas faire illusion : elles sont le chant du cygne de la foi chrétienne de Lainé, qui se place désormais au cœur de sa propre foi : à la fois célébrant et célébré, il est le prêtre et le prophète d'une Bretagne à venir. C'est bel et bien une cérémonie païenne qui remplace Noël. En fait, c'est à partir de 1934, alors qu'il se fait scientifique et Breton, alors qu'il rencontre Gerhard von Tevenar<sup>63</sup>, proche de Friedrich Hielscher et des mouvements mystiques non-conformistes allemands, que Lainé renonce au catholicisme. C'est avec von Tevenar que Lainé vit sa première cérémonie païenne, en 1935, à Loos-les-Lille<sup>64</sup>. Il mettra quelques mois à devenir Neven Henaff<sup>65</sup>. Cette nouvelle vision du monde, à travers le prisme de la Bretagne et de la langue bretonne, s'est accompagnée d'une nouvelle façon d'être : Lainé, chef militaire et spirituel, s'imagine druide. «*Hervez doare-ober an Drouized gwechall, e kemennomp eeun ha piz hor c'heleennadurez d'ar re a gav deomp ez int barrek da vezañ kelennet*» (Selon les manières des Druides d'antan, nous dispensons directement et consciencieusement notre enseignement à ceux que nous jugeons aptes à être instruits), annonce-t-il pendant des manœuvres à Rochefort-en-Terre en 1942<sup>66</sup>. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le discours qu'il fait en 1938 à Saint-Aubin-du-Cormier, où il exhorte ses troupes à la victoire<sup>67</sup>, ou encore pendant les périodes d'instruction militaire, quand il fait part

63. Membre fondateur de la *Deutsche Gesellschaft für Keltische Studien*, ou Société allemande des études celtiques, von Tevenar établit dès les années 30 un lien discret mais important entre les services de l'*Abwehr* et les minorités européennes.

64. CRBC, Fonds Lainé, CL8 M410 – calendriers de la foi celtique calculés par C. Lainé.

65. Il se fait appeler Neven vers 1936. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M15 – fragments autobiographiques.

66. C.L.K., «*Penaos ober gant ar wirionez*», *Gwalarn*, n° 148-149, mai-juin 1942, p. 276-280.

67. Ab ARZEL, «*Ret eo d'eomp trec'hi* (Prezegen Ab-Arzel e St-Albin)», *Breiz Atao*, n° 302, 15 mai 1938, p. 1-2.

à ses soldats de ses visions<sup>68</sup>. En breton, il s'adresse à une minorité choisie, une élite dans laquelle il se reconnaît, ceux qu'il désigne du néologisme de *kileed*, ses comparses, ou celui de *Brezoned*, les Bretons conscientisés. Avec eux, il est, comme dans sa poésie, dans le registre de l'intime. Le breton qu'ils utilisent leur permet de se reconnaître. Pour Lainé, cela passe même par une manifestation corporelle.

Le 1<sup>er</sup> avril 1937, Olier Mordrel met des gants pour présenter, dans la rubrique « Tribune des jeunes » de sa revue *Stur*, l'article d'un certain Allbrogat<sup>69</sup>. La livraison, intitulée « Nos deux bases : Irlande et Prusse », n'est pas le fait d'un original, prétend Mordrel, qui ne se prive pourtant pas de recadrer parfois le texte avec force annotations. L'article est bien sûr de Lainé, qui cherche à mettre en évidence ce qui incorpore la Bretagne à la voûte nordique dont la base occidentale est l'Irlande et l'orientale la Prusse. Se basant sur Dottin<sup>70</sup>, des linguistes celtisants, César et sa *Guerre des Gaules*, il dresse un tableau qui lui permet de comparer quelques mots en latin, vieux celtique, irlandais, allemand, gallois, breton, anglais. Il constate que breton et allemand sont les deux seules langues aryennes à avoir évolué de la même manière ; finalement, celtisme et germanisme sont « deux aspects différents d'un seul et même nordisme ». La manœuvre vise évidemment l'ennemi latin : « Ainsi le mot *kant* dans *daou c'hant* et *tri c'hant* s'est, en ce qui concerne la consonne initiale, tout à fait rapproché de *hund-ert* ; il est aussi loin que celui-ci du latin *centum* (kentoum), et n'a plus rien de commun avec le français *cent* (prononcé *sañ*) et l'espagnol *ciento* (syento) », n'hésite-t-il pas à écrire. Mais Lainé va bien plus loin, prétendant que la langue, « étiquette nationale qu'on met sur la pensée internationale<sup>71</sup> », témoigne des mentalités des races :

68. Ab ARZEL, « Gweledigez Kadoran », *Stur*, n° 12, janvier-mars 1938, p. 27-32. Une traduction partielle de ce texte est proposée dans Francis FAVEREAU, *Anthologie de la littérature bretonne au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 499-501.

69. ALLBROGAT, « Nos deux bases : Irlande et Prusse », *Stur*, n° 9, 1<sup>er</sup> avril 1937, p. 55-65.

70. Henri-Georges DOTTIN (1863-1928), linguiste et professeur de langue celtique à l'Université de Rennes.

71. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M391 – notes linguistiques, non daté.



« Examinons maintenant la question des labiales. Entre toutes les langues aryennes, et même par rapport au germanique, le celtique a pris dans la Haute-Antiquité, précisément aux temps de sa plus grande extension et quand il a probablement imprimé à la culture nordique son esprit héroïque et aristocratique décisifs, une physionomie tout à fait particulière par la chute du *p* initial des mots aryens. D'autre part, il ne comportait pas de *f*. Depuis lors, les langues celtiques n'ont pas persévéré dans cette direction.

Je ne veux pas me perdre dans les détails d'une hypothèse que je ne fais d'ailleurs qu'entrevoir. Remarquons seulement qu'en général les lettres *p* et *f* sont celles qui produisent la plus grande déformation apparente de la figure de celui qui parle. Ce sont les deux labiales fortes. Les labiales exigent un mouvement des lèvres très apparent sur la figure, et non pas dentales, palatales et gutturales qui ne font que mouvoir que des organes internes à l'abri de la face. D'autre part, *p* et *f* étant des consonnes fortes, produisent une plus grande déformation de la face que les labiales faibles *b*, *m* et *v*. La conclusion de ceci serait que les anciens Celtes n'aimaient pas, même en parlant, *perdre la face*, et ceci en suggère long sur leur mentalité telle que nous la connaissons par ailleurs. Qu'avons-nous fait de l'honneur et de l'héroïsme de nos pères ? Mais nous avons toujours leur sang dans nos veines, et notre langue porte encore les traces de leurs initiatives dans lesquelles nous n'avons pas persévéré. »

L'argumentaire peut aujourd'hui prêter à rire, mais la note de bas de page qu'Olier Mordrel ajoute à ce texte précise ce qu'il y a derrière le visage impassible du Celte de Lainé :

« Il est un fait que l'irlandais moderne est encore la langue qui provoque le moins de mouvements de la face. (...) D'une manière générale, on parle gaélique presque sans remuer les lèvres ni les mâchoires. (...) Tous les Celtes doivent à leur langue de conserver en parlant une retenue d'expression et une immobilité du visage qui est pour beaucoup dans l'impression de distinction que donnent souvent chez eux les plus humbles paysans. Sachons gré à Allbrogat d'avoir noté le rôle de notre langue dans la discipline de notre comportement extérieur. Laissons les Latins, Orientaux et autres descendants du singe à leurs gesticulations et à leurs grimaces, indices d'un "tempérament" que nous ne leur envions pas. »

Lorsqu'éclate la guerre, Lainé cesse quasiment de publier. Désormais, son action se concentre sur ses deux grands projets : son armée bretonne, sa foi celtique. Dès 1938 il commence à rédiger des prières, mais c'est au début des années 1940 que son syncrétisme religieux prend forme. Un imprimé, vraisemblablement publié en 1943, et intitulé *God ar Gelted*<sup>72</sup> résume sa vision du dieu des Celtes :

*« E gentañ neuz eo E liested  
E eil - unanded  
E drede - hollegez  
God a leugn hag a zalc'h pep ec'honder.*

*E gentañ neuz eo E gemmusted  
E eil - Zalc'husted  
E drede - Beurbadelez  
God a leugn hag a zalc'h an holl amzeriou.*

*E gentañ neuz eo E Hollc'hallusted  
E eil - Red untuek  
E drede - Zreistelez  
God a leugn hag a zalc'h pep emskiant».*

(Son premier aspect est Sa multiplicité  
Son deuxième - Son unité  
Son troisième - Sa totalité  
God remplit et contient tout espace.

Son premier aspect est Sa variabilité  
Son deuxième - Sa Permanence  
Son troisième - Son Éternité  
God remplit et contient tous les temps.

Son premier aspect est Son innombrable Possibilité  
Son deuxième - unique Nécessité  
Son troisième - Sa Perfection  
God remplit et contient toute conscience.)

Cette nouvelle vision du monde s'accompagne logiquement de la création d'un nouveau calendrier, comme cela se pratique au même

72. CRBC, Fonds Lainé, CL8 I25 – *God ar Gelted*, s.d.

moment dans les milieux *völkisch* allemands. S'inspirant de celui de Coligny<sup>73</sup>, Lainé calcule en 1942 un calendrier de la foi celtique, dont la première année correspond à 1934, année de sa rencontre avec von Tevenar<sup>74</sup>.

Cette foi a donc sa théorie, mais aussi sa langue. C'est logiquement en breton que le fidèle s'adresse à son dieu. Ce choix trouve une explication simple, dans un courrier adressé par Alan Heussaff à Lainé en octobre 1944 : les dieux n'aiment pas que l'on s'adresse à eux dans la langue de l'ennemi ; seuls des mots d'origine celtique ou de vieux breton traduisent correctement la pensée religieuse du groupe. Ainsi il n'est même pas souhaitable d'imaginer une prière en français et de la traduire ensuite<sup>75</sup>. Le recours à une langue ancienne permettrait ainsi d'accéder au secret des origines, démarche propre aux religions, lesquelles sont une explication du monde. Aussi, les prières mêlent-elles l'amour, la lumière et tout l'or des retables que Lainé a vu dans son enfance, à la guerre, au courage et à la force, au printemps et à la jeunesse, au vent et aux nuages, aux vivants, aux morts :

*«Aotrou an Nevez-Amzer, Da c'hervel a reomp !  
Ren ac'hanomp, Doue skedus !  
Ren ac'hanomp, Aotrou ar sklerijenn !*

*Bennig ar sap yaouank er c'hoadou hag er pradou !  
Bennig al lu yaouank er brezel hag er peoc'h !  
Bennig Da re en Neñv ha war an douar<sup>76</sup>.»*

(Seigneur du Printemps, nous T'appelons !  
Dirige-nous, Dieu étincelant !  
Dirige-nous, Seigneur de la lumière !

Bénis le jeune sapin dans les bois et les prés !

73. Lainé a longuement étudié ce calendrier, et a livré son étude dans Célestin LAINÉ-KERJEAN, «Le calendrier celtique», *Zeitschrift für keltische Philologie und Volksforschung*, Band XXIII, Helfs3, 1943.

74. CRBC, Fonds Lainé, CL8 M410 – calendriers de la foi celtique, calculés par C. Lainé, 1942.

75. CRBC, Fonds Lainé, CL3 C22 – lettre d'Alan Heussaff à Célestin Lainé, 21 octobre 1944.

76. CRBC, Fonds Lainé, CL8 M538 – prières, incantations, chants.

Bénis la jeune armée dans la guerre et dans la paix !  
Bénis les Tiens au Ciel comme sur la terre.)

Ces prières sont récitées, peut-être chantées, notamment lors de la fête de *Ginivelez*, située à la fin de l'année, à la fois Noël et Saint Sylvestre. Car enfin, cette foi celtique, bien qu'assez obscure, ou justement parce qu'elle l'est, compte quelques fidèles, qui se réunissent à l'occasion de baptêmes ou mariages, dont un est célébré le 14 juin 1941 dans la forêt de Rennes. À cette occasion, Lainé fixe, étape par étape, le déroulement de la cérémonie. Celui-ci est imprimé sur un petit livret cartonné intitulé *An euredi keltiek*<sup>77</sup>. Au dos du livret, Lainé a précisé :

*«Kenta eured bet lidet d'ar 14vet a Vezeven 1941, d'eur sadorn da greisteiz, ouz troad eun dervenn e Koad Roazon. Dibabet e oa bet da aroueziou ar gwaz, eur skourrig iliao hag eur c'hi du "penn-kaz" ha da re ar vaouez, jenoñennou gwenn hag eur vuoc'h wenn. Dibabet e oa bet gant ar priediou eul liamm liou ruz.*

*Maen an eured a vezo hini ar vadeziant d'an holl vugale bet ganet da heul an eured-se. Kemend-all gant an dour hag an hanaf.*

*Kantoellou an eured a zo re badeziant ar priediou.»*

(Premier mariage célébré le 14 juin 1941, un samedi à midi, au pied d'un chêne dans le bois de Rennes. Avaient été choisis comme symboles de l'homme, une petite branche de lierre et un chien noir "à tête de chat" et pour ceux de la femme, des girofliers blancs et une vache blanche. Les époux avaient choisi un lien de couleur rouge.

La pierre du mariage sera celle du baptême de tous les enfants à naître de ce mariage. De même pour l'eau et le hanap.

Les chandeliers du mariage sont ceux du baptême des époux.)

Effectivement, la liturgie du baptême est, elle aussi, prévue. Le 7 novembre 1941 est baptisé le premier fils d'un de ses lieutenants, selon un déroulement soigneusement élaboré par Lainé, et rédigé en breton<sup>78</sup>. Une formule officielle baptise l'enfant :

77. CRBC, Fonds Lainé, CL8 I28 – *An euredi keltiek*, 1941.

78. CRBC, Fonds Lainé, CL8 M521 – organisation du baptême de Budog Peresse, 7 novembre 1941.

«*E vamm a redias e c'henel  
Lemm e vaen ha ruz e wiskad  
Gantañ e vo trec'h ha brezel  
BUDOG d'ezañ zo dereat.*»

(Sa mère dut le mettre au monde,  
Sa pierre est tranchante et son vêtement rouge  
La victoire et la guerre seront siennes  
Le nom de BUDOG lui convient.)

Parallèlement à cette «liturgie druidique» de pure invention, Lainé met sur pied une armée bretonne. Cette armée connaît plusieurs noms et plusieurs époques. La langue bretonne y tient un rôle prépondérant, comme il s'en explique dans une allocution à ses soldats :

«La langue bretonne est éminemment concrète et humblement sérieuse, voire même pesante – langue de cultivateurs, de marins – de militaires et d'éducateurs – de mathématiciens logiques et de philosophes sereins – d'hommes – et il se vérifie que ce sont les hommes qui y tiennent encore après que les femmes sont passées au français. Le français est la langue de la finesse et de la rouerie, de la légèreté spirituelle, de l'art de parler sans s'engager, des beaux discours, de la mode et même du théâtre si l'on y rajoute les gestes. Langue des déclarations – même des déclamations – de la guerre des mots, guerre des femmes et des diplomates – de la guerre des apparences, guerre des artistes – de la guerre des sentiments, guerre des journaux<sup>79</sup>.

Elle convient parfaitement à ce qu'on appelle la politique, dans le vilain sens du mot, cet ensemble de phrases, d'attitudes, de photos jusqu'au ciné et à la radio, de l'épate généralisée gonflant l'enthousiasme et la crainte à grands coups de pompe démocratique<sup>80</sup>.»

On peut s'étonner que Lainé use de la langue de l'ennemi, mais on connaît l'argument qui veut que l'orateur veuille être compris du plus grand nombre, et tous les soldats du *Bezen* ne parlent pas breton. Pour promouvoir la langue, il l'associe à quelques valeurs simples :

79. Ou «jumeaux» ?

80. CRBC, Fonds Lainé, CL2 M38 – notes, souvenirs et réflexions, 25 septembre 1942.

virilité, sérieux, honnêteté, rudesse. Le breton est la langue du corps et de l'action, du guerrier. L'apprentissage du breton lui semble donc un « excellent exercice (...) école et témoignage de volonté persévérante jusqu'au succès ». L'étudiant bretonnant est « ce genre d'hommes qui a la plus haute valeur, celui qu'on recherche dans tous les domaines pour les faire réussir. Partout on se disputera de tels hommes qui sont ceux de l'aristocratie (...). Partout où l'on a un sens véritable des valeurs, on se disputera le concours de ceux qui ont appris le breton<sup>81</sup> ». De fait, Lainé chef accorde beaucoup d'importance à son enseignement : « J'attends que tous l'apprennent assez pour que nous puissions peu à peu bretonniser ces cours », dit-il lors d'une journée d'instruction<sup>82</sup>. D'ailleurs, le breton est savamment distillé dans les leçons de cryptographie. « Pistolet mitrailleur », « George Cadoudal » et « Spahi rouge », constituent avec « *Bugel koant* », « *matez sioul* », ou encore « *Skol Vreizh* » un échantillon disparate mais représentatif de clés de cryptage<sup>83</sup>. Dans cette optique, il est très fier de noter dans son journal que la journée d'examens qu'ont passés les soldats le 27 juin 1943 à Landivisiau s'est entièrement déroulée en breton pour la première fois<sup>84</sup>. Plus encore, il s'adresse parfois à eux directement en breton, dans des circulaires militaires officielles. De même, la hiérarchie du Service Spécial est établie en breton. Lainé, comme il le fit pour la géométrie, s'appuie sur le vieux breton, le vieux celtique, le gaulois, pour justifier la création de mots nouveaux servant à nommer les différents grades. Ainsi, un *gour* (homme/soldat) fait partie d'un groupe, ou *Bod* commandé par un *kentour* (de *kintwr*, ou *kintoviros*), groupe lui-même intégré dans un détachement – *Ker* – commandé par un *Kerrenour*, lequel obéit un à *Kadvan* (de *Katman*, ou *Katumanos*), commandant d'unité (*Bezen*), ce *Bezen* étant une unité d'une armée – *Lu* – commandée par le *Tiern*<sup>85</sup>. Dans la même veine, cette armée est logiquement commandée en breton. Elle l'est publiquement lors du pèlerinage à Saint-Aubin-du-Cormier en 1938, obéissant aux

---

81. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M391 – notes linguistiques, non daté.

82. CRBC, Fonds Lainé, CL5 M308 – notes pour une allocution aux hommes du KD, 1942.

83. CRBC, Fonds Lainé, CL5 M246 – cours de cryptographie.

84. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M2 – journal juin-juillet 1943.

85. CRBC, Fonds Lainé, CL5 T29 – décisions du Service Spécial, 1942-1943. 15 août 1942.

«*Sounn*», «*A-zehou... kit !*» ou autres «*Kuit !*»<sup>86</sup> officialisés dans une circulaire<sup>87</sup>. Cette armée bretonne en constitution s'accompagne en outre d'une paperasserie dûment datée, numérotée et tamponnée, aux armes du *Penndael al Lu Vrezhon*, ou «état-major de l'armée bretonne». Des papiers militaires estampillés «*Stad Vrezon*<sup>88</sup>» sont imprimés sur carton rigide.

Au début de l'année 1943, Lainé envisage la création d'un ordre celtique religieux, militaire et fermé, sur un modèle inspiré par von Tevenar<sup>89</sup>. La seconde condition d'admission, après d'inévitables obligations d'ordre physique, est la suivante :

«... être droit et fidèle dans sa conduite – donc être avoir appris (*sic*) le breton (*Trec'h kenta*) – le pratiquer dans sa famille, toutes ses constructions, être en tout un exemple pour les autres, dans le domaine celtique».

On se souvient que le *Trec'h kenta* est un examen de breton établi par Roparz Hemon dans les années 30, dont Lainé, qui l'a obtenu, tire une grande fierté. Là encore, la langue est liée à des valeurs morales jugées capitales dans l'admission à cet ordre druidique. Après tractations avec les autorités allemandes, cet ordre sera en partie réalisé dans le *Bezen Perrot*. En partie seulement car le breton, la foi celtique et la mystique guerrière que prône Lainé ne sont l'affaire que d'une minorité proche de l'état-major et décriée par le reste de la troupe, qui méprise ceux qu'elle nomme les «celticards». Bien qu'une heure de breton et d'allemand quasi quotidiennes soient inscrites à l'emploi du temps des soldats, y compris lorsque ceux-ci ont fui en Allemagne<sup>90</sup>. Il semble que Lainé n'utilise le breton qu'avec les plus proches de son état-major. C'est l'un d'eux – Yann Bourc'his – qui propose aux bretonnants du *Bezen* des soirées littéraires lors desquelles on lit du Roparz Hemon et des extraits

86. «Garde à vous», «à droite... droite», «Rompez les rangs !».

87. CRBC, Fonds Lainé, CL5 T41 – commandements bretons, notes sur la cartographie, règles concernant l'émission des messages et signaux.

88. État breton.

89. CRBC, Fonds Lainé, CL8 M480 – projets d'un Ordre Celtique, 20 avril 1943.

90. CRBC, Fonds Lainé, CL5 M253 – emplois du temps et consignes 1944.

du *Barzaz Breiz*<sup>91</sup>. C'est un autre chef qui rédige son rapport en breton :

«*Lu Brezhon*  
*Perrot Gruppe*»

*Ar c'herrenour Maout*  
*da Rener al Lu*

*Renta-kont*

*Lakaet em eus bac'hañ ar gour Gwinver e-pad 24 eur evit beza nac'het kanañ epad ar c'herzed ha beza respontet ne felle ket d'ezañ kanañ e brezhoneg, e kave gwelloc'h mont d'an toull-bac'h, hag e oa a youl evit chom e-barz keit ha ma karjen.*

*Eur wech en em gavet er c'harter ne felle mui d'ezañ mont en toull-bac'h. Poan hon eus bet evit hel lakaat da vont tre.*

*Bez e fell d'ezañ rei e zilez evit kuitaat ar Bezen.*

*Maout*<sup>92</sup>»

«*Armée Bretonne*  
*Groupe Perrot*»

*Le Chef de détachement Maout*  
*au Chef de l'Armée*

*Rapport*

J'ai mis aux arrêts le soldat Gwinver pendant 24 heures pour avoir refusé de chanter pendant les marches et avoir répondu qu'il ne voulait pas chanter en breton, qu'il préférerait aller en prison, et qu'il était volontaire pour y rester tant qu'il me plairait.

Une fois arrivé au quartier il ne voulait plus aller en prison. Nous avons eu du mal à l'y faire entrer.

Il veut donner sa démission pour quitter le Bezen.

*Maout.*»

---

91. CRBC, Fonds Lainé, CL5 M259 – annonce de Gevel aux bretonnants.

92. Maout est le pseudonyme de Goulven Jacq. CL5 M268 – rapport de Maout à Célestin Lainé, Hohenentringen, le 8 décembre 1944.



On remarque ici la juxtaposition du breton et de l'allemand ; l'utilisation de pseudonymes celtisants. On voit bien aussi que l'autorité n'est pas une chose si évidente que ça à imposer à une troupe déliquescence, ayant perdu en désertion plus de la moitié de ses effectifs, et on voit enfin que, ne serait-ce qu'en chanson, la pratique du breton, langue des « celticards », ne plaît pas à tous. Lainé a peut-être plus de succès auprès des jeunes Allemands du village de Grendelbuch à qui il chante en breton, le soir à la veillée<sup>93</sup>. Devenu lieutenant SS – *Untersturmführer* à la fin de l'année 44 – c'est lui qui prend des sanctions contre les soldats récalcitrants :

« Tud karteriet

*Da heul danevell an SS-Unterscharführer CONVAL ez eo karteriet e-pad 2 zevezh eus ar 24.12 da greistez betek ar 26 da greisteiz :*

*SS-Sturmann Marrec*

*SS-Mann Edwin*

*Evit : bezañ nac'het meur a wech sentiñ, respontet fall d'o c'hentour ha displeget dirak an holl komzoù damantus d'ar Bezen ha d'an SS.*

*Karteriet betek ma teuyo urz digant an SS-Untersturmführer WILD diwarbenn ur c'hastiz-bac'h en e genver :*

*SS-Rottenführer Moreau.*

*Evit : an hevelep abegoù, ha ouzhpenn : bezañ kinniget e zilez.*

*Henaff*

*SS-Untersturmführer*

*Ar C'hentour Konval a vo lakaet da deurel evez outo<sup>94</sup>. »*

« Consignés

Suite au récit du SS-Unterscharführer CONVAL sont consignés pendant 2 journées du 24.12 à midi jusqu'au 26 à midi :

*SS-Sturmann Marrec*

*SS-Mann Edwin*

93. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M3 – journal 1944-1945.

94. CRBC, Fonds Lainé, CL5 T47 – sanction à l'encontre de Marrec, Edwin et Moreau.

Pour : avoir refusé d'obéir plus d'une fois, mal répondu au Chef de groupe et tenu devant tous des propos défaitistes sur le Bezen et la SS.

Consigné jusqu'à ce que parvienne un ordre du SS-Untersturmführer WILD<sup>95</sup> au sujet d'un emprisonnement concernant :

SS-Rottenführer Moreau.

Pour : les mêmes motifs, et de plus : avoir donné sa démission.

Henaff

SS-Untersturmführer

Le Chef de groupe Konval sera chargé de les surveiller.»

Les relations entre les hommes du *Bezen* des derniers instants semblent exécrables. La situation allemande, de plus en plus désespérée, l'explique en partie. On peut y ajouter l'attitude de Lainé lui-même, qui s'évertue à créer autour de lui des structures de plus en plus privées, confidentielles, microscopiques, dans lesquelles on s'exprime en breton. En témoigne la création de la « Couronne Rouge » qui tient une première réunion en décembre 1944, et dont le rôle est défini en ces termes :

« *Ar Grennenn Ruz* » - *Renner al Lu brezhon en deus divizet e vefe er gwellañ ti en hor c'herz ur c'hombod graet ahezañ (sic) hini ar Grennenn Ruz. Lec'h perc'hennet ennañ a vezo d'ar re nemetken a zo bet gloazet da vihanañ en emgann renet ouzh enebourien armet hor Breizh broadel. Den ne c'hell e lemel diganto. Degemer a roint e banvezioù ar Grennenn Ruz d'ar re nemetken a blijo dezho-holl. Skeudennoù ar re lazet en emgann a vo miret ivez eno, dindan warez ar re vev, er c'hombod graet anezhañ en hent-se dre ma tere ar Grennenn d'an drec'hourion ha d'ar re aet da Anaon, hag al liv ruz d'ar Ren Emgann.*

(Traduction française à ne pas publier)<sup>96</sup>

Le Commandant du Service Spécial a décidé que dans la meilleure maison que nous occupons il y aura une salle dite de la Couronne Rouge. Ceux-là seulement qui ont été au moins blessés en combat contre les ennemis de la Bretagne nationale

95. Lieutenant d'origine alsacienne commandant le Bezen.

96. Dans le texte.

y auront une place à eux. Personne ne pourra la leur enlever. Ils accueilleront aux banquets de la Couronne Rouge ceux-là seuls qu'il leur plaira d'y admettre à l'unanimité. Les portraits des morts au combat y seront aussi conservés, sous la protection des vivants, dans la salle ainsi nommée parce que la couronne est l'attribut des vainqueurs et de morts et la couleur rouge est celle des combats<sup>97</sup>. »

Pendant les années de guerre, Lainé se coupe progressivement du monde, du mouvement breton, de son armée même, et de ses potentiels lecteurs. J'ai constaté plus haut le peu de publications de Lainé pendant cette période. Quelques faits saillants doivent cependant être soulignés. En 1943, il publie dans *Gwalarn* un hommage posthume en breton en l'honneur de son ami Gerhard von Tevenar<sup>98</sup>. Le 20 mars 1944, François Debauvais, chef déchu du mouvement breton d'avant guerre, meurt dans une clinique à Colmar. Dans un ultime courrier<sup>99</sup>, il fait Célestin Lainé légataire du titre *Breiz Atao*. Lainé, en rupture avec le Parti National Breton de Raymond Delaporte, fonde un parti concurrent du même nom, et publie un numéro de *Breiz Atao*, le n° 337, en mai 1944. Le numéro est quasi intégralement rédigé en français, un seul article en breton rend hommage à l'abbé Perrot<sup>100</sup>. Un autre numéro de *Breiz Atao* était prévu pendant l'été. Entièrement rédigé en français, à l'exception du texte sur la « Couronne rouge » et d'une ligne dédiée à trois soldats morts en opération, la livraison ne put être publiée du fait de l'arrivée des Américains à Rennes et de la fuite de ses rédacteurs pour l'Allemagne<sup>101</sup>. À ce triste palmarès, on peut ajouter une ultime ligne sur Guy Vissault de Coetlogon dont Lainé apprend l'arrestation, autant dire l'exécution prochaine, en avril 1945, dans son journal intime<sup>102</sup>. Vers la fin

97. Versions bretonne et française dans CL5 T54 – *Breiz Atao*, n° 338, p. 11.

98. C. LAINÉ, « Gerhard von Tevenar », *Gwalarn*, n° 158, mars-avril 1943, p. 117-119.

99. CRBC, Fonds Lainé, CL3 C15 – lettre de François Debauvais à Célestin Lainé, 22 janvier 1944.

100. C. LAINÉ-KERJEAN, « D'an Ao. Perrot », *Breiz Atao*, n° 337, mai 1944, p. 18.

101. Les tribulations de ce numéro « fantôme » sont relatées par Marcel Guieysse dans Olier MORDREL, *Breiz Atao. Histoire et actualité du nationalisme breton*, Paris, Alain Moreau, 1973, p. 374.

102. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M4 – journal avril-octobre 1945.

de la guerre, Lainé n'utilise plus guère le breton que pour parler à quelques proches, aux morts, et à lui-même, dans sa poésie, ses journaux intimes. Ainsi, dès le premier jour de la mobilisation, il tient un journal, entièrement en breton, puis le détruit<sup>103</sup> ; en 1943, alors qu'il fait passer des examens à ses soldats, il tient un autre journal en breton ; enfin, d'août 1944 au printemps 1945, c'est encore en breton qu'il consigne son emploi du temps et ses réflexions. Ce qu'il écrit en avril, pendant les derniers jours du *Bezen*, est très éclairant sur ce qu'est la langue bretonne pour lui :

«*Sadorn 7 – (...) Arouez gwelloc'h n'eus ket. Sioul an amzer ; pell'zo emeur o c'hortoz an Amerikaned ; prest omp. Mont a reont an holl. N'eus urz ebet deomp nemet chom ; Wild a lavar din n'en deus urz all ebet, evitañ e-unan koulz hag evidomp. Neuze e kasomp an holl uniformou da VI, hag an holl armou. War a lavar e c'hellfent dont warc'hoaz pe devez goude*<sup>104</sup>. »

(Samedi 7 – (...) Pas le moindre signe d'amélioration. Le temps est calme ; il y a longtemps qu'on attend les Américains ; nous sommes prêts.

Tous s'en vont. Nous ne recevons aucun ordre, si ce n'est de rester ; Wild me dit qu'il n'a pas d'autres ordres, pour lui-même comme pour nous. Nous envoyons alors tous les uniformes au VI, et toutes les armes. À ce qu'il dit ils devraient venir demain ou le jour d'après.)

Puis il reprend son journal, 3 jours plus tard :

« 10 – quitté Tub<sup>105</sup>. le soir après cérémonie bougie et cercle des mains.

11 – La forêt de sapins couvrant les hauteurs, noire et peu aimable mais hospitalière et protectrice, elle me rappelle la vue du sommet du Mooskopf, la noire forêt sous le ciel noir d'orage – côté oriental – Elle est le visage de la Germanie, peu aimable et peu aimée de qui ne la connaît pas, mais protectrice. Elle protégera encore une fois Celtes contre Romains<sup>106</sup>. »

103. CRBC, Fonds Lainé, CL2 M30 – notes, souvenirs, réflexions.

104. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M3 – journal 1944-1945.

105. Tübingen en Allemagne. Le *Bezen* s'y trouve depuis la fin de l'année 1944.

106. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M4 – journal avril-octobre 1945.

C'est lorsqu'il rend les armes, que tout est perdu, que Lainé revient au français. Il est clair dorénavant que pour lui, le breton est la langue de la guerre, de la mort, et d'un paganisme qui, il en est conscient<sup>107</sup>, le voue à la damnation. De fait, en 1945, Lainé, misérable vagabond, erre de trains en trains, cherchant de quoi manger et où dormir. Il ne trouve guère mieux qu'un bunker où s'entassaient les Allemands de « l'année zéro ». Là, dans la chaleur de la nuit, s'échangent les odeurs, les pleurs, les cauchemars, les maladies, les rôles d'ébats douteux. Il nomme cet endroit « l'enfer », « l'enfer tiède », plus exactement. Effectivement, alors que d'autres sont morts, victimes du *Bezen*, lui mettra la moitié de sa vie à se consumer, avant de finir logiquement en cendres, éparpillées à Saint-Aubin-du-Cormier, 38 ans pendant lesquels il ne va plus écrire en breton, mais écrire sur le breton.

\*

En 1945, le monde de Célestin Lainé s'écroule. Désseparé, il se tourne vers la religion et l'écriture. Au contact de Hielscher, et vraisemblablement aussi de Jünger, il redéfinit sa pensée religieuse. D'ultimes prières témoignent de la difficulté des temps, et du syncrétisme religieux élaboré alors :

*«Hon Tad a zo en Neñv /  
Hoc'h anv ra vezo meulet  
Ho kalloud ra zeuy brasoc'h  
Ho youl ra vezo sevenet en hor Rouantelezh hag en Neñv penn  
da benn,  
Lakait ac'hanomp da anavout Ho mennadou /  
Nemet e vefent dimp re-vras bec'h da zougen./  
Roit deomp kalon evit o seveniñ./  
Ha na lakait man m'hon eus kammet outo,  
(Evelse bezet graet !)*»

(Notre Père qui êtes aux Cieux  
Que votre nom soit loué  
Que votre pouvoir augmente

---

107. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M25 – fragments autobiographiques.

Que votre volonté s’accomplisse en notre Royaume et aux Cieux  
 intégralement,  
 Faites-nous savoir vos intentions  
 À moins qu’elles ne nous soient trop difficiles à assumer.  
 Donnez-nous du cœur pour les accomplir.  
 Et ne nous en tenez pas rigueur si nous les faussons,  
 (Ainsi soit-il !)

Cette prière, inventée en janvier 1946 pour la fête de *Ginivelez*, célébrée en Allemagne, s’adresse à « un dieu (...) par exemple notre Père, Toutat<sup>108</sup> ». Selon Lainé, la religion chrétienne est une imposition, laquelle s’est emparée de rites anciens, celtiques et gaulois. Les références au « Notre Père » catholique, le rythme même des phrases, la conclusion, ne sont donc pas pour lui des emprunts à la liturgie chrétienne, mais un retour à la tradition celtique. Pour autant, cette religion celtique s’exprime de plus en plus rarement en breton. C’est désormais en français que Lainé écrit. Et il écrit énormément. En 1946, il tient simultanément un journal intime, un carnet de théologie, il rédige son autobiographie, écrit une vie de saint Ronan, une autre de saint Tanguy, et une histoire de la submersion de la ville d’Ys. Le breton était la langue de la guerre, pas la sienne en tant que Breton. Il s’en explique, évoquant sa découverte de Tanguy Malmanche :

« (...) j’eus un premier aperçu de ce qui m’apparaît celte en fait de littérature. Je dis celte et non point de langue bretonne. Sans doute je professe que ce qui est celte ne se développe convenablement que dans son milieu naturel, le milieu de la langue celtique, mais je ne puis admettre que les quelques (*sic*) deux cent mille noirs des États-Unis qui s’expriment en gaélique aient plus de titres à se prétendre celtes que la majorité des Irlandais et Écossais qui l’ont désappris, voire qu’une bonne partie des Anglais, des Français et des Allemands occidentaux<sup>109</sup>. »

Partant de ce principe, Lainé ne publie presque plus en breton. On lui connaît trois articles après guerre : Lukian Raoult lui attribue une étude sur les noms de lieux, parue dans *Tir Na N-Og* en 1947<sup>110</sup>,

108. « Pedenn d’un Doue (d. sk. Hon Tad, Toutat) », CL8 M517 – carnet de théologie, Albersloh, 6 janvier 1946.

109. CRBC, Fonds Lainé, CL1 T2, p. 37 – autobiographie 1946 (enfance - 1931).

110. Neven ABERISPOU, « Dibennou da Stuman anvieu-lec’hiou diwar anvieu-

on peut y ajouter deux courts textes dans les météoriques livraisons de *Breiz Atao* de 1947 et 1949<sup>111</sup>. Les articles ultérieurs seront des textes traduits par Alan Heussaff<sup>112</sup>. C'est que même arrivé en Irlande, où il retrouve d'anciens membres du *Bezen* avec lesquels il cohabite un temps, Lainé ne parle presque plus le breton, au point qu'en 1949 il décide avec ses colocataires de ne parler qu'en breton jusqu'à l'heure du thé<sup>113</sup>, décision qui trahit sa mesure d'urgence pour idiome en voie de disparition. Même les prières de *Ginivelez* se disent maintenant en anglais<sup>114</sup>. Lainé échange quelques lettres avec d'autres exilés du *Bezen*, écrit un poème intitulé *Ar goc'henn war ar roz*<sup>115</sup>, mais cette étrange et autobiographique nature morte est d'abord rédigée en français, puis laborieusement traduite. Et ce n'est qu'à l'occasion que Lainé dispense quelques leçons de breton. Dans ces cours il développe une pédagogie originale :

« (...) la plupart prononcent le breton « comme si que ce serait du français » ; et ne font guère d'effort pour changer. Il est vrai qu'une personne est toujours la même quelque langue qu'elle emploie, et a tendance à transporter les intonations, accents et autres habitudes prononciatives de sa langue habituelle aux autres. Dans toutes les classes de breton que j'ai faites – et pas un petit nombre – j'ai toujours engagé mes élèves à commencer par réussir à prononcer le français avec l'accent et toutes les habitudes de prononciation bretonne – comme un bretonnant 100 % –. C'est seulement quand “i z-ēttē kàpàpp de pàrlé kómm toul' mōnn” que je les avisais de se mettre à l'étude du breton, pour ne pas commencer sur de mauvaises habitudes, – rectification ultérieure lente et difficile.

---

gwez», *Tir Na N-Og*, mars-avril 1947, p. 18-20.

111. Non signé, « Breiz Atao ! », *Breiz Atao*, n° 339, novembre 1947, p. 5-6, et non signé, « Falskredenn Nn. 1. », *Breiz Atao*, n° 340, novembre 1949, p. 2-5.

112. Neven HENAFF, « Sevenadur Atlantegat », *Al Liamm*, n° 102, janvier-février 1964, p. 39-48 (traduction bretonne par Alan Heussaff) ; Neven HENAFF, « Deiziadur drouizek Stonehenge », *Ar Bed Keltiek*, n° 110, février 1968, p. 34-45 (traduction bretonne par Alan Heussaff), ainsi que deux manuscrits inédits : « Ar fals c'henelezh », traduction par Heussaff de « La fausse genèse », CRBC, Fonds Lainé, CL8 M472-475, et « Qu'est-ce que la Bretagne », par le même en 1965, CL6 M370.

113. CRBC, Fonds Lainé, CL4 M231 – brouillon de lettre de C. Lainé à Morag.

114. CRBC, Fonds Lainé, CL8 M518 – « Prezegenn Ginivelez », 24 décembre 1949.

115. « La crotte sur la colline » – CL6 M336, 8 mai 1953.

Toute mon expérience me conduit à insister encore davantage sur ce point. Il me semble même qu'il y aurait profit à rendre cette méthode obligatoire<sup>116</sup>.»

Ce souci pédagogique répond à une évolution alors récente de la langue, condamnée par Lainé, lui-même très sensible aux différences de parlars locaux. Cette évolution est le fait d'une équipe de bretonnants dont il fut autrefois très proche :

«Pour traduire “son frère est venu avec lui” nos Gwalar-nistes, et encore plus nos liammistes, traduisent “Deut eo e vreur gantañ” pe “E vreur ‘zo deut gantañ” etc... ce qui n'a pas de sens<sup>117</sup> pour quelqu'un qui parle breton (= Son frère est venu par le moyen de lui, sans doute sur son dos?). Celui-ci ne peut dire que “Deut eo e vreur asamblez (a-gevret) gantañ” et en français il dira “Son frère est venu ensemble que/avec lui”, “Il était ensemble avec /que son frère.”

Qu'ils s'efforcent à employer le breton – même mal – c'est bien. À force de l'employer, ils ont des chances de se rectifier (mais aussi de s'endurcir dans leurs erreurs, s'ils n'y prennent garde). Toutefois, où cela ne va plus, c'est lorsque ces gens qui ne savent pas encore le breton se mettent à produire et à écrire, à proposer des modèles littéraires. Leur breton qui n'est le plus souvent qu'un français travesti de mots bretons – mais le prestige des professeurs est tel que Tout-le-monde les admire; et comme à l'intérieur de la Maison Tout le monde se passe la main dans le dos, le résultat est magnifique (*sic*). Pourtant, depuis Malmanche, il n'y a guère eu que Riou à écrire “en breton” des choses de valeur certaine.

Ces gens auraient beaucoup gagné à réussir à parler le français comme les bretons le parlent : “Si que ç'aurait été lui, qu'il dit,...» “Ma vije bet-heñ, emezañ,...”. – “Il va avec la route par les mezou” ... “Mont a ra gant an hent dre (a dreuz d') ar maezou” – etc...

Ceci pour la langue écrite.

Pour la langue parlée, c'est encore pis<sup>118</sup>.»

La charge est directe, qui concerne non seulement un mouve-

116. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M386 – notes linguistiques, non daté.

117. C'est Lainé qui souligne.

118. RBC, Fonds Lainé, CL6 M386 – notes linguistiques, non daté.



ment littéraire – *Gwalarn* – auquel Lainé lui-même a participé, de la façon qu'on a vue, et l'équipe héritière de ce mouvement animant après guerre la revue *Al Liamm*. À ces gens, Lainé reproche finalement de se contenter d'un maigre vocabulaire, d'un accent déplorable et d'une syntaxe éloignée du breton populaire. De fait, Lainé a dû entendre du breton populaire, ou du français bretonnisé, à Ploudalmézeau, où il passe beaucoup de temps, contrairement à d'autres, bretonnants de Brest ou de Rennes. L'ancien ami Jakez Riou, bien que Gwalarniste, est épargné, et on connaît la vénération de Lainé pour Malmanche. La personne directement visée dans ce texte est évidemment Roparz Hemon, dont on a vu plus haut l'importance dans la formation bretonne de Lainé. Les écrits de Hemon ont marqué Lainé, qui cite à l'occasion des passages d'*An Aotrou Bimbochet e Breiz*<sup>119</sup> aux hommes du *Bezen*, par exemple dans un discours de novembre 1944<sup>120</sup>. Mais en fait, Lainé cumule les griefs contre Hemon. Dès 1938, Lainé avait rédigé une suite à *Mentoniez*. Il s'agissait d'«un traité de toute la géométrie plane en breton – travail considérable et très soigné, qui m'a pris des années, deux fois plus étendu que *Mentoniez* publié et bien supérieur à tous points de vue, travail qui ne sera jamais refait, réellement unique pour la langue bretonne<sup>121</sup>», assure Lainé. Ce manuscrit, que son auteur crut avoir perdu d'abord au début de la guerre, fut confié en 1940 à Roparz Hemon. La maison brestoïse de ce dernier est bombardée en 1941, le manuscrit est retrouvé intact. Lainé le récupère, l'emporte à Rennes où la police le saisit en 1944, suite à son départ pour l'Allemagne. À ce travail était joint un manuscrit d'optique géométrique, travail «dont la perte pour la langue de nos mères» l'a beaucoup affecté. D'autres textes furent perdus, comme ce travail réalisé avec le grand-père de Ploudalmézeau : «(...) je collectais auprès des vieux pêcheurs les noms de vingt et trente espèces de goémons, dont la plupart ne sont pas dans les dictionnaires. *Gwalarn* ne publia pas. Cela fut perdu, comme la fin de la "Géométrie plane"<sup>122</sup>». Le reproche est à peine déguisé : Roparz Hemon, pour qui Lainé, aidé de sa

119. Roparz Hemon, *An Aotrou Bimbochet e Breiz*, Brest, Gwalarn, 1927.

120. CRBC, Fonds Lainé, CL5 M310 – discours de Célestin Lainé, Oedsbach, 21 novembre 1944.

121. CRBC, Fonds Lainé, CL3 C123 – lettre de Lainé à Marie, août 1953.

122. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M19 – journal 1961-1970, p. 179. Lainé a aussi

grand-mère, fit le recensement linguistique de toutes les maisons de Ploudalmézeau<sup>123</sup>, est finalement responsable de la disparition de ces travaux, ayant omis de les publier. Le ressentiment, et peut-être aussi l'âge avançant, poussent Lainé à reprocher à Hemon d'avoir refusé des textes qui pourtant ont été publiés dans *Gwalarn*<sup>124</sup>. Mais Lainé va plus loin :

« Sunger 20 février<sup>125</sup> – J'ai lu les Barzhonegou de R. Hemon. Je suis frappé de ce qui – pour moi – est une minceur de fond. Et quant à l'expression elle est trop savante à mon goût. Quelques vers sont très bien, une page passe encore, mais à la longue ces flons-flons lyriques et savants me mènent au sommeil comme du Lamartine. Cette poésie m'apparaît comme un poulpe qui vous environne et vous couvre sans que l'on puisse y distinguer ni queue ni patte ni tête ni sens. Un peu comme la musique wagnérienne. Que l'on est loin de la simplicité sèche des anciens récits irlandais, de la nudité de Malmanche. Le "terrible tragique" est ici délayé et noyé dans une mer de bercements poétiques et somnifères.

J'ai l'impression qu'il doit en être de même pour la généralité de ceux qui n'ont vécu leurs épreuves que dans la solitude, dans les pantouffles de l'imagination. »

Ce que Lainé reproche à Hemon, c'est son manque d'engagement, le soupçonnant par exemple de n'avoir pas parlé du procès de 1938 – celui où Lainé refuse de parler français – afin de ne pas se compromettre, par des textes « jugés anti-orthodoxes par le public d'abonnés ecclésiastiques<sup>126</sup> ». De plus, le chef des « gens de la langue seulement » ne se serait pas intéressé à la politique, et n'aurait

---

collecté des chansons et danses en Léon, dont Polig Montjarret n'a jamais voulu entendre parler.

123. *Id.*, ce travail fut vraisemblablement effectué dans le cadre de l'enquête sur la pratique du breton lancée par *Gwalarn* en 1928.

124. CRBC, Fonds Lainé, CL5 T68 – questionnaire adressé à C. Lainé : Roparz Hemon n'aurait pas publié un article intitulé « The raven » et contenant une allocution donnée à Rochefort-en-Terre en 1942 aux soldats du Service Spécial. Cette allocution, portant sur la vérité, l'amitié, l'ennemi, a pourtant été publiée dans C.L.K., « Penaos ober gant ar wirionez », *Gwalarn*, n° 148-149, mai-juin 1942, p. 276-280.

125. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M5 – 20 février 1946, en Allemagne.

126. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M5, p. 17 – journal sept. 45 - sept. 47 (Allemagne).

intégré le *Kuzul* que lorsque l'occupation allemande fut établie et l'entreprise moins risquée<sup>127</sup>. Et encore, lorsqu'il y siège, Hemon lit ostensiblement son journal pendant les discussions<sup>128</sup>. Les «horribles gens du “mouvement linguistique”<sup>129</sup>» usent trop leur huile de méninge et pas assez le sang de leur cœur, critique encore Lainé, c'est ce qui explique la médiocrité de leur production. Et c'est là qu'est tout le problème : le breton ne trouve grâce aux yeux de Lainé que dans le cadre de l'action, du combat. Ainsi annonce-t-il en 1953 une réforme orthographique :

«Language – Encore un qui propose une réforme orthographique! Le cri de mépris de la religion offensée (l'orthographe orthodoxe), catholique lorsqu'on dit “Encore un qui propose une hérésie !” De fait, l'attitude d'esprit est la même ; un mépris basé sur un dogme. C'est l'expression de l'orthodoxie en orthographe, gouvernée par le Pape régnant, actuellement R. Hemon.

Pourtant, mes bons amis – tout change – un changement est d'abord une hérésie, même avant de devenir un dogme approuvé. Ce qui ne change pas est condamné. Vous devriez le savoir. (...)

J'écris pour ceux qui ont le courage d'admettre que tout n'est pas pour le mieux en ce qui concerne l'état intrinsèque de la langue bretonne. Elle est en changement rapide, et elle le fait afin de pouvoir survivre. Elle doit en sortir très simple – comme l'anglais de dessous l'hégémonie française médiévale – et alors elle peut survivre – comme l'anglais – ou alors elle périra comme le gaélique qui n'a pas su ou pu se simplifier (...)

Toutefois je veux rassurer ces Messieurs de l'Église orthodoxe Gwalarnoliammiste : je ne propose aucun changement présent. Ils peuvent respirer.

Ceci est écrit pour l'usage de ceux du futur, s'ils en ont l'occasion et le goût. C'est à eux que ceci s'adresse.

Pas de changement pour le présent : le breton est si malade qu'il lui faut le repos, comme aussi ceux des arbres en hiver. C'est au printemps, quand la pousse va se produire, qu'on taille

127. CRBC, Fonds Lainé, CL2 M135 – notes, souvenirs et réflexions, mai 1973 à janvier 74.

128. CRBC, Fonds Lainé, CL2 M119 – notes, souvenirs et réflexions, fin 1971-début 1972.

129. CRBC, Fonds Lainé, CL1 115.

les arbres. C'est dans la croissance commençante qu'il est utile de faire la culture physique, le dressage, l'éducation, l'amélioration. De plus ceci ne peut se faire qu'avec un pouvoir politique par derrière, un pouvoir qui puisse efficacement contraindre les récalcitrants – et également nécessaire à assurer l'avenir du breton, n'en déplaise à ces messieurs purement littéraires à la mode d'aujourd'hui<sup>130</sup>. »

Force est d'abord de constater, jusque dans le titre même de la note, l'attrait de l'anglais sur Lainé qui, en cette année 1953 où il se fait naturaliser irlandais, le pratique quotidiennement. On remarque ensuite la conception organique de la langue, laquelle croît ou dégénère comme une plante. Au breton, il reproche en fait sa complexité, celle-là même qui permettait jadis d'extraire l'élite de la masse, aujourd'hui jugée responsable de sa disparition progressive. Une rupture s'est produite avec la fin de la guerre. Ce qu'il reproche réellement, et à maintes reprises, au breton livresque de *Gwalarn*, c'est d'être trop français<sup>131</sup>. On a vu plus haut ce que pensait Lainé de la langue française, langue des beaux discours, de la « guerre des femmes », et de la rouerie. On comprend mieux aussi pourquoi Lainé surnomme Hémon « *ar soudard hegarat*<sup>132</sup> », le soldat aimable. Hémon est un faux combattant, son breton trop français n'est pas celui d'un guerrier, son breton n'est pas bon. Aussi, Lainé évoque une réforme à venir, pour des temps futurs : un futur dans lequel Hémon, qui ne l'est qu'« actuellement », ne sera plus le souverain pontife de la langue, un futur dans lequel un État breton aura été instauré. La révolution doit d'abord être politique avant d'être linguistique. Ce principe, énoncé dès la fin de la guerre<sup>133</sup>, repris ici, sera à nouveau martelé quelques années plus tard, mais cette fois dans un article rédigé en anglais et traitant de la langue flamande<sup>134</sup>. De fait, Lainé

130. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M336 – « Ar goc'henn war ar roz ».

131. La critique n'est pas isolée ; pour une autre, voir CRBC, Fonds Lainé, CL1 M19 – cahier 1961, p. 179.

132. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M3 – journal 1944-1945, 13 et 16 novembre 1944.

133. CRBC, Fonds Lainé, CL2 M44 – notes, souvenirs et réflexions, 1<sup>er</sup> janvier 44.

134. Neven HEUAFF (*sic*), « The Flemish language in Belgium, 1962 », *Book of the Celtic League*, « The celtic nations », 1963, p. 71-75. Traduction anglaise par Alan Heussaff.

semble ne plus y croire : il annonce mais ne propose pas. Il ne sera pas le tuteur de la langue malade, pas plus que les jeunes qui n'en auront peut-être pas « l'occasion et le goût ». Le breton était la langue des vrais guerriers, elle n'a plus cours en temps de paix. Cette note, inédite, lui permet de vider son sac « gwalarnoliammiste », et de croire qu'il dérange encore, voire qu'il suscite le mépris, comme si – à l'instar de ce qu'il vivait dans ses années d'apprentissage – ses relations au breton devaient être pénibles et douloureuses. Mais Lainé ne règle pas ses comptes qu'avec Hemon. Son intérêt pour la philologie lui permet d'aboutir à des conclusions bien surprenantes.

Au milieu des années 50, Lainé se souvient que son grand-père se prétendait d'origine danoise<sup>135</sup>, et que von Tevenar, de passage en Bretagne à la fin des années 30, aurait trouvé au château de Trémazan un profil des plus vikings<sup>136</sup>. Mettant à profit l'étude des noms des Hébrides et de Man qu'il fit à Galway quelques années auparavant, il certifie que « le nom de Brest (avec forme ancienne Broest) n'est pas celtique », il serait d'origine norroise, c'est-à-dire viking<sup>137</sup>. En 1956, une laborieuse « contemplation des cartes » aboutit aux conclusions suivantes :

« Brest :

Ancienne forme connue Bo-rest – Près de Brest, au fond de rivière de Penfel (la rivière du bout du Vallum), le fort du Bouguen (tjs prononcé Bougen, en breton) et, vers l'intérieur Bohars; ceci est Bo-harz, la frontière, la limite extrême du Bo, vers l'intérieur du Leon.

Mais Bougen = Bo-ugen < Bo-uicinn = Bo-Viking !

Et alors Bo-rest = Bo-hrest = Bo-Chrest = Bo-Christ !

Borest sur la rive gauche, était le campement des chrétiens, Bougen celui des païens au fond de la rivière sur la rive droite je crois et ils y avaient leur vallum d'où le nom de la rivière de Penfel.

D'où le nom de la Recouvrance pour le quartier de la rive droite car Recouvrance fut recouvert sur les païens<sup>138</sup> ! »

135. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M13 – souvenirs autobiographiques, 1954.

136. CRBC, Fonds Lainé, CL6 T72 – « Les vikings en Armorique, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles », manuscrit entamé avant 1954 sous le nom d'« Histoire de Portsall ».

137. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M401 – note linguistique, non datée.

138. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M390 – « Contemplation des cartes », 28 décembre

La région brestoïse serait en fait une ancienne terre scandinave reconquise par les chrétiens. Ici, les Vikings auraient été bretonnés. L'argumentation, farfelue, constituée d'un bric-à-brac référentiel de cartes, de guerre des Gaules, de mythologie, de souvenirs familiaux, ne doit pas occulter la logique qui transparait peu ou prou dans ces quelques lignes. Lainé imagine un ultime bastion viking à Tremazan. Pour lui, « pendant près de deux siècles (...) les Bretons de l'Armorique de Ploudalmézeau, quoique continuant à habiter leur pays, ont cessé d'être chrétiens ». Pour démontrer cela, il s'arrange avec l'étymologie bretonne, la fait scandinave, ou l'interprète à sa façon, faisant de Plouguin un Ploe-Viking<sup>139</sup> ; de Portsall un « port Norvégien » en vieux breton, du Guilligui, « le chien (de garde) des Norvégiens » ; de Kersaint, la « ville de la victoire », « aussi bien en Scandinave qu'en breton » ; des Molène et Quemenez « des adaptations bretonnes des noms celtiques scandinavisés du type Guernesey »<sup>140</sup>. Lainé malmène le breton, après s'en être pris au linguiste qui fut son formateur et ami. Puisque la lutte est finie, il entreprend la destruction de son breton. On comprend mieux, ainsi, que lorsque pris d'une rechute combattante, et alors qu'il n'est plus apte à écrire lui-même en breton, il fasse traduire ses textes par Heussaff, un autre guerrier.

En fait, Lainé délaisse le breton pour d'autres centres d'intérêt : la transmutation, et la philosophie orientale. Dans ce qui peut être situé dans le temps de ses écrits, les trois derniers textes rédigés dans cette langue datent respectivement de 1953, 1962, et de la fin de sa vie. En 1953, on l'a vu, Lainé méditait sur une colline, en 1962, il se souvient d'histoires et dictons entendus, étant jeune, chez ses grands-parents. Il en tire des conclusions étayant sa réflexion sur le Yin et le Yang<sup>141</sup>. Entre l'enfance et la vieillesse, la maison de Ploudalmézeau et une sagesse à prétention universelle, le breton de Lainé n'est plus qu'un fragile élastique tendu à l'extrême. Cet élastique casse quelques années plus tard. Vers la fin de sa vie, Lainé griffonne sur tout papier qu'il trouve des pensées plus ou moins compréhensibles, des mots sans lien apparent les uns avec les autres. Sur un emballage de papier

---

1956.

139. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M390 – « Contemplation des cartes », *op. cit.*

140. CRBC, Fonds Lainé, CL6 T72 – « Les vikings en Armorique... », *op. cit.*

141. CRBC, Fonds Lainé, CL9 M563 – notes yin-yang.

kraft, il se remémore quelques expressions, un glossaire extrêmement basique dans lequel « *Tomm an heol* », « *Choum peoc'h* », côtoient « *kikafarç*, « *kikmoc'h*, « *farçbuan*, « *poulout* » ou encore « *daouzek*, « *pevarzek...* »<sup>142</sup>. Ce vocabulaire enfantin, de débutant, exprimé dans une orthographe étonnante (le « ç » à la place du « s »), semble montrer qu'au fur et à mesure des années, Lainé a désappris le breton, la lutte est terminée, il peut mourir.

\*

Au terme de ce parcours chaotique, il apparaît assez clairement que Lainé a inscrit la langue bretonne dans un processus de ruptures diverses. Rupture avec sa famille et le schéma social dont elle faisait la promotion, avec la religion catholique dont l'explication du monde ne le satisfaisait plus, avec sa carrière professionnelle du fait de son engagement breton, avec la France donc, et finalement avec tout ce qui constituait une identité dont il ne voulait plus, bien qu'étant la sienne propre. Après guerre, et sur un mode différent, la langue bretonne reste au cœur de ruptures avec les ténors, vénérés ou déchus, du mouvement breton. Le breton aura été pour Lainé un des instruments de l'organisation de son propre chaos.

Roparz Hemon, qui savait sonder au plus profond des militants, avait bien compris que « le Breton conscientisé est semblable à un homme sur le bord de l'abîme. De l'autre côté de l'abîme, il voit briller sous ses yeux un pays magnifique, un pays à sa convenance, un pays où tout est breton en son sein : langue, territoire, habitudes, etc... »<sup>143</sup>. L'image est reprise par Mordrel qui se souvient de ses lectures et promenades bretonnes. « Nous penchions au bord d'un précipice dont personne jamais ne nous avait parlé, mais où une inexorable fatalité nous poussait »<sup>144</sup>. En 1946, alors que tout était perdu, Lainé écrivait :

« Le pessimisme sérieux et soutenu chez Hemon et encore plus chez De Langlais m'apparaît comme enfantillage et manque de goût. N'ont-ils donc jamais goûté le bonheur à la coupe de

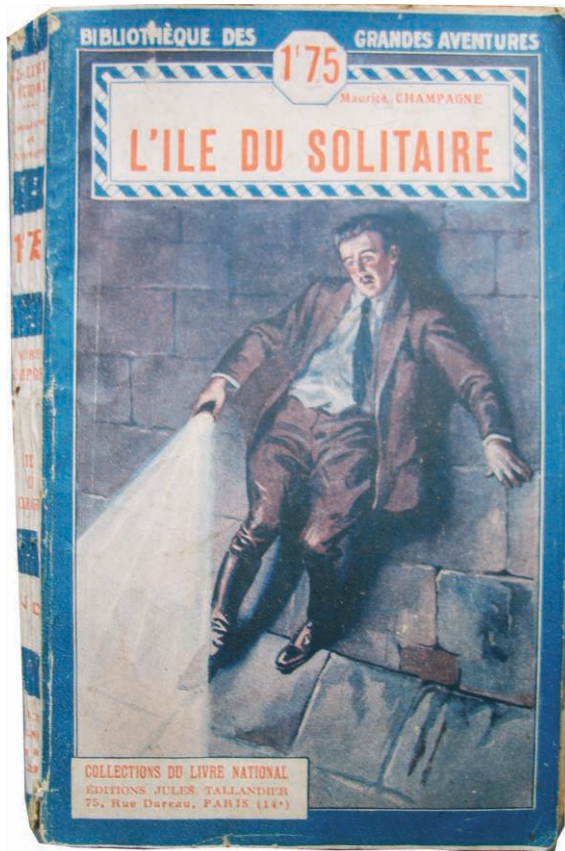
142. CRBC, Fonds Lainé, CL6 M396 – notes linguistiques, non datées.

143. GAWAIN, « Skiant Vreiz », *Gwalarn*, n° 135, avril 1941, p. 321. Cité dans Ronan CALVEZ, *op. cit.*, p. 33.

144. Olier MORDREL, *op. cit.*, p. 24 et 96.

la vie, ce bonheur bref, aigu, que l'on cueille en passant sur la corde raide au dessus de l'abîme, ce petit joyau brillant qui vaut d'autant plus qu'il est environné de ténèbres<sup>145</sup>. »

Ne regrettant rien, se rappelant ses lectures de jeunesse, et peut-être la couverture de ce roman qui l'avait tant marqué – *L'île du solitaire* – Lainé lie le destin de la langue bretonne et le sien propre en une seule, terrible et unique aventure. Or, bien que le breton fût d'abord pour lui l'arme d'un combat contre lui-même, Lainé est resté au bord de l'abîme, quand d'autres y sont tombés.



Maurice Champagne,  
*L'île du solitaire*,  
Librairie Delagrave,  
Paris, 1924  
(couverture).

145. CRBC, Fonds Lainé, CL1 M5 – journal sept. 45- sept. 47, 20 février 1946, en Allemagne.





## Table des matières

### Séminaire du 11 décembre 2009

Gaëlle VIOLO

Ethnographie des transmissions familiales  
de la langue bretonne en Basse-Bretagne ..... 7

Cédric CHOPLIN

*Feiz ha Breiz* (1865-1884) ou la genèse  
d'une langue journalistique ..... 19

Zoë BOUGHTON

La standardisation continue de la langue française :  
l'apport des perceptions et attitudes langagières ..... 37

Jean LE DÛ

Un atlas linguistique du créole des Petites Antilles  
(ALPA) ..... 59

### Séminaire du 12 mars 2010

Richard Glyn ROBERTS

La Critique textuelle en rupture avec la grille  
épistémologique : esquisse d'une analyse des recueils  
de proverbes gallois du Moyen Âge ..... 75

Gilles GOYAT	
La langue bretonne dans la Mission de folklore musical de Basse-Bretagne de 1939 .....	87
Jean-Claude LE RUYET	
Effet Buben, liaison et modèles orthographiques bretons .....	97
 <b>Séminaire du 11 juin 2010</b>	
Anne-Marie QUÉRÉ	
Remarques sur le breton parlé à Plaudren .....	111
Yves LE BERRE	
La force et l'élégance. Les litotes dans la <i>Passion</i> bretonne de 1530 .....	123
Sébastien CARNEY	
Célestin Lainé et le breton : la langue pour le combat .....	151





Achévé d'imprimer sur les presses de Ouestélio - 29200 Brest  
en novembre 2011

Dépôt légal

